TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 105 · 22 PAGES · MERCREDI 27 JUILLET 1977

A Genève

...nières négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre ont échoué

De notre correspondant

En cas de victoire de la gauche

M. Mitterrand envisage un référendum sur la force nucléaire

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m., Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Libye et la France

C'est à un moment particulièrement critique pour la Libye que le responsable de sa diplomatie, M. Ali Abdessalam Triki, effectue à partir de ce mardi après-midi 26 juillet un séjour officiel en France. Bien que la visite ait été prévue bien avant que n'éclate le conflit armé entre Tripoli et Le Caire, il va de soi que les entretiens qui se dérouleront avec M. de Guiringaud mercredi, et avec le président Giscard d'Estaing jeudi, porteront au premier chef sur une confrontation qui risque encore de s'étendre au-delà des frontières libyennes.

M. Triki évoquera sans doute l'« agression » perpétrée par l'Egypte contre son pays et ses répercussions possibles sur le continent africain. Quelle serait l'attitude de la France si les hostilités devaient reprendre et s'étendre ? Les interlocuteurs du secrétaire libyen aux affaires étrangères seraient bien embarrassés de répondre à cette question. La France, en effet, entretient d'excellentes relations non seulement avec l'Egypte, mais aussi avec nombre d'autres pays arabes qui ne cachent pas leur hostilité au régime du colonel Kadhafi.

Cependant, deux principes traditionnels guident la diplomatie française en la matière : la neutralité dans tout litige interarabe et le souci de favoriser l'entente entre des pays « frères » à un moment où leur cohésion est indispensable pour susciter un règlement, crucial pour la communauté internationale, de leur conflit avec Israël.

Certes, Paris et Tripoli envisagent un tel règlement dans des optiques bien différentes. Le gouvernement français s'est toujours prononcé pour une paix au Proche-Orient fondée sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël, sur la restitution aux Arabes des territoires perdus en 1967 et l'établissement d'une « patrie » palestinienne. La doctrine du colonel Kadhafi, qui est celle du Front du refus, s'oppose en principe à l'existence de l'« entité sioniste » et prône la lutte jusqu'à la « libération complète de la Palestine ».

Cependant, cette divergence ne constitue pas, et n'a jamais constitué, un obstacle au développement des relations franco-libyennes. Les dirigeants de Tripoli « comprennent » la position de Paris et affirment, en tout état de cause, qu'ils se rangeraient sur les positions qu'adopterait éventuellement la résistance palestinienne.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'affaire du Tchad ne figure pas non plus dans le « contentieux » franco-libyen. Le gouvernement de Tripoli, comme celui de Paris, prône la conciliation tant dans le conflit qui oppose le gouvernement de N'Djamena aux « rebelles » toubous qu'au sujet du litige frontalier tchado-libyen. Les deux capitales sont d'ores et déjà convenues qu'elles conjugueraient leurs efforts pour faire aboutir des compromis.

Dans le domaine des relations bilatérales, M. Triki ne manquera pas d'évoquer le souhait de Tripoli de lier l'accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays au développement par la France de ses achats de brut, qui représentent 99,8 % des exportations libyennes vers notre pays. Malgré la promesse de M. Chirac lors de son voyage à Tripoli en mars 1976, la reprise des importations françaises a été faible, et la Libye ne fournit que 2,2 % de nos approvisionnements pétroliers.

Il serait sans doute malaisé de résoudre un tel problème à brève échéance. La visite de M. Triki à Paris n'en devrait pas moins confirmer la bonne entente qui caractérise les rapports entre les deux pays.

(Lire page 3 un entretien avec le ministre des affaires étrangères libyen.)

Les Neuf cherchent à freiner la montée du protectionnisme

- *Fort excédent des échanges allemands*
- *Bonne tenue du franc*

Face à la prolongation de la crise économique qui frappe la plupart des pays industriels, le protectionnisme gagne du terrain. Après l'échec des négociations de Genève pour le renouvellement de l'accord multifibre, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis les 25 et 26 juillet, à Bruxelles, essaient, malgré de profondes divergences, de définir une attitude commerciale commune (lire page 19). Cependant, à Londres, le gouvernement vient d'établir un contingent sur les importations de téléviseurs sud-coréens, tandis qu'à Washington l'affaire des récepteurs japonais rebondit.

Le Japon ne paraît guère souffrir de la revalorisation du yen, comme le montre l'augmentation continue de son excédent commercial (lire page 19 l'article de Philippe Pons). Autre pays à monnaie forte, l'Allemagne fédérale a enregistré, au premier semestre, un surplus des échanges extérieurs supérieur à celui de la même période de 1976 (18,4 milliards de deutschemarks contre 16,2 milliards), mais l'excédent, plus significatif, de la balance des paiements courants est resté du même ordre que l'an dernier (environ 5 milliards de deutschemarks).

Le glissement du dollar semblait se ralentir, mardi 26 juillet, sur les marchés des changes : à Francfort, la monnaie américaine ne cédait que 0,25 DM à 2,2475 DM. A Paris, il tombait en dessous de 4,80 F pour s'établir à 4,795 F, ce qui traduit un léger raffermissement du franc par rapport au deutschemark, qui revient de 2,1380 à 2,1360 F.

La bonne tenue de la monnaie française fournit un argument au premier ministre pour justifier le bien-fondé de sa politique économique qui devait être un des thèmes de son intervention télévisée, ce mardi 26 juillet, à 20 heures, sur TF 1.

La conjoncture française reste pourtant plutôt grise : selon la dernière enquête de l'Institut national de la statistique, les industriels prévoient une baisse de leur production pour les prochains mois. Les carnets de commandes continuent de se dégarnir et les stocks sont jugés excessifs. Cependant, la hausse des prix se serait, comme prévu, ralentie en juin ; elle avait été de 0,9 % en mai.

Le réveil des démons

par ANDRÉ ROSSI (*)

A la fin d'une saison qui aura vu tant de poussées protectionnistes, il est bon de faire le point sur le choix de liberté des échanges effectué par la France il y a vingt ans, d'en mesurer les résultats, d'en reconnaître loyalement les difficultés. Et, en fin de compte, de mettre le pays devant ses responsabilités.

Pourquoi ce réveil soudain de démons protectionnistes qu'on croyait morts au cours de deux décennies qui avaient démontré — avec le développement considérable de nos exportations — l'intérêt de l'ouverture des frontières ? Tout tient dans une confusion. La France ayant fait jouer pour quatre produits textiles des clauses de sauvegarde régulièrement prévues par des traités, certains ont cru y voir un changement de cap, comme si l'utilisation d'une clause de sauvegarde n'était pas un acte naturel de libre-échange. Et dès lors nous avons assisté — en public et en privé — à un ensemble de déclarations et de manœuvres pour remettre en cause, sinon globalement, du moins dans certains secteurs, notre option de commerce extérieur. Le parti communiste n'a pas été le dernier à entrer dans ce jeu. Il a même proposé une réduction autoritaire de nos importations de 50 milliards de francs, ce qui mérite que nous y revenions tout à l'heure.

Le gouvernement, lui, a refusé toutes ces démagogies et n'a cessé de rappeler solennellement ses engagements internationaux. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il s'est retourné sur le passé de la France. Parce qu'il a regardé, vingt ans en arrière, ce qu'était notre industrie avant cette formidable mutation qu'a provoquée la concurrence, européenne d'abord, mondiale ensuite. Parce qu'il sait que, sans la Communauté européenne, notre agriculture plongerait dans une quasi-misère, comme aux tristes temps où les prix « hors quantum » constituaient la règle générale pour nos excédents de récolte. Enfin parce qu'il sait qu'il faut faire face à une facture obligatoire de pétrole et de matières premières de 100 milliards par an. Ce qui signifie que, chaque matin, quand la France se réveille, elle trouve sur sa table de nuit une note à payer de 30 milliards d'anciens francs.

Refermer nos frontières, même partiellement ou par à-coups, ce serait nous exposer à des représailles qui seraient dangereuses pour nous. En effet, paradoxe pour un pays qui, dans la tradition de Méline, fut un des plus fermés du monde, nous sommes aujourd'hui un de ceux dont l'économie est la plus conditionnée par le commerce international. Une grande partie de notre destin est désormais dans le « grand large ».

Ainsi notre industrie exporte-t-elle 27 % de sa production. Avec une exportation de 20 % de notre P.N.B., nous ne sommes dépassés parmi les grands que par la République fédérale d'Allemagne et nous devançons largement le Japon, qui n'en exporte que 13,8 %, et les Etats-Unis, 8,7 %. Que dire alors de l'agriculture, qui écoule 40 milliards de francs hors de France, ou des services, qui, pour le seul domaine de l'ingénierie et des études, affichent un excédent de 6,8 milliards de francs.

(*) Ministre du commerce extérieur.

(Lire la suite page 19.)

Dénouement de l'affaire Revelli-Beaumont

- Neuf arrestations en Espagne et à Paris
- La plus grande partie de la rançon récupérée en Suisse

On apprend, ce mardi 26 juillet, que les ravisseurs présumés de M. Lucchino Revelli-Beaumont — enlevé le 13 avril à Paris et retrouvé le 11 juillet à Versailles — ont été arrêtés. Les malfaiteurs seraient au nombre de neuf, dont une femme, huit Argentins et un Italien. Huit ont été appréhendés samedi en Espagne, à Madrid et dans la province de Malaga ; le neuvième à Paris, dimanche. Il s'agirait, affirme-t-on à Genève, où la totalité de la rançon — versée le 8 juillet dans les coffres de plusieurs banques suisses — a pu être récupérée, de « simples truands ». Les autorités françaises ont adressé aux autorités espagnoles des mandats d'arrêt internationaux, assortis d'une demande d'extradition.

Commentant cette affaire, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré ce mardi : « Le dossier Revelli-Beaumont est entré dans une phase judiciaire. Il ne m'appartient pas, dès lors, de le commenter. Responsable de la police, et fier de l'être, je dirai seulement que dans cette affaire difficile, où le gouvernement a adopté de bout en bout une attitude de fermeté, elle a administré une nouvelle fois la preuve de son efficacité. »

Quellles erreurs ont donc commis ceux qui pendant près de trois mois ont déjoué la police et négocié à deux reprises une rançon de 10 millions de francs (2 millions de dollars) Le premier versement avait échoué à la suite d'indiscrétions et est encore bloqué dans les banques suisses. Cette première opération avait permis d'identifier deux hommes, MM. Fernando Vega-Lopez, de nationalité costaricaine, et Antonio Vega-Alonso. Leurs passeports avaient été photographiés alors qu'ils ouvraient des comptes dans trois banques genevoises.

Selon M. Roger Dussaix, juge d'instruction à Genève, c'est le lundi 11 juillet que la police genevoise a été informée de la remise de la rançon. L'enquête a été menée par la brigade financière avec une certaine assistance des policiers français. Les investigations devaient permettre rapidement d'établir que « *certaines personnes* » avaient séjourné à Genève du 8 au 11 juillet. Ces éléments fragmentaires ont conduit à l' « *ouverture forcée* » de coffres dans trois banques genevoises dont on se refuse à préciser les noms.

Cette opération s'est révélée fructueuse. Dans une première banque, ont été retrouvés 690 000 dollars, dans une autre banque 490 000 dollars, et 410 000 dollars dans deux coffres loués sous des noms différents, soit au total 1 590 000 dollars, qui ont été saisis par le juge d'instruction, M. Roger Dussaix.

Dans une troisième banque, la police a saisi des faux passeports et des fausses cartes d'identité, sur lesquels ont été retrouvées des empreintes digitales. Les visages sur les photos ont été reconnus par « *différentes personnes* » à Genève.

Ce rapide dénouement va permettre d'établir si M. Aristy, l'ami de M. Revelli-Beaumont, a été complice ou non des ravisseurs. La chambre d'accusation doit rendre sa décision jeudi 28 juillet sur la demande de mise en liberté de l'ancien ministre de Saint-Domingue.

L'ÉGLISE ET LE MARXISME

Les deux documents sur le marxisme, récemment publiés par les évêques français (le Monde *du 8 et du 9 juillet), continuent de provoquer réactions, réflexions et prises de position, à l'intérieur comme en dehors de l'Eglise catholique.*

Une vingtaine de prêtres-ouvriers, réunis à Fos (Bouches-du-Rhône), ont publié un texte pour exprimer leur inquiétude devant l'utilisation politique qui pourrait être faite de la déclaration épiscopale, perçue, pensent-ils, malgré ses nuances et ses « jugements positifs sur le marxisme », *comme une condamnation du dialogue chrétien-marxiste.*

« Nous ne pouvons accepter de lire, *déclarent notamment ces prêtres*, que collaborer loyalement sans réticence avec des communistes à l'avènement d'un monde nouveau, c'est travailler à la disparition de la foi. Les rythmes de travail et le mode de société imposée par le capitalisme sont de plus puissants dissolvants de la foi que la rencontre du matérialisme historique et dialectique à travers la collaboration avec les communistes. »

Successivement, MM. Roger Garaudy, André Piettre et Marc Oraison explicitent, à partir de ce jour dans nos colonnes, les sentiments que ces documents leur ont inspirés.

ESPÉRANCE ET DÉCEPTION

par ROGER GARAUDY

Les évêques de France viennent de publier deux documents sur le marxisme et la foi. Ils m'ont touché au cœur car ce dialogue a toujours été et demeure au centre de ma vie. L'un de ces textes m'apporte espérance, et l'autre une grande tristesse.

La Note de la commission épiscopale du monde ouvrier (le *Monde* du 9 juillet) part de problèmes concrets : le chômage, la hausse des prix, et de l'expérience des luttes ouvrières pour reconstituer un nouveau tissu social dans une société désintégrée par la loi de la jungle du capital.

Elle prend acte de réalités évidentes pour quiconque approche la réalité ouvrière et des changements profonds qui se sont accomplis, à la base, dans les rapports entre chrétiens et marxistes : « *Des militants ouvriers chrétiens pensent qu'aucune transformation véritable de la société n'est possible sans le concours des communistes.* » En même temps, la présence de chrétiens dans le mouvement ouvrier « *conduit certains marxistes à s'interroger sur la vraie nature de la foi* », tout comme « *l'impact du marxiste sur l'ensemble du mouvement ouvrier français* » pour des militants chrétiens « *modifie assez radicalement une manière de vivre la foi.* »

Rien de plus exaltant dans ce témoignage épiscopal que la reconnaissance de cette fécondation réciproque et de ce véritable dialogue dans l'action. Véritable parce que chacun prend conscience qu'il a quelque chose à apprendre de l'autre et se transforme lui-même en transformant le monde dans une coopération fraternelle avec l'autre.

Pour éviter toute équivoque, la *Note* souligne à juste titre que l'on ne peut pas « *identifier mouvement ouvrier ou projet socialiste avec royaume de Dieu* ». Et il découle clairement de tout le texte que, si « *l'espérance chrétienne* » ne se réduit pas à l'action engagée par les plus défavorisés, non seulement elle n'exclut pas cette action, mais passe par elle.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

A L'ÉCOUTE

Voici l'affaire Revelli-Beaumont enfin clarifiée.

Il reste cependant un point obscur. On dit que la bande a été identifiée grâce aux conversations téléphoniques que certains de ses membres, actuellement détenus en Espagne, échangeaient avec la Suisse.

Je ne sais par où passe le fil entre l'Espagne et la Suisse ni en quel point du circuit lesdites conversations ont été surprises. Ce qui est certain, c'est qu'il y a un endroit où les écoutes n'ont pas été supprimées.

Certes, il y a des exceptions nécessaires à la règle, mais quand l'écoute se prolonge aussi longtemps, comment fait-on pour n'entendre que ce qui a trait à l'enquête en cours ?

ROBERT ESCARPIT.

LA RÉVOLUTION PORTUGAISE A AVIGNON

Deux pièces dont le grain lève

Quatorze travailleurs des champs s'installent sur des terres à Cujancas, dans le sud du Portugal, en avril 1975.

Quelques mois plus tard, ils conduisent un troupeau de vaches au marché de Crato. Des hommes de main payés par l'ancien propriétaire de Cujancas s'emparent des bœufs.

Les paysans se lèvent en masse. Combats, intervention de l'armée, arrivée du gouverneur civil qui tranche le conflit..

Au Portugal, après l'occupation spontanée des terres par les paysans, les expropriations ont été légalisées. Plus d'un million d'hectares se trouvent aujourd'hui en « unité collective de production ». Mais il y eut une période de luttes : les anciens propriétaires enlevaient ou abattaient le bétail, mettaient le feu aux récoltes, détruisaient les machines. Les trente vaches de Cujancas sont restées l'emblème de la lutte des paysans pour la réforme agraire.

Richard Demarcy et Teresa Motta ont écrit sur place, au Portugal, quatre pièces qui expriment par le théâtre la révolution portugaise. Nous avons présenté ici, en leur temps (*le Monde* du 30 mai 1975 et du 18 novembre 1976), les deux premières de ces pièces : *la Nuit du 28 septembre* et *Quatre Soldats et un accordéon*. Demarcy et Teresa Motta présentent aujourd'hui à Avignon, au cloître des Carmes, les deux dernières : *les Vaches de Cujancas* et *Barracas 1975*.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 14.)

En Égypte

LE RÉGIME SE MONTRE FAVORABLE AUX EXIGENCES DES INTÉGRISTES ISLAMIQUES

(Lire page 3.)

Dans notre prochain numéro

UN ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL SARTRE

« Le Monde » consacre, mercredi 27 juillet, une double page de son supplément des arts et spectacles à une interview de Jean-Paul Sartre sur la musique.

LE PRÉSIDENT CARTER PROPOSERAIT AU CONGRÈS L'OCTROI D'UNE AIDE DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS À LA CORÉE DU SUD

LES BRÈVES

AFRIQUE

Algérie

L'AFFAIRE DU TRÉSOR DE GUERRE DU F.L.N.

Alger attend des autorités suisses, qu'elles s'inquiètent des irrégularités relevées par la Cour d'appel de Genève

Alger. — Un arrêt de la cour d'appel de Genève, rendu le 6 mai dernier, et dont le contenu n'a pas été révélé jusqu'ici, risque de faire éclater un nouveau scandale bancaire en Suisse. Il éclaire en tout cas d'un jour nouveau l'affaire dite du « trésor de guerre du F.L.N. » et explique la vivacité des réactions de l'Algérie. A la suite des sommations qui ont été adressées récemment au gouvernement algérien par voie de presse, comme à un quelconque mauvais payeur, « El Moudjahid » a accusé le pouvoir judiciaire suisse d'avoir commis un déni de justice et le pouvoir exécutif d'avoir fermé les yeux sur les irrégularités du système bancaire (« le Monde » du 22 juillet).

De notre correspondant

Pour y voir clair dans cette affaire il faut en reprendre la chronologie. Les fonds du F.L.N. étaient constitués de deux apports principaux : le premier, émanant des contributions des Etats arabes, était déposé à l'Arab Bank of Beyrouth, le second, venant des cotisations des militants algériens de la fédération de France du F.L.N. se trouvait dans ce pays.

Après l'indépendance, Mohamed Khider, trésorier du F.L.N., regroupe l'ensemble des fonds à Genève dans un petit établissement, la Banque commerciale arabe (B.C.A.), créé par des amis, un Syrien, M. Zouheir Mardam, et un Suisse, M. François Genoud. Ce dernier est également à l'époque P.-D.G. de la Banque populaire arabe à Alger, qui travaille en liaison avec la B.C.A.

Khider emploie l'argent à l'achat de vingt mille actions de la B.C.A. à 500 francs suisses chacune, représentant les deux tiers du capital de l'établissement (soit 10 millions de F.S. sur 15) et dépose, en liquide, une somme estimée en gros à 10 milliards d'anciens francs français. De ce fait, il n'était donc plus un simple client mais le véritable propriétaire de l'établissement. La situation n'est alors connue que de lui et des deux administrateurs de la B.C.A., MM. Mardam et Genoud. Le gouvernement algérien n'en sera informé par M. Genoud qu'à l'été 1974, et cette révélation modifie l'ensemble des données. Paradoxalement, les autorités helvétiques, qui l'apprennent aussi, comme on le verra, ont jusqu'ici fait la sourde oreille.

A l'époque, Mohamed Khider, qui n'a jamais nié que les fonds étaient la propriété du F.L.N. et de l'Etat algérien, se brouille avec Ben Bella, qui demande la saisie de ces avoirs. Le jour où le séquestre est notifié, les fonds sortent d'une façon fictive. Il semblerait que quatre faux comptes numériques aient été ouverts pour faciliter l'opération et qu'ils aient été supprimés une fois l'argent placé ailleurs. Si la preuve de l'existence de ces comptes n'a pas été apportée, celle de leur inexistence ne l'a pas été non plus. Ce qui paraît avoir été pratiquement acquis depuis cette époque, c'est qu'une moitié de l'argent liquide a été remise à des membres de l'opposition tandis que l'autre demeurait en dépôt.

Après la chute de Ben Bella le 19 juin 1965, le contact s'établit entre le nouveau régime et Khider. Des tractations s'engagent. L'affaire traîne en longueur. Le « trésorier » du F.L.N. est assassiné à Madrid le 3 janvier 1967. Le bruit court à l'époque que le gouvernement algérien est impliqué. En fait, le déroulement de l'affaire montre qu'il n'avait aucun intérêt à cette disparition. De même, on apprendra plus tard que Khider avait eu une querelle avec M. Mardam, qui refusait de lui rendre des comptes, et en qui il n'avait plus confiance. Détail troublant : les deux hommes étaient convenus, à la demande de M. Mardam, de se rencontrer à Madrid le 10 janvier pour mettre les choses au point.

Une série d'irrégularités

Après la mort de Khider, la B.C.A. se garde de faire savoir tant à l'Etat algérien qu'à la famille du défunt que ce dernier avait acquis plus des deux tiers du capital de la banque. Par ailleurs, le mandat fiduciaire dont disposait M. Mardam s'était éteint avec le décès de celui qui le lui avait confié. Tenue dans l'ignorance, l'Algérie attaque la B.C.A. en justice pour obtenir la restitution des fonds, sans se rendre compte qu'elle agit contre elle-même puisqu'elle est en réalité propriétaire de l'établissement.

Comme l'a constaté tout récemment la cour d'appel de Genève dans son arrêt du 6 mai, à la suite d'une plainte déposée par M. Genoud, les irrégularités se sont accumulées dès la disparition de Khider, sous la protection d'une fausse conception du secret bancaire. En effet, utilisant les actions de Khider qui lui donnaient la majorité absolue, M. Zouheir Mardam a convoqué deux assemblées générales le 26 avril 1967 et le 8 mars 1968, au cours desquelles, sous prétexte d'assainissement, il annulait dix mille actions transformées en « bons de jouissance » et réduisait la valeur nominale des autres de 500 à 1 franc suisse. L'Algérie, à laquelle revenaient 10 millions de francs suisses, se retrouvait donc à la tête d'un capital artificiellement réduit à 20 000 francs suisses.

Quoi qu'il en soit, la procédure se poursuivait. Le gouvernement algérien gagnait quatre procès devant le tribunal et la cour d'appel de Genève, mais perdait finalement devant le tribunal fédéral, juridiction suprême qui trancha sans recours le 1er juillet 1974 sans s'embarrasser de considérations politiques ou morales pour savoir si Khider était bien le mandant du F.L.N. (1). Ce jugement sauve la B.C.A. et son P.-D.G., M. Mardam. C'est alors que M. Genoud sort de son mutisme. Il explique qu'il avait été convenu que la banque, une fois mise hors de cause, restituerait à l'Algérie ce qui lui revenait, mais que M. Mardam n'ayant pas tenu parole, il l'attaquait en justice.

Début 1975, le gouvernement algérien adresse une note au gouvernement helvétique lui signalant que la B.C.A. et son directeur ont commis *« une série d'actes relevant de l'escroquerie ou de l'abus de confiance qualifiés, perpétrés sur le territoire helvétique au détriment des intérêts de l'Algérie »*. Dans la même note, Alger saisissait de l'affaire la commission fédérale des banques dont le rôle consiste à veiller à la régularité du fonctionnement des établissements installés en Suisse. Ni l'un ni l'autre n'ont réagi, la commission se contentant de ne pas accorder l'autorisation de fonctionner à la B.C.A. fermée depuis un lustre environ.

Cette inaction paraît d'autant plus surprenante que le procès intenté par M. Genoud a révélé les dessous de l'affaire et qu'il a gagné en appel contre M. Mardam. La cour déclare sans ambages que ce dernier n'avait pas le droit d'agir comme il l'a fait et affirme qu'il aurait dû immédiatement fait appel aux ayants droit de M. Khider. Elle annule les décisions des deux assemblées générales litigieuses de 1967 et de 1968.

Opposition ou action pénale ?

Sans doute, M. Mardam a-t-il introduit un recours devant le tribunal fédéral, mais ce recours ne pourra en rien annuler les révélations faites par M. Genoud et le fait que le P.-D.G. de la B.C.A. a admis que les actions de Khider ne lui appartenaient pas. Il a certes soutenu au procès qu'elles revenaient à la famille Khider. Mais Mme Khider, ses quatre enfants et les autres membres de la famille ont toujours affirmé qu'ils ne revendiquaient rien pour eux-mêmes, et que les avoirs déposés à la B.C.A. étaient la propriété de l'Algérie. En outre, Mme Khider a introduit une plainte en abus de confiance contre M. Mardam et la B.C.A. le 11 juillet 1976, et elle a fait, depuis, plusieurs rappels de plus en plus vigoureux, le tribunal de Genève ayant laissé dormir l'affaire.

De son côté, le gouvernement algérien fait une double constatation : sur la forme, il estime que les récentes sommations ont été rédigées de façon volontairement malveillante, les notifications judiciaires étant normalement adressées à un Etat et non, nommément, à son chef ; sur le fond, il note que M. Mardam admet implicitement l'appartenance à l'Algérie des actions en litige, puisqu'il a demandé qu'elles soient placées sous séquestre en attendant que cette dernière paye les frais du procès qu'elle a perdu devant le tribunal fédéral.

On ignore, pour le moment, si l'Algérie fera opposition à ces sommations dans les soixante jours, comme elle en a la possibilité, et si elle entamera parallèlement une action pénale contre M. Mardam. Ce qui est sûr, c'est qu'elle attend des autorités helvétiques compétentes qu'elles s'inquiètent des irrégularités constatées par la cour d'appel de Genève, en infraction à la législation suisse.

PAUL BALTA.

(1) Le gouvernement algérien a reproché, notamment, au tribunal fédéral d'avoir ignoré les télégrammes figurant au dossier et prouvant que l'Arab Bank of Beyrouth s'était assuré qu'un ordre de virement de 2 millions de livres sterling, donné par Khider, était bien exécuté au nom du F.L.N., et devait être crédité par la B.C.A. au compte du F.L.N. La B.C.A. l'a imputé au compte Khider.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc pourrait renforcer de nouveau l'armée mauritanienne

De notre correspondant

Rabat. — Réuni le lundi 25 juillet à Rabat, sous la présidence du roi Hassan II, le comité maroco-mauritanien de défense a constitué les commissions chargées de coordonner les plans et actions militaires des deux pays. Un communiqué a affirmé que le comité avait un caractère défensif et non offensif. Les deux parties se sont félicitées de *« l'excellente coordination »* qui s'est instituée entre elles en matière de défense. Elles restent déterminées à *« faire face à toute agression »* dirigée contre leur unité nationale ou leur intégrité territoriale respective.

Cette réunion est évidemment motivée par les raids répétés lancés par le Polisario, avec pour objectif le Sahara occidental ou la Mauritanie. La dernière attaque de Zouérate, nouvelle illustration de cette tactique de harcèlement, a motivé l'envoi d'un contingent marocain d'environ six cents hommes, stationnés maintenant dans cette localité (*le Monde* du 21 juillet). D'autres renforcements analogues de l'armée mauritanienne pourraient être décidés.

C'est, en l'espace d'un mois, la seconde réunion du haut comité de défense. La précédente avait eu lieu les 19 et 20 juin à Nouakchott. Celle de Rabat a réuni, autour du ministre d'Etat mauritanien chargé de la souveraineté interne, les ministres des affaires étrangères et de la défense de Mauritanie ainsi que deux officiers supérieurs. Le premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, les ministres des affaires étrangères et des finances, le secrétaire d'Etat à l'intérieur et plusieurs officiers de l'état-major formaient la délégation marocaine.

Les mesures arrêtées à Rabat vont dans le sens des derniers commentaires de la presse marocaine. *Al Mouharrir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires, estime qu'il faut s'attendre que l'Espagne cherche à éluder ses engagements envers le Maroc et la Mauritanie à propos du Sahara occidental, le parti socialiste ouvrier espagnol faisant pression sur le gouvernement de M. Adolfo Suarez pour l'amener à interpréter l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 dans un sens favorable à l'Algérie. Celle-ci relâcherait alors en contrepartie la pression qu'elle exerce sur la situation aux Canaries. *« Nous devons redoubler de vigilance,* ajoutait *Al Mouharrir* (...). *Seule une action sérieuse et efficace sur les plans international et continental pourra déjouer les manœuvres, outre les mesures fermes et énergiques qu'il faudra prendre à l'intérieur du territoire national récupéré. »*

LOUIS GRAVIER.

Soudan

LE CHEF DE L'OPPOSITION REVENDIQUE LE RÉTABLISSEMENT DES LIBERTÉS

Londres (*Reuter, A.F.P.*). — Condamné à mort par contumace pour avoir fomenté en juillet dernier un coup d'Etat contre le président Nemeiry, l'ancien premier ministre soudanais, M. Sadik Al Mahdi, réfugié à Londres, a confirmé qu'il était parvenu avec ce dernier à un accord mettant fin à l'oppositoin armée de la secte des ansars en échange d'une amnistie générale.

Le chef de l'opposition de droite soudanaise a précisé, au cours d'une interview diffusée par la B.B.C., que *« cette amnistie générale créerait un climat pour des négociations fructueuses sur une réconciliation nationale »*.

Le chef de la secte Ansar, qui compte regagner le Soudan dans les prochaines semaines pour poursuivre les négociations avec le président Nemeiry, a indiqué qu'il n'avait pas réclamé du chef de l'Etat soudanais un retour au pluripartisme — *« système qui n'est pas pour nous »*.

« Ce que nous voulons obtenir c'est le réablissement des libertés politiques et civiles, mais sans multiplicité de partis », a-t-il dit.

L'ancien premier ministre a déclaré que ses partisans n'avaient pas encore désarmé ni fermé leurs camps, mais qu'ils le feraient dès que les problèmes politiques encore en suspens seraient réglés.

[Le président Nemeiry avait annoncé récemment sa « réconciliation » avec son ancien adversaire (« le Monde » du 21 juillet). Un premier groupe de cinq cents détenus politiques ont été déjà libérés à Khartoum la semaine dernière et trois commissions sont constituées pour examiner les cas des autres prisonniers.]

Ethiopie

Addis-Abeba affirme avoir détruit cinq Mig et trente blindés somaliens dans l'Ogaden

L'agence de presse somalienne Sonna a annoncé, le 25 juillet, que les maquisards du Front de libération de la Somalie occidentale (Ogaden) s'étaient emparés de trois villes en Ethiopie : Kebri-Dehar, Warder et Godé. *« Au cours des combats,* a précisé l'agence, *un grand nombre de soldats éthiopiens ont été tués, beaucoup se sont rendus ou ont battu en retraite. »* Le Front aurait fait plus de mille prisonniers. Selon Radio-Mogadiscio, les forces éthiopiennes se seraient également retirées de quatre villages frontaliers : Harchine, Ina-Gouha, Kouda-Ramale et Lankairta. Les quatre villages aussitôt occupés par les forces du Front de libération auraient déjà reçu la visite du ministre somalien de l'information.

Le ministre somalien de la justice et des affaires religieuses, M. Labdisalaam Shekh Hussein a rejeté, de son côté, les accusations éthiopiennes contenues dans un mémorandum transmis au président de l'O.U.A. et selon lesquelles la Somalie aurait entrepris d'envahir le sud de l'Ethiopie. Le ministre a qualifié ces accusations de *« mensonges sans fondement »* destinés à *« tromper le peuple »* et à *« abuser l'opinion publique mondiale »*. L'agence Sonna rapporte que les accusations éthiopiennes constituent un prétexte pour attaquer la Somalie. *« C'est là une nouvelle preuve,* a ajouté le ministre somalien, *de la décision du régime d'Addis-Abeba d'effacer la Somalie de la surface de la Terre, comme son dirigeant, Mengistu Haïlé Mariam, l'a déclaré dans son discours à la récente réunion de l'O.U.A. à Libreville. »*

● A ADDIS-ABEBA, la radio officielle a annoncé pour sa part, citant le *« commandement national révolutionnaire des opérations militaires »*, créé dimanche, que le 24 juillet, les forces éthiopiennes du secteur de l'Ogaden avaient abattu cinq avions somaliens — quatre Mig-21 et un Mig-17 de construction soviétique, — détruit une trentaine de chars et tué de nombreux militaires somaliens. Addis-Abeba reconnaît avoir perdu un avion de transport C-47 et un appareil civil des Ethiopian Airlines, détruit par des missiles somaliens. (Mogadiscio a toutefois démenti que son armée régulière soit mêlée à des opérations dans l'Ogaden.)

● A BONN, le ministre ouest-allemand de la défense a annoncé que la R.F.A. avait décidé de prolonger jusqu'en 1978 la fourniture de matériel (véhicules, appareils de transmission, uniformes, etc.) destiné à la police éthiopienne et portant sur une valeur de 5 millions de marks (10 millions de francs).

● A PARIS, les conversations somaliennes se sont ouvertes lundi 25 juillet au ministère des affaires étrangères. Une délégation somalienne de trois membres, dirigée par M. Mohamed Aden Shekh, membre du comité central du parti socialiste révolutionnaire de Somalie, chargé de l'idéologie, a entamé des conversations avec M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères. Ces conversations doivent se poursuivre pendant quarante-huit heures et porteront sur la situation dans la corne de l'Afrique et sur la possibilité d'établir une coopération durable entre Paris et Mogadiscio, dans tous les domaines, y compris militaire. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

PROCHE-ORIENT

Israël

DE RETOUR DES ÉTATS-UNIS

M. Begin lance une violente attaque contre ses prédécesseurs travaillistes

De notre correspondant

Jérusalem. — En regagnant Jérusalem dans l'après-midi du lundi 25 juillet, M. Menahem Begin a particulièrement insisté sur les deux principaux succès de son voyage aux Etats-Unis : il n'y a plus d'*« affrontement »* avec le gouvernement américain ; Washington et Jérusalem, pour la première fois depuis la guerre de 1967, sont convenus que l'objectif de la négociation avec les Arabes doit être la conclusion d'un traité de paix dans toute l'acception du terme. Le premier ministre a ajouté que les divergences entre lui et le président américain étaient loin d'être aplanies, mais que le climat de *« profonde amitié »* qui s'était établi entre eux était tel qu'ils pourront à l'avenir confronter leurs thèses *« en hommes libres »*.

L'essentiel de la déclaration faite à la presse, à l'aéroport Ben-Gourion, par M. Begin était toutefois consacré à une virulente attaque contre les anciens dirigeants du pays, à qui le premier ministre a reproché d'avoir violé le secret des délibérations de la commission des affaires étrangères et de la défense, en divulguant le contenu du plan de paix qu'il a soumis au président Carter.

Le chef du gouvernement a imputé à l'opposition la dégradation des rapports israélo-américains. Selon lui, son prédécesseur, M. Rabin, est à l'origine de l'*« affrontement »* passé entre les deux gouvernements, affrontement qui, dit-il, n'était pas une éventualité à redouter, mais qui existait bel et bien. Après les entretiens qu'il vient d'avoir avec le président Carter, M. Begin juge cette tension complètement dissipée. En effet, Israël a cessé d'exiger des Américains qu'ils donnent leur approbation à ses thèses avant la négociation de Genève. *« Même le plan Allon n'a jamais été accepté par Washington »*, a dit M. Begin, pour souligner le peu de chances qu'avait le gouvernement précédent de lier les Américains à sa politique.

La riposte travailliste n'a pas tardé. M. Shimon Pérès a relevé le gant avec vivacité, rejetant sur le gouvernement la responsabilité des indiscrétions qui ont paru dans la presse israélienne avant que la commission parlementaire ait été informée du contenu du plan Begin. La fraction tavailliste fourbit ses armes pour le débat qui s'ouvrira mercredi 27 juillet, après la déclaration que fera à la Knesset M. Menahem Begin. On décèle un certain embarras chez les travaillistes quant à la stratégie à adopter, embarras qu'illustre un propos de M. Yossef Sarid, qui a exprimé la crainte que le parti ne prenne une *« orientation Likoud »*, alors que le Likoud adopterait des positions travaillistes.

Pour sa part, le Goush Emounim (Bloc de la foi) a fait savoir, ce mardi, qu'il s'opposerait à l'intention prêtée au gouvernement de suspendre toute nouvelle implantation en Cisjordanie jusqu'à la conférence de Genève, en octobre prochain. Une décision du gouvernement à ce sujet pourrait être annoncée ce mardi.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Protestations de maires de Cisjordanie.* — Plusieurs maires de Cisjordanie ont adressé des télégrammes de protestation à la Croix-Rouge et à l'ONU, *« contre les conditions de détention des prisonniers arabes »*, rapportent, dimanche, des correspondants de presse en Cisjordanie. Les maires soulignent, dans ces télégrammes, *« les conditions particulièrement mauvaises qui règnent dans les prisons d'Ashkelon et de Beersheba, en Israël »*. — (*A.F.P.*)

CORRESPONDANCE

Les fouilles de Jérusalem

A la suite du « témoignage » de M. J. Ellul paru dans le Monde *du 19 mai, sous le titre « Retour de Jérusalem », M. A. Lourié, de Paris, nous écrit notamment :*

Lors de la mémorable séance de l'UNESCO, les représentants des Etats arabes avaient accusé les archéologues israéliens de chercher à détruire les vestiges arabes et musulmans pour ne mettre en valeur que les vestiges hébraïques aux abords de l'esplanade Temple. Or une visite de ces fouilles m'a permis de constater que, au pied de la muraille sud de l'esplanade du Temple, les archéologues ont mis à jour non seulement l'escalier monumental qui donnait accès au deuxième temple, mais également les ruines d'un palais de la période omayade, ce qui constitue un apport important à l'histoire de la civilisation islamique. De plus, il existe maintenant, à Jérusalem, un très important musée islamique.

***

D'autre part, les services d'information de l'UNESCO nous ont communiqué la mise au point suivante, à propos du même article :

M. Jacques Ellul écrit notamment : « J'ai pu examiner de » très près les fameuses fouilles » au pied de la mosquée El Aqsa, » qui ont été le motif principal » d'exclusion d'Israël de » l'UNESCO. ».

Rappelons qu'en fait Israël n'a jamais été exclu de l'UNESCO, à laquelle il appartient depuis 1949. C'est sa participation aux activités régionales de l'organisation, au titre de l'Europe, qui avait été refusée par la conférence générale en 1974. Depuis lors, à Nairobi, en novembre 1976, la conférence générale a admis Israël dans le groupe d'Etats en question pour lui permettre de participer aux activités tant régionales qu'internationales de l'UNESCO.

PROCHE-ORIENT

Egypte

POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'UNE OPPOSITION REDOUTABLE

Le régime se montre favorable aux exigences des intégristes islamiques

De notre correspondant

Le Caire. — Nombre d'Egyptiens montrent soit de l'inquiétude, soit un vif intérêt à l'égard de la montée de l'intégrisme musulman que vient de mettre en lumière l'assassinat, par l'organisation extrémiste Takfir oua Hegra (Repentir et Retraite), d'un ancien ministre des *waqfs* (biens islamiques de mainmorte) qui fut un modèle de tolérance, le cheikh Hussein Zahabi.

Pourtant, le président Sadate, dans son dernier discours, le 16 juillet, n'a fait qu'une rapide allusion à cette affaire. Bien que l'« émir » de Takfir oua Hegra ait révélé que son mouvement avait participé aux troubles de janvier 1977 en brûlant les cabarets de l'avenue des Pyramides, le Raïs a accusé, de nouveau, les communistes d'être seuls responsables de *« ces émeutes de voleurs »*. Des journalistes marxistes dont Radio-Moscou avait loué les articles ont été qualifiés de *« traîtes »* et de *« dévoyés »* par le chef de l'Etat à qui on prête l'intention de faire voter une loi *« contre la présence des athées dans la presse »*.

Pour le moment, les services officiels préparent plusieurs autres textes destinés à remplacer des dispositions du code Napoléon par d'autres empruntés au droit coranique, dont l'application intégrale est la revendication majeure des intégristes de tous bords. Jusqu'à présent, seuls les Emirats arabes unis et la Libye ont instauré la loi musulmane dans toute sa rigueur, l'Arabie, quant à elle, n'ayant jamais cessé de l'appliquer depuis Mahomet. Verra-t-on en Egypte des séances de fouet pour consommation d'alcool en public, des ablations de mains pour vol, des lapidations pour adultère, des décapitations pour abandon de l'islam ? Tout est possible quand on apprend que tel parlementaire libéral, de formation française, vient de réclamer, à l'heure de la « libéralisation » économique, la suppression des prêts bancaires à intérêt, quand tel politicien de conviction socialiste se proclame publiquement *« 100 % musulman »* !

Dans les cercles politiques, cependant, chacun, ou presque, est convaincu que le Raïs sait très bien que les extrémistes islamiques (1), en raison de leurs arguments religieux et nationalistes, de leur disponibilité pour la violence et de leur implantation à la fois populaire et occulte, constituent pour le régime un danger potentiel bien plus grave que celui d'une opposition de gauche mal organisée et n'ayant guère d'activités clandestines. La discrétion du président Sadate est expliquée par le souci de ne pas heurter les milieux musulmans étrangers (saoudiens et koweïtiens, notamment), ou égyptiens, qui soutiennent son gouvernement tout en n'étant pas très éloignés des thèses intégristes. Mais elle cacherait sa détermination d'exercer à l'avenir un strict contrôle sur les groupements musulmans extrémistes. Dans l'esprit du Raïs, la *« loi antiterroriste »* en cours d'élaboration par le parti majoritaire, et prévoyant les travaux forcés à perpétuité ou la peine de mort pour les cadres des associations secrètes armées, viserait essentiellement l'extrême droite islamique.

Un refuge pour les humiliés

Usée jusqu'à la trame, l'infarstructure de l'Egypte s'affaisse un peu partout. Chaussées et égouts attendent d'être réparés, mais des minarets flambant neufs se dressent dans les villes et les villages. Les mosquées sont pleines à craquer. Autour d'elles des foules masculines, où les soldats en uniforme sont nombreux, s'abandonnent à l'extase de *zikr* endiablés (danses religieuse rythmée sur le nom d'Allah. Sous prétexte d'exorcisme, hommes et femmes se livrent, comme jamais auparavant à l'ivresse des *zar*, sorte de vandou musulman. Dans le pays des premières musulmanes dévoilées, les rues se peuplent de jeunes filles portant des coiffes à la Blanche de Castille. Les dicours politiques s'ouvrent invariablement sur des invications coraniques. *« Sciences et foi »* est l'un des slogans du régime. A tous les niveaux croyance en Dieu et religiosité, foi et exaltaion, religion et politique, se confondent et se confortent.

Dans le désarroi consécutif à la défaite de 1967, accru en 1970 par la brutale disparition de Nasser, beaucoup d'Egyptiens jusque-là croyants pas trop zélés, se jetèrent sur les exercices religieux comme sur une bouée de sauvetage. La guerre d'octobre 1973 effaça le traumatisme de 1967, mais l'Egypte fut ensuite frappée de plein fouet par l'inflation mondiale, tandis que la libéralisation de l'économie y favorisait, pour certains, le développement d'un mode de consommation à l'occidentale. Les difficultés chroniques du petit salarié se muèrent en souffrances, en humiliations quotidiennes. C'est sur ce terrain que l'intégrisme islamique a pu trouver un second souffle, offrant aux déshérités un mélange de consolation spirituelle, assortie parfois d'aide matérielle et d'idéaux politico-religieux. De son côté, le régime laissait faire, estimant que *« tout ce qui est contre le communisme est bon pour nous »*, et sachant qu'en agissant ainsi il s'attirait les faveurs financières de Ryad et de Tripoli.

Au début de cette décennie, le président Sadate, pour complaire au colonel Kadhafi, chargea le général égyptien Abdel Moneim Amine de créer, dans les facultés et les usines, un millier de « comités islamiques » ayant pour mission de *« lutter contre le marxisme athée »*. Après la rupture égypto-libyenne, en 1974, certains comités continuèrent à recevoir des subsides de Tripoli, et c'est à eux qu'on attribue généralement les graves attentats commis depuis lors dans des locaux administratifs ou des trains. L'appui libyen ne paraît pas avoir manqué non plus à l'organisation Al-Tahrir Al-Islami (la libération islamique), responsable, en 1974, d'un coup de main sanglant contre l'académie militaire d'Héliopolis. Al-Tahrir Al-Islami est un mouvement panislamique fondé jadis par un Syrien, et dont des dirigeants palestiniens, comme MM. Yasser Arafat et Abou Ayad, furent membres dans leur jeunesse, mais dont la section égyptienne, dirigée par un Palestinien transfuge des Frères musulmans, M. Salah Souraya, s'était placée dans l'orbite libyenne après l'exécution de son chef et l'emprisonnement de la plupart de ses cadres. Cette organisation ne semble plus être active dans la vallée du Nil.

Un soutien libyen ?

Aujourd'hui, le colonel Kadhafi a apparemment renoncé à stipendier tel ou tel groupuscule égyptien, préférant chercher à organiser à l'échelle du monde arabe les partisans d'un « *socialisme islamique* », théorie défendue à l'université d'Al-Azhar par le cheikh Souad Galal, mais qui, actuellement, n'a pas d'audience populaire en Egypte. L'accusation du vice-ministre égyptien de l'intérieur, selon laquelle la Libye soutenait Takfir Oua Hegra, a donc laissé sceptiques les observateurs au Caire. Cette société secrète, maintenant démantelée par la police militaire, avait été créée, au début de la décennie, par un jeune ingénieur égyptien, M. Choukri Ahmed Moustapha, formé par l'aile la plus extrémiste des Frères musulmans.

L'« émir » de l'organisation proposait à ses fidèles de *« sauver la société par un retour l'islam pur »*. Il recevait des fonds d'Egyptiens émigrés et aussi, dit-on, de Saoudiens et de Koweïtiens. Selon une rumeur circulant au Caire, Takfir Oua Hegra aurait compté parmi ses membres le jeune prince saoudite qui assassina le roi Fayçal en 1975. A part ses préférences pour une certaine liberté sexuelle et son opposition à la pratique de la dot masculine, le mouvement professait un islam rigoureux, que d'aucuns comparent à celui du cheikh Abdel Halim Mahmoud, grand imam et recteur d'Al-Azhar. Docteur de la Sorbonne et ancien ministre, le cheikh, sur ses vieux jours, en est venu à l'idée que l'islam avait perdu sa pureté dès le Moyen Age, au contact de la philosophie antique.

On ne saurait citer tous les cercles ou groupements qui soutiennent de telles thèses et trouvent un écho jusque dans les facultés des sciences. Les universités, en effet, n'ont pas boudé, loin de là, l'intégrisme islamique, donnant même leur préférence aux propagateurs les plus violents de cette doctrine. Le groupe Al-Chari'a (le Droit coranique) est le plus connu des mouvements intégristes estudiantins, mais sa relative modération lui vaut d'être, depuis quelque temps, en perte de vitesse.

Rescapé de la période nassérienne, le mouvement intégriste le plus important et sans doute aussi le mieux organisé reste celui des Frères musulmans. Jadis unis sous la bannière de leur fondateur, l'instituteur égyptien Hassan El Banna, assassiné par la police en 1948, ils se sont par la suite divisés sur les moyens de parvenir à *« restaurer la société islamique dans sa pureté coranique originelle »*. Objectif commun à tous les intégristes d'Egypte.

La branche des Frères musulmans le moins mal connue est cille dite d'Al Daoua (l'Appel), du nom de son organe de presse, qui tirerait à 80 000 exemplaires. Son morched, ou guide, est un sexagénaire discret, M. Omar Telmisani, qui dit avoir consacré sa vie à l'étude des textes musulmans. Les lecteurs d'*Al Daoua* soutiennent, tout en le critiquant, le régime de M. Sadate. Le second groupe est dirigé par un homme d'affaires prospère, toujours en voyage entre le Nil et les lacs suisses, M. Saïd Ramadan. Plus actifs, plus durs et sans doute plus nombreux que les précédents, les membres de ce second groupe offrent au gouvernement de l'appuyer si celui-ci les autorise à fonder un parti politique et les fait participer au pouvoir.

Ces deux mouvements recrutent la majorité de leurs adhérents dans la petite bourgeoisie provinciale, et sur les vingt-cinq députés connus au Parlement pour leur intégrisme, une quinzaine seraient à leur dévotion. Ce n'est plus un secret au Caire que des fonds publics et privés parviennent à ces Frères musulmans de tous les pays pétroliers de la péninsule Arabique.

Un troisième groupe de Frères musulmans, dit « les dénonciateurs des mécréants », se caractérise par son hostilité sans nuance au régime. Fonctionnant dans une clandestinité totale, ayant peut-être une direction collégiale, recrutant surtout dans la jeunesse, favorable à l'assassinat politique et au terrorisme, ce courant est celui qui inspire le plus d'inquiétude aux adversaires de l'intégrisme.

Que sont devenus les Frères musulmans ouverts au monde moderne qui, comme M. Sayed Koth, dans la revue *Rissala* (le Message), en 1951, suppliaient littéralement l'université d'Al-Azhar de mettre à son programme marxisme, capitalisme, histoire sociale et droit du travail ? Ils semblent avoir été engloutis dans une mer obscure. A ce train, si l'Egypte ne réagit pas, elle risque de mettre en péril sa cohésion nationale, fondée sur l'entente entre plus de 30 millions de musulmans et au moins 5 millions de chrétiens coptes, qui ne voudraient pas voir leurs églises brûler de nouveau, comme en 1972. Elle risque aussi de compromettre la modernisation, lentement acquise depuis l'avènement de Mehemet Ali (1805) et poursuivie jusqu'à nos jours.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Au temps où il était militaire et où il fut à tout le moins le lien entre les « officiers libres » de la révolution de 1952 et les Frères musulmans, puis en participant à la répression nassérienne contre ces derniers, M. Sadate a pu connaître de près les intégristes.

LE CONFLIT ENTRE LE CAIRE ET TRIPOLI

M. Sadate a voulu complaire aux Américains

nous déclare le ministre libyen des affaires étrangères

Le calme continuait à régner sur la frontière égypto-libyenne, ce mardi 26 juillet en fin de matinée, mais les deux pays n'avaient encore conclu aucun accord. Le président Boumediène et M. Yasser Arafat, le chef de l'O.L.P., se sont rendus lundi soir à Tripoli, afin de poursuivre leur mission de médiation.

Dans un souci évident de conciliation, le gouvernement de M. Kadhafi s'est borné à protester auprès de l'ONU contre « les actes d'agression » *égyptiens, sans pour autant demander encore la réunion du Conseil de sécurité.*

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Malgré les déclarations optimistes de M. Yasser Arafat, qui a annoncé lundi à Tripoli qu'un accord de cessez-le-feu avait été conclu entre l'Egypte et la Libye, les responsables libyens demeurent sceptiques. La radio et la télévision, qui n'avaient pas encore fait état mardi matin des propos de M. Arafat, poursuivent sans relâche leurs attaques contre les Egyptiens, *« vils agents de Washington »*.

A plusieurs reprises, des appels ont été lancés sur les ondes, demandant aux Arabes et aux musulmans de *« s'enrôler aux côtés du peuple libyen »*. Les téléspectateurs ont, pour leur part, eu droit aux déclarations contrites des pilotes et d'officiers égyptiens capturés, qui ont affirmé qu'ils avaient été obligés d'attaquer la Libye, et ont critiqué les conditions de vie en Egypte.

Ni Soviétiques ni Cubains

M. Triki, ministre des affaires étrangères, qui doit entamer mercredi, à Paris, des entretiens avec M. de Guiringaud, envisage avec prudence un éventuel règlement. « *L'expérience nous a montré*, a-t-il dit, *que les Egyptiens ont déjà violé plusieurs de leurs engagements antérieurs.* » La méfiance demeure de mise en Libye. « *M. Sadate*, a ajouté M. Triki, *préparait cette action depuis un an et demi. Il avait, à l'époque, envoyé des troupes à la frontière libyenne, afin*, a-t-il précisé, *d'endiguer la subversion libyenne responsable de tous les maux de l'Egypte. Pourtant, malgré le verrouillage de la frontière, l'explosion révolutionnaire n'a pas diminué d'intensité au Caire. En fait, à mon avis, en organisant cette expédition, il a voulu complaire aux Américains en leur démontrant qu'il pouvait être leur meilleur agent en Afrique.* »

M. Triki juge *« ridicules »* les affirmations du président Sadate, selon lesquelles la Libye agirait pour le compte des Soviétiques et des Cubains sur le continent noir. A ce propos, il a démenti catégoriquement la présence d'experts militaires soviétiques et cubains en Libye. En fait, a-t-il dit sur un ton ironique, le seul Cubain qui se trouve en Libye est l'ambassadeur de La Havane.

Le responsable de la diplomatie libyenne a notamment reproché au chef de l'Etat égyptien d'avoir délibérément fait obstacle à la proposition de « sommet » arabe faite par la Libye, en juin dernier, dans le but de dégager une politique commune destinée à mettre fin à l'impasse au Proche-Orient. « *Le président Sadate*, a-t-il souligné, *n'a pas voulu d'un tel « sommet », pour avoir les mains libres, dans le but de négocier avec les Israéliens, par Américains interposés.* » « *On nous accuse*, a-t-il dit à ce propos, *de tout rejeter. Mais où sont donc les propositions raisonnables qui ont été faites en vue de trouver une solution aux problèmes du Proche-Orient ? De l'avis même de M. Waldheim, la tenue de la conférence de Genève demeure aléatoire.* »

Interrogé sur l'attitude de Tripoli au sujet d'un mini-Etat palestinien, M. Triki a affirmé que son gouvernement appuierait toute décision qui serait prise à ce sujet par les Palestiniens eux-mêmes. « *Nous ne pouvons*, a-t-il dit, *être plus royalistes que le roi.* »

Evoquant ensuite son voyage en France, M. Triki a souligné qu'aucun contentieux n'opposait les deux pays. « *Nos relations bilatérales*, a-t-il dit, *se développent d'une manière satisfaisante, et nous avons des conceptions voisines en ce qui concerne bon nombre de problèmes internationaux.* » Il a précisé qu'à propos du Tchad les deux pays se disposaient à exercer leur influence en vue d'obtenir une réconciliation nationale entre le gouvernement du général Malloum et le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad) « *Nous espérons cependant*, a-t-il dit, *que le gouvernement de N'Djamena refusera de devenir un instrument anti-libyen entre les mains de l'Egypte et du Soudan.* » Tout en réaffirmant l'appartenance à la Libye de la bande d'Aouzou, M. Triki a estimé qu'une solution pouvait être trouvée à ce « *problème frontalier* », « *dans un esprit de fraternité et de coopération* ».

JEAN GUEYRAS.

AMÉRIQUES

États-Unis

CINQ ANCIENS MEMBRES DU CONGRÈS POURRAIENT ÊTRE INCULPÉS POUR AVOIR TOUCHÉ DES POTS-DE-VIN SUD-CORÉENS.

D'anciens membres du Congrès des Etats-Unis pourraient être inculpés prochainement pour avoir touché des pots-de-vin d'origine sud-coréenne, a indiqué lundi 25 juillet M. Thomas O'Neill, président de la Chambre des représentants. Selon le *Los Angeles Times*, qui affirme tenir ses informations d'une source *« proche de M. O'Neill »*, cinq personnes seraient mises en cause. La semaine dernière, l'éditorialiste Jack Anderson avait écrit, sans être démenti, qu'il pourrait s'agir de quatre démocrates, MM. Edwin Edwards, aujourd'hui gouverneur de la Louisiane, Otto Passman, Richard Hannah, Cornelius Gallagher, et d'un républicain, M. William Minshall.

Le scandale des pots-de-vin sud-coréens est redevenu d'actualité aux Etats-Unis au moment où M. Harold Brown, secrétaire à la défense, se trouvait à Séoul pour discuter du retrait des forces terrestres américaines stationnées en Corée du Sud (*le Monde* du 26 juillet). M. Brown a remis lundi au président Park une lettre de M. Carter. *« Nos unités aériennes, notre personnel de renseignement militaire et de soutien logistique resteront en Corée pour une durée indéfinie et nous maintiendrons nos forces navales dans la région »*, affirme notamment le président des Etats-Unis. Le retrait des forces terrestres se fera progressivement en cinq ans. Environ six mille soldats américains devraient quitter la Corée du Sud avant décembre 1978. — *(Reuter, A.F.P.)*

EUROPE

Le chargé d'affaires albanais à Pékin affirme que Tirana n'a pas demandé le rappel des techniciens chinois

L'ambassade d'Albanie en Chine a démenti, lundi 25 juillet, les informations en provenance de Belgrade selon lesquelles Tirana aurait demandé le rappel des techniciens chinois. M. Musin Kroi, chargé d'affaires albanais, a déclaré à ce propos au correspondant de l'A.F.P. : « Ce ne sont que des calomnies destinées à empêcher le développement des relations amicales entre les deux pays. »

De notre correspondant

Belgrade. — La plupart des étudiants albanais de l'université de Pékin et des autres centres universitaires chinois sont rentrés dans leur pays. C'est ce qu'affirme le correspondant à Pékin de l'agence yougoslave Tanyoug. Il n'est pas en mesure, cependant, de dire si ce départ est en rapport avec la tension décelée entre les deux pays après la condamnation par *Zeri i Popullit* (*le Monde* daté 10-11 juillet) de la théorie chinoise « des trois mondes », ou s'il s'agit d'un simple départ en vacances. Il ajoute néanmoins que les années précédentes les étudiants albanais ont toujours passé leurs vacances en Chine.

D'autre part, des rumeurs circulent à Belgrade depuis deux jours et faisant état du départ d'Albanie des experts chinois. Au nombre de deux à trois mille, à la fin de l'année dernière, ces *techniciens travaillaient* à l'édification de plusieurs ouvrages de base, notamment d'une aciérie et d'un combinat pétrochimique. Interrogés par les représentants de la presse étrangère, les milieux proches de l'ambassade de Chine se sont limités à déclarer « *tout ignorer de cette affaire* ». Plusieurs diplomates accrédités en même temps à Belgrade et à Tirana assurent qu'ils ont remarqué lors de leur récent séjour dans la capitale albanaise que les techniciens chinois étaient sensiblement moins nombreux et en tout cas moins visibles dans les rues qu'il y a quelques mois.

On rappelle que lors de la rupture avec Moscou en 1962 les Albanais avaient ordonné à leurs ressortissants en U.R.S.S. de rentrer immédiatement et exigé le retrait des techniciens et des experts soviétiques militaires en Albanie. Ces départs brusques avaient donné lieu à de nombreux incidents, Tirana ayant refusé à une centaine d'épouses de techniciens et d'experts soviétiques, mais de nationalité albanaise, d'accompagner leur mari.

On ne peut obtenir non plus aucune confirmation des rumeurs sur une réduction « importante » de l'aide économique chinoise à l'Albanie.

On constate toutefois que lors du congrès des unions professionnelles (syndicats) à Korca, quelques jours seulement avant la publication de l'article de *Zeri i Popullit*, les dirigeants albanais présents avaient insisté plus que de coutume sur la nécessité pour leur pays de « *compter sur ses propres forces* » et qu'ils n'ont fait aucune allusion à « *l'aide fraternelle chinoise* », ce qui était pourtant de rigueur en pareille circonstance dans le passé.

PAUL YANKOVITCH.

Espagne

Les syndicats sont en désaccord avec le plan économique du gouvernement

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Les trois centrales syndicales espagnoles : les Commissions ouvrières, l'Union générale des travailleurs, U.G.T., et l'Union syndicale ouvrière, USO, ne sont pas d'accord avec les mesures économiques adoptées, le samedi 23 juillet, par le gouvernement.

M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières, a estimé qu'avec de telles mesures économiques, non seulement la crise ne serait pas résorbée, mais qu'elle s'aggraverait. « *La seule chose que l'on fasse est de la faire endosser aux travailleurs* », a-t-il conclu, laissant prévoir un « *automne chaud* », après la modération dont avaient fait preuve, jusque-là, les organisations ouvrières.

Le chef du syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs, M. Nicolas Redondo, a déclaré pour sa part que le but de la réforme économique est peut-être positif, mais il doute qu'elle soit jamais appliquée. Il a dit qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'une mesure générale de limitation des hausses des salaires, comme l'a proposée le gouvernement, et doute que celui-ci soit capable de ramener l'inflation annuelle, actuellement de 30 %, au taux de 17 %. M. Redondo doute aussi que le gouvernement soit capable de réduire le nombre de chômeurs, évalué à huit cent mille.

Le secrétaire confédéral de l'O.S.U. a exprimé, quant à lui, son « *désaccord total* » avec les mesures économiques. Il estime que non seulement les travailleurs en feraient la majeure partie des frais, mais qu'elles ne freineraient pas l'augmentation démesurée de certains produits, provoquées par la dévaluation.

● *La dette extérieure de l'Espagne va s'accroître* pour atteindre 13,7 milliards de dollars à la fin de l'année, apprend-on de source officielle à Madrid. Depuis 1974, l'endettement de l'Espagne a subi une augmentation progressive : 1,7 milliards de dollars en 1974, 3,2 milliards en 1975, 2,6 milliards en 1976. — (*A.F.P.*)

Suisse

SOUPÇONNÉE D'ACTIVITÉS TERRORISTES

Mme Krause va être jugée après vingt-huit mois de détention préventive

De notre correspondant

Berne. — En détention préventive depuis vingt-huit mois, Mme Petra Krause, soupçonnée d'activités terroristes, devrait enfin être jugée le *19 septembre prochain à Winterthur* par le tribunal du canton de Zurich. Cependant, l'avocat de Mme Krause, Me Bernard Rambert, a estimé, lundi *25 juillet* à *Zurich*, que sa *cliente* n'était pas en mesure de supporter ce procès parce qu'elle a été soumise au régime de l'isolement total pendant plus de seize mois.

Selon l'avocat, son état de santé est devenu alarmant et elle est victime presque quotidiennement d'évanouissements. Considérant que les conditions de détention de sa cliente étaient contraires à la convention des droits de l'homme, Me Rambert a dénoncé l'attitude des autorités qui avaient condamné Mme Krause avant même qu'elle ne soit jugée.

De son côté, le Dr Hurvitz, président de la société zurichoise de psychiatrie s'est demandé « *si la justice avait le droit de se muer en une institution de vengeance* ». « *Le médecin*, a-t-il ajouté, *qui a un rôle humanitaire à jouer, ne peut qu'envisager avec horreur une telle évolution.* »

Agée aujourd'hui de trente-huit ans, d'origine allemande, italienne par mariage, Mme Krause avait été arrêtée, en mars 1975, à Zurich. *Soupçonnée d'avoir commis des* cambriolages dans des dépôts de l'armée suisse, elle a été inculpée de vol ainsi que de détention d'ar*mes et d'explosifs. L'Italie, qui* la soupçonne d'appartenir à des organisations subversives et d'avoir pris part à un attentat contre un siège *de la compagnie I.T.T., a demandé* son extradition.

Depuis quelques semaines, une campagne de protestations se déroule en Italie contre le « *traitement inhumain* » infligé à Mme Krause et surtout contre la durée prolongée de sa détention préventive. La presse italienne a publié de nombreux articles. Des interventions ont déjà eu lieu au Parlement de Rome et une délégation italienne, formée en grande majorité de femmes députés communistes, socialistes et démocrates-prolétariens, s'apprête à venir à Zurich pour plaider auprès des autorités judiciaires en faveur de Mme Petra Krause.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DIPLOMATIE

L'arbitrage sur la mer d'Iroise satisfait Paris et Londres

La France et la Grande-Bretagne *sont toutes deux satisfaites* de l'arbitrage rendu par le tribunal qu'elles avaient constitué pour la délimitation de leur plateau continental (*le Monde* du 26 juillet). La satisfaction britannique est cependant plus tempérée que celle du gouvernement français.

● A PARIS, M. de Lacharrière, directeur des affaires juridiques du quai d'Orsay, qui avait défendu la thèse française devant le tribunal, a souligné, lundi 25 juillet, qu'en *mer d'Iroise la France* obtient par arbitrage « *nettement plus* » que ce qu'elle avait offert à la Grande-Bretagne par voie de négociation et que celle-ci avait refusé. Il considère comme important que le tribunal ait tracé pour les îles anglo-normandes un plateau continental enclavé dans le plateau français, satisfaction étant ainsi donnée à la France à la fois sur les deux points les plus litigieux.

● A LONDRES, *écrit notre* corespondant Jean Wetz, les milieux officiels « *ne sont pas trop mécontents* », la sentence du tribunal ouvrant à l'exploration pétrolière une zone « *particulièrement intéressante* » et jusqu'à présent interdite. L'exploration ne pourra commencer avant plusieurs mois et l'éventuelle exploitation ne pourrait être envisagée que vers le milieu de la prochaine décennie.

La presse britannique se déclare satisfaite, à l'exception du *Guardian*, qui désapprouve totalement la décision. En minimisant les îles Sorlingues (Scilly), considérées comme un « *accident géographique* », écrit l'éditorialiste, le tribunal a créé un « *danger de précédent* ». « *La position de la Grande-Bretagne risque de s'en trouver affaiblie dans son conflit avec l'Argentine au sujet des Malouines (Falkland)* », ajoute le journal.

● *M. Waldheim* a ajourné le voyage qu'il devait faire cette semaine en Chine, a-t-on annoncé, lundi 25 juillet, à l'ONU et à Pékin. Le secrétaire général a dû se rendre au chevet de sa fille Christa, dix-huit ans, grièvement blessée, vendredi, près de Salzbourg, dans un accident d'auto. M. Waldheim se rendra en Chine en 1978. — (*A.F.P.*)

LE MARÉCHAL TITO VIENDRA A PARIS CET AUTOMNE

Le maréchal Tito, chef de l'Etat yougoslave, qui doit, en août et septembre, se rendre en U.R.S.S. et en Chine, viendra en visite officielle en France à l'automne, a indiqué, lundi 25 juillet, M. Lecat, porte-parole de l'Elysée. La date de ce voyage n'est pas encore fixée. M. Giscard d'Estaing s'était rendu à Belgrade les 6 et 7 décembre 1976.

M. Lecat a confirmé que M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, viendra en visite en France du 12 au 15 septembre (*le Monde* du 29 avril).

ASIE

Thaïlande

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT ADJOINT AMÉRICAIN

Washington invite Bangkok à rétablir le dialogue avec le Cambodge

Le premier ministre thaïlandais a annoncé, lundi 25 juillet, la création d'un stage d'initiation « à l'exercice du pouvoir démocratique » ouvert à sept mille dirigeants locaux, qu'il a qualifié de premier pas vers la formation de partis politiques, interdits depuis le coup d'Etat militaire d'octobre 1976. Ces cours dureront trois ans, au terme desquels les partis devraient être autorisés. Selon M. Thanin, l'organisation d'élections n'est pas encore souhaitable à cause de l'influence néfaste « d'opportunistes, de marchands et d'anciens politiciens ».

D'autre part, l'opération militaire conjointe anticommuniste de la Malaisie et de la Thaïlande se poursuit à la frontière des deux pays. Le quartier général du Xe régiment du P.C. de Malaisie, commandé par M. Rashid Mydin, a été capturé dans la région de Weng, annonce-t-on de source officielle. Ses occupants l'avaient cependant déjà évacué.

Un incident naval a opposé, d'autre part, le Vietnam et la Thaïlande, déclare-t-on à Bangkok. Des canonnières vietnamiennes ont ouvert le feu, dimanche, sur des bateaux de pêche siamois, à l'intérieur des eaux territoriales thaïlandaises — portées récemment à 200 milles, — coulant un bateau et tuant trois marins. Enfin, le ministre thaïlandais des affaires étrangères a annoncé que son pays avait protesté officiellement auprès du Cambodge à la suite des derniers incidents de frontière.

De notre correspondant

Bangkok. — M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, la plus haute personnalité américaine en visite officielle en Thaïlande depuis la chute des régimes pro-américains d'Indochine en 1975, a quitté Bangkok, lundi 25 juillet, pour l'Australie, après un bref séjour de vingt-quatre heures. Interrogé par la presse sur les affrontements armés survenus la semaine dernière dans une zone frontalière contestée entre Thaïlandais et Cambodgiens, *M. Christopher s'est borné* à répondre que les Etats-Unis « *prendraient en considération* » un éventuel appel à l'aide de la Thaïlande, au cas où la situation se détériorerait davantage. Il a cependant précisé aussitôt : « *Je ne pense pas que ce problème ait atteint un niveau tel que le gouvernement thaïlandais ait à nous demander une assistance.* »

Le « numéro deux » du département d'Etat a réaffirmé à cette occasion la position américaine sur l'Asie du Sud-Est : « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *considèrent qu'il est de la plus haute importance que les relations entre les pays de la région soient stabilisées.* » Il a invité les Thaïlandais à rétablir le dialogue avec Phnom-Penh pour régler leur contentieux.

D'autres questions ont été examinées par M. Christopher lors de sa rencontre avec le premier ministre thaïlandais, M. Thanin Kraivitchien, et notamment celles du trafic de drogue et du respect des droits de l'homme en Thaïlande depuis le coup d'Etat militaire du 6 octobre 1976. M. Christopher a tenu à préciser que l'octroi de l'aide économique et militaire américaine à Bangkok n'était pas liée à l'évolution de ces deux questions et qu'elle n'était assortie d'aucune condition préalable.

M. Christopher était accompagné de M. Robert Oakley, sous-secrétaire d'Etat pour l'Asie et le Pacifique, qui a fait une déposition favorable au régime de Bangkok sur la question des *droits de l'homme, le 30 juin* dernier, devant une commission sénatoriale à Washington. Selon M. Oakley, le gouvernement thaïlandais « *se préoccupe de plus en plus de la question des droits de l'homme* ». D'après lui, « *une réduction considérable* » des arrestations et détentions effectuées en vertu du décret n° 22 promulgué par la junte militaire en octobre 1976 aurait été notée. Ce texte donne pleins pouvoirs à la police pour arrêter et détenir sans jugement *toute personne* soupçonnée de constituer un « *danger pour la société* ».

M. Oakley a aussi soutenu que ces mesures étaient rendues nécessaires par « *la menace grandissante de voisins communistes hostiles* ».

Le régime militaire paraît, en effet, soucieux depuis quelques temps d'améliorer son « image » à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis. L'ouverture prochaine du procès des soixante-dix-sept détenus politiques accusés d'avoir été à l'origine des troubles qui ont conduit à la sanglante répression sur le campus de l'université de Thammasat et au coup d'Etat du 6 octobre, a été annoncé récemment à Bangkok.

D'autre part, le premier ministre a causé une certaine surprise, lundi soir, en annonçant la condamnation de vingt-deux fonctionnaires accusés d'avoir organisé ou encouragé la contrebande avec le Cambodge. Usant une nouvelle fois de l'article 21 de la Constitution l'autorisant à prendre toutes mesures pour le maintien de la sécurité, M. Thanin a prononcé des peines de cinq à quinze années d'emprisonnement contre des douaniers et des policiers de la ville frontalière d'Aranya-Prateth — où ont eu lieu les récents incidents militaires — et contre un colonel de la police de Bangkok responsable du dépôt de produits pharmaceutiques de la police. Il y a moins de deux mois trois commerçants convaincus de contrebande de produits stratégiques (essence, armes, médicaments) avec les Khmers avaient été exécutés sommairement.

Les accrochages et les affrontements armés qui se sont multipliés entre Thaïlandais et Khmers dans cette région ont généralement été mis sur le compte d'une volonté délibérée des Khmers ou expliqués parfois par l'existence d'un litige frontalier entre les deux pays. La décision du premier ministre paraît indiquer que la contrebande organisée sur une *grande échelle, et dont*, semble-t-il, les Cambodgiens ont souvent fait les frais dans des marchés de dupes, a aussi joué un rôle dans leurs raids vengeurs.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● PLUSIEURS DIZAINES D'ETUDIANTS ONT ETE ARRETES, le lundi 25 juillet, à l'université de Brasilia alors qu'ils tentaient de se rassembler pour protester contre les sanctions *récemment prises* contre soixante-quatre d'entre eux — expulsés ou suspendus pour avoir pris part à des manifestations. L'université de Brasilia avait fermé ses portes fin juin, pour un mois de vacances d'hiver, alors que ses vingt mille étudiants étaient en grève depuis la fin du mois de mai. Elle venait juste d'être rouverte. Quatre journalistes ont été arrêtés à l'occasion de l'intervention de la police. — (*A.F.P.*)

Canada

● LE MINISTRE CANADIEN DES AFFAIRES ETRANGERES a regretté, lundi 25 juillet, à Ottawa, la présence du consul général de France à Montréal, M. Dumont, à la cérémonie célébrant le dixième anniversaire de la visite du général de Gaulle (« *Vive le Québec libre !* ») M. Jamieson a cependant déclaré ne pas vouloir grossir cette affaire, et a ajouté que, à son avis, la présence de M. Dumont ne signifiait pas que le gouvernement français appuie l'indépendance du Québec. — (*A.F.P.*)

El Salvador

● L'INTERNATIONALE SOCIALISTE a dénoncé, le lundi 25 juillet, les meurtres et exactions politiques pratiqués au Salvador depuis l'élection à la présidence du général Carlos Humberto Romero, le 20 février dernier. De nombreuses personnes ont été arrêtées, exécutées ou exilées, déclare le communiqué. La répression s'exerce tant à l'encontre des organisations populaires que de l'Eglise catholique. — (*Reuter.*)

Espagne

● CINQ BOMBES ONT EXPLOSE dans la nuit du 24 au 25 juillet dans divers magasins et entrepôts de Madrid. Elles n'ont fait aucune victime. — (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

● LE JOURNALISTE BRITANNIQUE MAURICE JONES, qui avait été arrêté dimanche 24 juillet à son retour d'Allemagne de l'Est, a été mis en liberté sous caution de 2 000 livres le lendemain. M. Jones, qui est notamment accusé d'attitude injurieuse envers la police au cours d'incidents devant les laboratoires Grunwick, passera en jugement le 27 septembre (*le Monde* du 26 juillet).

Iran

● LE CHAH D'IRAN a déclaré samedi 23 juillet, dans une interview à Radio-Munich, qu'il y avait actuellement trois mille prisonniers politiques dans son pays et qu'ils « *appartenaient tous à des organisations marxistes, trotskistes et terroristes* ».

Pour sa part, l'organisation Amnesty International a estimé à plusieurs reprises que le nombre de prisonniers politiques en Iran pouvait s'élever de vingt mille à trois cent mille. — (*A.F.P.*)

Niger

● M. BOUBOU HAMA, compagnon de l'ancien président Diori Hamani et ancien président de l'Assemblée nationale du Niger avant le coup d'Etat d'avril 1974, a été remis dimanche 24 juillet en liberté par les autorités militaires. « *En prenant cette mesure de clémence*, indique un communiqué officiel, *le conseil militaire suprême et le gouvernement témoignent de leurs sentiments humanitaires, tenant compte de l'âge avancé de l'intéressé, mais aussi de sa contribution à l'épanouissement culturel de l'Afrique en tant qu'historien, chercheur et écrivain.* — (*A.F.P.*)

Pérou

● UNE PARTIE DES MINEURS DE CENTROMIN a cessé le travail le lundi 25 juillet. Ils entendent protester contre l'exil en France de leur leader, M. Victor Cuadros Paredes. Les ouvriers réclament également une hausse de salaires destinée à compenser les récentes hausses des prix des denrées alimentaires, de l'essence et des transports. La fédération des employés de banque, de son côté, menace de se joindre au mouvement. Elle exige la libération de tous les dirigeants ouvriers arrêtés après la grève générale du 18 juillet, le rétablissement des droits syndicaux et l'abolition du décret autorisant le licenciement des grévistes par les entreprises. — (*Reuter.*)

Vietnam

● POUR PROTESTER CONTRE LES ARRESTATIONS DE BONZES ET DE BONZESSES AU VIETNAM, le Comité de liaison des bouddhistes vietnamiens en France (pagode Khanh-Anh, 14, avenue Henri-Barbusse, 92220 Bagneux) a organisé une manifestation le 24 juillet à Paris. Trois bonzes, Thich Minh Tâm, Thich Huê Nghiop et Thich Phuoc Dien, ont entamé à cette occasion une grève de la faim de quarante-huit heures. Une lettre a été envoyée au secrétaire général des Nations unies lui demandant d'enquêter sur la répression antireligieuse au Vietnam. Le comité a reçu d'autre part un message de Mgr Marty, archevêque de Paris, ainsi que de l'Association générale des étudiants vietnamiens à Paris, de l'Association des réfugiés vietnamiens et des associations de bouddhistes vietnamiens du Japon, de Taiwan, d'Inde, d'Allemagne fédérale et des Etats-Unis.

Tchad

● LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU NIGER ET DU NIGERIA, le commandant Djermakoye et le général Garba, qui ont entrepri, samedi dernier, une mission de médiation dans le conflit tchado-libyen, sont arrivés lundi 25 juillet à N'Djamena, en provenance de Tripoli. — (*A.F.P.*)

POLITIQUE

Libres opinions

Une nouvelle Constitution pour l'Andorre

par JAUME BARTUMEU-CASSANY (*)

L'ANDORRE est un petit pays qui n'a jamais connu de guerre, mais qui a subi, par contre, un bouleversement radical de son économie agricole pour parvenir, en vingt ans, au stade le plus libéral du capitalisme financier.

Du point de vue politique, l'Andorre dispose d'un système de gouvernement présentant trois caractères fondamentaux :

a) Souveraineté exercée par deux coprinces — l'évêque d'Urgel et le président de la République française ;

b) Un appareil d'Etat constitué de fonctionnaires nommés et non élus — deux viguiers, qui cumulent la justice et l'ordre public, et deux délégués permanents des coprinces, le délégué français étant le préfet des Pyrénées-Orientales — qui ont de larges pouvoirs ;

c) Une Assemblée élue — le Conseil général des Vallées — qui voit ses compétences réduites à la simple administration et ne peut légiférer que sur des matières secondaires.

Un tel mode de gouvernement exclut au maximum la participation des citoyens. Les partis politiques et les syndicats sont interdits. Or les Andorrans voudraient ne plus être traités en objets et faire reconnaître leur personnalité propre.

Ce système institutionnel, créé dans des conditions historiques entièrement différentes des conditions actuelles, ne répond plus aux questions ni aux exigences d'aujourd'hui. Les institutions sociales sont décomposées, l'école est étrangère à la culture présente, les relations d'autorité sont d'un archaïsme irritant. Un tel système ne peut résoudre aucun des problèmes qu'il a posés, ni par son impossible évolution interne ni par sa simple réforme. Nous ne pouvons échapper à la nécessité de mettre en cause les fondements du système, en finir avec l'asservissement et rendre la souveraineté au peuple andorran.

M. Giscard d'Estaing — président de la République, coprince d'Andorre — a nettement affirmé à plusieurs reprises sa volonté de promouvoir une réforme des institutions andorranes. Mais son délégué permanent, le préfet des Pyrénées-Orientales, gouverne comme un monarque absolu et voudrait réduire le Conseil général des Vallées à un rôle mineur, en lui enlevant le contrôle des taxes d'importation de marchandises. Un conflit de compétence ayant ainsi éclaté fin 1976, l'Andorre fonctionne actuellement sans budget.

Dès lors, l'opposition démocratique andorrane est en droit de se demander si les propositions de réforme du coprince français ne seraient pas faites avec l'espoir, en cédant quelques miettes, de camoufler le caractère profondément antidémocratique du système en place en Andorre.

Pour le mouvement Tribuna, la seule issue à la crise politique du pays se trouve dans la fin du vide institutionnel, la promulgation d'une Constitution démocratique qui recueille les aspirations populaires de contrôle sur le pouvoir politique et la pleine reconnaissance des libertés de réunion, d'expression et d'association, y compris la liberté syndicale.

Le mouvement Tribuna formule trois propositions :

1) Claire délimitation des compétences : le Conseil général comme organe législatif ; la création d'un gouvernement exécutif ; un pouvoir judiciaire indépendant du pouvoir politique ;

2) L'abolition des délégations permanentes, organes de pouvoir éloignés géographiquement et politiquement de l'Andorre ;

3) Maintien du coprincipat, mais avec une solution négociée pour le retour du pouvoir au peuple, les coprinces garantissant l'indépendance du pays et assurant la représentation internationale.

Néanmoins nous sommes persuadés que jamais une liberté ne fut octroyée, elle fut à chaque fois conquise, après modification d'un rapport de forces. Or le rapport de forces est bloqué en Andorre en vertu d'un loi électorale antidémocratique et de l'absence de pouvoir politique de notre Assemblée élue. Il ne nous reste donc, pour l'instant, que l'espoir de voir ce rapport de forces basculer en France, mais cela sans perdre de vue que nous luttons pour une Andorre nationalement affirmée, démocratiquement gouvernée et socialement développée qui ne nous soit pas octroyée « du dehors » mais qui soit conquise par le peuple.

Nous sommes sans illusion. Nous n'atteindrons jamais la Liberté, terre promise. Mais, demain, peut-être connaîtrons-nous, terres conquises, de nouvelles libertés.

(*) Animateur du mouvement de la gauche andorrane Tribuna.

M. Masson (P.C.F.) : le respect de la Constitution serait déjà un progrès démocratique

M. Gilles Masson, auteur, dans *les Cahiers du communisme* de juillet-août, d'un article sur le fonctionnement des institutions qui avait donné lieu à de nombreux commentaires, répond cette semaine, dans *France nouvelle*, hebdomadaire du comité central du P.C.F., à une lettre de lecteur sur ce sujet.

M. Masson écrit : « *Le respect de la lettre de la Constitution, qui dit explicitement que le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, que l'Assemblée nationale exerce le pouvoir législatif, contrôle l'action du gouvernement responsable devant elle, que le président a un rôle d'arbitre, serait un progrès démocratique très important. Ces nouveaux rapports entre les pouvoirs publics constitutionnels n'appellent nullement, comme préalable indispensable, l'adoption d'une nouvelle Constitution. Ils peuvent être mis en pratique dès le début de la législature.*

» *Les réformes constitutionnelles prévues par le programme commun pour mettre fin aux abus du pouvoir personnel (abrogation de l'article 16, pouvoirs nouveaux du Parlement seront réalisées par la procédure de révision de l'article 89 de la Constitution, qui appelle un vote en termes identiques de l'Assemblée et du Sénat, puis une ratification soit par référendum, soit par congrès.* »

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE NOUVELLE-CALÉDONIE NE SOUHAITE PAS RECEVOIR M. STIRN

M. Roch Pidjot, député réformateur, président de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, a rendu publique, lundi 25 juillet, la décision du bureau de cette assemblée de ne pas recevoir M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, lors de la visite que celui-ci doit effectuer dans ce territoire d'outre-mer, au début du mois d'août. M. Pidjot a expliqué cette décision par le fait que le territoire, à ce moment-là, « *sera en période électorale* », les élections territoriales devant avoir lieu le 11 septembre. Il a ajouté : « *Cette attitude n'est nullement dirigée contre le gouvernement de la République, mais contre l'initiative de M. Olivier Stirn.* »

M. Olivier Stirn a précisé mardi matin 26 juillet que son prochain voyage dans le Pacifique (du 6 au 8 août en Nouvelle-Calédonie, les 9 et 10 à Wallis-et-Futuna, du 11 au 13 en Polynésie) a un caractère « *essentiellement économique* ». Il a ajouté : « *C'est la raison pour laquelle et avant que la campagne électorale pour l'Assemblée territoriale ne soit commencé, je me rendrai en Nouvelle-Calédonie. Je ne pouvais pas aller dans le Pacifique en négligeant, sous prétexte d'élections territoriales, la Nouvelle-Calédonie où la situation économique est très préoccupante. Aussi, je n'ai en aucune manière l'intention d'y avoir des entretiens politiques, mais simplement de rencontrer ceux qui s'intéressent au développement et à la promotion de la Nouvelle-Calédonie et de leur faire part des décisions du gouvernement.* »

LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Dans l'article que nous avons consacré aux dernières interventions du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 23 juillet, page 7) nous avons employé à tort le terme d'*avis*. Le Conseil prend des décisions qui « *ne sont susceptibles d'aucun recours* » et « *s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles* » (article 62 de la Constitution.

Il n'est pas exact, d'autre part, que le Conseil ait « déclaré conformes à la Constitution » les dispositions du code des communes relatives à la coopération intercommunale. Il a purement et simplement décidé qu'il ne pouvait être saisi de cette question, et que la demande formulée par les députés socialistes n'était pas « recevable ».

M. Mitterrand : la France est coupée en deux sur le plan social

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., dénonce, dans l'entretien qu'il a accordé à plusieurs quotidiens régionaux (voir page 6), le « *refus de l'alternance* » qui est, selon lui, « *au fond de tous les arguments* » qu'emploient les « *dirigeants de la droite* ». « *Nous, les socialistes,* déclare M. Mitterrand, *nous acceptons le gouvernement de la droite, la majorité de droite, quand le suffrage universel en décide ainsi, même si nous invitons les Français à comprendre que c'est un mauvais choix. Nous ne mettons pas en cause l'unité nationale, nous ne disons pas qu'il y a d'un côté le paradis et de l'autre l'enfer...* »

M. Mitterrand souligne qu'il désire « *l'union des Français* » autant que M. Giscard d'Estaing. « *Mais il convient de distinguer,* ajoute le premier secrétaire du P.S., *que la France soit électoralement divisée est sans danger si l'une et l'autre fractions respectent la loi commune, celle qui est dans les textes et celle qui, non écrite, assure, par les valeurs qu'elle propose, le respect mutuel que se doivent les citoyens d'un même pays. (...) Mais que la France soit coupée en deux sur le plan social est grave. En raison de la domination exercée par la bourgeoisie d'argent, par le grand capital, sur notre société, la lutte des classes (...) se développe.* »

« *Le désir d'unité de M. Giscard d'Estaing restera un vœu pieux tant que sera poursuivie la politique qui entretient les inégalités et exaspère les contradictions,* poursuit M. Mitterrand. *Ne jouons pas sur les mots. Il n'y a pas d'unité dans l'injustice.* »

Evoquant, d'autre part, les problèmes internes de la majorité, M. Mitterrand déclare : « *Jacques Chirac avait trois objectifs tactiques : le maintien du scrutin d'arrondissement, des élections primaires, pas de programme de la majorité sortante. Il a atteint les deux premiers. Il imposera le troisième.* »

● ERRATUM. — Dans notre compte rendu de la réunion du comité directeur du parti socialiste (*le Monde* du 26 juillet, page 7), nous aurions dû écrire, au début du second paragraphe : « *Les partenaires de l'union de la gauche sont également en désaccord sur la question de la maîtrise des sols urbains, le P.C.F. souhaitant le renforcement des dispositions prévues en 1972, qui élargissent le droit de préemption et d'expropriation et tendent à limiter la spéculation foncière et immobilière.* »

En visite dans l'Hérault

M. DOMINATI S'EMPLOIE A DISSIPER LE SCEPTICISME DES RAPATRIÉS

(*De notre correspondant.*)

Montpellier. — M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, s'est rendu, lundi 25 juillet, dans le département de l'Hérault, où il s'est entretenu, comme il l'avait fait vendredi 22 et samedi 23 juillet dans le Var, avec les représentants des associations de rapatriés et des anciens harkis (*le Monde* du 26 juillet). Que ce soit à Montpellier, à Lodève ou à Pérols, M. Jacques Dominati s'est essentiellement employé à dissiper le scepticisme de ses interlocuteurs sur les intentions gouvernementales. Le secrétaire d'Etat est resté assez vague, toutefois, sur le contenu du projet de loi d'indemnisation, dont il a confirmé le dépôt lors de la prochaine session parlementaire. « *Le but de mes déplacements n'est pas de désosser un projet devant les associations,* a-t-il notamment déclaré. *Je peux simplement en définir l'esprit et j'ai le sentiment que les associations sont sensibles à la détermination du gouvernement.* »

M. Dominati a ajouté que le projet en cours d'élaboration « *maintiendrait l'essentiel de la loi de juillet 1970, en prévoyant le complément à apporter à l'indemnisation globale* ». « *Les rapatriés sont sensibles à l'indexation qui sera probablement retenue pour tenir compte de la conjoncture économique* », a-t-il indiqué.

BIBLIOGRAPHIE

Rêve de la France ou rêve d'un homme ?

Une seule fois chef du gouvernement, pendant sept mois et demi seulement, à l'âge de quarante-sept ans, il y a déjà vingt-deux ans, Pierre Mendès France aura pourtant été l'un des hommes politiques les plus marquants de l'histoire française depuis la Libération.

Il est vrai qu'il y a presque un quart de siècle il fut le seul à tenter de sortir la IVe République des rizières et des combinaisons où elle se perdait, le seul à donner un espoir à toute une jeune génération. Ce fut un moment de rêve, ce « rêve français » qu'Alain Gourdon a choisi pour titre de l'ouvrage qu'il consacre à l'ancien député de Louviers. Mais tout au long des pages du livre et au fil de la biographie de Pierre Mendès France on hésite à choisir : ce rêve fut-il celui de la France, celui des Français, ou celui de « P.M.F. » lui-même ? L'auteur, qui fut un des jeunes « Jacobins » de 1954, aujourd'hui conseiller référendaire à la Cour des comptes, ne tranche pas lui-même, ne choisit pas entre le mythe et la légende et ne rejette pas toutes les responsabilités sur la fatalité ou sur les autres. Il montre en revanche avec un bonheur certain, et dans un beau style, la trame historique sur laquelle se brode la politique. Il ne néglige aucun trait du caractère de Pierre Mendès France, ses pulsions et ses réticences, sa lucidité et ses indignations, ses espérances et son pessimisme, et surtout sa vigueur et son courage, qui lui ont valu — un temps — la popularité et — plus durablement — l'estime.

Des affinités avec Blum et de Gaulle

Alain Gourdon souligne bien les affinités de son héros avec Léon Blum et Charles de Gaulle, décrit avec précision ses combats contre le « système » et ses pontifes, Martinaud-Deplat, Guy Mollet ou Edgar Faure. Voulant, avant la lettre, « gouverner au centre », Pierre Mendès France en a été empêché non pas tellement par la droite, à laquelle il s'opposait, ou par le parti communiste, envers lequel il n'avait aucune compréhension réelle, que par ceux dont il venait déranger les jeux, ou réparer les erreurs.

S'il a su prévoir et régler l'affaire d'Indochine, accorder à la Tunisie une pacifique indépendance, comprendre les enjeux économiques du monde, restaurer le prestige international de la France, il n'aura guère mesuré l'ampleur de la rébellion algérienne, ni perçu que dans le gaullisme d'après 1968 il y avait aussi un peu de « mendésisme ». Alors qu'en 1956 il disait encore : « *Je ne vois que de Gaulle qui puisse jouer le rôle d'un arbitre national* », le conditions du retour du général au pouvoir deux ans plus tard le jettent dans une opposition déterminée, mais dans laquelle il ne trouvera jamais d'emploi à sa mesure. Peut-être parce que, comme l'écrit en conclusion Alain Gourdon, Pierre Mendès France aura été l'un des rares hommes d'Etat à avoir voulu faire mentir Machiavel. — A. P.

★ « Mendès France ou le rêve français », Alain Gourdon, 360 pages. Editions Ramsay, Paris ; 45 F.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les conséquences du « sommet » de la majorité

Usant abondamment de métaphores politico-sportives inspirées par les péripéties du Tour de France, la plupart des éditorialistes de la presse hebdomadaire consacrent leurs commentaires aux divergences qui subsistent au sein de la majorité après la première réunion « au sommet » du mercredi 19 juillet et à leurs conséquences.

Dans *LE POINT*, André Chambraud s'efforce d'interpréter les « *rêves de l'été* » qu'il discerne « *chez Chirac, chez Barre et chez Giscard* ». « *La stratégie du premier,* écrit-il, *se fonde visiblement sur le postulat que, après une brève éclaircie, l'automne, avec l'inflation, la stagnation économique et le chômage, replongera le pays dans le noir et justifiera le style de son action. De leur côté, le président et le premier ministre espèrent que, quelle que soit la situation économique et sociale des prochains mois, la France modérée s'unira d'instinct autour de ceux qui exercent la réalité du pouvoir et non autour d'*« *irresponsables tribuns.* »

André Chambraud relève que « *les deux thèses sont donc parfaitement contradictoires* », et il note que « *le combat entre leurs tenants s'annonce féroce. Même si pour ne pas faire le jeu de la gauche il doit se dérouler dans la nuit* ».

Après avoir rappelé les propos tenus par le président du R.P.R. à l'issue de la réunion du 19 juillet, Georges Mamy estime, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que Jacques Chirac a eu tort de croire que M. Barre « *se laisserait mettre sur la touche d'aussi cavalière façon sans même tenter une action. Jacques Chirac, sûr de lui et naturellement dominateur, a peut-être commis cette erreur à la fois tactique et psychologique* », dit-il. Et il ajoute : « *Mais l'Elysée non plus ne s'avoue pas vaincu par le sabre et la botte de Chirac (...). Valéry Giscard d'Estaing ne se résigne pas à un simple décalque de la majorité sortante : le R.P.R., croit-il, doit pouvoir être ramené à quelque quatre-vingts sièges. Comment y parvenir sinon en attribuant d'autre façon une autre estampille que celle que préparent les chefs de parti à d'autres candidats ?* »

Selon Georges Mamy, « *on ne peut expliquer autrement cet événement d'apparence folklorique qui a vu, mercredi dernier, le ralliement d'Olivier Stirn et de son maigre Mouvement des sociaux-libéraux au parti radical exsangue de Jean-Jacques Servan-Schreiber* ». Le commentateur du *NOUVEL OBSERVATEUR* conclut : « *Giscard, lui, prend ces galipettes au sérieux. C'est son affaire. Et la gauche n'aura pas nécessairement à se plaindre de cet étalage.* »

RIVAROL résume en ces termes « *la partie qui se joue entre Barre et Chirac* » : « *Qu'il s'agisse d'économie ou de politique (...), il n'est pas invraisemblable du tout qu'en fait de* « *concertation* » *intermajoritaire nous assistions à une lutte masquée — mais d'une extrême sévérité — entre l'ancien et l'actuel premier ministre. Lutte personnelle se situant à l'intérieur de la lutte générale majorité-opposition, mais pouvant lui donner une couleur particulière : on peut prévoir en effet que le comportement de la gauche unie variera en fonction de la tournure prise par le duel Barre-Chirac.* »

L'hebdomadaire « de l'opposition nationale et européenne » se demande d'ailleurs quelle forme prendra ce « duel » après les élections législatives : « *On s'intéresse énormément à l'attitude que prendra le président de la République selon ce que sera le verdict populaire. Les* « *cas* » *Chirac et Barre méritent autant d'attention : lequel des deux sera en mesure de se poser en triomphateur si la majorité gagne, et en chef désigné de l'opposition si elle perd ?* »

Pour *RIVAROL*, de toute façon, « *aucun partage ne sera plus possible ni aucune* « *union* », *même verbale.* »

Des sacrifices

Dans *L'EXPRESS*, Robert Schneider souligne que lorsque « *tous les* « *réformistes* » *répondront présent, en septembre, à l'invitation du premier ministre* », M. Chirac, « *ce jour-là, sera bien obligé de choisir* » : « *S'il vient, il devra discuter. S'il laisse la chaise vide, il apparaîtra comme le diviseur. Il courra alors le risque d'être lâché par une partie de ses propres troupes. Et par les électeurs.* » « *Mais tout dépendra quand même, pour M. Barre,* note Robert Schneider, *des résultats de sa politique économique. Il n'assurera pleinement son autorité sur l'ensemble de la majorité que s'il réussit à redresser une situation très préoccupante.* » « *En fait,* poursuit *L'EXPRESS*, *tout le monde le sait, dans l'opposition comme dans la majorité, les vainqueurs des élections, quels qu'ils soient, devront demander des sacrifices aux Français. Qui va le dire pendant la campagne électorale ?* »

Pierre Pujo estime dans *ASPECTS DE LA FRANCE* que toutes ces considérations sont secondaires. « *Quoi qu'il en soit du brouet que nous vaudra cette cuisine électorale,* dit-il, *on est en droit de se préoccuper de l'absence d'une pensée ferme dans les hautes sphères du pouvoir.* »

Rappelant les propos « *très centristes* » de M. Barre selon lesquels « *il faut éviter en France les guerres de religion* », l'éditorialiste de l'hebdomadaire de l'Action française déclare : « *Reste à savoir si l'adversaire n'impose pas une guerre de religion. Ce qu'il faut surtout éviter à la France, c'est une victoire électorale de la coalition socialo-communiste.* »

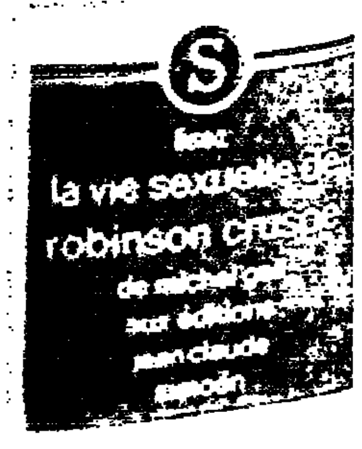
Pierre Pujo ajoute : « *Mais si le premier ministre dénonce les conséquences, pourquoi ménage-t-il les idéologies elles-mêmes sous prétexte de refuser les* « *guerres de religion* » ? *Il serait temps que le pouvoir cesse de rêver à une autre démocratie et sorte enfin des ornières de l'irréalisme politique.* »

A l'opposé, Hervé Hamon et Patrick Rotman font observer dans *POLITIQUE-HEBDO* que « *les signataires du programme commun sentent bien, à présent, qu'ils ne sauraient se contenter d'attendre la victoire* ». « *En quelques semaines,* poursuivent-ils, *la quasi-certitude d'un prochain succès a subi de nombreux accrocs. Le peu d'enthousiasme des dirigeants socialistes à analyser publiquement l'état de l'union ainsi qu'à rejondre au vu et au su de tous un programme commun manifestement poussiéreux a entretenu un climat d'incertitude voire d'inquiétude. Quand les échéances approchent, les sous-entendus donnent fatalement naissance aux malentendus.* »

Hervé Hamon et Patrick Rotman souhaitent que la gauche substitue « *à la métaphysique éculée des* « *nouveaux philosophes* » *une confrontation sérieuse sur les moyens et les fins du socialisme, dont la publication du programme commun remanié devrait offrir l'occasion.* »

A quoi Roger Martelli ajoute dans *FRANCE NOUVELLE*, l'hebdomadaire central du parti communiste : « *Quant à la* « *chance historique* » *de la gauche, elle n'est pas dans la délectation devant le spectacle donné par l'adversaire. A elle de se nourrir de la diversité politique française, de s'en enrichir et de gagner au combat de la gauche ces millions de travailleurs sans lesquels il n'y a pas de changement possible : c'est dans cette capacité et en elle seule que se construira l'échec de la droite française.* »

● *Mme Giscard d'Estaing* a regagné Paris mardi 26 juillet, après une visite de trente-six heures à Clermont-Ferrand et dans sa région. L'épouse du président de la République s'est rendue notamment à Chamalières, ville dont M. Giscard d'Estaing a été maire, et à Rochefort-Montagne, chef-lieu de canton dont il fut conseiller général.



LA POLITIQUE NUCLÉAIRE

DE NOMBREUSES VOIX S'ÉLÈVENT POUR RÉCLAMER UN DÉBAT PUBLIC

Le maintien ou non de la force de dissuasion pourrait être soumis à référendum par un gouvernement de gauche

déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, n'exclut pas l'éventualité d'un référendum afin que les Français puissent se prononcer en connaissance de cause sur le maintien ou non de la force de dissuasion. A son avis, la politique énergétique civile d'un gouvernement de la gauche pourrait également être soumise au référendum.

Dans un entretien accordé à neuf quotidiens régionaux et publié dans leurs numéros de ce mardi 26 juillet, M. Mitterrand indique en substance que la direction du P.S., tout en ne revenant pas sur la renonciation à la force de dissuasion, préconise son maintien dans l'attente d'un ensemble de consultations.

« Dès maintenant, je puis dire dans quel esprit nous demanderons à notre parti de se prononcer. Nous ne reviendrons pas sur la renonciation à la bombe atomique. Nous demanderons qu'avant toute exécution le débat soit porté au niveau d'une conférence mondiale — ou, par défaut, devant une conférence des pays détenteurs de l'arme nucléaire en vue du désarmement général.

» Nous maintiendrons, en attendant, l'armement nucléaire en état, la décision finale devant, à notre sens, appartenir aux Français. Munis de toutes les informations utiles, alors qu'on les a jusqu'ici tenus à l'écart, ils répondraient en connaissance de cause. Comment ? Il existe plusieurs modes de consultation démocratique. Pourquoi pas le référendum ? »

Comme on lui demandait si ses arguments ne vaudraient pas aussi pour « *l'atome dit civil* », M. Mitterrand répondra que « *le lien technique et scientifique — et même philosophique — est réel entre les deux utilisations de l'atome, mais il ne l'est pas politiquement.*

» Cependant, si les socialistes acceptent le principe de l'énergie nucléaire faute de disposer, dans l'immédiat, d'autres sources, ils récusent la politique du « tout nucléaire » du gouvernement. De ce point de vue, et toujours dans l'idée de soumettre les choix fondamentaux à la décision populaire, je ne verrais que des avantages à ce que le futur plan énergétique du gouvernement fût soumis à référendum ».

[Lors de la campagne de mai 1974 pour le second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand, candidat de la gauche unie, avait déjà émis une proposition semblable dans un entretien, le 14 mai, à Europe 1 avec des journalistes étrangers (« le Monde » du 16 mai 1974).

M. Mitterrand donne, cette fois, de nouvelles précisions sur ce que sera la position des dirigeants du parti socialiste à la convention nationale du 11 décembre prochain : maintien de l'armement nucléaire en son état, c'est-à-dire pas de destruction des stocks actuels, et proposition de désarmement multilatéral ; si cette proposition demeurait lettre morte, la France conserverait les moyens d'assurer sa propre sécurité.]

En vertu de l'article 11 de la Constitution

L'article 3 de la Constitution de 1958 indique que « *la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* ».

La décision de recourir au référendum est une prérogative discrétionnaire du président de la République, puisqu'elle fait partie des actes du chef de l'Etat qui sont dispensés de l'obligation du contreseing, mais le référendum ne peut intervenir que dans des cas énumérés limitativement.

L'article 11 dispose : « *Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au* Journal officiel, *peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.* »

L'article 89 indique, d'autre part, que « *l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République, sur proposition du premier ministre, et aux membres du Parlement* », et précise : « *Le projet ou la proposition de révision doit être voté par les deux assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum.* »

Le programme commun de gouvernement de la gauche n'est pas explicite sur la question. Il se borne à indiquer que le recours au référendum ne ferait plus partie des décisions présidentielles échappant à l'obligation du contreseing, et il ajoute : « *Le référendum ne pourra être utilisé comme un moyen de faire plébisciter la politique présidentielle contre le gouvernement ; l'article 11 sera précisé en ce sens.* »

Dans le cas qui nous intéresse, la mise en œuvre de l'article 11, à la demande du gouvernement, pourrait se justifier par le fait que le projet soumis à référendum poserait la question du maintien ou de la suppression du pouvoir de décision reconnu au chef de l'Etat en matière d'utilisation de la force de dissuasion. Il s'agirait bien de « *l'organisation des pouvoirs publics* ».

M. DAILLET (C.D.S.) VEUT ORGANISER UN DÉBAT « AUSSI DÉMOCRATIQUE QUE POSSIBLE »

« *Il faut exiger la vérité sur le nucléaire* », a affirmé, lundi 25 juillet, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Marie Daillet, député C.D.S. de la Manche. Estimant qu' « *il n'est pas acceptable de laisser le public en proie à l'inquiétude suscitée par l'ignorance et provoquée par la manipulation des esprits et l'agitation* », M. Daillet, qui est président de la Fondation de la qualité de la vie, de la sécurité et de la consommation, a indiqué que, pour ces raisons, il avait décidé d'organiser, en octobre prochain, un débat « *aussi démocratique que possible* » sous la forme de économiques et politiques, sur la journées d'études scientifiques, économiques et politiques, sur la sécurité de l'énergie nucléaire.

Pour sa part, M. Daillet estime que « *le nucléaire est, qu'on le veuille ou non, la source d'énergie collective la plus sûre et la moins polluante* ».

DEUXIÈME RÉUNION A PARIS DES EXPERTS DÉSIGNÉS APRÈS LE « SOMMET » DE LONDRES

Le groupe d'experts nucléaires de sept pays (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, Japon et Canada) mis sur pied, à l'instigation des Etats-Unis lors du « sommet » de Londres du mois de mai dernier, tiendra sa deuxième réunion, à Paris, à partir du mercredi 27 juillet.

Les travaux ont pris un certain retard puisqu'ils auraient dû se terminer au début de ce mois. Les experts doivent, en particulier, étudier l'intérêt que pourrait avoir, pour la mise en place de nouvelles garanties internationales destinées à limiter les risques de prolifération soulevés par le développement de l'énergie atomique, une « évaluation » internationale du cycle du combustible nucléaire.

Cette idée est défendue par les Américains. La première réunion du groupe d'experts a eu lieu à Paris les 8 et 9 juin dernier (*le Monde* daté 12-13 juin).

M. BOURGES : cela suppose une révision préalable de la Constitution.

Interrogé ce mardi 26 juillet à Europe 1, après les propos de M. François Mitterrand, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a déclaré :

« *En proposant d'organiser un référendum sur l'armement nucléaire national, ce qui suppose une révision préalable de la Constitution, M. Mitterrand ne nous dit pas quel choix, pour sa part, il recommanderait aux Français. Il semble même qu'il s'agisse pour lui d'un procédé lui évitant de se prononcer sur la question fondamentale de la défense du pays.*

» C'est un aveu grave et assez stupéfiant venant d'un homme qui prétend depuis dix ans à la direction des affaires de la France. Cet aveu révèle, une fois de plus, l'incertitude dangereuse du programme commun », a conclu M. Bourges.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « QUE CHOISIR ? » SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

« *Nucléaire. Le face à face.* » Sous ce titre paraît un numéro hors série de *Que choisir ?* dans consommateurs (U.F.C.) donne la parole à un partisan de l'énergie nucléaire (Electricité de France) et à quatre opposants : la C.F.D.T., les Amis de la Terre, le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.) et la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.).

Jugeant que « *sur l'un des problèmes les plus curieux de notre époque, l'information fait encore cruellement défaut* » et que « *la consultation reste à faire* », l'U.F.C. avait organisé, à l'occasion de ses « Ateliers généraux des consommateurs » de novembre 1976, un débat contradictoire duquel est née l'idée d'une nouvelle confrontation, par écrit.

Sur une soixantaine de pages, partisans et opposants rappellent en détail les raisons de leurs positions, autour de quatre thèmes : les dangers du nucléaire, l'industrie nucléaire, qu'est-ce que c'est ? Le recours au nucléaire est-il inéluctable ? Choix technique, ou choix de société ?

★ U.F.C., 7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cedex 16. Numéro spécial : 6 F. En vente dans les kiosques.

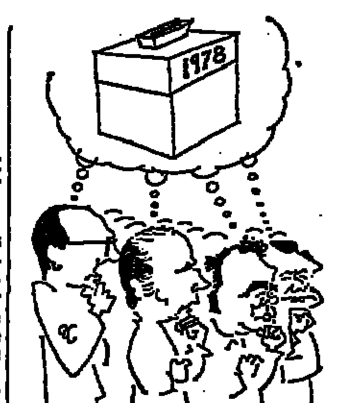
LES COMITÉS MALVILLE RÉPONDENT A LA C.G.T. : LE REFUS DU NUCLÉAIRE N'IMPLIQUE PAS LA PAUVRETÉ

La coordination des comités Malville qui organise le rassemblement des 30 et 31 juillet autour du site du surrégénérateur vient de publier un communiqué pour répondre « aux prises de position » de la C.G.T. (*Le Monde* du 21 juillet.)

Accusés « *de ne pas prendre en compte la réalité du chômage* » les écologistes rétorquent : « *Produire autrement, reconsidérer les finalités de la production, réduire le temps de travail sont les réponses réalistes au chômage.* » Le communiqué refuse la justification de la croissance énergétique « *pour des besoins artificiels, pour la surconsommation nécessaire à la survie du capitalisme* ».

Selon les signataires « *le choix nucléaire n'est pas justifié par les besoins électriques, la transformation du nucléaire en électricité étant du gaspillage* ». Les comités ajoutent : « *A travers la croissance énergétique, c'est aussi une croissance industrielle, un mode de production et de consommation, un type de société qui sont en cause. Il faut arrêter le gaspillage effréné de matière et d'énergie, organiser notre économie pour qu'elle devienne réellement une économie, développer de nouveaux modes de consommation, car le refus du nucléaire n'implique pas la pauvreté.* »

● *Condrieu : non au nucléaire.* — Par 15 voix et 6 abstentions, le conseil municipal de Condrieu (Rhône), dont le maire, M. Claude Scalbert, est favorable à la majorité, a condamné le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Saint-Maurice-l'Exil (Isère), située à une dizaine de kilomètres de là.





(Dessin de CHENEZ.)

Les ingénieurs de l'E.D.F. multiplient les réunions d'information

De notre correspondant

Lyon. — L'E.D.F. multiplie les réunions d'information pour expliquer sa politique nucléaire, notamment dans les régions « chaudes » où elle prévoit de construire des centrales contestées.

Pendant le seul mois de mai, quatre ingénieurs de l'E.D.F. du groupe d'information nucléaire mis en place à Lyon ont participé à quatre-vingt-quatorze débats dans la région Rhône-Alpes : « *C'est très dur*, disent-ils. *Outre le fait que ce n'est pas notre métier, il nous faut supporter des violences verbales parfois difficiles à tolérer.* » Un responsable accomplissant cette mission parallèlement à ses activités purement professionnelles ne peut pas « tenir » plus de deux ans.

Au fil des mois, les ingénieurs ont toutefois pris l'habitude du dialogue. Dans ces réunions où ils retrouvent souvent les mêmes détracteurs, ils ont découvert que le facteur personnel et humain joue un très grand rôle.

Pour beaucoup ce fut une remise à jour. « *Nous sommes obligés de nous poser des questions économiques et politiques.*

Mais ces débats conduisent inévitablement les ingénieurs de l'E.D.F. et de la NERSA (la société européenne qui construit Super-Phénix à Creys-Malville) à quitter les domaines techniques. Il ne suffit plus de démontrer que rien ne peut arriver. Il faut parler société et civilisation. « *Notre société a mauvaise conscience*, pense M. Michel Durr, un ingénieur de l'E.D.F. *Elle vient de se rendre compte qu'elle est passée du stade rural au stade industriel. Le passage s'est fait trop vite pour être pleinement accepté. Cette prise de conscience se cristallise notamment sur les centrales nucléaires, dont le gigantisme effraie.* » — (Intérim.)

DÉFENSE

L'amiral de Gaulle : la marine est l'arme essentielle de l'indépendance de la France

De notre correspondant

Brest. — La première des trois corvettes C-70, construites au titre de la loi-programme 1970-1975, a été baptisée à Brest, où elle a été assemblée dans l'arsenal. Ce navire de 4 000 tonnes pour la lutte anti-sous-marine a reçu le nom de *Georges-Leygues*, un ancien ministre de la marine entre les deux guerres. C'est la seconde fois que la marine nationale donne à l'un de ses bâtiments le nom de cet homme politique qui a facilité son renouveau à une époque où elle était fortement éprouvée par les hostilités de 1914-1918.

Le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, commandant l'escadre de l'Atlantique, qui présidait la cérémonie, a fait référence à deux reprises, dans son allocution, à l'action de l'ancien ministre mort en 1933. L'amiral de Gaulle a notamment déclaré : « *La marine nationale a voulu honorer un grand homme politique qui avait su comprendre en son temps que la marine est une arme essentielle de notre défense et de notre indépendance (...)* »

« *La décision de l'état-major de la marine de donner le nom de Georges Leygues au nouveau bâtiment marque sa volonté de souligner que Georges Leygues est de ceux qui avaient compris qu'un pays comme le nôtre devait avoir une marine à sa mesure. La marine est la meilleure arme pour le rayonnement et l'indépendance de la France. Cela reste plus que jamais vrai aujourd'hui.* »

J. de R.

[La déclaration de l'amiral de Gaulle rappelant l'action de Georges Leygues reflète, en réalité, l'amertume actuelle de la marine nationale, illustrée par des propos récents de l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major, qui a dénoncé l'insuffisance des crédits et dressé un tableau assez sombre de l'entretien et de l'entraînement de la flotte française (« le Monde » daté 3-4 avril et 23 juin).

Au début de la prochaine décennie, le tonnage global de la marine sera inférieur de moitié au seul tonnage du pétrolier français « Batillus » de 600 000 tonnes. Il manquera douze à quinze escorteurs. La marine nationale disposait, il y a quelques années, de cinquante-neuf escorteurs. En 1985, elle n'en aura plus que trente-trois et ce nombre continuera à diminuer.]

TOURISME

PRIX DE PENSION : PAS PLUS DE 6 % DE HAUSSE PAR RAPPORT A L'ÉTÉ DERNIER

A la veille du grand départ d'août, le ministère de l'économie et des finances rappelle la réglementation en vigueur concernant les prix de pension pratiqués par les hôteliers.

Par « pension » il faut entendre : la chambre, le petit déjeuner et les deux repas principaux. Le prix forfaitaire (qui comprend obligatoirement taxes et service) doit faire l'objet d'un affichage à la réception de l'établissement, ainsi que dans chacune des chambres. Une note doit être délivrée au client à la fin de son séjour.

Un hôtelier n'est pas tenu de proposer à sa clientèle un prix de pension, même s'il en affichait un en 1976. Toutefois, s'il y a renoncé, il aura dû en informer au préalable la clientèle et l'administration compétente.

Les professionnels pratiquant la formule de la pension ne devront en aucun cas tarifer celle-ci à des prix supérieurs à + 6 % par rapport aux prix de l'année dernière.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

M. Paul Laurent annonce à Ajaccio une proposition de loi communiste sur la régionalisation

● *Des assemblées élues au suffrage universel*

● *Pas de statut particulier pour la Corse*

De notre correspondant

Ajaccio. — Tandis que M. Georges Marchais a achevé ses vacances en Corse en rendant visite à de nombreuses cellules locales, M. Paul Laurent, membre du comité central du P.C., est venu, le 25 juillet à Ajaccio, exposer les grandes lignes de la proposition de loi sur la régionalisation que le parti communiste va déposer à la rentrée sur le bureau de l'Assemblée nationale.

En choisissant la Corse pour présenter son projet, le parti communiste a d'abord entendu marquer, a souligné M. Paul Laurent, « *que le problème régional s'inscrit dans la vision globale de la politique française et qu'il ne peut être résolu que par un changement d'orientation au niveau national* ». Déclarant que la question corse est l'une des six grandes priorités qui seront inscrites au préambule du programme commun actualisé, M. Laurent a indiqué que le P.C.F. préfère un statut général des régions à des statuts particuliers.

Une proposition de loi, déposée le 3 juin 1977 par le parti socialiste sur le bureau de l'Assemblée nationale, prévoit un statut particulier pour la Corse (*le Monde* du 4 juin). M. Laurent a fait observer qu'il s'agit là d'une simple divergence « législative » entre les signataires du programme commun.

Le projet du P.C. a, selon M. Laurent, trois objectifs : faire de l'ensemble du pays un ensemble économique relativement homogène, faire en sorte que la diversité des régions favorise le développement industriel national, mettre en œuvre la décentralisation démocratique qui permettra d'apporter de véritables solutions aux problèmes régionaux.

Pour cela, des actions sont prévues dans cinq domaines. 1) les institutions : une assemblée régionale serait élue au suffrage universel proportionnel, il y aurait un exécutif régional, le préfet devenant un commissaire régional dirigeant les services gouvernementaux dans la région ; 2) les équipements : la région répartit et gère les enveloppes budgétaires ; 3) l'action économique ; 4) l'aménagement du territoire : la responsabilité première dans le domaine de l'énergie et de l'écologie incombe à la région ; 5) les cultures régionales : le P.C. prévoit une reconnaissance des langues et des cultures « *en fonction des besoins* ».

Pour M. Laurent, « *le besoin des citoyens de participer plus activement à la gestion de leur région se fait plus pressant devant la complexité et les difficultés rencontrées dans le développement économique. Pour cette raison, il y a nécessité d'un véritable échelon régional, et, à cet égard, la loi de 1972 tourne le dos à ces préoccupations. A la déconcentration technocratique qui aggrave les inégalités, il faut substituer la régionalisation démocratique* ».

En conclusion, déclare M. Laurent, « *notre projet va plus loin que tous les autres jusqu'ici présentés, car il donne aux régions les moyens de mener à bien une véritable politique régionale. Pour cela, l'Etat doit assumer ses responsabilités et donner l'exemple de la solidarité nationale en aidant les régions particulièrement démunies* ».

A Sartène comme à Calvi, M. Georges Marchais avait, pour sa part, rappelé son attachement à une « *régionalisation démocratique* » et fait référence aux dispositions du programme commun en la matière. Parlant des attentats récents, il avait déclaré : « *Ce n'est pas à coups de plastic que l'on règlera les problèmes, et d'ailleurs je me demande qui, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, a intérêt à laisser se développer ce climat.* »

PAUL SILVANI.

Les autonomistes veulent recenser les « insulaires de culture »

De notre correspondant

Ajaccio. — Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de lundi, l'Unione di u populu corsu, qui a succédé à l'Association des patriotes corses et dont le leader est le docteur Edmond Simeoni, a annoncé son intention de lancer « *une opération de recensement du peuple corse destinée à démontrer l'existence matérielle de celui-ci au-delà des réticences et des mensonges de la propagande officielle illustrée par la récente étude de l'INSEE* ». Cette opération commencera lors du rassemblement de Furiani, aux portes de Bastia, le 14 août prochain.

Ce recensement sera volontaire. Ceux qui se reconnaissent dans la terminologie familière aux autonomistes seront invités à prendre une carte, qui, est-il précisé, ne se substituera en rien aux documents officiels d'identité. Il s'agit d'une carte intitulée « identité corse », portant deux drapeaux corses entrecroisés, avec la mention « Isula di Corsica ». Elle comportera notamment les nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, et un timbre qui sera délivré par l'Unuone. Le prix de ce timbre n'est pas fixé. Il pourrait s'élever à 20 F.

L'étude de l'INSEE à laquelle il est fait allusion a été publiée dans le bulletin régional de janvier et mars édité à Ajaccio. Etablie sur la base du recensement officiel de 1968, elle révèle que 400 000 Corses ont été dénombrés, dont 236 000 résident sur le continent : parmi ceux-ci, 68 % sont mariés avec des continentaux ou des continentales.

« *Notre recensement*, a déclaré au *Monde* M. Edmond Simeoni, *se prolongera pendant plusieurs années. Il s'agit de « recenser » l'identité culturelle et non l'identité tout court, en d'autres termes, de répondre à la question souvent posée : « Qui est » Corse ? » La définition ne sera pas restrictive, mais le plus large possible : par le sang et par le cœur, donc sans aucun tri de caractère racial, mais, au contraire, en faisant appel aux continentaux intégrés à notre peuple et qui s'en sentent solidaires.* » — P. S.

Midi-Pyrénées

UN EFFORT IMPORTANT SERA FAIT POUR RELOGER LES SINISTRÉS DU SUD-OUEST confirme M. J.-P. Fourcade

Quatrième membre du gouvernement à se rendre dans les départements du Sud-Ouest sinistrés par les inondations du 8 juillet, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a déclaré qu'un effort « *très important* » sera consenti par son ministère pour reloger les personnes dont les habitations ont été détruites.

Dans le Gers, trois cents logements seront édifiés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire du ministère de l'équipement, moitié à titre locatif, moitié en accession à la propriété. En outre, un contingent de cent logements en accession à la propriété sera aussi mis à la disposition du préfet du Lot-et-Garonne pour les sinistrés.

En ce qui concerne la voirie, le ministre a déclaré que le coût total de la reconstruction du réseau routier dépasserait 150 millions de francs. Il a précisé que la S.N.C.F. achèvera le 6 août le rétablissement de la voie ferrée Auch-Agen, travaux qui sont financés par l'Etat pour une somme de 1 400 000 F.

Enfin, le ministre de l'équipement a indiqué qu'un plan d'urgence allait être mis à l'étude pour les quatre départements sinistrés du Sud-Ouest de manière à pouvoir dégager les possibilités de travaux de protection contre les crues (calibrage des fleuves, réfection des berges, restauration ou remplacement des ouvrages d'art). M. Jean-Pierre Fourcade a affirmé que la définition des zones non constructibles serait désormais plus stricte.

ILE DE FRANCE

● *Bateau-mouche pour les personnes âgées.* — Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, invite, les mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 juillet, les personnes âgées de la capitale à une promenade en bateau-mouche sur la Seine, suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville. Cinq mille personnes devraient participer à ces journées. Les invitations, indique la mairie de Paris, doivent être retirées auprès du bureau d'aide sociale de chaque mairie d'arrondissement.

Aquitaine

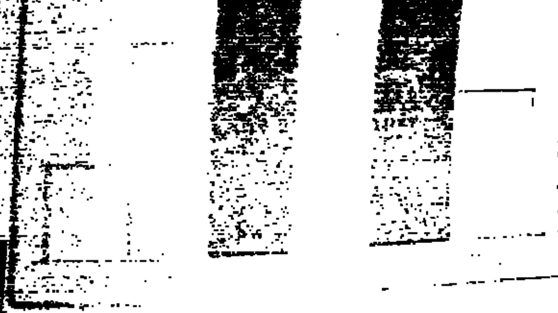
TROP PEU DE COMMANDES DE NAVIPLANES

La Sedam licencie

Le personnel de la SEDAM, la société qui, en Gironde, construit les naviplanes, est inquiet. Neuf licenciements étaient envisagés au début du mois ; le 21 juillet le comité d'entreprise a appris que l'ensemble du personnel pourrait se trouver sans travail. La préfecture de la Gironde a fait la mise au point suivante : « *Nous avons pris contact avec le Secrétariat d'Etat aux transports, pour recommander à Dugideon-Normandie de ne pas engager de procédure sur l'ensemble du plan de licenciement (soixante-huit personnes) et de ne proposer que neuf licenciements de façon à ce qu'on n'anticipe pas sur la situation de la SEDAM. On connaîtra le sort de ces neuf licenciements en cours dans les jours prochains, après que l'inspection du travail eut donné ou non son accord.* »

Les difficultés de la SEDAM viennent de la faiblesse du carnet de commandes de la société. Le naviplane N 500 qu'elle construisait pour la S.N.C.F. a été détruit par un incendie au début de l'été. Un second est en construction après des essais au sol et en mer, il sera livré à la S.N.C.F. au printemps prochain. Il s'agit d'un engin pouvant transporter quatre cents personnes et soixante voitures et qui sera exploité en pool avec les chemins de fer britanniques sur les liaisons Boulogne ou Calais-Douvre. La direction de la S.N.C.F. déclare ne pas avoir, pour l'instant, de nouvelles commandes en vue, mais on dit à Bordeaux que la marine nationale pourrait s'intéresser aux productions de la SEDAM.

● *La sécurité sur le bassin d'Arcachon.* — Une opération « coup de poing » a été déclenchée, dimanche 24 juillet, sur le bassin d'Arcachon. Trois vedettes de la gendarmerie, celle des douanes et celle des affaires maritimes ont patrouillé pendant cinq heures sur le plan d'eau et contrôlé quatre-vingt-douze bateaux de plaisance. Quarante-neuf infractions ont été relevées ; la plupart sanctionnaient l'absence de brassières ou de fusées d'alerte. — *(Corresp.)*



Le Monde de L'ÉTÉ

EN FAMILLE

Des professeurs studieux

« *IL y en a un qui est intervenu ce matin, je n'ai rien compris.* » En installant leurs plateaux sur l'une des interminables tables du restaurant universitaire, Claude et Michèle, couple de professeurs, échangent leurs impressions. Leur première semaine de vacances s'achève : mais, alors que beaucoup de leurs collègues partaient se reposer, eux l'ont passée à l'université d'été de Rouen pour réfléchir sur la « formation des enseignants ».

La quarantaine, Claude et Michèle, qui n'ont pas d'enfant, ne sont pas des débutants dans leur métier, mais ils sont des habitués des vacances studieuses. Déjà à Pâques ils avaient participé à un symposium d'enseignants, en Allemagne de l'Est.

C'est Claude qui a décidé d'aller à Rouen : professeur dans une école normale, il est en même temps étudiant en sciences de l'éducation. Michèle l'a accompagné pour « *rencontrer des gens qui ne soient pas, comme elle, historiens et géographes, pour démonter les cloisonnements des spécialités* » et acquérir quelques connaissances.

En fait, elle s'attendait à « *quelque chose de plus structuré* » que ce qu'elle a trouvé. Des ateliers de travail prévus au programme ont disparu et beaucoup de participants, selon elle, « *sont venus en se disant : c'est les vacances, il faut de la fantaisie* ». Ce qui l'a le plus surprise, par exemple, c'est l'atelier « psychodrame ». Il est vrai qu'il n'est pas courant de voir un universitaire connu, aux cheveux blancs, chanter et danser, pieds nus, en compagnie d'étudiants et de jeunes enseignants qui, juste avant, lui avaient vivement reproché de les terroriser dans les jurys d'examen.

Pour le reste, Claude et Michèle se sont surtout « *rendu compte de la difficulté de rencontrer les autres* ». « *On n'a pas le même discours* », précise Michèle, qui ajoute : « *Des instituteurs, je n'en ai pas rencontré, mais ceux du supérieur, on les repère facilement car ils prennent la parole.* »

Mais pour eux, pas question d'intervenir dans les débats. « *Il y a beaucoup d'universitaires qui s'expriment tellement mieux que moi*, explique Michèle, en dépit des protestations de son mari. *Je réfléchis plus lentement et dans le feu d'artifice des idées, la réponse ne me vient pas. Je fais peut-être une sorte de complexe...* » Curieuse pédagogie pour des universitaires venus réfléchir, notamment... sur la pédagogie.

En fait, explique Claude, on a parlé de « *progressisme* », on s'est « *auto-analysé* », on s'est affronté entre partisans de l'« *épanouissement* » et tenants de la réflexion sur le « *fonctionnement de l'école dans une société nouvelle* ». Les plus ennuyeux, constate-t-il en souriant, sont ceux « *qui se réclament du droit de l'amour, au plaisir, au désir* ». Pour lui, « *l'apport le plus considérable de cette expérience, c'est la réflexion qu'on peut se faire sur son fonctionnement même* », sur le comportement des participants.

Critiques, ils ne regrettent cependant ni d'être venus ni d'avoir, pour cela, déboursé quelque 400 francs. « *Cela ne représente pas un gros effort* », estime Michèle en reprenant le chemin des salles de cours. *Encore que le* soir, « épuisés », ils regagnent leur chambre de la résidence universitaire sans avoir le courage de participer à la détente générale, en musique, autour d'un barbecue. Ils n'ont même pas eu le temps d'aller visiter la ville.

Ils retiendront de cette semaine — comme un atelier le leur a confirmé — qu'il faut partir du concret avant de « conceptualiser ». Ils ont l'impression d'avoir approfondi, voire découvert, certaines idées. Et « *si cela durait huit jours de plus, ce serait intéressant* ». Toutefois, ils ne resteraient pas, car depuis le début du mois, ils louent une maison à Pralognan-la-Vanoise, où ils ont hâte d'aller se détendre.

CATHERINE ARDITTI.

ANIMATION

Des artistes à l'hôtel

DANS le hall de l'hôtel, Ulysse, un barbu roux, Lilo et Angelo, deux barbus bruns et frisés, ont transporté leur atelier. Bouteilles d'encre, tubes de couleur, plaques de cuivre et d'acier, chiffons, outils et presse. Ulysse Melegari, Lilo Bellomo, Angelo Morello donnent tous les soirs, jusqu'à la fin du mois, une leçon d'estampe. Ils font partie de l'atelier d'art Diagramma, un collectif de trente artistes de tous les pays et de toutes les tendances. Les trois Italiens sont figuratifs. Demain, leur succéderont des « constructivistes ». *Cette expérience d'animation estivale a eu lieu au Novotel de Bagnolet, où elle fait suite à des tournois de scrabble et de Monopoly. Des initiatives artistiques semblables ont lieu dans d'autres hôtels parisiens.* « Nous ne voulons pas être uniquement des usines à dormir », *déclare un responsable du Novotel.*

Ulysse, Lilo et Angelo travaillent à l'illustration du livre de Cesare Pavese, le Métier de vivre. *Sur le papier blanc grumeleux s'alignent déjà en lettres bleues les premières phrases d'un texte poignant :* « En dix ans, j'ai tout fait. Quand je pense aux hésitations de jadis. Dans ma vie, je suis plus désespéré et plus perdu qu'alors. » *Ce livre sert de prétexte pour expliquer au public les différentes techniques de l'estampe, à plat, en relief ou en creux. Pochoir, sérigraphie, lithographie, xylographie, gravure. Ulysse a déjà réalisé une belle gravure intitulée !* Mur, *qui met en scène trois personnages estompés. Angelo a imaginé une composition qui mêle une nature morte à un paysage de Toscane, son pays.* « Par le biais de l'outil, de l'instrument, *dit Ulysse*, nous espérons entrer en contact avec le public, qui n'a pas l'occasion de visiter un atelier. Nous souhaitons lui apprendre à connaître les différents procédés pour qu'après il sache choisir. »

Allées et venues dans le hall autour des artistes. Des Africains passent. Un groupe d'Américains regagnent leurs chambres avec une bouteille de whisky et un bol de glaçons. Deux Français se sont arrêtés devant Lilo, qui grave une tête de femme. « Dans une exposition c'est plus formel », *dit l'un des deux, qui a l'habitude des galeries.* « Qu'est-ce qu'ils font ? » *demande une jeune fille noire. Un monsieur de New-York assiste au tirage d'une gravure. Sa fille est professeur dans un institut d'art. Les autres s'attardent un moment, puis s'en vont. Leur contact avec l'art — ou avec la technique — aura été dans le regard.*

Les plus intéressés sont les membres du personnel. Le chef de la réception vient souvent faire un tour. Un maître d'hôtel a montré à Ulysse les photos qu'il fait et il lui a demandé conseil. Jacky, le barman, dans sa veste de velours rouge panné, a découvert un autre monde : « Je ne m'imaginais pas que la sérigraphie se faisait comme cela, *dit-il*, c'est un travail de précision. » *Et il ajoute :* « M. Ulysse a eu la bonté de nous offrir à tous une lithographie. Pour moi, il n'est plus un homme qui fait des affiches, mais un artiste. »

FLORENCE BRETON.

★ De 17 h. à 20 h., tous les jours sauf le dimanche, jusqu'au 31 juillet. Novotel, 1, avenue de la République, 93170 Bagnolet.

En souvenir d'Alexandra David-Neel

Digne en Himalaya

FRAPPEZ et l'on vous ouvrira ! Mais soyez « motivés ». Santen-Dzong — comme son nom l'indique — c'est la « Forteresse de la méditation », autre chose qu'une curiosité de vacances, plus qu'un musée.

Par-dessus Digne et la rivière de la Bléone, le pic de Couard plafonne à 1 988 mètres, mais un peu d'Himalaya *s'est installé ici depuis* qu'Alexandra David-Neel a vécu dans cette maison-ermitage avant d'y mourir, en 1969, à l'âge de cent un ans. Il y a, certes, à Santen-Dzong mille objets, mille images rapportés de là-bas, mais, selon le visiteur, ils parleront ou se tairont.

En vérité, ceux qui viennent ici ont déjà l'oreille prête. Ils connaissent la vieille dame de Digne, née de mère catholique (scandinave) et de père huguenot (français), et qui vécut le bouddhisme tantrique en monastère tibétain (aujourd'hui chinois). Ils sont Européens du nord ou du sud, d'Ottawa ou de Buenos-Aires, d'Orient *moyen ou extrême*, mais tous ont pu lire ses ouvrages traduits en neuf langues, que Plon réédite à la faveur des temps quand, pour faire peau neuve, la philosophie reprend de vieux habits. Souvent ils connaissent les livres récents où « Tortue » — Marie-Madeleine Peyronnet, la fidèle secrétaire, gardienne du sanctuaire — fait revivre Alexandra à travers son journal de voyage et ses lettres à son mari. Il y a le témoignage, il y a le personnage. L'un et l'autre fascinent ses fanatiques cosmopolites *et l'on peut entendre à la terrasse* d'un café du paisible boulevard Gassendi des conversations d'initiés : « *Elle était féministe avant toi, tu sais !* » (traduit de l'allemand). Ou bien : « *Soixante-dix ans quand elle est repartie d'ici encore une fois... quatre-vingts ans quand elle est revenue ! Le Transsibérien, la Chine, de nouveau l'Inde, à travers les guerres, les épidémies, les famines. Elle a tout connu, même la Longue Marche* » (traduit de l'italien).

Elle a connu Mao, elle a marché avec Chou En-lai. Elle a connu Tchiang Kaï-chek, et Gandhi, et Rabindranath Tagore. Et si bien les Lamas qu'elle a fait de l'un d'eux (Yongden, mort à Digne) son fils adoptif. Qu'il était lointain le Tibet, en 1911, quand Alexandra embarqua pour la *première fois, pour treize ans ! « Ça n'existait pas, à l'époque, les charters pour Katmandou »* (traduit du français). Et *plus lointaine* encore, cette « haute sagesse » qu'elle s'en allait chercher parmi les gourous en un temps où l'Occident était plus sûr de lui...

Le yoga et le séminaire

Maintenant que Lhassa n'est plus dans Lhassa, va-t-on connaître Lhassa-sur-Bléone ? On n'en est pas encore là. Bien que légataire universelle d'Alexandra David-Neel, bien que gérant Santen-Dzong, la ville de Digne — pas plus que M. M. Peyronnet — ne veut « faire du prosélytisme ». Toutefois, deux *envoyés du Dalaï-Lama lui-même*, deux gourous, ont déjà leur résidence aménagée à Santen-Dzong. Leur première fonction est de traduire les lettres — pour publication — qu'Alexandra, presque centenaire, échangeait encore avec les lamas. Ensuite ? « *Ils feront ce qu'ils voudront* », dit « Tortue ». Mais ne feraient-ils que de l'artisanat tibétain — c'est prévu — ils n'en seront pas moins le noyau ou l'âme d'une *sorte de centre culturel* en train de se constituer. Puisque les touristes-pèlerins viennent de toute *façon, autant leur offrir des possibilités élargies.*

Ce n'est plus un projet ou un rêve, c'est un programme. A côté des *deux* gourous, témoins vivants, un professeur de yoga est déjà prêt à donner son enseignement, et *l'on attend la venue, parmi d'autres*, de l'orientaliste Monod-Hertzen. Il y aura des conférences, des séminaires qui se tiendront au village de loisirs de Chandourène, tout proche — dont une salle porte déjà le nom d'Alexandra, l'autre étant dédiée à *Gassendi, l'autre sage dignois*, disciple, lui, d'Epicure.

De la terrasse de Chandourène s'ouvre un paysage vaste, que l'on ne soupçonnait pas en ville : cirque et montagnes, en tohu-bohu. « Tortue », qui a parcouru le Sikkim sur les pas d'Alexandra, commente : « *Voilà pourquoi elle avait choisi Digne de si longue date. Le torrent, les montagnes... Ça ressemble à là-bas. En plus petit !* » Après tout, l'Himalaya fait partie du grand soulèvement alpin, au sens large.

JEAN RAMBAUD.

FEUILLETON - N° 14 — 27 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Pour persuader Skolinski que le château ne renferme rien d'intéressant, Kholawitski a entrepris de cacher tous les objets de valeur. Mais, alors qu'il veut les entreposer dans une vieille cuisine, Grégoire, le serviteur, s'y oppose brutalement sous prétexte que la pièce est hantée. Il lui montre avec effroi le mouvement d'une serviette qui s'agite toute seule et lui révèle que les deux personnes qui ont voulu dormir une nuit dans cette pièce sont devenues folles. Kholawitski cède, non sans arrière-pensée.

LE professeur Skolinski avait pris un sentier au hasard, semblait-il, de sa promenade, mais qui devait en réalité une nouvelle fois le conduire en vue des murs inaccessibles et convoités.

Il allait à pas lents, méditant sur *le moyen de s'introduire au château*, et s'emportant parfois jusqu'à cracher sur le tapis de mousse. Etait-ce à un professeur, à un intellectuel, de se lancer sur ses vieux jours dans pareille aventure ! Au risque de se compromettre ! Il ne se sentait décidément pas l'âme d'un cambrioleur.

Et pourtant il était persuadé de son bon droit. Pouvait-on laisser perdre d'immenses richesses, d'inappréciables œuvres de l'esprit humain, et s'en remettre au bon plaisir d'un vieillard lunatique ?

« Chez nous, tout est laissé à l'abandon ! », soupira-t-il.

« Tiens, Mademoiselle ! Vous ici ? » Cette exclamation s'adressait à Maya qui venait de déboucher devant lui. Elle semblait indécise et grave à la fois.

« Comme cela tombe bien, professeur, fit-elle. J'avais à vous parler.

— A moi ?

— Oui. Au sujet de... certain bâtiment qui vous intéresse. »

Le professeur n'eut garde de se défendre :

« Ah, je vois, dit-il en l'observant attentivement, M. Kholawitski a dû vous faire part de mon désir de visiter le château ?

— Je ne le tiens pas seulement de lui. »

Elle lui narra en quelques mots ce qui s'était passé la veille et les cris d'Holchanski.

« *Henri a tout mis sur le compte* d'hallucinations passagères du prince, mais j'ai trouvé le canif de Waltchak et compris ce qui avait dû se *passer*. Je n'en ai rien dit à Henri, mais j'ai pu bavarder aujourd'hui avec Waltchak. Il n'a pas nié et... ce serait vous, professeur qui l'auriez *poussé* ? »

Le professeur se mordit les lèvres. Ainsi Waltchak n'avait pas su tenir sa langue. C'était à prévoir.

« *Voilà, expliqua-t-il avec dignité*, je n'ai pas sujet d'avoir honte, ni rien à cacher. Je désire effectivement m'introduire au château, mais mes *intentions sont pures. Si votre fiancé*, mademoiselle, ne cherchait pas à me mettre des bâtons dans les roues, je n'en serais pas réduit à user de tels subterfuges.

— C'est précisément ce qui m'amène, dit-elle. Henri refuse de rien laisser voir à personne de ce qui se trouve au château.

— Ah, vous êtes au courant ? Il y aurait donc bien quelque chose ?

— Oui. Plusieurs salles meublées... Mais je ne saurais en estimer la valeur... Que diriez-vous, professeur, si je vous y conduisais ? Aucun risque, je connais un passage dérobé. Personne n'en saurait rien. »

Il l'observa avec un *étonnement* ingénu. Elle s'offrait à le conduire dans la place, à l'insu de son fiancé ? Où voulait-elle en venir ?

Le professeur éprouvait une défiance instinctive à l'égard des jeunes filles du genre de Maya, qui l'effrayaient par leur indépendance, leur précoce maturité et une liberté qui ne semblait pas connaître de frein. Essayait-on de le berner ? Pourquoi montrerait-elle ce que Kholawitski mettait tant de soin à cacher ?

Maya, sous un arbre, mâchonnait un brin d'herbe.

« Voyez-vous, reprit-elle négligemment sur un ton presque enfantin, je dois vous expliquer. Henri bâtit sur l'héritage du prince de grandes espérances qui m'ont décidée à me fiancer avec lui. J'ai besoin d'argent — elle jeta ces derniers mots fébrilement, — de beaucoup d'argent ! S'il ne pouvait me le procurer, je ne l'épouserais en aucun cas ! »

Le professeur écarquilla les yeux. Dire des choses aussi intimes à un étranger ! Que cherchait-elle ? Pourtant, sa voix avait un accent de franchise.

« En aucun cas ! Il m'agace, il m'horripile. Il m'est totalement indif*férent ! Je veux bien l'épouser*, mais à la condition d'être assurée de sa fortune à venir. Une légende veut que le château recèle des trésors, mais je *n'ai pu obtenir de lui aucune précision.* Je crains que leur valeur ne soit surfaite et qu'il me tienne délibérément dans l'ignorance de peur que je *ne rompe. Il m'aime, glissa-t-elle entre* parenthèses, non sans complaisance. Mais je ne me laisserai pas jouer ! Je vous mènerai là-bas, et vous me direz ce qu'il en est. Vous vous y connaissez, n'est-ce pas ? »

Ce cynisme naïf parut suspect au professeur. Il était trop invraisemblable.

« Que me dites-vous là, mon enfant ! Vous ne l'aimez pas ?

— Non. Il a quelque chose d'inquiétant... D'ailleurs, je n'aime personne, laissa-t-elle échapper.

— Personne ?

— Non ! Ni ma mère, ni lui, ni personne... Nooon, je n'aime que moi ! »

Dans sa façon de traîner le non, le professeur reconnut aussitôt une inflexion propre à Waltchak. Depuis quelque temps, il ne laissait pas, lui non plus, d'être frappé et inquiété par la particulière et insaisissable parenté de leurs natures. Elle était, cette fois, si flagrante que le vieux professeur, à sa surprise, se sentit rougir comme une pivoine.

Maya rougit à son tour et dit tout bas, entre ses dents :

« Nooon... Je n'aime personne. Tout ce que j'ai, c'est d'être semblable ! *Semblable à... à quelqu'un !* »

Elle faisait visiblement un violent effort pour se retenir de pleurer. Mais sa bouche se tordit et les larmes se *mirent d'elles-mêmes à couler le long* de ses joues. Elle se tenait droite, laissant son visage offert à la honte.

Il lui prit la main.

« Allons, mon petit, calmons-nous...

— Vous aussi vous savez à qui je suis... C'est un voleur ! Il a voulu forcer mon armoire ! Mais je ne vaux pas mieux ! Nous sommes pareils ! Vous vous étonnez que je parle net ? Pourquoi faudrait-il que j'aie honte, si je suis faite à son image... »

Le professeur écoutait avec effroi et cherchait ses mots.

Il n'avait plus le moindre doute, tout devait être vrai. Qu'elle haït son fiancé, qu'elle voulût le conduire au château, qu'elle pût faire ses confidences à un étranger, tout devait être vrai puisque aussi bien elle était semblable à Waltchak. Il n'aurait pas autrement été surpris d'apprendre qu'elle avait volé, tant cette ressemblance rendait extravagante et déconcertante une jeune fille pourtant correcte et convenable.

Mais comme elle méprisait ce garçon !

« Il ne faut pas être si méprisante ! » souffla-t-il enfin avant de s'éloigner. Il ne pouvait rester plus longtemps à l'écouter. Il devait réfléchir. *A peine avait-il disparu derrière* les arbres que Maya se mit à rire sans retenue. Elle trouvait ses propres pleurs irrésistibles.

« *C'est gagné !* pensa-t-elle. *Il ne* reste plus qu'à le conduire au château ! Henri pourra être satisfait. Il a tout pris pour argent comptant.

» Il *me croit amoureuse* de Waltchak. Parfait ! Pourquoi cela me gênerait-il ! Je peux ainsi lui faire croire ce que bon me semblera. N'empêche que... j'ai vraiment pleuré — songea-t-elle, étonnée, en effaçant les traces de larmes sur ses joues. Eh bien oui ! cette ressemblance, malgré tout, me rend nerveuse. Au fond, tant mieux ! Tant que j'étais une jeune fille normale et rangée, une Okholowska, je ne pouvais me permettre ce que peut se permettre une personne... semblable à un Waltchak !

» Quoi qu'il en soit, j'en suis quitte pour le ridicule ! », souffla-t-elle.

Sur le chemin du retour, elle rencontra la grosse pensionnaire *flanquée* de la maigre fonctionnaire. Les deux dames se turent subitement à sa vue.

Maya devina sans peine quel était l'objet de leur conversation. Comme elle avait repris à les reconnaître, depuis quelques jours, ces regards furtifs et inquisiteurs ! Elle s'approcha avec le sourire :

« N'auriez-vous pas vu Waltchak, mesdames ?

— Non ! s'exclama la première. Eh *quoi, chère enfant, vous voulez faire* quelques balles ?

— Nooon ! Simplement bavarder un peu ! »

Elle *dit cela* légèrement, *mais non* sans effronterie, s'amusant de l'eff[...] que produisaient ses paroles. E[...] n'ignorait pas que leur « ressem[...]*blance* » *donnait à sa réponse* u[...] coloration particulière. Il suffisait [...] voir les signes d'intelligence qu'échan[...]gèrent après son départ les de[...] dames.

Elles étaient toutes deux persuadée[...] que des liens personnels avaient dû s[...]nouer entre la jeune fille et son en[...]traîneur, et l'absence de *toute* preuv[...] venait seulement renforcer leur certi[...]tude intuitive.

C'était aussi l'avis du professeur. [...] cela près que, depuis sa rencontr[...] avec Maya, il n'hésitait pas à employe[...] le mot d'« amour ». La conduite d[...] Mlle Okholowska lors de leur conver[...]sation lui avait dessillé les yeux. [...] en était bouleversé au point d'e[...] avoir presque oublié le château.

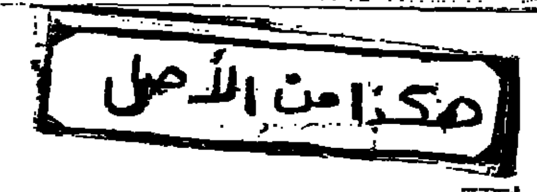
Il ne doutait plus qu'elle ne fût éperdument amoureuse de son entraîneur, ou qu'elle n'en prît le chemin.

« Etonnant ! pensa-t-il. Comment ne l'ai-je pas su tout de suite ! Ils sont faits l'un pour l'autre ! Il suffit de les regarder.

» Bah ! Que faire ? Accepter sa proposition et me rendre au château ? C'est hors de question ! Je ne peux *m'embarquer dans* une pareille histoire. Tout de même, laisser passer une occasion unique de voir les richesses qu'il renferme — car elles existent, *à l'en croire.* »

Après mûre réflexion, le professeur décida d'y aller. Peut-être exagérait-il après tout la gravité de la situation. *Il serait toujours* temps, ensuite, de venir en aide à Maya.

(A suivre.)



à l'hôtel

limalaya

ar Witold
ombrowicz

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

FAUT-IL FONCTIONNARISER LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ?

La politique publique touchant à la recherche en sciences sociales est en passe d'être profondément remaniée. Avec la mise en place progressive au cours du VII° Plan d'un processus d'intégration au C.N.R.S. des personnels de recherche sans statut, la réorganisation amorcée tend, au moins implicitement, à considérer le C.N.R.S., l'Université et quelques grands établissements publics de recherche comme les seules institutions où l'Etat doit soutenir le développement des sciences sociales. Les syndicats étant, pour des raisons de sécurité de l'emploi, en profondeur d'accord avec cette stratégie de fonctionnarisation, aucun débat ne s'est jusqu'ici ouvert. Le texte qui suit émane d'une association de recherche, le Cerfi.

par LION MURARD et MICHEL ROSTAIN (*)

EPERONNEE par une politique contractuelle relativement ouverte, la recherche en sciences sociales s'est, au cours de ces dernières années, partiellement arrachée à l'inertie de l'Université et du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). A l'instigation de certains services — le Plan, l'équipement notamment, — la recherche publique s'est adressée à des groupes, des associations, des individus jusqu'alors extérieurs au monde de la recherche. Emergeait ainsi une espèce hybride, les hors-statuts, un peuple hétérogène mais nombreux, cependant qu'à la faveur de cette décentralisation des sources de financement se multipliaient hors des canaux classiques des équipes à la vie parfois précaire mais aux résultats scientifiques souvent intéressants — singulièrement en matière d'expérimentation et d'innovation sociale.

Ce flou institutionnel n'est plus de mise aujourd'hui, à l'heure de la fonctionnarisation généralisée de la recherche. En invitant les hors-statuts à se couler dans le moule de la fonction publique et, sous peine de ne plus bénéficier de crédits d'Etat, à gagner le giron de la maison mère, le C.N.R.S., les décisions du conseil des ministres restreint en date du 28 février 1975 vont bien au-delà d'une simple « normalisation ». Parce *qu'elle ampute la recherche sociale* de tout un pan de réflexions, d'expériences neuves, parce qu'elle la rabat tout entière sur des organes notoirement carents en la matière (l'Université, le C.N.R.S.), parce qu'elle érige surtout la figure du chercheur d'Etat en *détentrice exclusive* du savoir et de la vérité, cette mise à mort de la politique contractuelle tend implicitement à réserver à l'Etat le monopole des sciences sociales, c'est-à-dire de la réflexion d'une société sur elle-même. En ce sens, elle appelle un débat au fond.

Une logique d'Etat

On nous presse aujourd'hui, sous peine de disparaître, de faire acte de candidature au C.N.R.S. A ceci, nous opposons un préalable : « Quels modes et quels contenus de recherche veut-on en sciences humaines ? »

Encore que nous ayons tendance à considérer comme frappée de nullité toute proposition émise au nom de la corporation des « chercheurs » (quelles en sont les frontières ? Des puéricultrices de crèches, des infirmiers psychiatriques, des éducateurs spécialisés, bref les travailleurs sociaux que nous côtoyons sont-ils ou non des « chercheurs » par exemple ? ». Nous voyons bien les raisons *qui ont conduit les syndicats de* chercheurs à se battre à tout prix, au nom de la sécurité de l'emploi, pour l'*intégration* — anticipant ainsi sur la logique d'Etat.

Mais pas plus que les champs de recherche, les chercheurs ne constituent un ensemble homogène. La « communauté » des chercheurs — dont l'unité, tout extérieure, est exclusivement conférée par l'Etat — abrite des formes de travail et d'organisaition extrêmement disparates, même si le modèle universitaire apparaît dominant : chaque groupe a son style, son idéologie, ses rites, ses formes de pouvoir et de vie matérielle. Ce disparate est essentiel : *à nos yeux, la recherche* théorique, purement intellectuelle, n'existe pas ; les idées des chercheurs ne leur viennent pas de leur intelligence spéciale, mais de leur « greffe » sur des forces sociales, de leurs liens plus ou moins étroits avec les multiples pratiques, expériences et innovations du champ social.

Irréductible à une pure collaboration intellectuelle, la capacité productive d'un groupe est directement liée à la richesse des relations dont il est le support, à la densité aussi des sentiments qui le traversent.

Au cœur de la question, le métier de chercheur. L'avouera-t-on, le personnage du chercheur d'Etat, chercheur à vie, maître et détenteur d'une certaine fraction du champ scientifique, nous apparaît profondément discutable. Nous trouvons stérile, parce que posée dans l'éternité, la figure du chercheur professionnel, individuellement subordonné aux sommités universitaires en place, condamné à se battre seul pour faire valoir la qualité sientifique de ses travaux, élever son indice de traitement et réussir une carrière aléatoire ; nous récusons le modèle uniforme de l'institution universitaire avec ses implications si souvent dénoncées — le mandarinat, l'inertie intellectuelle, la hiérarchie des statuts, — nous goûtons peu enfin la formation d'une caste fermée par le *numerus clausus* (1), excluant de la recherche des interlocuteurs comme les praticiens sociaux qui, par leur expérience, sont les premiers à pouvoir parler avec quelque authenticité d'un secteur social donné, ou des gens qui, vu leur absence de diplômes ou d'ancienneté dans la recherche, n'ont aucune chance d'être jamais intégrés au C.N.R.S. En clair, nous refusons pour notre part de prendre pour argent comptant les coupures régissant l'actuelle division sociale du travail intellectuel : plutôt qu'une profession, la recherche en sciences sociales nous paraîtrait devoir se prêter à un usage mineur, éphémère et transitoire.

Il est vrai que nos préventions se fondent largement sur une réflexion sur l'Etat. Pour avoir vécu l'essor et la crise stalinienne du mouvement ouvrier, nous avons appris ce qui résultait, dans la pratique du pouvoir, de l'idéal d'une société du service public généralisé. Nous avons *appris que l'Etat abandonné à lui-même* ne peut produire que de l'Etat, encore plus d'Etat. Nous avons appris que les gens qui créent la bureaucratie ne sont pas des monstres assoiffés de domination, mais des combattants pour la justice qui, face à l'injustice, *n'imaginent pas d'autre* solution que l'extension infinie du service public et, face à l'inégalité, l'extension infinie des équipements collectifs. Ce mécanisme, c'est exactement ce qui se produit actuellement dans la recherche publique.

Pour prendre une image historique, nous voulons bien faire une recherche pour l'Etat, mais comme vassaux, pas comme fonctionnaires, pas comme serviteurs individuels. Vassalité, ça veut dire que, en tant que lignage spécifique, nous remplissons les contrats que nous avons voulu passer avec l'Etat, mais, en échange, nous recevons collectivement l'équivalent d'un fief, une masse d'argent en l'occurrence, que nous gérons comme nous l'entendons. Naturellement, chacun sait qu'il faut rendre des comptes détaillés à l'Etat sur la manière dont on a utilisé son argent, et qu'il impose rigidement son contrôle. Mais si faible que demeure notre marge de liberté, nous y tenons.

Une stratégie de décentrement

Grâce à une gestion commune de nos fonds et de nos forces, notre réseau peut se modifier constamment, dans ses agencements internes comme dans ses rapports avec l'extérieur. C'est ce qui nous permet de créer, ou de tenter de créer, parallèlement à nos recherches, diverses structures sociales : dispensaire antipsychiatrique, hôtel d'enfants, revue, théâtre musical, etc. Cela, c'est possible à partir d'une gestion commune de nos fonds et de nos forces. Les règles *de la comptabilité ne nous permettent pas de procéder à des détournements de fonds ?* Nous procédons à des détournements de forces ! Mais qui pourrait nier l'apport en retour de tels investissements sur nos recherches elles-mêmes ? Un moment, il y a deux ans, nous avons lancé cette utopie : nous installer collectivement dans une ville nouvelle (Marne-la-Vallée), y travailler ensemble, mais également y vivre et animer tout un réseau d'équipements sociaux, d'activités et d'expérimentations sociales les plus diverses (médecine, psychiatrie, enfance, théâtre, musique, école). La difficulté administrative était extrême à surmonter et il y avait pour nous aussi de nombreux obstacles à lever : partir à cinquante ou cent dans une telle aventure n'était pas simple. Le projet a traîné en longueur puis échoué. Mais l'exemple est peut-être éclairant : une équipe du C.N.R.S. pourrait-elle, en tant que telle, se lancer dans une semblable opération ?

On conçoit que rien de tout cela n'est jouable dans une perspective où seraient soigneusement découpés les contours hiérarchiques des personnes, du métier, de la fonction, des salaires.

En définitive, la question peut s'écrire ainsi : est-ce que l'existence de réseaux du style du Cerfi, voire de groupes plus précaires ou plus insolites encore, dans la recherche *scientifique* intéresse l'administration ? Une telle question déborde naturellement le cadre du Cerfi et pose le problème du droit à la recherche en sciences sociales. N'est-il pas posible d'imaginer et de favoriser l'existence de centres nombreux et autonomes (collectifs, *associations, fondations, départements* d'institutions, groupes divers, etc.) qui, pour un temps donné, renouvelable éventuellement après accord mutuel, s'engageraient sur des recherches et des expérimentations sociales sur la base non pas d'un être-de-chercheur, mais de leur existence sociale réelle (une équipe médico-sociale, un groupe réuni par ses affinités et ses objectifs, des travailleurs sociaux, des chômeurs, etc.). Il ne s'agit pas de créer de nouveaux chercheurs - futurs fonctionnaires, mais de multiplier les lieux, les occasions et les fondements de la recherche en sciences sociales. Il ne s'agit pas de simplement financer de l'animation sociale, mais d'encourager l'articulation d'une production sociale et d'une recherche théorique. Il ne s'agit pas non plus d'interdire une recherche purement théorique qui ne serait pas inscrite au C.N.R.S., mais de soutenir des structures associatives, autogérées, réunies sur un ou plusieurs objectifs théoriques et/ou de production sociale.

Un modèle monolithique

On imagine tous ces secteurs de l'activité sociale qui pourraient à partir d'enquêtes, de monographies, de réflexions théoriques, historiques, *de recherches-actions, faire ce qu'aucun* chercheur d'Etat ne pourra jamais faire de par son statut, et qui pourtant apparaît décisif pour le développement des sciences humaines : une équipe syndicale sur une grève, un problème d'orientation de l'entreprise ; une équipe médico-sociale sur sa pratique et ce qu'elle engage ; une équipe de journalistes sur l'information ; une équipe de comédiens sur le théâtre et sa fonction sociale ; des équipes d'enseignants, des romanciers, des copains, des taulards, des administratifs... Pour certains, cela se ferait au cours même de leur activité ; pour d'autres, cela se ferait en dégageant deux ou trois des leurs sur cet objet ; pour d'autres encore, cela permettrait de créer de nouvelles activités.

Dès à présent, et de façon très concrète, les administrations gestionnaires de la recherche pourraient dégager des financements, des structures de soutien à une semblable orientation. Le voudront-elles ? Pareille politique d'encouragement à une recherche polymorphe, « polycentrée », au travail collectif et à l'expérimentation sociale se situe, il est vrai, aux antipodes de l'actuelle stratégie de recentrement sur l'Université et le C.N.R.S.. Briser avec ce modèle monolithique impliquerait, pour la majorité en place comme pour l'union de la gauche, une réflexion renouvelée sur la fonction de l'Etat : doit-il encourager la multiplication, en dehors de lui, de pôles d'initiative divers et nombreux, ou continuer à organiser sa seule prolifération ? C'est en ce sens que cette question apparemment mineure de la recherche en sciences humaines prend valeur exemplaire.

(1) Ne pourront être intégrées au C.N.R.S. que les seules personnes figurant sur l'enveloppe recherche au 31 décembre 1975.

★ Chercheurs au Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (Cerfi). Voir *Le Monde* daté 14-15 juillet 1974.

AU CENTRE DE L'INRA DU CAP D'ANTIBES

Insectes contre insectes

PRODUIRE chaque jour « en usine » quelque quatre cent mille vraies teignes, ravageuses de stocks alimentaires, est une activité bien étrange. C'est pourtant à quoi se livre, entre autres choses, le laboratoire de l'Institut national de recherches agronomiques (I.N.R.A. - section zoologie) du cap d'Antibes. A *deux pas des jardins Thuret où* foisonnent cent quarante espèces d'eucalyptus, des plantes himalayennes, des *Juboea spectabilis* et autres énormes araucarias Bidwilli, on entre de plain-pied dans l'univers prodigieux des insectes.

En trois phrases, le « patron du labo » situe l'affaire. Sachant que tel infime puceron est potentiellement capable, à raison d'une génération tous les dix jours, de fournir une descendance dont le volume égale en moins d'un an celui du globe terrestre... Sachant, au temps de « la faim dans le monde », les ravages de ces impitoyables destructeurs de récoltes... Sachant qu'outre leurs dangers connus, les insecticides de synthèse voient leur efficacité s'atténuer à l'usage et, surtout, détruisent indistinctement nos ennemis phytophages et nos alliés entomophages... on détient la clé. Il s'agit non seulement de protéger les « insectes insectivores » mais de les multiplier afin de les lancer contre les « herbivores », espèces par espèces strictement « spécialisées » — les uns s'en prenant uniquement à telle plante, les autres agressant seulement le parasite de cette plante. Un implacable triangle où chacun vit de la mort de l'autre : végétaux, phytophages, entomophages.

Sur le terrain

Dans l' « usine » du cap le cycle est reconstitué : farines de céréales, teignes consommant la farine, trichogrammes parasites des teignes. Le minuscule trichogramme pond dans l'œuf du lépidoptère, sa larve s'en nourrit « *et,* commente le directeur du laboratoire, *au lieu d'une chenille destructrice on « voit » sortir un nouveau minuscule trichogramme... qui s'en va pondre ses œufs chez la teigne* ». C'est dit avec une sorte d'allégresse et l'on « voit » effectivement le « carnassier » miniature ouvrir cet inexorable ballet meurtrier. La rigoureuse démonstration en prend un air de poésie naturelle.

L'idée de base n'est certes pas nouvelle. Dès 1920 l'opinion des scientifiques était acquise à la guerre « *insectes contre insectes* » mais aujourd'hui la nouvelle vague « écologique » réclame une mise en application généralisée des résultats de la recherche. Hélas ! l'intendance ne suit pas toujours.

Des résultats, l'Institut du cap peut en produire à foison, non pas seulement en laboratoire mais sur le terrain (1). Récemment une nouvelle mouche blanche « importée » s'en prenait aux agrumes de la côte. L'identifier, rechercher son origine, son habitat, et trouver là-bas (en Amérique chaude) son ennemi intime, l'importer à son tour, le multiplier, le répandre... En deux ans la mouche était vaincue et les agrumes sauvés. La cochenille noire, responsable de la fumagine qui couvre les oliviers d'une véritable suie, a enfin trouvé son maître sous la forme d'une petite « guêpe » découverte sur la côte orientale d'Afrique du Sud. Après élevage, des lâchers opérés dans la région du Luc (Var) ont délivré les oliviers en une saison. Opération renouvelée avec le même succès dans les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales. En Alsace, des lâchers de trichogrammes sont venus à bout de la pyrale du maïs, et dans la région parisienne la même offensive est organisée, à une échelle industrielle cette fois. (Pour les seuls trichogrammes le laboratoire a rassemblé cent dix « races » capables de s'en prendre aux ravageurs d'autant d'espèces végétales, du chou au pin.)

Le recours aux traitements chimiques ne saurait cependant être totalement exclu. Information et éducation devront permettre de situer la part et les conditions d'application des deux méthodes. Mais, en dépit de ses actuelles interventions sur le terrain, le laboratoire n'a pas vocation pour organiser une diffusion à l'échelle industrielle. Il appartiendrait aux ministères responsables, aux chambres d'agriculture, aux syndicats agricoles, etc., de créer des « *usines d'entomophages* » — équipement léger pour une production importante — doublées d'un centre d'information et de distribution. Il semble qu'en France de petites unités adaptées aux besoins d'une région de production seraient plus souhaitables que de grandes « *usines centrales* » analogues à celles dont peut se satisfaire une agriculture de type extensif — comme aux Mexique ou en U.R.S.S., où quelque 8 millions d'hectares sont traités ainsi.

La Côte d'Azur « privilégiée »

Libéré des contrats d'intervention — qui contribuent à son financement — et d'un souci de vulgarisation, le laboratoire pourrait alors se consacrer plus exclusivement à la recherche. L'objectif pour demain est de réunir les conditions d'élevage des entomophages en milieu synthétique car en insectarium classique le milieu naturel doit être reconstitué pour chacun des trois étages : végétaux, phytophages, entomophages.

La démarche s'accomplit pas après pas. Dans un premier stade on peut voir des feuilles d'olivier « *enracinées* » qu'on substitue à l'arbre entier. Au-delà, on parvient à alimenter l'insecte avec des poudres qui n'étaient pas, à l'origine, sa nourriture spécialisée. L'avenir de l'industrialisation est dans ces « *déviants contrôlés* ». Il deviendra alors banal de procéder, au moment voulu, à des « *lâchers inondatifs* », de la même façon qu'on pulvérise les insecticides.

L'autre stratégie consiste à aller chercher dans leur pays d'origine les ennemis naturels des parasites. Dans la mesure où ils consentent à s'adapter aux conditions du nouveau milieu, ils prolifèrent au détriment de leur proie, elle-même dévastatrice de culture.

Il faut noter que la recherche de l' « ennemi » et de son habitat fait l'objet d'une réjouissante collaboration internationale des chercheurs qui savent trouver les astuces nécessaires pour franchir, parfois, des obstacles politiques. On a pu le voir à propos d'un pou particulièrement néfaste : son prédateur résidait « *entre Chinois et Russes* » et le « *ramener vivant* » a fait se transformer les entomologistes en aventuriers-diplomates. Autres promesses d'avenir, par des voies insolites...

Il reste que le cap d'Antibes demeure un lieu « privilégié » pour ce type de recherches. Bien contre son gré le laboratoire a sous la main un « matériel » en constant renouvellement. Le climat favorise, plus qu'ailleurs, l'installation de cultures exotiques. La flore de la Côte d'Azur est, pour une large part, importée et les amateurs (fortunés) de jardins extraordinaires introduisent bien souvent, avec une plante nouvelle, un nouveau ravageur que son « *ennemi* », la plupart du temps inconnu, n'a pas pu suivre. Alors commencent la chasse, les missions lointaines, les études et les expériences en laboratoire, la définition d'une stratégie. Une aventure, chaque fois différente. « *En quelques années,* précise le directeur, *nous avons ainsi identifié dix espèces introduites à conséquences particulièrement dangereuses.* » L'aiguillon, en somme entre ces quatre murs de béton (disgracieux) où la ligne de partage est indécise entre travail et passion.

JEAN RAMBAUD.

(1) De réputation internationale, l'Institut exporte ses résultats et ses méthodes, reçoit des observateurs et des stagiaires venus des pays les plus éloignés et délègue des missions chargées d'études et d'assistance scientifique et technique. Effectifs : 50 personnes, dont 20 techniciens et 10 chercheurs.

■ LES INSECTES MAITRES DE LA TERRE ? par Karl von Frisch, *chez Flammarion*, 248 p., 48 F.

Karl von Frisch a étudié les animaux pendant plus de cinquante ans. Ses découvertes sur le langage des abeilles lui ont valu le prix Nobel de médecine en 1973. Il a donc les connaissances nécessaires pour parler du comportement animal, pour déceler la signification derrière l'anecdote, pour mettre en lumière combien l'homme est finalement un être aux performances limitées. Mais, outre les connaissances, il a aussi le talent de les exposer.

Son livre reprend les textes de conférences qu'il fit tout au long de sa carrière, et qu'il a modifiés pour tenir compte de l'évolution des connaissances. Les sujets sont variés, mais un thème majeur domine : comment les êtres vivants utilisent leurs facultés sensorielles, comment leur comportement est adapté à leurs possibilités, qui sont parfois étonnantes.

La dernière conférence, qui donne son titre au livre, pose une question à laquelle il est vain de vouloir répondre. Mais le seul fait qu'on puisse raisonnablement la poser indique assez que l'homme n'est pas, quoi qu'il ait tendance à croire, le maître de la planète.

EN TOUTE LOGIQUE

Entiers au carré

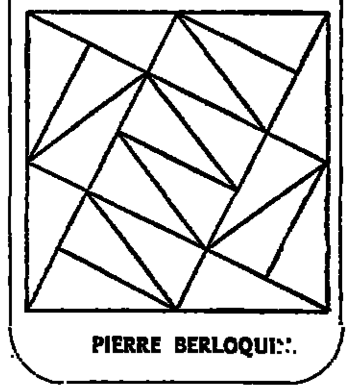
PROBLÈME N° 98

Un certain nombre entier a, en commun avec sa puissance quatrième, une propriété que ne possède aucun autre entier. Chacun d'eux est, en effet, la somme des carrés de deux entiers consécutifs.

Quels sont ces nombres ? (Et si vous les trouvez par tâtonnement, comment s'assurer qu'ils sont uniques ?)

SOLUTION DU PROBLÈME N° 97

Voici le carré partagé en vingt triangles égaux, sans qu'aucun trait ne soit parallèle aux côtés.



PIERRE BERLOQUIN.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Au congrès de physiologie

La fièvre, l'évolution et l'aspirine

On aurait pu croire que la fièvre, cette montée de température anormale par rapport à une valeur standard, était le triste privilège des organismes munis d'un thermostat, c'est-à-dire des animaux à sang chaud qui ont une température de référence constante, 37 degrés chez l'homme. Il semble qu'il n'en soit rien et que les animaux à sang froid, dont la température varie en fonction de circonstances externes, soient aussi capables de fièvre. C'est là un argument de plus pour prouver que, loin d'être seulement une conséquence malheureuse d'une infection microbienne, la fièvre est un moyen de défense actif, utile et efficace, et ce, suffisamment pour que la sélection naturelle l'ait retenu avant même l'avantage de la thermorégulation.

Depuis quelques années, l'étude du phénomène fébrile, d'un côté, et celle de la sensibilité des virus à la température, de l'autre, ont permis de penser qu'il y a peut-être une bonne raison à la fièvre (1). C'est maintenant bien démontré et, au congrès de physiologie (2), plusieurs communications en ont apporté la preuve. De nombreuses observations et expériences menées un peu partout dans le monde, et notamment en France, chez le professeur Cabanac, à Oullins, dans le *laboratoire de physiologie* de l'U.E.R. médicale de Lyon-Sud-Ouest, ont montré que la fièvre consécutive à une infection microbienne est un moyen de défense immédiat permettant de lutter contre les envahisseurs en attendant que soient prêtes les armes sophistiquées spécifiques que sont les anticorps.

La fièvre intervient de deux façons :

— D'une part, la montée de la température entrave l'activité des virus (il semble que la variation de température ne soit pas assez importante pour gêner les bactéries). En effet, nombre de virus qui ont une activité maximale à la température normale de leur hôte, 37 degrés, pour prendre le cas de notre espèce, sont presque inactifs à 39 degrés, ce qui ralentit leur prolifération et leur toxicité pendant la fabrication des anticorps. Les virus qui fournissent à l'organisme des substances pyrétogènes (qui engendrent le feu, c'est-à-dire la fièvre) sont d'une certaine façon victimes de leur propre attaque en provoquant une réaction de leur hôte ;

— D'autre part, la montée de la température donne un coup de fouet à l'organisme, elle stimule les défenses immunologiques et accélère, en temps et en nombre, la fabrication des anticorps.

Cela a été démontré non seulement pour les animaux à sang chaud, mais aussi pour les poissons, les lézards, les grenouilles. Les Norvégiens K. et G. Myhré ont notamment montré que des grenouilles auxquelles on injectait des mycobactéries tuées (famille du bacille de la tuberculose) font de la fièvre et que leur sang contient des substances pyrétogènes qui sont transférables d'une grenouille à l'autre en provoquant la même fièvre chez des grenouilles qui n'ont pas reçu d'injection de bactéries.

Les biologistes déduisent de ces observations que la fièvre relève de mécanismes identiques chez tous les vertébrés et que ce moyen de défense primaire et rapide contre les virus a pu permettre très tôt, dans l'évolution, de donner un avantage sélectif à ceux qui en était munis et qui, sans cela, auraient été décimés par des invasions virales.

Les médecins, eux, en tirent un enseignement : si la fièvre est utile en amoindrissant la force de nos ennemis et en avantageant nos propres défenses, il faut peut-être la ménager, au moins jusqu'à 39°-39°5. Il faut donc, jusqu'à ces températures, éviter de recourir à des médicaments tels que l'aspirine, qui font artificiellement baisser la température car par cette action même, ces médicaments anti-pyrétiques redonnent toutes leurs chances à des virus autrement inhibés.

Une restriction, toutefois : si la température dépasse 39°5, il faut sans doute intervenir. En effet, la preuve est faite que l'organisme est sensible et vulnérable à une augmentation de plus de 2 degrés de sa température interne et, passé 40 degrés, les complications possibles (délire, convulsions, méningite, etc.) pourraient risquer de l'emporter sur l'avantage antiviral. Il ne faudrait pas que la fièvre qui gêne les virus lèse gravement ou tue celui qu'elle est chargée de protéger. Et ce d'autant plus que, pour utile qu'elle soit, la fièvre n'est pas la seule arme de défense, même en première ligne, et tous les microbes n'y sont d'ailleurs pas sensibles. On découvre un peu plus chaque jour que pour se défendre un organisme dispose de moyens diversifiés. La fièvre et la production d'interferon sont des moyens immédiats, généraux, qui permettent à un organisme de lutter en attendant la fabrication d'anticorps spécifiques, plus tardive mais de loin la plus efficace.

Quoi qu'il en soit, la fièvre ne doit plus faire peur et être considérée sous un angle purement négatif. Et il faut se rappeler que pour les virus, comme pour les hommes, tout se joue à un ou deux degrés près.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) Le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, avait abordé ce sujet dans les colonnes du *Monde*, le 16 janvier 1974, dans un article intitulé : « Les virus et la fièvre ».

(2) Le congrès international des sciences physiologiques, qui a réuni plus de quatre mille participants, a terminé ses travaux le 23 juillet, à Paris.

La mémoire et les deux cerveaux

Contrairement à la légende, chez l'homme normal, la main droite n'ignore jamais ce que fait la main gauche, et ce pour une raison simple : nous avons deux hémisphères cérébraux distincts *qui informent et commandent* chacun la moitié opposée de l'organisme, mais s'informent entre eux. Ces deux hémisphères ne sont pas identiques, et les neuro-physiologistes ont montré que l'hémisphère gauche est responsable entre autres du langage, de la parole, de l'écriture et du toucher de la main droite. C'est le « bavard ». L'hémisphère droit, le « muet », se préoccupe de manière plus discrète de la perception spatiale, de la compréhension verbale (sans qu'il permette de parler ni d'écrire, il permet de comprendre ce qui est dit et écrit) et il est responsable du toucher de la main gauche (1).

Ces deux hémisphères différents quant à leur mission ont, entre eux, c'est bien logique, *des moyens de s'informer*. Ce système de communications est étudié depuis plusieurs années entre autres par l'Américain Sperry qui a démontré que, quand on sectionne chez les singes ou chez les hommes atteints de certaine forme d'épilepsie, les ponts nerveux qui relient entre eux les deux hémisphères, ceux-ci ne se transmettent plus les informations *différentes, les stimulis, les perceptions* qu'ils reçoivent et interprètent indépendamment ce qui est perçu d'un même sujet.

Un remarquable système d'économie

Les neuro-physiologistes se sont penchés sur cet aspect particulier de la mémoire, comme *l'a rapporté au congrès le professeur* Doty (Etats-Unis). Lorsqu'on stimule le cortex de l'un des deux hémisphères et qu'ensuite on interroge l'autre, celui-ci, bien que n'ayant pas été stimulé, sait. Il se souvient. Il a la mémoire de ce que l'autre a enregistré, et ce aussi bien de gauche à droite que de droite à gauche. Comment l'acquiert-il, cette mémoire ? Comme cela *est prévisible, par les ponts nerveux* qui unissent les deux hémisphères et que l'on appelle le corps calleux et la commissure antérieure, une région du cerveau qui a été trop longtemps délaissée et considérée comme un simple pont organique entre les deux hémisphères.

Aujourd'hui, les biologistes s'y intéressent de beaucoup plus près et souhaitent l'étudier bien davantage. Loin d'être seulement « *un pont* », ces faisceaux de fibres nerveuses ont, selon le professeur Doty, des fonctions particulières pour ce qui concerne la mémoire. Il prend pour comparaison ces petites machines à calculer qui inondent actuellement le marché. Ces ordinateurs de poche ont la possibilité de mettre en mémoire le résultat de certaines opérations (ce que, en anglais, on appelle le « *write in* ») et celle de la faire réapparaître, de lui faire refaire surface (« *read out* ») lorsque cela est nécessaire. Les physiologistes de la mémoire montrent qu'en fait nos deux cerveaux ont des moyens analogues.

Des expériences menées sur des singes en sectionnant *certaines fibres de ce pont nerveux* et pas d'autres ont permis de mettre en évidence que l'information mise en mémoire dans un hémisphère n'est pas nécessairement mise en mémoire dans l'autre, mais que celui qui n'a pas eu d'apprentissage peut, par l'intermédiaire du corps calleux, faire appel, lorsqu'il en a besoin, à la mémoire de l'autre. Si le corps calleux est sectionné, *l'hémisphère* non entraîné ne peut plus faire rejaillir cette mémoire. Il n'y a pas, à l'aide du corps calleux, d'information ni de stockage dans l'hémisphère qui n'a pas été concerné, mais seulement le moyen de faire appel à l'autre et de faire surgir, de l'hémisphère opposé, les données dont il a besoin au moment où il en a besoin, et à ce moment-là seulement. Selon le professeur Doty, c'est là un remarquable système d'économie, du moins pour ce qui concerne notre fabuleuse mémoire.

Parallèlement, la section d'un autre faisceau de fibres groupées sous le nom de commissure antérieure a montré que cette structure permet, en temps normal, de mettre en mémoire dans un hémisphère ce que *l'autre a appris. Ainsi, deux ponts* nerveux remplissent deux fonctions différentes : l'un se bornerait à faire surgir ce que l'autre a enregistré, l'autre aurait le moyen de faire un duplicata des données enregistrées et stockées dans l'hémisphère stimulé pour celui qui ne l'a pas été. Avec ces deux moyens, nous devons avoir une bonne mémoire.

Maintenant, les neuro-physiologistes explorent le corps calleux et la commissure antérieure pour essayer de trouver si ce n'est pas à leur niveau, et en particulier à celui de la commissure antérieure, que se déclencheraient les perturbations de la mémoire. Mais il est encore trop tôt pour révéler les secrets de l'amnésie. — M. A.-R.

(1) Voir à ce sujet les articles parus dans *le Monde*, du docteur François Michel, le 21 août 1974 (« Cerveau double et cerveau dédoublé »), et de Mme Françoise Beck, le 12 mai 1976, dans « le Monde des sciences et des techniques ».

BIBLIOGRAPHIE

■ **PHYSIOLOGIE HUMAINE,** édité par Philippe Meyer. Flammarion-Médecine-Sciences, 1.329 p., 250 F.

Quarante-sept auteurs, parmi les plus brillants spécialistes qu'abritent les universités françaises, ont participé au monument d'érudition et de précision que constitue le traité de physiologie humaine publié sous la direction du professeur Philippe Meyer.

La médecine tout entière repose sur les notions que développe cet ouvrage qui, de l'étude de la cellule à celle des régulations métaboliques, conduit pas à pas aux notions les plus modernes sur les grandes fonctions digestive, reproductive, circulatoire, respiratoire, motrice, et aux comportements humains dans leur déterminisme et leurs... imprévus.

Une source incomparable de *réflexion et de documentation* pour tous les praticiens. — Dr E. L.

■ **PHYSIOLOGIE HUMAINE,** par A. J. Vander, J. H. Sherman et D. S. Luciano, Mac Graw Hill éditeur, Montréal, 608 pages.

Moins ambitieux que l'ouvrage de Philippe Meyer, cette édition française d'un classique canadien apporte l'essentiel des notions utiles pour la compréhension de la physiologie humaine.

RELIGION

L'Église et le marxisme

(Suite de la première page.)

L'on peut ainsi mesurer avec joie le chemin parcouru depuis près d'un quart de siècle. En 1954, dans un Livre blanc adressé à leurs évêques, les prêtres-ouvriers avaient porté témoignage des « *valeurs spirituelles dont le mouvement ouvrier est porteur* » et prouvé qu'il était possible de vivre dans sa plénitude leur foi chrétienne en partageant les misères, les combats et les espérances de la classe ouvrière. Ils avaient été sommés de mettre fin à cette expérience. En mai 1977, deux membres du parti communiste français sont élus au comité national de l'Action catholique ouvrière *sans que les évêques présents y fassent objection.*

La note du 4 juillet pose, à partir d'une expérience réelle et neuve, le vrai problème : est-il possible de vivre la foi non plus dans l'ordre établi mais dans le mouvement d'un monde en train de naître ? Elle ouvre une perspective d'avenir et désigne des lignes de recherche : comment cette participation des chrétiens au mouvement peut-elle à la fois donner au *mouvement lui-même* des dimensions nouvelles et exiger des chrétiens un effort pour vivre leur foi de manière nouvelle ?

Une dynamique historique est ainsi engagée. Voilà qui nous apporte espérance.

* * *

Et voici ce qui nous apporte une grande tristesse : la « Déclaration du conseil permanent de l'épiscopat » (*le Monde* du 8 juillet) n'est plus une ouverture mais un coup de frein. Elle est dominée par cette mise en garde : « *Le croyant qui collabore sans réserve avec les communistes travaille à sa propre disparition.* » Elle cherche surtout à dissuader ceux qui « *en se voulant pleinement marxistes et pleinement chrétiens aboutissent à des confusions que ne peut accepter la foi chrétienne* ».

Pour étayer ces mises en garde, la « Déclaration » avance quatre arguments :

1) « *Le marxisme tend à réduire l'homme à n'être que le reflet des rapports de production économique.* » Jamais Marx ne l'a pensé ainsi. Aucun militant ne peut le vivre ainsi.

A ses proches amis, à son gendre, prétendant définir le marxisme comme un « *déterminisme économique* », Marx répondait : « *Si le marxisme est cela, moi, je ne suis pas marxiste !* » L'homme est pour lui si peu un « *reflet* » qu'il répète constamment que « *les hommes font leur propre histoire* ». Ils ne la font pas arbitrairement, mais à partir de conditions héritées du passé.

Quant au militant, pourquoi militerait-il, si l'avenir était le *prolongement* inéluctable du passé et du présent ? Le déterminisme, et tout matérialisme excluant la possibilité d'une rupture, d'une transcendance, d'un arrachement au passé et à son ordre, est une idéologie conservatrice :

2) « *L'Eglise refuse ce qui détruit l'homme et le réduit à n'être qu'un instrument de production et un consommateur.* » Parfait ! Mais pourquoi, au lieu de se tourner vers les marxistes en disant cela, ne pas rappeler que cette conception purement quantitative de la croissance comme augmentation incessante de la production et de la consommation est la loi fondamentale de développement du capitalisme ? Que c'est le capitalisme et non ceux qui le combattent qui est « *intrinsèquement pervers* », et qu'il ne peut pas y avoir de capitalisme à visage humain, que Marx a écrit *le Capital*, et que les militants, aidés par ces analyses, s'organisent, précisément, pour abolir ce système de destruction et d'aliénation de l'homme ;

3) « *Les mêmes mots de justice ou de libération, repris politiquement, n'ont pas toujours le même sens pour les chrétiens et les marxistes.* » Ils n'ont pas le même sens pour l'exploiteur et pour l'exploité, pour l'oppresseur et pour l'opprimé. Que l'oppresseur soit chrétien ou non. Que l'opprimé soit chrétien ou non. Mais si, pour le chrétien, la libération dernière est la libération du péché, de ce repliement égoïste sur soi qui nous sépare du Christ, cela signifie-t-il pour autant qu'il n'a pas à lutter pour la libération de l'exploitation et de l'oppression ? Lorsqu'il en est ainsi, la religion est un opium.

Ne jamais séparer ces deux moments de la libération, c'est ce que nous enseigne mon merveilleux ami, dom Helder Camara et les « *théologiens de la libération* » de l'Amérique latine. Et réciproquement, un militant marxiste qui met l'accent sur la libération historique ne peut accomplir sa tâche sans lui faire ce don de soi dont des millions de militants marxistes, dans le monde, n'ont cessé de témoigner dans la pratique de leur vie, et parfois dans le martyre de leur mort. Me permettrai-je d'ajouter que si la présence libératrice du Christ dans leur combat n'est pas évidente pour ces militants, c'est, dans une large mesure, parce que les chrétiens qui pourraient, dans l'action, témoigner de cette présence en sont trop souvent absents. Et cette « déclaration » ne les encourage pas à cette présence « sans réserve ».

4) « *Lorsqu'on voit les théories marxistes traduites en pouvoir politique dans les pays de l'Est...* » Cela suscite « *interrogations et inquiétudes* ». Si quelqu'un écrivait : « *Lorsqu'on voit la doctrine chrétienne traduite en pouvoir politique* », et si l'on évoquait toutes les tentatives de ce genre de Salazar et Franco à l'actuelle Amérique du Sud, par exemple, et si l'on invoquait cela pour disqualifier le christianisme et les catholiques français, les évêques protesteraient et ils auraient raison. Mais alors pourquoi utiliser un tel argument ? La logique et la loyauté exigent que l'on compare une pratique à une pratique, et un idéal à un idéal. Or, en face de l' « *expérience historique* » de régimes se proclamant *marxistes*, on déploie l'idéal d'une société chrétienne parfaite, qui n'a que ce *défaut de n'avoir jamais été réalisée* nulle part où l'Eglise a été au pouvoir ou associée à lui depuis deux mille ans. Si, malgré tant d'échecs, les chrétiens ne perdent pas l'espérance pour l'avenir, pourquoi utiliser contre le marxisme l'argument fallacieux de l' « *expérience historique* » ? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que Brejnev et Husak ne représent pas plus le socialisme marxiste que Franco ou Pinochet la « civilisation chrétienne ».

En résumé, aucun des quatre arguments ne peut justifier la thèse de l'incompatibilité irréductible du christianisme et du marxisme.

* * *

Il y aurait incompatibilité absolue si le christianisme c'était Mgr Lefèbvre, pour qui le concile est la plus grande hérésie du siècle. Ce qui a fait de lui l'idole des tortionnaires brésiliens. Mais le concile a parlé autrement de l'athéisme : il en a reconnu l'humaine grandeur dans sa volonté de donner à l'homme la pleine responsabilité de son histoire. Et, après le concile, irréversiblement, il y aura de moins en moins de Lefèbvre et de plus en plus d'Helder Camara.

Il y aurait incompatibilité absolue si le « *matérialisme historique et dialectique* » se réduisait à ce qui en est exposé dans le bréviaire scientiste de Staline publié sous ce titre. Mais depuis lors, irréversiblement, il y a dans le mouvement communiste de moins en moins de staliniens et de plus en plus de Santiago Carrillo.

Pour retenir ce dernier exemple, dans le parti communiste espagnol on considère si peu un chrétien comme un militant de deuxième classe que des chrétiens ou même des prêtres y accèdent à tous les niveaux de direction dans le parti. Si des prêtres n'ont pas été présentés comme candidats du parti communiste aux élections espagnoles, c'est que l'épiscopat espagnol l'a déconseillé.

Voilà l'avenir, pensé dans le long terme : *une grande mutation* historique à laquelle les chrétiens comme les marxistes apporteront, chacun à part entière, des dimensions nouvelles.

C'est pourquoi je n'ai pas été le seul à éprouver un malaise en voyant le débat rabaissé au niveau électoral. Car quelles que soient les intentions, cette « mise en garde » s'insère dans un contexte électoral : si les élections prochaines devaient se jouer, comme la *dernière* présidentielle, à quelques centaines de milliers de voix, cette Déclaration, agissant à travers maints rouages sur les couches les moins conscientes de chrétiens, peut enlever aux communistes ce qui est nécessaire pour faire capoter la gauche. Pense-t-on contribuer ainsi à une victoire du Christ ? Ce serait, à coup sûr, une victoire de ceux qui pensent que l' « *espérance chrétienne* » ne passe pas par le changement mais par le maintien du statu quo.

La Déclaration évoque, en une ligne heureuse, la nécessité de « *nous interroger sur les images de Dieu et de l'Eglise que nous donnons* ». Interrogation indispensable si l'Eglise de France ne veut pas, une fois de plus, passer à côté de l'histoire réelle. Par cette peur du changement l'Eglise de France a perdu, au dix-huitième siècle la bourgeoisie, elle a perdu au dix-neuvième siècle la classe ouvrière. Va-t-elle aujourd'hui perdre l'avenir et perdre l'espérance ?

ROGER GARAUDY.

Prochain article :

LES PÉRILS D'UN COMPAGNONNAGE

par ANDRE PIETTRE.

JUSTICE

Le hold-up de Corfou.

M. Alessio Monselles, déjà inculpé avec son amie Danièle Valle de complicité dans le hold-up de Corfou, est aussi accusé de complicité dans le meurtre de M. Jean-Maurice Picimbono, l'organisateur du village de vacances de Corfou-Ipsos, tué lors du hold-up. Le juge d'instruction italien chargé de l'enquête s'est rallié, vendredi 22 juillet, à cette demande de la police grecque, après avoir une nouvelle fois entendu M. Monselles, qui continue de nier toute participation à l'organisation du hold-up et à la fuite de ses auteurs.

Après la découverte de l'*Alexia* près de Split, en Yougoslavie, le juge d'instruction de cette ville a, de son côté, ouvert une enquête. A Paris, l'Office central de répression du banditisme a reçu par message communication des mandats d'arrêt *internationaux lancés* par la police grecque contre les auteurs présumés du hold-up, qui répondraient aux noms de Philippe Laro, André-Michel Legendre et Philippe de Vrau.

Une nouvelle évaluation du hold-up a été communiquée par les responsables du Club Méditerranée : près de 310 000 francs en *drachmes* et diverses monnaies étrangères, quatre cent cinquante passeports et des bijoux *dont la valeur n'a pu encore être* établie.

Trois faux-monnayeurs appréhendés.

Trois hommes ont été appréhendés, dimanche 24 juillet, dans le cours de l'enquête sur la mise en circulation de faux billets de 500 francs dans le Var. Il s'agit de Pierre Gonzales, trente-sept ans, originaire d'Ingre (Loiret), qui avait été arrêté après avoir tenté d'écouler un faux billet de 500 F chez un commerçant de Cavalaire (Var), et de deux de ses amis d'origine iranienne, Zeinu-Salehi, trente et un ans, et Tahbas-Salehi, trente ans. Ces deux personnes avaient été trouvées porteurs de faux « Pascal ». Ils ont été tous trois *déférés* au parquet de Draguignan. Deux nouveaux faux billets de 100 F ont été, d'autre part, découverts dans le département de la Sarthe. Depuis le 19 juillet, ce sont cinq faux « Corneille » qui y ont été découverts.

● *Mort dans l'autorail.* — Un voyageur, M. Roger Chevillon, âgé de cinquante-deux ans, qui revenait de la maison de repos « La forêt », à Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne), a été découvert mort, la tête coincée entre les deux portières à fermeture automatique de l'autorail, en gare de Moret-les-Sablons, samedi 23 juillet, à 21 h. 48. On ignore si M. Chevillon, qui demeure à Argenteuil (Val-d'Oise), et se rendait à Paris, est mort en raison de la fermeture des portes ou s'il a été victime d'un malaise alors qu'il avait la tête hors du wagon.

● *Assassinat à Paris.* — Mme Françoise Régis, âgée de quarante ans, a été trouvée assassinée, lundi 25 juillet, dans le magasin de parfumerie Sophie, située 46, rue Pierre-Charron, Paris (8e), dont elle était gérante.

CIRCULATION

CORRESPONDANCE

Des téléphones sur les routes express

Un de nos lecteurs de la Côte-d'Or nous fait les suggestions suivantes :

La route express Pouilly-en-Auxois-Dijon relie l'autoroute Paris-Lyon avec Dijon et sa région et assure aussi la liaison autoroute A 6 avec la Suisse et Genève. Elle réalise ainsi la jonction avec le réseau autoroute A 6-A 37 sur 43 kilomètres de distance. Cette route express en a sensiblement les mêmes caractéristiques.

La route express traverse une région agreste. Cependant, en hiver, elle franchit, à 550 mètres, le plateau de Sombernon, qui subit de fortes chutes de neige avec congères, nappes de brouillard, épais verglas. Son tracé est situé en rase campagne, éloigné de tout village proche ; elle supporte une forte circulation de véhicules, mais elle ne dispose jusqu'ici d'aucun réseau d'appels d'urgence.

Il est d'évidence que « l'installation de bornes d'appels téléphoniques » est une opération qui permettrait à l'automobiliste en détresse de trouver avec une certaine facilité des secours, d'une part, et, en cas d'accident, de réduire le délai d'attente — en fait de diminuer le risque de décès ou d'aggravation d'un état accidentel ou la gravité d'une infirmité. Il faut avant tout assurer la sauvegarde de vies humaines.

ÉDUCATION

… et le marxisme

HUIT CENTS PROFESSEURS RÉUNIS A STRASBOURG

De la langue de Molière au « français instrumental »

Strasbourg. — La deuxième rencontre mondiale des départements d'études françaises, organisée à l'université des sciences humaines de Strasbourg, du 17 au 23 juillet, a été suivie par quelque huit cents enseignants et universitaires venus d'une centaine de pays, représentant plus de deux cents « points » d'enseignement du français, langue étrangère (« le Monde » du 20 juillet).

Les travaux de cette rencontre ont été conclus le 22 juillet par une allocution de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et par un message du président de la République lu par M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris. M. Edgar Faure a souligné le rôle de « communauté historique et structurale » assuré par la francophonie. Dans son message, M. Giscard d'Estaing a rappelé que « la francophonie souhaite favoriser la reconnaissance et, au besoin, la renaissance des langues nationales ».

De notre envoyé spécial

« Français fonctionnel », « français instrumental », « para-littérature », « média de masse » — pour éviter la formulation honnie de *mass media* — et bien sûr l'inévitable « francophonie », tels sont les termes qui sont revenus le plus souvent au cours d'une semaine d'« ateliers » consacrés à l'enseignement du français dans le monde d'aujourd'hui. Finis le français « hexagonal », la culture de *« l'honnête homme »* et ce charme discret des salons parisiens que le monde entier nous envie. Les départements d'études françaises, inquiets de la baisse des études littéraires en général et de l'étude des langues en particulier, ont décidé de se ressaisir. Québécois, Zaïrois, Argentins, et Seychellois, unis dans un même combat, ont décidé de reprendre l'offensive : pour redonner vie à des études de français souvent languissantes, il *convient* d'adapter l'enseignement de la « langue de Molière » au « terrain » — autre mot-clé de la rencontre.

Là-dessus, tout le monde est d'accord, ou presque. Mais c'est sur la tactique que les avis divergent. Beaucoup d'encre a coulé depuis une quinzaine d'années sur le « français fonctionnel », c'est-à-dire le français tel qu'il fonctionne à un niveau de langue donné (littéraire, technique, oral, *etc.*). Aujourd'hui, *l'accent est mis* sur le « français instrumental », qui est le français de documentation écrite, le français comme moyen d'accès à l'information.

M. Gerardo Alvarez, qui a enseigné pendant dix ans à l'université Conception de Santiago-du-Chili et qui s'occupe maintenant de didactique des langues à l'université Laval de Montréal, est en quelque sorte le promoteur de ce *« français instrumental »* qui, selon lui, peut *« sauver les départements d'études françaises les plus menacés »*. Il se trouve en effet que, dans la plupart des universités du monde, une partie de la documentation — quelle que soit la discipline — arrive rédigée en français. Nombre d'étudiants en médecine, en architecture, en sciences, nombre d'élèves ingénieurs, souhaitent accéder à cette documentation universitaire sans pour autant se lancer dans des études littéraires ni s'inscrire dans un institut de langues vivantes. *« Au Chili,* explique M. Alvarez, *nous sommes très loin de la France ou de toute autre zone francophone. Seule une infime minorité d'étudiants peut espérer aller un jour en Europe ou en Amérique du Nord. Si donc nos étudiants ne se destinent pas à l'enseignement du français, ils n'ont pas vraiment besoin de le parler. Savoir le lire leur suffit. »* D'où la nouvelle pédagogie du français instrumental, qui, moyennant quelques adaptations de circonstances, peut s'appliquer à tous les étudiants non francophones.

Autre moyen de relancer les études françaises : la télévision. C'est ce qui est notamment entrepris au Canada, où plusieurs provinces (Québec, Ontario, Alberta) possèdent déjà leur réseau de télévision « éducative », qui diffuse des programmes spécialement destinés aux élèves et aux étudiants — mais aussi aux préscolaires et aux adultes. *« L'Université se cramponne à son autonomie,* explique M. Léo Lacroix, directeur de la télévision éducative de l'Ontario. *C'est une erreur : si elle se coupe des médias, elle se coupe en même temps du public, donc elle s'étiole. Ce n'est pas parce que la télévision commerciale flatte le public avec des émissions de bas niveau qu'il faut que l'université s'enferme dans sa tour d'ivoire, réservant sa science aux « élus ». L'Université, et notamment l'enseignement des langues, doit recourir aux moyens de communication modernes. »*

Dans leurs résolutions finales, les congressistes de Strasbourg ont demandé que *« la littérature pour la jeunesse soit largement utilisée dans l'apprentissage de la langue »* et que *« ce qui est actuellement considéré comme « paralittérature » ou littérature « marginale » ne soit pas considéré comme objet d'un enseignement de second ordre dans les programmes de français »*. Sur ce point, une difficulté surgit : les services culturels français, en effet, se montrent très réticents à l'envoi dans les postes étrangers de littérature « populaire », de bandes dessinées, voire de presse « grand public ». Prestige oblige. *« Notre système est tel,* explique M. Bernard Clergerie, secrétaire général de l'AUDECAM (1), *que c'est nous qui définissons ce qui est utile aux autres. Les universités étrangères souhaitent recevoir des journaux ou des émissions faites pour les Français. Or nous leur adressons du matériel « sur mesure » qui ne peut pas leur servir. »*

Enfin, le concept de francophonie fait de plus en plus son chemin au détriment de l'« hexagone ». Les congressistes africains ont, notamment, demandé que l'apprentissage du français en zone francophone soit conçu *« comme celui d'une langue seconde et non maternelle »*. Presque tous les comités régionaux, sauf peut-être le comité « Europe », souhaitent que les départements d'études françaises cessent de se référer exclusivement à la France. La culture francophone existe, diverse et multiple, à l'Université de rendre compte de cette diversité. A l'Université également de diversifier ses méthodes, si elle veut que les études françaises non seulement conservent leur « lustre », mais se maintiennent, en période de reflux.

ROGER CANS.

(1) Association universitaire pour le développement de l'éducation et de la culture en Afrique et à Madagascar.

L'« Internationale » des études françaises

De notre envoyé spécial

Jusqu'à une époque relativement récente, les universités de langue française dans le monde n'avaient entre elles que les rapports établis personnellement entre enseignants d'une même discipline. Au lendemain de la guerre, il apparut que ces contacts, satisfaisants sur le plan scientifique, restaient très en deçà de ce qui était possible et souhaitable.

C'est de ce besoin de rencontres et d'échanges vivement ressenti, en particulier par les universités du Québec après la « révolution tranquille », puis par les jeunes universités de l'Afrique francophone, qu'est née, en 1961, l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF) (1).

Dans une première étape, trente-trois universités d'une douzaine de pays furent ainsi associées, et le secrétariat général de l'AUPELF confié à M. Jean-Marc Léger, qui l'exerce encore à ce jour.

La première rencontre mondiale de ces départements (Québec 1972) amena la création d'un service spécialisé des études françaises, qui devait favoriser la plus large circulation possible de l'information, de la documentation et encourager les échanges pédagogiques. La « clientèle » à toucher était considérable. On sous-estime généralement, en France, le nombre et l'activité de ces départements et centres. Or le premier « répertoire international » que vient d'éditer l'AUPELF en recense plus de mille, dont près de quatre cents sont, aujourd'hui, associés à l'AUPELF ; et la liste est loin d'être close. D'où une régionalisation progressive des activités de l'AUPELF : constitution de comités régionaux, réunion de Louvain (Belgique) et Sao-Paulo (1973), Lomé (1975), Nairobi et Accra (Afrique du Sud et de l'Est, 1977).

En 1968, l'AUPELF suscite la création d'un « Fonds international de coopération universitaire », le FICU, alimenté par les contribuables volontaires de gouvernements francophones riches au profit d'universités du tiers-monde d'expression française. En dépit de la faiblesse de ses moyens, le FICU est devenu un agent important de promotion universitaire dans les zones défavorisées.

Organisme « francophone » d'origine et de recrutement, l'AUPELF se refuse cependant à tout prosélytisme linguistique et encore plus à toute ingérence dans la politique des Etats. Sa vocation est plus précise et plus large : ouvrir et nourrir, à partir d'une coopération linguistique et pédagogique, un véritable dialogue des cultures. C'est à ce dialogue qu'ont été consacrées successivement les rencontres de Damas (culture arabe, 1975), Nice (études créoles, 1976) et Kinshasa (français d'Afrique et langues africaines, 1977).

Dans le même temps, le réseau de coopération de l'AUPELF se renforçait d'une Association internationale des presses universitaires de langue française (AIPULF), qui vient d'éditer son premier catalogue et de nombreux autres répertoires, des périodiques universitaires de langue française, de l'enseignement supérieur technique, etc.

Le travail accompli en quinze ans par l'AUPELF, avec des moyens et un personnel permanent réduits, est donc considérable. Ses projets immédiats et plus lointains ne le sont pas moins. Il s'agit, en particulier, de la constitution d'une banque de données universitaires et scientifiques, qui comporterait, en trois étapes, l'entrée en ordinateurs de répertoires de départements universitaires, puis celle des hommes (enseignants et chercheurs), enfin celle des travaux.

JACQUES CELLARD.

(1) AUPELF, bureau européen, 173, boulevard Saint-Germain, 75272 PARIS CEDEX 06 - Tél. : 222-96-38.

JUSTICE

REGARDS

Un escroc de grand talent

Grand, âgé, chenu, vêtu d'un costume gris de bonne coupe un peu fatigué, marchant avec de grandes difficultés, le visage de temps à autre crispé par la douleur : ainsi l'ai-je vu arriver d'assez loin, dans la rue La Boétie. Il m'avait vu venir de plus loin encore. Apercevant ce vieillard qui donnait des signes évidents d'une défaillance imminente, je lui aurais adressé moi-même la parole s'il ne m'avait demandé dans un souffle, parvenu à ma hauteur : « Monsieur, comment puis-je me rendre à l'hôpital de... » *Après une hésitation :* « ...la Salpêtrière-Pitié ? » *Je rectifiai le nom de l'hôpital, et lui indiquai la façon de procéder, en prenant le métro à la station toute proche de Saint-Philippe-du-Roule. Il reprit son souffle en s'appuyant d'une main contre le mur d'une maison.*

Après cette explication, je lui expliquai que descendre et monter lui serait sans doute pénible dans l'état qui était le sien. « Vous devriez plutôt prendre un taxi qui vous y mènera directement », *lui dis-je, pratique et pour pallier son évidente méconnaissance de Paris : il s'exprimait avec un fort accent luxembourgeois.*

« Hélas ! monsieur, je ne pourrai pas, car j'ai été dévalisé », *me dit-il et les larmes lui vinrent aux yeux.* « Dévalisé ? », *m'indignai-je. Et je le priai — curiosité funeste — de me dire dans quelles circonstances. Banal fait divers, comme il s'en produit cent par jour à Paris et qu'il me conta avec mille et un détails* « qu'on n'invente pas ». *La veille, retour de Vienne, sa sœur et lui s'étaient arrêtés à Paris, histoire de saluer à l'improviste* « un ami luxembourgeois, M. Weinberg, qui habite quai de la Rapée ». « Il n'était pas chez lui. Nous redescendons. Pendant que je remettais dans le coffre de la voiture les cadeaux que nous lui avions apportés, nous sommes attaqués, frappés, et dépouillés de tout par cinq nègres, qui monsieur, qui se sont enfuis avec la voiture et nous ont laissés là, blessés. »

A l'heure où je le rencontrais, il venait d'une clinique où sa sœur se trouvait « hors de danger », *avait tenté en vain de rendre visite au consul du Luxembourg,* « un ami, monsieur, natif d'Echternach, où nous tenons, ma sœur et moi, le café-hôtel du Commerce ». *Mais le consul était, hélas !* « retenu par une réception à l'hôtel Matignon ». *La victime, M. Jean D..., se rendait à l'hôpital pour s'y faire de nouveau administrer des piqûres. Personne ne pourrait faire qu'il ne s'y rende pas en métro :* papiers et argent *(*« de l'argent français et belge et 24 000 marks allemands »*), on leur avait tout pris.* « Heureusement les policiers — oh ! comme ils ont été gentils avec moi, monsieur — m'ont donné des tickets de métro. »

Prévenu, son frère devait arriver le lendemain à Paris. Accablé par tant de malheurs, j'invite la victime à boire quelque chose au café le plus proche. Au bar, car il a obstinément refusé de s'asseoir, « pour que ça ne coûte pas trop cher », *je le convaincs avec peine d'accepter un prêt de 200 F. Mendier, lui, Jean D... ? Ah ! non, il attendra, même dans le dénuement le plus extrême, que son frère soit arrivé et l'ait tiré d'affaire. J'insiste. Il finit par accepter et me contraint à son tour à écrire une reconnaissance de dette qu'il signe d'une main tremblante. Appuyé sur mon épaule, il gagne la station de taxi toute proche. Remerciements. Effusions. Il m'appellera le lendemain à mon travail.*

Il m'appela, en effet, pour me redire sa reconnaissance et que j'étais devenu « un ami du Luxembourg ». *Rien de moins. Son frère, retardé par des affaires importantes à Strasbourg, au siège de la Communauté européenne, n'arriverait que le soir. Pouvions-nous nous voir ? Je le rencontrai dans un café.*

Tout allait mieux, la police avait récupéré la voiture à Saint-Dizier. Le consulat allait lui établir le lendemain de nouveaux papiers. Sa sœur et lui-même allaient mieux. Il était convenu avec son frère, qui malheureusement n'avait pas pu me joindre au téléphone, que nous devions tous dîner le lendemain « chez un restaurateur ami, d'une bonne choucroute luxembourgeoise ». *Le consul lui-même serait là. Pensez-donc, un consul né à Echternach : presque un ami. Encore une fois, mille mercis à la police française, à moi surtout, un véritable grand ami du Luxembourg. Non, vraiment, sa famille et lui ne l'oublieraient jamais. Un détail : pouvais-je lui avancer 122 F pour payer médicaments et photos d'identité et lui prêter une chemise ?* « Je ne peux pas paraître sur les photographies avec une chemise sale, ah ! ça non, monsieur, j'aurais honte. » *Pour la chemise, c'était impossible, faute de temps. Je lui avançais 130 F. Nouvelle reconnaissance de dette au bas de laquelle il écrivit :* « C'est sincère et véritable. A demain. »

Rien ni personne le lendemain. Pas plus le surlendemain. Au consulat, personne n'avait entendu parler de Jean D... Au café du Commerce d'Echternach appelé en désespoir de cause, une voix résignée me déclare : « Ah ! Vous appelez de France, j'imagine... Il ne se passe pas de semaine que nous ne recevions de coups de téléphone ou de lettres au sujet de D... Il y a sept ou huit ans que nous l'avons mis à la porte. Il nous avait fait trop de mauvais coups. D'ailleur, il en avait fait dans tout le Grand-Duché, monsieur. Chez tous les braves gens, chez les curés et même chez monseigneur l'évêque. Alors vous pensez... » *J'ai d'abord pesté contre le Grand-Duché et l'un de ses sujets déloyaux. Puis, je me suis dit :* Une homme de si grand talent, il lui sera sans doute beaucoup pardonné... »

MICHEL KAJMAN.

Admissions aux grandes écoles

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE (rue d'Ulm) (par ordre de mérite) :

Section sciences (Groupe A)

MM. Pansu, Delande, Dalibard, Debarre, Antoine Leclerc, Bonnelle, Sikorav, Rigal, Julg, Vincent Hakim, René Godefroy, Dufait, Albizzati, Llautaud, Laurent, Pierre, François Boulanger, Mesland, Azaïs, Dornstetter, Wallard, Zaleski, Jean-Luc Schwartz, Logeais, Roland Thomas, Chadœuf, Pierre Lesieur, Mosconi, *Chilles, Le Dret, Benarous, Groz.*

(Groupe B)

MM. Claude Meunier, Pierre Delpeuch, Salati, Granados, Jean-Michel Serre, Alain Schuhl, Serge Lafont, Dambrine, Sornette, Guimbal, Mayou, Lehner.

(Groupe C)

MM. Christian Dupraz, Bellefleur, Vallance, Decesse, Philippe Sarda, Massiot.

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE (rue d'Ulm) et ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES (par ordre de mérite) :

Sciences (Groupe D)

MM. Michel Mallat, Madaule, Xavier Drouet, Tavitian.
(Aucune candidate n'a pu être admise à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles.)

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES (boulevard Jourdan), *section sciences* (par ordre de mérite) :

Groupe A (mathématiques)

Mlles Papier, Noutary, Bion, Bouchiat, Ploux, Lecinq, Vidal, Benassy, Christine Blondel, Doz, Bourin, Martine Duchesne, Fontanez, Jeanneret, Remillieux, Sylvie Rousselet, Samyn, Cerf, Claude Poulain, Gire, Demengel, Morillon, Chereau, Mariller.

Groupe B (physique-chimie)

Mlles Jacquot, Pautet, Wodey, Detriché, Guéno, Laurence Arnaud, Preuvost, Guibe, Adevak, Tarrago, Montresor, Casoli.

Groupe C (sciences naturelles)

Mlles Morch, Jeandel, Dedenys, Transy, Thuillier, Chantal Dauphin.

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES (boulevard Jourdan), section lettres (par ordre de mérite) :

Mlles Poiriez, Masset, Bottineau, Carthe, Meteier, Marigeaud, Metz, Mazzoleni, Videau, Cécile Simon, Gunkel, Terré, Meary, Vergobbi, Mantero, Issabelle Gautheron, Corinne Pasquier, Œhlschläger, Verguet, Ksirzenicer, Patricia Lebreton, Dominique Cornu, Corroy, Dominique Lemaire, Véronique Perrin, Oller, Leriche, Mondrain, Eissen, Florence Weber, Jeannie Caron, Catherine Christophe, Céline Nicolas, Allemand, Bressand, Dessert, Halfon, Bergues, *Brousselle, Eades,* Leschenne, Dominique Bertrand, Rougier, Chanteloube, Pédelaborde-Augas.

Admissions aux agrégations

● MATHEMATIQUES.

Mmes et MM. Aidi (46e bis) ; Allais, née Billard (189e) ; Allys (131e) ; Ait (171e) ; Jacques Amon *(179e) ; Pierre Amon (138e) ; Arger,* épouse Abrial (112e) ; Pierre Arnoux (53e) ; Michèle Audin (29e) ; Yves Auffray (118e) ; Auquiert (171e) ; Azzali (168e) ; Bagnol (179e) ; Bakry (17e) ; Pierre Baras (74e) ; Baroth (77e) ; Bauderon (146e) ; Bernard Beck (40e) ; Bedel-Vattaire (8e) ; Bellina (163e) ; Ben Naceur (157 bis) ; Bernardi (5e) ; Gérard Besson (19e) ; Beuzelin (153e) ; Michel Boileau (55e) ; Bonahon (15e) ; Michel Bonnet (80e) ; Bouaziz (189e bis) ; Serge Bouc (10e) ; Christian Bourdarias (57e) ; Bernard Bourgeois (189e) ; Nicole Bourgeois (168e).

Mmes et MM. Bouveresse (26e) ; Boyer de Bouillane (163e) ; Brondeau (64e) ; Buhler (40e) ; Calgnaert (124e) ; Campbells (189e) ; Canadas (131e) ; Candelpergher (138e) ; Capliez (34e) ; Yves Carrière (60e) ; Bernard Caumartin (72e) ; Chagny (179e) ; Dominique Charlot (109e) ; Chevillard (87e) ; Chiappori (40e) ; Cirade (83e) ; Clairambault (91e) ; Clermont (26e) ; Jean-François Colin (118e) ; Combrouze (36e) ; Coornaert (24e) ; Costa (141e) ; Marc Coudert (55e) ; Crépy (146e) ; Cuculière (50e) ; Dalin (118e) ; De Conninck (48e) ; De Flaugergues (107e) ; Dechoux (189e) ; Deleglise (138e) ; Michel Delmas (112e) ; Demailly (3e).

Mmes et MM. Demolliens (118e) ; Denneboüy (151e) ; Devys (62e) ; Dhomps (91e) ; Driencourt (122e) ; Dubus (141e) ; Agnès Duchenne (68e) ; Durin, née Chaput (114e) ; Christian Duval (163e) ; Yves Duval (9e) ; Duverney (179e) ; Dymetman (99e) ; Eguether (74e) ; Ehrsam (168e) ; Richard Emilion (44e) ; Enjalbert (18e) ; Philippe Etienne (19e) ; Fack (166e) ; Fall (118e bis) ; Faugère (102e) ; Feray (171e) ; Feuillet, née Costa (153e) ; Flamant (83e) ; Alain Forestier (57e) ; Fourmont (171e) ; Franchi (89e) ; Franchini (49e) ; Fuhr (36e) ; Gacogne (171e) ; Gaud (91e) ; Geoffre, née Rauch (45e) ; Cécile Germain (53e).

Mmes et MM. Christian Germain (153e), Ghys (12e), Marc Gillet (131e), Pascal Girault (77e), Giry (28e), Gloess (189e), Gravereaux (141e), Groscot (80e), Anne Guillaume (57e), *Hainneville (83e), Halpern (151e)*, Hollard (16e), Huguenin (66e), Dominique Hulle (157e), Jean-François Husson (30e), Jan (83e), Janssoone (189e), Guy Jany (131e), Joppin (189e), Jean-Michel Jospin (21e), Journat (141e), Jouvinroux (22e), Kittel (157e), Koszul (189e), Laurent Lacroix (179e), Lalauze (126e), Lamari (47e bis), Le Helloco (157e), Le Tellier née Mazières (115e), Hervé Lebas (109e), Jean-Marc Lecole (96e), Legay (68e), Yves Lemaire (24e), Leresche (179e), Liron (115e), Lourdet (61e), Maffre de Lastens (131e), *Mairic (80e)*, Dominique Mansard (47e), Alain Marc (126e), Marpsat (126e), Marselli (96e), Patrick Martin (141e), Michel Matignon (74e), Maupon (146e), Jacques Merle (31e), Messin (52e), Pascal Michel (102e), Mondoloni (62e), Claude Morin (91e), Christianne Muller (126e), Nadine Muller (124e), Anne Nicol (104e), Nin (115e), Nourisson (171e), Dominique Paoli (104e), Claude Pascal (96e), Pavard (126e), Pecqueur (179e), Patrice Perrin (38e), Jean-Michel Pierre (100e), Piraux (38e), Piron (68e), Plateau (40e).

Mmes et MM. Henri Poncet (189e) ; Prestel (44e) ; Marc Prévost (157e) ; Philippe Reboul (171e) ; Revol, née Michaud (179e) ; Claude Ricaud (13e) ; Alain Rieu (107e) ; Bernadette Riou (6e) ; Rondepierre, née Parisot (171e) ; Roseau (157e) ; Rousée (131e) ; Gilbert Roux (50e) ; Roux - Durrafourt, épouse Bravard (131e) ; Jean-Paul Roy (122e) ; Royer (66e) ; Jean-Luc Sabourin (87e) ; Sauloy (11e) ; Schoenhauer (91e) ; Schwach (7e) ; Thierry Schwartz (22e) ; Denis Serre (1er) ; Siau (89e) ; Simon, née Hamon (179e) ; Albert Sitbon (157e) ; Skandalis (2) (3e bis) ; Jean-Marie Staub (71e) ; Stepanian (109e) ; Marie-Luce Sutter (189e) ; Marie-Paule Sutter (46e) ; Suzor (100e) ; Taboury (64e) ; Nicole Texier (77e) ; Thedie (146e) ; Tierno, née Scarpelli (146e) ; Touraille (179e) ; Tutenuit (33e) ; Vadot, née Pierrot (32e) ; Jean-Claude Vilard (166e) ; Vincenti (153e) ; Vinel (104e) ; Voedts (4e) ; Wallon, née Tillié (72e) ; Yoccoz (1er) ; Zurek (14e).

● SCIENCES PHYSIQUES (option physique).

Mmes et MM. Ameil (36e), Angelie (31e), Marc Barnier (32e), René Baudouin (58e), Ben Amar Lannoy (76e), Bouget (73e), Philippe Blondeau (36e), Bolmont (76e), Bonneton-Caillat (54e), Bommier (64e), Bouteloup (85e), Broutée (57e), Jean-Luc Brunel (88e), Caulliez (23e), Chahbenderian (29e), Béatrice Chancel (28e), Chandesris-Horn (38e), Michel Cohen (53e), Chappert (17e), *Colomb de Daunant (24e), Cornuejols* (10e), Bernard Croset (82e), Dalaudier (33e), Daurelle (44e), Delduc (5e), Delyon (34e), Depoorter (54e), Bertrand Duplantier (27e), Enderlin (78e), André Ferrand (20e), Finaud-Guyot (74e), Anne-Marie Fleury (20e) ; Gilles Foret (46e), Brigitte Fournier (52e), Paul François (70e), Frey (66e) ;

Mmes et MM. Gabiane (74e), Gallaud (24e), Gerland (46e), Ghozland (29e), Gleizes (81e), Goursaud (82e), Jean-Paul Grenet (78e), Claude Guyot (8e), Haag (14e), Christophe *Hernandez (78e)*, Jaekel (18e), Joussen (3e), Juraszek (9e), Kirchner (43e), Kovacic (49e), Alain Leclerc (58e), Catherine Marin (82e), Georges Marin (58e), Mialet-Espitalier (35e), Milsztajn (16e), Mochkovitch (89e), Jean-Louis Moisy (45e), Moncho (30e), Mongrand (24e), Montambaux (15e), Moussa (38e), M'Bengue-Mathe (69e) ;

Mmes et MM. Panni (71e), Pedelabat-Lartigau (66e), Christian Perrier (46e), Pillot (63e), Pontzeele (6e), Rabeux (38e), Claude Rabot (54e), Serge Reynaud (2e), Domini*que Richard (86e), Rollinger (51e)*, Romney (19e), Rosset (7e), Seyller (38e), Michel Steiner (22e), Stoliaroff Pepin (31e), Taconet-Terrasse (12e), Marie-Hélène Thibault (49e), Thonier (61e), Thouroude (64e), Triou (72e), *Vecchiato (1er)*, Charles Vianey (87e), Jean Virieux (38e), Paul Voisin (61e), Whybrew, (12e), Wolff-Boissard (86e), Yvinec-Guiard (11e).

● SCIENCES PHYSIQUES (option chimie).

Mmes et MM. *Alberto (16e)*, Antoine Arsène (7e), Arzallier (31e), Marinette Barraud (13e), Bernache-Assollant (23e), Beynier (7e), Bernard Boulet (2e), Branlard (25e), Brefort (3e), Buriot (19e), Canneva (26e), Catté (17e), Cauchy (4e), Didier Devilliers (1er), Dufetel née Barruol (35e), Durand née Tardy (31e), Fagoaga (33e), Gayme (18e), Gula née Style (15e), Jumain (29e), Pierre Kopff (10e), Lagouge (14e), Le Génissel (5e), Legueut (30e), Lugan épouse Fabre (20e), Magna (9e), Ménival (6e), Milloriaux (22e), Nerguararian née Pédussaud (11e), Nickel (27e), Patrice Noblet (11e), Raoult (24e), Christian Rolando (28e), Toromanoff (34e), Volatron (21e).

M. ANDRÉ HENRY EST SATISFAIT DE LA POSITION DES SOCIALISTES SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Après l'examen par le comité directeur du parti socialiste, le 23 juillet, du « nouveau rapport Mexandreau » sur l'éducation nationale (*le Monde* daté 23-24 juillet), M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, estime *« satisfaisante »* la position du P.S. *« Dès lors qu'est affirmé le principe de l'intégration de l'enseignement privé à un vaste service public rénové,* nous a-t-il déclaré, *nous ne pouvons qu'approuver. Intégration sans monopole ni spoliation : l'esprit et le contenu de l'éditorial de M. François Mitterrand paru dans* l'Unité *du 14 janvier, avec lequel nous avions exprimé notre accord, sont respectés. »*

M. André Henry précisera la position de la FEN lorsque sera connu le texte définitif du parti socialiste.

● *L'Union nationale des étudiants de France* (UNEF ex-Renouveau, animée notamment par des militants communistes) lance une campagne « université ouverte » dans le but *« de permettre aux bacheliers et étudiants qui n'ont pu s'inscrire d'exiger leur inscription effective dans l'université parisienne et la discipline de leur choix »*. Pour cela, l'UNEF ouvre ses registres d'inscription dans les centres Tolbiac (Paris-I), Jussieu (Paris-VII) et au bureau national de l'UNEF (tél. 523-22-08 ou 523-38-93).

(PUBLICITÉ)

Une attention accrue aux problèmes de l'assurance automobile s'est manifestée dans le public au cours des derniers mois. A l'appui des informations diffusées aux assurés par les agents généraux et les courtiers d'assurances, la Fédération Française des Sociétés d'Assurances communique les données ci-dessous.

L'assurance automobile en France, quelques faits:

Un des rares prix qui n'a pas suivi le coût de la vie.

De 1972 à 1976 les prix ont augmenté en moyenne de 60%. Les salaires ont plus que doublé ainsi que les coûts des réparations automobiles et des soins médicaux ou chirurgicaux. Pourtant le prix de l'assurance automobile obligatoire n'a augmenté en moyenne que de 30%.

Les automobilistes doivent ce résultat aux progrès réalisés depuis 1972 dans les domaines de la sécurité et de la prévention routières. Ils la doivent aussi aux efforts de rationalisation des assureurs et à la concurrence.

Certains choix ont un prix.

Pourquoi ne paie-t-on pas auprès de tous les assureurs une même prime pour un même véhicule ? Selon des constatations faites sur des millions d'accidents, le risque et donc la prime d'un même véhicule peuvent varier de 1 à 6 selon l'usage qu'on en fait (ville ou campagne, profession, tourisme, ...).

D'une société à l'autre les garanties proposées et le service rendu ne sont pas les mêmes. L'assuré a la liberté de choisir ce qui lui convient le mieux.

Pour un prix plus juste : le bonus-malus.

Pour 8 Français sur 10, le bonus-malus est une bonne chose car ils estiment qu'ils ne doivent pas payer pour les mauvais conducteurs. Les faits leur donnent raison. Le système de bonus-malus n'est pas une récompense ou une sanction. Il est un encouragement à la prudence. Il est aussi le prix d'un comportement. Par exemple, les rares automobilistes responsables de deux accidents en une année auront en moyenne deux fois plus d'accidents l'année suivante que les autres assurés. Ils ne paieront pourtant qu'un malus égal à 40%.

Les indemnités les plus fortes d'Europe.

Les règles d'indemnisation des accidents automobiles résultent de la loi et des décisions des tribunaux. Les assureurs se conforment à ces règles. Parmi tous les pays d'Europe, c'est en France que les victimes de la route reçoivent les indemnités les plus fortes.

L'indemnisation d'une victime très gravement atteinte peut représenter les primes annuelles versées par plusieurs milliers d'assurés. Les 20 000 plus gros accidents (moins de 1% des accidents) coûtent à eux seuls 36% des primes versées par l'ensemble des automobilistes.

Des méthodes d'indemnisation reprises par nos voisins.

Pour accélérer le règlement des accidents matériels, les assureurs français ont créé en 1968 le "constat amiable", adopté depuis par beaucoup de pays européens. Joint à la procédure d'indemnisation directe des assurés par leur propre assureur (I.D.A.), il a permis de réduire de moitié les délais de règlement.

En lançant avant la fin de l'année l'"indemnisation directe des accidents corporels" (I.D.A.C.) pour les accidents corporels légers, qui sont les plus nombreux, les assureurs français espèrent aboutir à des résultats comparables.

Pour les accidents plus graves, les assureurs ne peuvent eux-mêmes réduire les délais imposés par les soins médicaux, les expertises et les décisions des tribunaux.

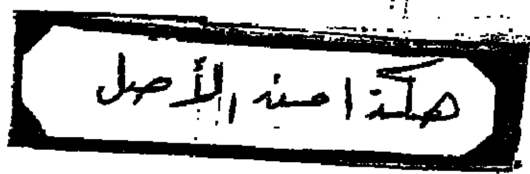
Des placements constitués pour les assurés.

Si demain tous les automobilistes devaient renoncer à leur voiture et cessaient donc de payer leurs primes, les sociétés d'assurance continueraient néanmoins pendant des mois à indemniser les victimes des accidents déjà survenus. Afin d'être en mesure de remplir en toute hypothèse leurs engagements, les sociétés sont tenues de constituer des réserves selon des règles fixées par les pouvoirs publics. Ces fonds sont placés dans tous les secteurs de l'économie. Leurs revenus servent, comme les primes, à payer les indemnités et le coût du service. En 1975, si ces revenus n'avaient pas existé, il aurait fallu demander 12% de plus aux assurés.

Les comptes de l'assurance automobile.

Les sociétés d'assurances ont enregistré au cours des quinze dernières années pour l'ensemble de l'assurance automobile neuf années d'excédent et six années de perte. Au total, au cours de cette période, les excédents avant impôt de l'assurance automobile sont inférieurs à 2%.
Ces excédents sont nécessaires car ils permettent, dans l'assurance comme dans les autres secteurs de l'économie, de financer les investissements et l'expansion nécessaires au progrès du service rendu par les entreprises.

Fédération Française des Sociétés d'Assurances





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV (Sérénade, Webern, Opus V, l'Après-midi d'un faune, Adagietto, Apollon Musagète).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.

Les autres salles

Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Hôtel Hilton, 17 h. : J. Chailley-Bert, clavecin (Manuel de Falla).
Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Jacques Barrocal « Musique Ensemble ».
La Péniche-Théâtre, 16 h. : Musique spontanée ; 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Séminaire européen de musique ancienne de Bruges, dir. : B. Gagnepain.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades (Campra, Marais, Leclerc).
Le Lucernaire-Forum, 21 h. : J. Léandre et S. Gremaud, voix et contrebasses (Cage, Auber, Le Meland, Léandre).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale Paul Kuentz (Mozart, Dittersdorf, Leclair, Saint-Georges).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
AU COUPE-CHOU, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
CAFE D'EDGAR, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
CAFE DE LA GARE, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.
COUR DES MIRACLES, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeanne.
DIX HEURES, 20 h. 30 : La démocratie est avancée (en alternance avec Sainte Jeanne du Larzac et En ce temps-là les gens mouraient) ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
LE PETIT CASINO, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
LE PLATEAU, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
LE SPLENDID, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
TOUT A LA JOIE, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
LA VEUVE PICHARD, 22 h. : le Secret de Zonga.
LA VIEILLE GRILLE, I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricordo ; 23 h. : Clovis Maunoury. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : La sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30, La Passion de Jeanne d'Arc, de C.-T. Dreyer ; 20 h. 30, La chienne, de J. Renoir ; 22 h. 30, Les damnés de l'océan, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

AIDA (Fr), La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version américaine) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp.
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. Sp. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 13e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

Mardi 26 juillet

HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sf. L.).

Les films nouveaux

JAMBON D'ARDENNE, film franco-belge de Benoît Lamy. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER DINOSAURE, film américain, d'A. Grassnoff et T. Kotani, V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
KEOMA, film italien d'Enzo G Castellari (X). V.o : Marignan, 8e (359-92-82). V.f : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DINOSAURUS, film américain d'Irvin Yeaworth Jr. V.f : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
NEW MEXICO, film américain de Sam Peckinpah. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.f : Lord Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-34-24).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Paris, 8e (359-53-99), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; (version am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) (sauf L.).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (89-18) ; Paramount-Galaxie, 13e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-(580-18-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MASH (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A. v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PERSONA (Suéd., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE PRIVE (A., v.o.) : Cinéma les Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ROLLER BALL (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES TEMPS MODERNES (A. v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ;
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), hor. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
WICHITA (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LE MESSIE SAUVAGE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf D. et S.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire, 14e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

C. SAURA (v.o.) Quintette (5e) (033-35-40), la Cousine Angélique.
CHATELET - VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 13 h. : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. : l'Epouvantail. — II : 11 h. 40 : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Lenny ; 20 h. 30 et 22 h. 45 : le Dernier Tango à Paris.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Dictateur ; 16 h. 30 : le Kid ; 18 h. : les Temps modernes.
LES U.S.A. SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The King of Marvin Gardens.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I : 13 h. : Macadam cowboy ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. 30 : Psychose ; 20 h. 30 : Frenzy ; 22 h. 30 : la Mort aux trousses ; 0 h. 45 : Lenny — II. : 13 h. et 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 40 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ;
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette 9e (878-80-50) Fantastiques années 30 — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Across the Pacific.
GRANDS CLASSIQUES SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Shangaï Gesture.
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71) 13 h. 45 et 20 h. 15 : le Locataire ; 16 h. et 22 h. 15 : Chinatown ; 18 h. 15 et 24 h. 15 : le Bal des vampires.
CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode (7e) (705-12-15), Zéro de conduite ; L'Atalante ; Taris.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-23) ; Une nuit à Casablanca.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. : Parfum de femme ; 15 h. 15 : les Monstres ; 17 h. 30 : les Poupées ; 19 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 22 h. : le Sexe fou.
TARKOVSKY (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andreï Roublev.
SCIENCE-FICTION (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; les Insectes de feu.
I. BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : L'Œil du diable.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Hello Dolly.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : la Nuit des morts vivants — Studio 28, 18e (606-36-07) : la Chute d'un corps ; à 24 h. : Squirm.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Gare de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LE CID (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, (8e) (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
INDOMPTABLE ANGELIQUE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéciaux.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN MARDI 26 JUILLET à 21 heures Loc. : Durand et face église (Werner)	Dernier concert de la Saison parisienne 1977 ORCHESTRE KUENTZ MOZART : Cto flûte et harpe Sol. : N. ZABALETA
SALLE MAURICE-DENIS (sortie RER) VENDREDI 30 JUILLET à 20 h. 30 (p.a. Werner)	JUILLET MUSICAL de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Conférence par Fred GOLDBECK « Au-delà des séries de douze notes » Rens. : 973-18-26

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

La révolution portugaise à Avignon

(Suite de la première page.)

Avec *Barracas 1975*, nous passons du village à la ville. Une famille ouvrière — grand-mère, parents, enfant, frère ou cousin — quitte son taudis du bidonville avec des baluchons sur une charrette, pour occuper un appartement vide dans un quartier bourgeois de Lisbonne.

Le propriétaire arrive, essaie de *chasser ces gens, essaie de faire* intervenir la police militaire.

Un arrêté va permettre à la famille de rester dans l'appartement, mais la pièce s'achève sur une note d'incertitude.

Ce que Richard Demarcy et Teresa Motta ont réalisé, en concevant et en mettant en scène ces deux pièces, *les Vaches de Cujancas* et *Barracas 1975*, constitue un sommet de la création théâtrale.

Le théâtre du couple Demarcy-Motta (ils sont mariés) est un autre *théâtre. Comme si le théâtre n'était plus le résultat* d'un travail, mais devenait une espèce de grande, généreuse bête sauvage, qui apparaît par surprise, un grand animal humain, un animal de vie. La vie lui sort des yeux, des pattes, des lèvres, du crâne, du coffre.

Comment ce grand animal se dresse-t-il là, comment Demarcy et Motta lui donnent-ils le jour ?

Il y a peut-être à l'origine une pureté. Un toucher pur, une écoute pure. Ils sont tous les deux comme *des doigts qui ne retiennent que* le grain, le grain de tout. Le grain des paroles, le grain des gestes, du bras, le grain des lampes, des rêves, des sueurs, des pensées, des élans, des actes, des repas.

Ces grains de tous les moments de la vie, ils sont ici bien détachés dans leur couleur, leurs arêtes et *leur tremblement* à la brise. Chaque grain vibre dans sa musique à lui. Et tous ces grains s'approchent les uns des autres et s'animent de concert.

La pureté, la *lumière nette*, les nerfs dégagés des grains complets du théâtre de Demarcy et Motta font que tout ce qui est dans leur théâtre, tout ce qui y respire, y bouge, a un accent immédiat, une évidence.

Depuis près de deux semaines que nous voyons du théâtre à Avignon, et mise à part la pièce de Bernard *Cuau, Nadia, montée par* Jean-Claude Fall, les gestes que nous avons vus ici sur les scènes de théâtre ont été des gestes sans portée, qui ne s'inscrivent pas dans l'être, alors que l'on peut assister tous les jours, du matin au soir, sur la place du palais des Papes, et ailleurs, à une petite suite de gestes qui ont une portée : des C.R.S. sont là, autour d'une voiture grise et ils interpellent des hommes qui passent, des hommes qui se ressemblent : disons pour simplifier que ces hommes *sont étrangers, le plus souvent sans* doute des Africains du Nord, et les C.R.S. les obligent à lever haut les bras et ils leur palpent la poitrine, les jambes, sortent des papiers de leurs poches. Pratique illégale puisque tout est normal dans cette ville : il n'y a pas de flagrant délit, ces hommes se promènent, en principe librement. Petite scène en un acte qui déshonore ce pays, notre pouvoir, nous-mêmes. Alors, vous venez de voir une fois de plus une pièce où se sont succédé des centaines de *gestes, et aucun ne vous a marqué.* Et vous traversez la place du Palais-des-Papes et vous voyez cet homme qui lève les bras et ce geste, lui, existe. Non pas parce qu'il est « vrai ». On pourrait presque dire, au contraire, qu'il n'est pas vrai tant il est inconcevable, hors nature. Non, ce geste existe et marque, parcequ'il est clairement profilé et parce que sa charge d'expression est très forte. Et l'on peut, heureusement, observer parfois, quand même, quelques autres gestes qui existent, qui sont *le plus souvent* le fait d'enfants ou de gens âgés.

Or le théâtre de Demarcy et Motta n'est fait que de tels gestes, et aussi de telles paroles. Car c'est la même chose avec les paroles. C'est-à-dire que les grains de ce théâtre ne sont pas noyés dans le magma : chacun d'eux existe, chacun d'eux alerte, chacun d'eux a la même portée que les bras *levés des jeunes* Nord-Africains de la place du Palais.

Dans *les Vaches de Cujancas*, il y a, par exemple, un ouvrier agricole qui ôte son casque de motocycliste, ou un autre qui pose une botte de paille, ou une petite fille qui entre dans un cercle tracé par terre. Ou bien dans *Barracas 1975*, il y a une grand'mère qui déplie un matelas, ou un ouvrier qui ouvre une porte, ou un petit garçon qui pousse un homme dans le dos. Et tous ces gestes, un par un, sont comme des *flèches* lumineuses de mémoire ou d'avenir qui marquent les sens, qui se fichent dans la conscience.

Mais si elles les marquent avec tant d'accent, c'est que les grains de ce théâtre sont aussi autre chose que ce qu'ils sont. Ici entre en jeu une jeune femme terrible, qui multiplie la vie, et qui s'appelle la poésie.

La poésie est, ici, la faculté de voir plusieurs choses en une seule, de faire plusieurs choses à la fois : la faculté de « penser à tout », comme l'on dit. Un grain noyé dans le magma, un grain invisible ne fait penser à rien. Un grain vivant et visible fait penser à tout, à la famine, *à la pluie*, à la *charrue*, à l'herbe verte, au pain, au coquelicot, à la révolte et ainsi de suite à tout.

Dès que la lumière se lève sur le théâtre de Demarcy et Motta, la scène *bruisse d'une foule immense* d'yeux et de mains, de charrettes et d'oreillers qui vous hèlent de la voix, du geste, qui font sortir de terre mille autres choses. Tout bouge, tout respire. Une vraie vache, belle comme le jour, bonne comme le pain, fait naître des arbres et des enfants. Un musicien fait naître une vache. Une tige d'herbe fait naître un violon. Ce sont des sensations *réelles*. Le théâtre s'envole, il chante ; dans toutes ses jointures, il y a un battement de sang, un *enthousiasme de l'esprit. On a sa mémoire* partout à la fois, pas un seul détail du champ ou une seule parole ne sont fermés ou arrêtés, tout s'ouvre. Tout se passe le relais. L'eau court, les fruits et les songes volent de main en main, c'est un battement d'aile où chaque témoin est emporté et tous les témoins partagent certaines choses : par exemple, dans l'appartement qu'occupent les ouvriers de *Barracas 1975*, il y a, on ne sait comment, l'océan Atlantique, mais chaque *témoin aussi a ses embardées personnelles*, les sentiers anciens de son patrimoine.

Ici et ailleurs

Tout vit sur le théâtre et tout vit dans l'être de qui est assis ou debout, là-devant. Et les *fusées* rouges et *bleues qui déchirent effectivement* la nuit à 10 mètres au-dessus de la scène de ce théâtre illuminent notre tréfonds mais pas plus qu'une phrase, pas plus que les mains du petit garçon endormi de *Barracas 1975* qui se frotte les yeux quand le propriétaire cogne à la porte.

Partage, entre les paysans, de terres aujourd'hui *fertiles* qui, naguère, ne donnaient pas de blé, qui étalent des réserves de chasse pour les riches ; partage, entre les travailleurs, d'appartements de Lisbonne *que leurs propriétaires laissaient* vides. Le propos de ces pièces sur la révolution portugaise est simple. Elles racontent ce qui s'est passé, ce qui peut se passer ailleurs. Ou plutôt ces pièces « révèlent » ces événements sous tous leurs angles à la fois, comme seul un tel théâtre peut le faire.

Mais le don neuf et irremplaçable de ce théâtre-là c'est que la vigueur, l'espoir, le bond en avant d'une révolution ont, à travers Richard Demarcy et Teresa Motta, enfanté un *théâtre inconnu. Un théâtre d'une* nouvelle espèce, un théâtre nu et infini, pur et innombrable, timide et chantant vers les quatre points cardinaux, innocent et universel. Comme si les scènes de théâtre avaient été, elles aussi, des terres en friche, comme à Cujancas, et qu'à travers le cœur et l'imagination de Demarcy et Motta ces terres avaient été irriguées par les paysans en révolte, ces scènes « tenaient » ce que nous voyons là, que nous n'avions jamais vu. L'élan créateur des paysans portugais a produit cette poésie. Le théâtre de Richard Demarcy et Teresa Motta apporte une nouvelle origine, une nouvelle genèse. Le théâtre est en avant de nous. L'histoire aussi.

Le décor des deux pièces est de Richard Demarcy. La lumière est réglée par Pierre Roval et le son par Pierre-Jean Horville. L'action et la poésie du théâtre sont soutenues magnifiquement par *les acteurs* : Mado Maurin, Teresa Motta, Gilette Barbier, Jean-Louis Jacopin, Jacques Alfonso, Colin Harris, Jacques Pieller, Antonio Margarido et Emiliano Suarez.

MICHEL COURNOT.

La « HUITIÈME SYMPHONIE » *de Mahler, à Orange*

Fort de son expérience, le véritable habitué du Théâtre antique ne s'y risque jamais sans un vêtement supplémentaire, une veste chaude, voire un imperméable et une bouteille thermos remplie de café chaud qui, ajoutés au coussin et aux jumelles, lui donnent quelquefois l'air d'un explorateur. Au moins ne sera-t-il pas pris au dépourvu ; quoi qu'il arrive, mistral, pluie, froid, rien ne l'empêchera de rester jusqu'au bout, et, compte tenu du prix des places, c'est bien le moins...

Que fait-il donc, lorsque le vent ne se décide pas à souffler, que le ciel est serein et que la douceur de l'air fait insulte à toutes ses précautions ? Philosophe, il en prend son parti et garde ses souvenirs pour l'entracte. Mais il n'y a pas d'entracte : la Huitième Symphonie *de Mahler s'interrompt juste quelques instants entre le* Veni Creator *et la scène finale du* Second Faust *de Goethe, qui en forment les deux volets, pour laisser s'installer les quatre harpistes, un pianiste et un joueur d'harmonium, complétant ainsi une formation géante (près de deux cents instrumentistes et plus de six cents choristes), mais nullement monstrueuse, compte tenu de l'usage qui en est fait. Mahler n'est pas de ces compositeurs qui, faute de savoir exactement quoi donner à leurs interprètes, les astreignent à une banalité laborieuse : chaque pupitre, depuis les cuivres jusqu'à la mandoline, non seulement se voit confier quelques solos fugitifs, mais participe clairement à la polyphonie. Comme chez Berlioz, dont le* Te Deum *a pu servir de modèle au* Veni Creator, *ce qui frappe, c'est la stricte application du principe d'économie ; d'ailleurs, le résultat final est à ce prix.*

A première vue, pourtant, l'œuvre commence par où elle pourrait finir : la jubilation puissante de ce Veni Creator *le fait ressembler à une conclusion plus qu'à une introduction, le compositeur atteint d'emblée un sommet qui paraît difficile à surpasser. Pourtant, c'est grâce à cela que la scène finale du* Second Faust *qui lui succède, outre l'étrangeté de la juxtaposition des deux textes, déploie tant de mystère avec des moyens aussi simples : un trémolo aigu des violons enchaîné avec la résonance métallique d'une cymbale suspendue, et tout l'univers semble remis en question. Puis les solistes interviennent tour à tour, les chœurs semblent s'animer de nouveau, et, dans un crescendo soigneusement ménagé, sonne la conclusion.* « Tout ce qui est matière n'est que vaine apparence, mais l'éternel féminin nous élève », *en même temps que revient, fortissimo, le thème du* Veni Creator *accentuant ainsi le paradoxe apparent et l'unité profonde de la symphonie, outre que ce mot — sonner ensemble — acquiert ainsi une dimension supplémentaire.*

La seule réserve que l'on fera à l'exécution donnée au Théâtre antique concerne, comme toujours, l'acoustique : le « mur », en matière musicale, n'a jamais fait que des demi-miracles ; mais, compte tenu de l'excellence des conditions atmosphériques, on aurait mauvaise grâce de réserver un accueil mitigé à une interprétation assez exceptionnelle pour qu'on en oublie les quelques rares défaillances.

Vaclav Neumann est un grand chef mahlérien, possédant le sens de la fresque et celui des respirations qu'elle impose, sans négliger d'en soigner les détails ; quant aux solistes, s'il n'y a plus rien à écrire qui ne l'ait été déjà de Marita Napier, de Hether Harper, de Nadine Denize, de Birgit Finnilä, de Sigmund Nimsgern et de John Macurdy, on a pu découvrir Alberto Remedios, pressenti pour être Siegfried dans la production ajournée du Crépuscule des dieux *à l'Opéra de Paris : un ténor à la voix claire et puissante, parfaitement maître de son phrasé. Les chœurs, le New Philharmonia de Londres et le Stadtischen Musikverein de Düsseldorf, ont renouvelé le miracle du* Requiem *de Berlioz il y a trois ans. Enfin, les deux orchestres de Radio-France, le National et le Philharmonique, réunis pour la circonstance, se sont montrés à la hauteur de ce qu'on attendait d'eux.*

GÉRARD CONDÉ.

Carolyn Carlson à Villeneuve-lès-Avignon

Alvin Ailey sera l'hôte de la cour d'honneur du Palais des papes avec trois programmes de ballet dont le succès populaire est d'ores et déjà assuré. Par ce choix, Paul Puaux a voulu que le public reprenne souffle après les spectacles réputés difficiles de Carolyn Carlson et Merce Cunningham. « *Avignon*, précise-t-il, *se refuse à jouer les festivals d'avant-garde. Notre vocation est plutôt de préparer le terrain, de miser sur plusieurs années pour assurer aux spectateurs des points de repère et les amener à réclamer des choses qu'ils avaient commencé par refuser.* »

Voici trois ans, le passage de Carolyn Carlson avait suscité de vives controverses. Aujourd'hui, à la chartreuse *de Villeneuve où elle s'est* installée, on *refuse* du monde à ses improvisations. On court la voir à Aix où elle danse dans la rue. A Arles, elle *remplit les* arènes et suscite l'enthousiasme. Avignon l'a adoptée. En revanche, Carolyn, ses danseurs et ses musiciens n'ont pas ménagé leur peine. Trois semaines durant, ils ont animé chaque jour des ateliers chorégraphiques et assuré des cours pour les enfants, alors qu'ils jouaient souvent le soir et préparaient le ballet que la troupe doit créer *dans quinze jours* à Chiraz.

Une brève improvisation

Dimanche dernier, la présentation du spectacle de fin de stage a connu des records d'affluence. Il a fallu plus d'une heure pour placer au coude à coude une *foule* trop nombreuse pour les lieux. Pour la première fois depuis que la chartreuse fonctionne, son directeur, M. Bertrand Tournois, a pensé *un instant* être débordé. La troupe, fatiguée, n'a pas dansé. Carolyn a brièvement improvisé. Le programme, finalement, s'est trouvé réduit à une démonstration de stagiaires et lorsqu'une armée hétéroclite de jeunes danseurs en costume de travail a commencé à envahir le plateau et à courir en tous sens, *un certain désarroi a saisi le* public, énervé par une longue attente. Deux heures après c'était le triomphe : Carolyn venait de gagner une des parties les plus difficiles de sa carrière.

Préparation dans l'excitation et la confusion

Lorsqu'on pense au côté scolaire et approximatif de ce genre de spectacle, à l'indulgence amusée ou attendrie qu'il suppose de l'assistance, on demeure impressionné par la qualité gestuelle des danseurs et la théâtralité d'enchaînements préparés en si peu de temps. A aucun moment la chorégraphe n'a pensé qu'il s'agissait de mettre en scène *des exercices d'élèves et une méthode* d'enseignement. Elle a abordé cette démonstration avec autant de recherche et d'intérêt qu'un véritable ballet ; elle y a *appliqué les mêmes* méthodes de travail : les élèves, regroupés suivant leurs aptitudes et leur tempérament, ont improvisé sur des notions précises : espace, temps, mouvement. Ils ont inventé des gags, des situations qu'ils présentaient ensuite à Carolyn. Elle rectifiait, élaguait, suggérait... En plus, ils ont travaillé les rythmes avec les trois musiciens de la troupe — Barre Philips, Stu Martin, John Surman — et la voix avec la comédienne Michèle Collsson. Tout ceci s'est préparé dans une excitation extrême, une certaine confusion aussi, car le lien entre les séquences n'apparaissait pas. Au dernier moment, Carolyn, très calme, a tout mis en place. Elle a imaginé des praticables, un plan incliné. Elle a indiqué des jeux de scène et tout s'est métamorphosé. Les danseurs se sont trouvés soudain enrobés de lumière, portés par des *ondes sonores* ; ils ont commencé à bouger comme dans un rêve, un peu crispés d'abord, puis de plus en plus joyeux. Et leur joie de danser s'est communiquée. Quelques modèles réduits de Carlson ont surgi ça et là, mais bien moins qu'on pouvait le craindre ; chacun a pu vraiment être soi-même et donner le meilleur de soi.

MARCELLE MICHEL.

Jazz à Montreux

Pour donner une idée du succès croissant que connaît Montreux, notons que ce week-end a rassemblé à lui seul autant d'auditeurs que les concerts des cinq premières années. Ils étaient venus entendre d'abord le blues rocailleux de Gatemouth Brown et de Muddy Waters ainsi que la musique non moins populaire mais plus banale de Bonnie Raitt puis, dans un second temps, le jazz-rock de Stanley Clarke et celui d'un grand orchestre organisé pour la circonstance, dont la plupart des membres étaient arrivés la veille de New-York.

Ce grand orchestre est né de la volonté de Bruce Lundval qui préside aux destinées de la compagnie Colombia aux Etats-Unis. Cette firme phonographique qui eut par le passé l'un des tout premiers catalogues de jazz, vivait *sur son acquis en ce domaine.* Bruce Lundval a décidé, parce qu'il aime ça et qu'il y croit, de reprendre une tradition délaissée.

L'un des musiciens les plus attendus était Benny Golson, retiré de la scène depuis de nombreuses années. Il a manqué sa rentrée. Il lui faudra, semble-t-il, plus d'une expérience pour jouer avec *la sûreté, l'autorité d'autrefois* et ne pas souffrir, comme ce fut le cas, d'une confrontation avec un Dexter Gordon ou un Stan Getz. A l'occasion de ce retour à la musique de concert, Golson avait écrit un arrangement de « blues march » pour cet ensemble de vedettes réunies autour de la batterie de Billy Cobham et qui improvisaient longuement tour à tour. Il serait injuste de citer deux ou trois noms et ennuyeux de les énumérer tous. Ce qu'il faut dire c'est que nous ne reverrons pas de sitôt autant de solistes de grande classe associés dans un big band.

Chemin faisant, le Festival de Montreux a raccourci très valablement ses soirées, sauf la dernière. Les tournées de Granz (les 13, 14 et 15 juillet) et de Wein (les 16 et 17 juillet) ont mis à la raison le géant insomniaque, le Gargantua furieux qui retenait à sa table pour cinq repas successifs les convives d'un festin trop lourd. Les organisateurs de Montreux ont reconnu de bonne grâce que l'on ne peut, même *s'ils coûtent moins chers lorsqu'on les* absorbe groupés, ajouter les uns aux autres tant de plats et tenir l'indigestion pour un mal imaginaire. Cette leçon tirée à Montreux cette année devrait être retenue pour l'avenir en Suisse et, pour l'immédiat, partout ailleurs.

LUCIEN MALSON.

CORRESPONDANCE

Henri Marrou et la chanson

Mme France Vernillat nous écrit :

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris la mort d'Henri Marrou, et que j'ai lu le bel article que lui a consacré André Mandouze.

Cependant, j'ai été un peu peinée de constater un oubli, dans les citations des très savants ouvrages d'Henri Marrou : *le Livre des chansons*, publié par Henri Davenson en 1943, aux éditions de la Baconnière à Neuchâtel.

Hélas, dans notre pays, la *chanson — surtout la chanson* traditionnelle — est souvent considérée comme un art mineur... Pourtant, ce livre est, avec *l'Anthologie des chants populaires français*, de Joseph Canteloube, le seul ouvrage de base auquel on puisse se référer en toute sécurité.

Les jeunes groupes de « folk », qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus à la mode, sont les premiers à puiser dans l'ouvrage de Davenson. A l'époque où ce livre a été publié, il était à l'échelon précurseur. En effet, après les travaux de Nerval, Mérimée, George Sand, les Français avaient de nouveau oublié leurs chansons traditionnelles..., et, dans une période assez sombre de l'histoire, *le Livre des chansons* a été comme un bienfaisant retour aux sources.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LE MOIS DU FILM FANTASTIQUE ET PARANORMAL

Des puzzles incomplets

Drôle de sélection à vrai dire. Les trente films retenus par le Festival de l'étrange et du paranormal (un film par jour du 6 juillet au 2 août aux cinémas Le Seine et Studio-28, à Paris) sont peut-être les morceaux d'un puzzle, le fameux « labyrinthe », où il faut se perdre, seul, assis *dans l'ombre, dans son fauteuil en* velours. On dirait en réalité que les organisateurs ont pris ce qui leur tombait sous la main. Ils n'ont pas choisi *les* chefs-d'œuvre (on aurait pu imaginer une sélection rigoureusement qualitative), ni les plus représentatifs de chacun des genres. Les habitués ont déjà vu la plupart de ces films — tous distribués, — les autres risquent d'être décontenancés par les morceaux du puzzle, qui ressemblent aux morceaux de six puzzles, tous incomplets, mais auxquels on peut jouer les *soirs d'été pluvieux*, quand la presse vous empêche de prendre les choses au sérieux, d'aller jusqu'au bout de ses curiosités, ou de ses peurs.

Car il y a des films sur la peur, irrationnelle comme dans *Duel*, l'excellent film de Steven Spielberg, mais le mystère éclairci de *The Shuttered room*, de David Green (*quelques bonnes scènes*) nous laisse dans un monde absolument logique, « normal ». Quel lien secret unit par ailleurs *2001, l'Odyssée de l'espace*, de Stanley Kubrick (qui fit à Paris et sa périphérie 281 012 entrées en dix-sept semaines en 1968) et le film mystique (d'une grande vulgarité) *les Diables*, de Ken Russel? Faut-il mettre dans le même *panier l'occultisme, le mysticisme,* les extra-terrestres et les réflexions sur la durée et la mémoire comme celles que l'on trouve dans *l'Année dernière à Marienbad*, d'Alain Resnais ? Faut-il mêler le pire (*les Soleils de l'île de Pâques, le Temps de mourir*) et le meilleur ? Parcours confus.

« *Ce n'est pas un tour d'horizon*, explique Claude Loubarie, qui a conçu ce Festival comme une animation autour de la revue *l'Autre Monde* (celle-ci organise chaque vendredi soir des débats au Seine). *Le fantastique et la science-fiction ont depuis cinq ou six ans un impact mondial. Ces deux courants qui viennent des Etats-Unis, et qu'il faut mettre en relation avec un autre phénomène important, la parapsychologie, constituent aujourd'hui un fait sociologique. Il s'agit d'une reconsidération de l'homme sur un plan métaphysique et psychique. Nous voulons montrer que le cinéma dit fantastique ou de science-fiction — et de grands metteurs en scène — utilisent depuis longtemps ces thèmes. Tous les films que nous montrons se recoupent sur une certaine prise de conscience par rapport à l'univers.* »

Les amateurs de films fantastiques et de science-fiction ne cherchent pas à comprendre l'univers (la majorité de ces films aboutissent d'ailleurs au contraire), ils cherchent à jouir pendant une heure et demie de leurs fantasmes obscurs, d'un « plan génial », d'une « trouvaille cinématographique ». Démarche divertissante ou esthétique dont l'essence est le trouble (innocent ou pas, cela dépend des gens) et non la connaissance. En mêlant joyeusement la parapsychologie, l'ésotérisme, l'alchimie, les OVNI, les univers parallèles et *les énergies subtiles*, peut-on compter arriver scientifiquement à la connaissance comme le veut la revue *l'Autre Monde* ? On peut en tout cas voir (ou revoir) *la Sorcellerie à travers les âges*, de Christensen, parce que ce film sort rarement ; *l'Heure du loup*, de Bergmann ; *l'Année dernière à Marienbad*, de Resnais, parce que c'est un classique ; le chef-d'œuvre *la Nuit des morts-vivants*, de Romero, et ceux qui aiment le Grand Guignol initiatique et sanglant se précipiteront vers les deux films de Jodorowski, *El Topo* et *la Montagne sacrée*.

CATHERINE HUMBLOT.

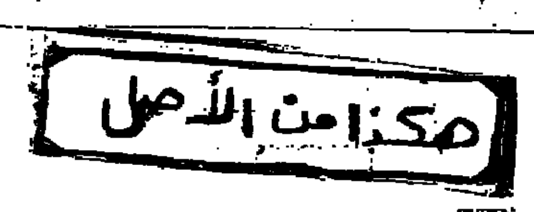
★ Cinémas Le Seine et Studio 28, jusqu'au 2 août. Le vendredi 29 juillet, au Seine, est organisée une « Nuit de l'Autre Monde », (rens. : 285-51-25).

■ Francis Lai a reçu le Disque d'or pour le 500 000e exemplaire vendu du générique qu'il a composé pour FR 3, « les Etoiles du cinéma ».

■ Faye Dunaway, pour « Cinquième pouvoir » ; Dustin Hoffman, pour « Marathon Man » ; Sylvester Stallone, pour « Rocky », ont reçu les prix David et Donatello au Festival de Taormina, ainsi que Martin Scorcese, pour « Taxi Driver » ; Kurosawa, pour « Dersu Uzala », et Stanley Kubrich, pour « Barry Lindon ». Robert Bresson a reçu le prix Visconti « pour la cohérence de sa carrière ».

■ Accueilli à la chapelle des pénitents blancs par le Festival d'Avignon et le Théâtre ouvert, le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale célèbre son centenaire par une rencontre avec les professionnels et le public les 28 et 29 juillet, à 10 heures et à 17 heures (entrée libre).

■ Au cours de son assemblée générale, le Syndicat national des directeurs de tournées a réélu, pour la douzième fois consécutive, Robert Ancelin au poste de président.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

De notre temps

On se demande souvent à partir de quand, à quel âge, à quel moment, le présent commence à se conjuguer au passé. Assez tôt visiblement. Vague après vague, chaque génération — elles se suivent de près — vient déposer sur le sable de la mémoire collective les alluvions de souvenirs. Et l'horloge qui fixe l'heure des repas de famille est arrêtée bien souvent, aiguilles fixées sur Verdun hier. Aujourd'hui sur l'occupation, sur 68 demain. Les mornes potages de notre enfance avalés au son du canon dans les tranchées, nous les servons à notre tour au rythme du pas de l'oie sur les Champs-Elysées, et nos petits-neveux auront droit à l'odeur des gaz lacrymogènes boulevard Saint-Michel.

Rien là que d'assez normal. Ce qui est plus curieux, c'est la façon de relire, cornée aux pages pourtant cruelles, sombres ou dérisoires, notre histoire, une expérience personnelle que l'on flanque avec une vanité bavarde à la tête des malchanceux *qui ne l'ont pas vécue*. Autre domaine public, celui de l'art, ou plutôt des artistes, est arpenté, lui aussi, par des nostalgiques redoutables dans leur prosélytisme agressif et méprisant.

Ainsi a-t-on vu pu voir, mardi soir, au hasard des programmes, de Viviane Romance à Bernard Savary, en passant par Edith Piaf, trois porte-drapeaux suivis d'une armée de sergents recruteurs. Je crains qu'ils n'aient tous fait chou blanc.

Antenne 2 inaugurait la reprise d'une série d'Henry Spade — La joie de vivre — par une retransmission d'un gala à l'Alhambra, en 1954, je crois. Impossible de s'attendrir devant l'image tremblée d'une « Môme » en noir et blanc, lançant d'une voix brouillée (les bandes sont passablement usées) son hymne à la légion. Difficile de ne pas sourire devant le jeu terriblement démodé des interprètes de *la Maison du Maltais*, sur la chaîne à côté.

On allait se rattraper, pensait-on, avec le Magic Circus. La troupe française, de loin la plus connue à l'étranger — elle occupe la position qui était celle de la *compagnie* Renaud-Barrault, après la guerre, — nous ne l'avions pratiquement jamais vue sur nos écrans. Incroyable mais vrai. En passant un court extrait prétendument scandaleux d'un de ses spectacles, Michel Lancelot a failli perdre, il y a deux ans, sa place à la télévision. Et la retransmission des *Grands sentiments* s'est accompagnée hier, d'une mise en garde en forme de carré blanc parfaitement ridicule. Aucun risque de choquer la population. Le danger, on n'a pas su l'éviter, c'était plutôt de l'assommer à coups de gueule. Même en baissant le son, on avait les oreilles cassées. Pierre Barouh — il était chargé d'orchestrer cette émission — aurait dû mettre une sourdine à des éclats tonitruants échappés de masques grimaçants, bons pour des bateleurs, pour des comédiens de la rue.

Chez soi, à plein tube et en gros plan, c'était à tomber à la renverse. Temps trop forts pour ne pas souligner la faiblesse de scènes inutilement empruntées à la réalité. C'est Noël. Un ménage habitant le quartier, à deux pas du chapiteau où sont plantés les tréteaux de Savary, tente et rate, à la suite de contretemps idiots, *son départ en vacances*. L'effet de contraste attendu a, hélas ! dépassé son but. Dommage.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, fait « le point sur la situation générale en matière politique, économique et sociale » dans une interview accordée à Patrice Duhamel et diffusée au cours du journal de 20 heures sur TF1 et sur les principales chaînes de radio.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon (Alexander Selkirk... le vrai Robinson), par A. Bombard ; 21 h. 30, Variétés : Paris-Show (avec J. Iglesias) ; 22 h. 30, Littéraire : Préface, par G. Saint-Bris (l'Ambition).

Une nouvelle émission avec MM. René Andrieu (qui évoque l'ambition à travers l'œuvre de Stendhal), Félicien Marceau, de l'Académie française (qui retrace l'œuvre de Balzac), Françoise Parturier (qui parle des femmes et de l'ambition), Michel Jobert (l'ambition et la politique) et Guy Croussy, écrivain (l'ambition des cadres dans l'entreprise). Lire l'article de Thomas Ferenczi.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : SURCOUF, LE TIGRE DES SEPT MERS, de S. Bergonzelli (1965), avec G. Barray, A. Lualdi, G. Casile, T. Morgan, A. Mestral. (Rediffusion.)

A la fin du dix-huitième siècle, un marin de Saint-Malo se fait corsaire au service de la France et part chercher fortune pour conquérir la jeune fille qu'il aime. Un feuilleton historique avec images flamboyantes, mais où Gérard Barray est un improbable Surcouf.

Vers 22 h., Débat : Les corsaires.

Avec MM. Robert Surcouf, arrière-arrière-petit-neveu du corsaire ; Dan Lailler, conservateur du musée de Saint-Malo ; John Munday, directeur du département des cartes au National Maritime Museum de Londres ; Etienne Taillemite, conservateur en chef de la section ancienne des archives nationales ; Camille Bailly, arrière-arrière-petit-neveu du capitaine Thurot, corsaire de Louis XV ; John Bromley, professeur d'histoire à l'université de Southampton. Lire l'article de Claude Lemie.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE GRECO, de L. Salce (1966), avec M. Ferrer, R. Schiaffino, A. Celi, A. Aranda, R. Giovampietro. (Rediffusion).

A la fin du seizième siècle, la découverte, par le peintre Domenico Theotokopulos, dit « le Greco », de la ville de Tolède et ce qui s'ensuivit pour sa création artistique. Un film d'art dont chaque image cherche à établir une correspondance entre Tolède et l'œuvre picturale. Très beau.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, En direct de Bayreuth : « l'Or du Rhin » (R. Wagner), direction P. Boulez, avec D. McIntyre, M. Egel, E. Randova ; 21 h. 25, Dialogues par R. Pillaudin : « le Lieu et l'Image », avec J. Pollerl et H. Damisch ; 22 h. 25, Entretien avec Francis Bacon, par M. Couturier (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Birgitta Trotzig.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Prestige de la musique... Quatuor Melos de Stuttgart : « Quatuor en ré mineur K. 421 » (Mozart) ; « Quatuor en sol mineur opus 10 » (Debussy) ; « Quatuor en ré mineur D 810, la Jeune Fille et la Mort » (Schubert) ; 22 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival Metamusik de Berlin 1976, avec Alfons et Aloys Kontarsky, pianistes : Medek, Messiaen, Ligeti ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Pouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Tahiti ; 0 h. 40, Musique américaine : Harry Partch ; 1 h. 40, Couvre-feu.

MERCREDI 27 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 16 h. 45, Spécial jeunes (à 17 h. 25, les Infos) ; 18 h. 20, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : La Lettre écarlate, de N. Hawthorne, réal. M. Cravenne, avec D. Vincent, M. Garrel, P. Arditi, N. Peny.

Au milieu du dix-septième siècle, période du puritanisme triomphant en Amérique, une jeune mère, accusée d'adultère, est offerte à l'opprobre général par la lettre écarlate, emblème du péché, qu'elle garde cousue à sa robe.

22 h. 15, Magazine : Sillages (Agnès, Denise, Jeanne et les autres, réal. N. Lilenstein).

Portraits d'une ouvrière, d'une fermière et d'une sage-femme ; présentation : Annie Leclerc.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre, de J. Isaacs, raconté par L. Olivier.

Premier des vingt-six épisodes britanniques retraçant l'histoire de la seconde guerre mondiale au moyen de documents souvent inédits, et d'une façon peu habituelle pour l'orgueil français.

15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50, Série : Bonanza ; 17 h. 40, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h. 5, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La joie de vivre (rediffusion) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Joe Forrester ; 21 h. 25, Magazine d'actualité, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot : Question de temps (Le droit de la mer).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cycle français 1968-1976) : LE FAUX-CUL, de R. Hanin (1975), avec B. Blier, R. Hossein, S. Glaser, M. Peyrelon, M. Grinevald, Ed. Meeks.

Un agent des renseignements généraux, sournois et menteur, est pris dans les manigances d'espions américains, israéliens et arabes, qui veulent empêcher la signature d'un accord entre un président d'Etat africain et la France.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Birgitta Trotzig (reprises à 14 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les très riches heures de l'art islamique ; à 8 h. 32, L'ésotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Une chasse en été », de M. Grimaud ; 11 h. 2, Autour de Bayreuth : œuvres de Berlioz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre : Chopin, Debussy, Rachmaninoff, Lutoslawski ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Terre de fer, ciel de cuivre », de Yachar Kemal ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; 16 h. 40, En direct de Bayreuth : « la Walkyrie », de R. Wagner, mise en scène P. Chéreau, orchestre du festival, direction P. Boulez, avec H. Bode, M. Schunk, M. Salminen ; 22 h. 40, Entretien avec F. Bacon, par M. Couturier ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; vers 10 h. 45, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... l'orchestre de musique légère de Radio-France : Du Muy, P. Devevey, P. Bonneau, Wal Berg, R. Roger ; à 15 h., « Symphonie n° 40 » (Mozart) ; à 15 h. 32, œuvres de Beethoven, Schumann, Berlioz ; 17 h. 30, Ateliers musicaux de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Des enfers et des cieux : Allegri, Verdi ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... Forum de clavecin, avec Kenneth Gilbert : Froberger, Purcell, Clérambault, Bach, Scarlatti ; 23 h., Perspectives du vingtième siècle... Journée Cl. Lefébure : œuvres de Stockhausen, Lefébure, Xénakis, avec la participation du G.R.M. de l'I.N.A. ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Pouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Tahiti ; 0 h. 40, Musique américaine : Harry Partch ; 1 h 10, Couvre-feu

Deux nouvelles émissions

RETOUR A LA LITTÉRATURE ?

LA littérature prenant ses quartiers d'été, deux nouvelles émissions littéraires sont proposées aux téléspectateurs. L'une, sur Antenne 2, remplace « Apostrophes » pendant cinq semaines à partir du 5 août : sous le titre « Ah ! vous écrivez ! », Bernard Pivot s'entretient, chaque semaine, avec trois romanciers. L'autre, confiée, par TF 1, à Gonzague Saint-Bris, s'intitule « Préface » et consacre son premier numéro, ce 26 juillet, au thème de « l'ambition dans le roman et la vie ».

* *

Retour à la littérature ? « Apostrophes » se vouant au « débat d'idées », le roman, sauf exceptions, était un peu négligé au profit de l'essai et le « plaisir du texte » tenu pour secondaire par rapport à l'agrément du spectacle.

« Ah ! vous écrivez ! » revient à la matière première du livre : le langage. Les trois premiers invités de Bernard Pivot — Jacques Lanzmann, Christine de Rivoyre et Serge Doubrovsky — mettent, en effet, l'accent sur le goût des mots, sur *l'amour du verbe, qui gouvernent* le travail de l'écrivain. « La langue, ma vraie patrie », souligne Serge Doubrovsky dont le roman — « Fils » — joue, dès ce titre à double sens, sur la polysémie des termes. Christine de Rivoyre reconnaît qu'elle doit à Colette sa prédilection pour l'expression juste et Jacques Lanzmann dit sa préférence pour les vocables amples tels que « amour, mort, vie, espoir... »...

Quelle que soit la manière, plus ou moins traditionnelle, plus ou moins difficile, dont chacun d'eux « travaille » la forme romanesque, c'est leur expérience d'écrivain qui est ici transmise.

Le propos de Gonzague Saint-Br.. est aussi de rendre présentes les œuvres littéraires — celles du passé et celles du présent. Délibérément, « Préface » veut montrer l'actualité des grands écrivains, se refuse à « gêner le téléspectateur par des débats abstraits et pour initiés », veut « remplacer la fausse insolence par la vraie connaissance et l'invective par des références ». On devine que Bernard Pivot est visé par ces allusions.

Sur le thème de l'ambition, Gonzague Saint-Bris commente d'abord trois extraits de films adaptés de romans, présente ensuite un reportage sur « les ambitieux d'aujourd'hui » — parmi lesquels Jacques Attali, Serge Dassault, Jean-Denis Bredin, — anime enfin un débat entre plusieurs auteurs : Félicien Marceau, René Andrieu, Michel Jobert, Françoise Parturier, Guy Croussy.

Gonzague Saint-Bris n'a pas encore la parfaite maîtrise des meneurs de jeu, mais s'il entendait suggérer, à travers un des thèmes majeurs des romans du dix-neuvième siècle, le lien entre la littérature et la vie, le but est atteint.

Stendhal et Balzac, Julien Sorel et Rastignac ont au centre de la discussion : de nos jours, à en croire René Andrieu, s'il y a « multiplication de petits ambitieux », il y a « une baisse de la qualité ». Vraiment, l'ambition n'est plus ce qu'elle était. Comme le dit Françoise Parturier, au vingtième siècle : « Ce n'est plus à Mme de Rénal ou à Mathilde de la Mole que l'on fait l'amour, c'est au public. »

Les prochains numéros porteront sur d'autres grands mythes fondateurs de la littérature : l'amour et la famille, la transcendance, le monde ouvrier dans le roman, le délire et la folie...

THOMAS FERENCZI.

LE MONOPOLE ET LES INCIDENTS A TF 1 : LA POSITION DU SYNDICAT C.G.T.

● Après l'intervention de militants communistes sur le plateau de TF 1 et la mise en cause du monopole d'Etat de la radiotélévision par plusieurs radios « pirates », le Syndicat national de la radiotélévision C.G.T. a précisé sa position. En ce qui concerne le monopole, le S.N.R.T.-C.G.T., dans un communiqué, « *réaffirme son attachement au principe d'une radiotélévision qui soit un véritable service public, avec un fonctionnement démocratique indépendant des puissances d'argent et d'un gouvernement quel qu'il soit* ». « *Ce n'est pas le cas aujourd'hui* », ajoute le syndicat, qui remarque que la naissance de la radio « giscardienne » Fil bleu, à Montpellier, se situe « *à quelques mois d'une échéance électorale importante* ». « *Faut-il en déduire que le pouvoir tente déjà de créer les conditions nécessaires à la création de radios privées, dans les perspectives d'un échec aux élections législatives ?* » interroge le S.N.R.T.

Le syndicat C.G.T. estime, d'autre part, que les « *événements récents survenus à TF 1* » découlent directement du « *traitement particulier que subit l'information à la radiotélévision* ».

SURCOUF AUX « DOSSIERS »

Le dernier corsaire

« *Des yeux un peu fauves, petits, brillants, un visage couvert de taches de rousseur, un peu bronzé par le soleil.* » Tel se présente, vers 1798, Robert Surcouf aux yeux du peintre Louis Garnezay, qui sera son compagnon d'aventures pendant six années. Depuis cinq ans déjà la guerre, un instant interrompue, a repris avec l'Angleterre. Le gouvernement révolutionnaire a besoin d'hommes de valeur, le jeune Surcouf en est. Né en 1773, il a marché sur les traces de ses aînés : carrière classique du corsaire français. Natif de Saint-Malo, comme Duguay-Trouin, élevé au séminaire, comme Claude Forbin, mousse, comme Jean Bart, il devient négrier dès seize ans et navigue entre l'Afrique et les Indes. Il vient d'avoir vingt ans lorsqu'un armateur de Port-Louis, capitale de l'île Maurice, lui confie le commandement de l'*Emilie*, un beau trois mâts avec quatre canons. Il suffit d'une lettre de marque pour que le négrier devienne corsaire.

Si, en effet, étymologiquement, le corsaire (de l'italien *corsaro*), « qui fait la course sur mer », ne se distingue guère du pirate (du grec *peiratès*) qui, lui aussi, « tente la fortune sur la mar », juridiquement les deux termes sont opposés. Celui-ci est un forban, *qui s'est mis à l'écart de la* société et navigue pour son compte personnel, celui-là est un combattant, accrédité par son gouvernement (la lettre de marque) pour capturer, en temps de guerre, les navires de commerce de l'ennemi. Sur ses prises l'Etat prélève souvent jusqu'aux deux tiers.

Ce ne sera pas d'ailleurs toujour du goût de Surcouf, dont le sens des affaires est développé. Il accepte en maugréant que le Directoire prenne sa part sur les quelque 2 millions de livres — une somme fabuleuse — que les six mois de course de l'*Emilie* lui ont rapporté. Il est vrai qu'il lui reste la gloire et qu'il entre dans la légende : les quatre canons de l'*Emilie* contre les vingt-quatre pièces du *Triton* relevaient du fait d'armes, les douze canons de la *Confiance* contre les trente-huit du *Kent* deviennent une épopée qui ouvre le dix-neuvième siècle (nous sommes en 1800). Mais la paix d'Amiens, en 1802, calme les ardeurs guerrières du héros. L'année précédente il avait pris femme et aspirait au repos. Pourtant, en 1807, le tigre se réveille : sur un navire fabriqué selon ses plans, le *Revenant*, il repart hanter l'océan Indien. Ce ne sera qu'un feu d'artifice : à la fin de cette même année, à trente-cinq ans, Robert Surcouf prend sa retraite, près de Saint-Malo. Décoré de la Légion d'honneur, baron d'Empire, richissime armateur, il meurt paisiblement à cinquante-cinq ans, en 1827. Son cercueil, placé dans une embarcation tendue de noir, fut acheminé par mer vers sa dernière demeure.

CLAUDE LEMIE
(co-auteur d'un *Christophe Colomb*, coll. Pluridis, édit. Bordas).

★ Ce mardi 26 juillet, A 2, 20 h. 30.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 26 JUILLET

— *M. Albert Chambon*, qui a servi d'intermédiaire dans l'affaire Revelli-Beaumont, fait le récit de ses tractations avec les ravisseurs, sur France-Inter, à 19 heures.

— *M. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 27 JUILLET

— *M. Jacques Ferry*, vice-président du C.N.P.F., président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, est l'invité de Marcel Paganelli sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, intervient au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

SPORTS

NATATION

L'oiseau rare ?

Qui c'est celui-là ? D'où sort-il ? Il a nagé en 53 sec. 9 ? Il s'appelle comment ? Petit ? Connais pas ! Cette série d'interrogations lancée par quelques nageurs, après la performance d'un inconnu sur 100 mètres, est, à tout prendre, le fait le plus intéressant des championnats nationaux du dernier week-end. Dans le petit monde clos de la natation française, où chacun connait chacun, où les surprises sont rares, et les possibilités de tous plus ou moins connues à l'avance, c'est un bon signe de céder à l'étonnement et de découvrir un jeune garçon — seize ans — apparemment très doué et surtout capable de passer, d'un coup, par sa progression rapide, de l'anonymat au rang de vedette en herbe.

Car c'est bien ce qui s'est produit dans les séries du 100 mètres des critériums, c'est-à-dire dans les compétitions d'encadrement des championnats, réservés aux jeunes gens âgés de quinze et seize ans. Dominique Petit, c'est de lui qu'il s'agit, était ainsi découvert, et, en réussissant 53 sec. 9, il avait tout simplement réalisé le deuxième meilleur temps qualificatif — championnat et critérium confondus — pour la grande finale du 100 mètres. Renseignements pris, il avait amélioré, en une course, son meilleur temps personnel de 1 sec. 2/10. Costaud, 1 m 82, pas impressionné, volontaire, de l'appétit pour la compétition, dépourvu de complexes, Dominique Petit est donc né, pour beaucoup, dimanche 24 juillet. Ceux qui le connaissaient avant savaient qu'il était Nîmois et qu'il s'entraine au lycée en altitude de Font-Romeu.

Dimanche après-midi, Dominique Petit se classait quatrième (54 sec. 3) de la finale remportée par René Ecuyer (52 sec. 43), le numéro un du sprint français. Juste la place qu'il fallait pour être retenu dans la sélection des championnats d'Europe de Jonkoping et prendre part, en Suède, au relais 4 × 100 mètres. Dominique Petit n'aura ainsi pas attendu trop longtemps pour être lancé dans le grand bain.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

LES SÉLECTIONS POUR LES COUPES D'EUROPE

La Fédération française d'athlétisme a fait connaître, lundi 25 juillet, la composition des sélections qui disputeront les 6 et 7 août les compétitions de repêchages de la Coupe d'Europe (à Goteborg pour les messieurs) et la finale B à Trimec, en Tchécoslovaquie, pour les dames.

SELECTION MASCULINE

100 mètres : Sainte-Rose (R.C.F.).
200 mètres : Arame (R.C.F.).
400 mètres : Demarthon (A.S.P.T.T. Bordeaux).
800 mètres : Marajo (Stade français).
1 500 mètres : F. Gonzalez (A.S.P.T.T. Bordeaux).
5 000 mètres : Boxberger (F.C. Sochaux).
10 000 mètres : Gomez (A.S. P.T.T. Poitiers).
110 mètres haies : Raybois (S.O. Bruay).
400 mètres haies : Baggio (PUC).
3 000 mètres steeple : Gauthier (PUC).
Hauteur : Poaniewa (Stade français).
Longueur : Rousseau (R.C.F.).
Triple saut : Lamitié (A.S. P.T.T. Limoges).
Perche : Bellot (R.C.F.).
Poids : Beer (Stade français).
Disque : Piette (Etoile Oignies).
Javelot : Lutui (Stade français).
Marteau : Suriray (R.C.F.).
4 × 100 mètres : Echevin (A.S.P.P.), Sainte-Rose (R.C.F.), Arame (R.C.F.), Pigon (R.C.F.).
4 × 400 mètres : Demarthon (A.S.P.T.T. Bordeaux), Nallet (R.C.F.), Gombault (E.B. Cousinière), Froissart (U.S. Fronton).

SELECTION FEMININE

100 mètres, 200 mètres et 4 × 100 mètres : Alize (Villeurbanne), Sulter (Deuil), Delachanal (R.C.F.), Rosset (Villeurbanne).
400 mètres : Delachanal (R.C.F.).
800 mètres : Dubois (A.S.P.T.T. Lille).
1 500 mètres : Renties (A.S. Anzin).
3 000 mètres : Debrouwer (U.S. Valenciennes).
100 mètres haies : Prevost (Stade de Reims).
400 mètres haies : Richard (A.S.P.T.T. Lille).
Hauteur : Debourse (Stade français).
Longueur : Curtet (A.S. Cannes).
Poids : Bertimon (V.G.A. Saint-Maur).
Disque : Marlard (C.A. Nancy).
Javelot : Besso (U.S. Fronton).
4 × 400 mètres : Lairloup (E.C. Orléans), Delachanal (R.C.F.), Champenois (E.S. Colombes), Aubry (A.A.J. Blois). Remplaçante : Besson Colette (Bordeaux).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur Général

LA GRANDE DISTRIBUTION est votre milieu. L'EQUIPEMENT DE LA MAISON, un segment de marché dans lequel vous croyez. Vous l'avez même déjà pratiqué.

Diriger une société régionale ayant 5 points de vente, animer ses hommes, augmenter ses ventes, veiller à sa rentabilité, voilà ce que vous propose un groupe de premier plan.

Le poste se trouve disponible immédiatement. La résidence est dans une grande ville universitaire.

Les consultants de SIRCA étudieront confidentiellement votre candidature. Ecrivez leur sous référence 77127 M.



Sirca
33, rue Galilée 75116 Paris

ORGAN. REGIONAL SUD-EST
recherche

DIRECTEUR DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

— Excellente culture générale
— Capable de coordonner et d'animer une action sociale régionale spécialisée.

Ecr. nº 701 024 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Annecy Action Culturelle
recherche

GRAPHISTE

et suivi technique imprimeur, à partir octobre. Env. C.V. et prétentions : Théâtre, place de la Libération ANNECY

Très important Cabinet Juridique et Fiscal
recherche pour GRENOBLE un COLLABORATEUR

— de haut niveau,
— spécialiste en droit des sociétés avec expérience d'au moins cinq ans,
— homme de contact.

Discrétion assurée.
Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS GRENOBLE nº 2301

CENTRE INTERMINISTERIEL MARSEILLE
recherche pour projets pilotes applications informatique

DIRECTEUR DE PROJET

DIPLOME GRANDE ECOLE
Exper. diversifiée : 5 à 10 ans dans conduite de projets.
Env. C.V. manusc. + photo à nº 700.797 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

IMPORTANT
GROUPE DE NEGOCE TECHNIQUE
DU NORD DE LA FRANCE
EN MACHINES-OUTILS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
recherche, dans le cadre de son expansion,
POUR SON SERVICE EXPORTATION

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Agé de 35 ans minimum ; il devra assurer l'encadrement et l'organisation du service. Il justifiera d'une expérience de plusieurs années dans le secteur de la distribution de produits industriels.
L'anglais courant est demandé.
Rémunération et intéressement dépendant de l'expérience professionnelle.

UN ADJOINT TECHNICO-COMMERCIAL

Agé de 25 ans minimum, il sera chargé des recherches de marchés, du suivi commercial et technique, des appels d'offres et des soumissions. Il aura de bonnes connaissances en machines-outils, équipements d'atelier et maintenance industrielle.
Des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir. L'anglais technique est nécessaire. Prière d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à l'attention de M. ILARI, 10, avenue d'Iéna, 75783 PARIS, cedex 16.

IMPORTANTE SOCIETE DE RECHERCHE MINIERE
recherche pour ses laboratoires

Le Chef de son Service "ANALYSES CHIMIQUES"

30 ans minimum
o connaissances approfondies et goût pour le développement des méthodes analytiques modernes en chimie minerale;
o compétence affirmee du commandement et de l'organisation;
o expérience de laboratoire industriel exigée.

Ecrire avec CV et photo, sous nº 7153
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 Paris

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICE
recherche

le directeur de l'inspection générale

Placé directement sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, il aura à diriger et à animer une équipe d'inspecteurs et d'audits internes.
Une expérience approfondie dans le domaine du contrôle comptable et de la gestion est indispensable, de même qu'une pratique de la comptabilité générale et analytique.
Ce poste de haut niveau requiert également des qualités de rigueur et de dynamisme pour l'animation des hommes.
Adresser curriculum vitae et indiquer salaire souhaité à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann
75008 PARIS réf. 35706

HAVAS CONTACT

La filiale française d'un groupe multinational américain, spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation de matériel médico-chirurgical, recherche immédiatement pour son siège implanté dans la banlieue parisienne :

ANALYSTE MATIÈRES PLASTIQUES DE HAUT NIVEAU

Ingénieur Chimiste et/ou Pharmacien Analyste confirmé, ayant une connaissance approfondie des techniques Analytiques I.R. - C.P.G. absorption atomique et une expérience de la technologie des matières plastiques.
Cette personne devra posséder un bon potentiel de développement afin d'assurer rapidement la direction du laboratoire de contrôle de qualité de notre filiale.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

TRADUCTEUR DOCUMENTALISTE MÉDICAL

Pharmacien et/ou Maîtrise de Sciences ou équivalent, ayant exercé ce type de responsabilité dans un laboratoire pharmaceutique ou scientifique.
La parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Une expérience dans la rédaction des visas pharmaceutiques est souhaitée.
Les candidats intéressés enverront de toute urgence leur C.V. avec salaire actuel, prétentions et photo (retournée) sous référence 6.705, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.



directeur financier contrôleur de gestion

130.000 F +

La filiale française d'un important constructeur américain de periphériques d'ordinateurs recherche son Directeur Financier.
Sous l'autorité du Directeur Général, il sera responsable de l'établissement des budgets et de leur suivi, de la comptabilité générale et analytique, des relations avec les banques, de la facturation, des achats, des problémes d'import-export et de trafic, ainsi que de l'administration générale.
Il assurera également le contrôle de gestion de la filiale française et de 2 autres filiales européennes. Il animera pour cela un service d'une douzaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, parfaitement bilingue français/anglais, de formation supérieure ayant acquis une expérience similaire, si possible dans une société américaine de materiel informatique, électronique....
La rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 F sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste est à pourvoir en proche banlieue ouest.
L'expansion de cette société permettra à un candidat de valeur d'exercer des responsabilités importantes à l'échelon européen.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 707267/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son établissement français, dont le siège est à PARIS,

ATTACHÉ COMMERCIAL DYNAMIQUE

— Ayant expérience technico-commerciale des produits industriels spécialement polyesters renforcés.
— Nombreux déplacements en FRANCE.
— Certaine connaissance de l'ANGLAIS courant écrit et parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 73651 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT
recherche pour chantier

en PAYS ARABE

UN CHEF COMPTABLE expérimenté

DECS ou diplôme équivalent

Solides connaissances de la langue anglaise lue, parlée et écrite.
Une connaissance de l'arabe littéraire serait également appréciée.
POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.
Adresser lettre de candidature + photo + C.V. + prét. et délai de disponibilité à No 21597 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.
Il ne sera pas répondu au candidat ne correspondant pas à ce profil.

Importante Société de Travaux Publics
recherche pour son activité au

MOYEN-ORIENT

INGENIEUR ÉLECTRICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN

FORMATION SUDRIA OU EQUIVALENT

Afin d'assurer la coordination locale (électromécanique et génie civil), ainsi que les relations commerciales et gestion administrative sous l'autorité d'un ingénieur d'affaires (à PARIS).
Anglais indispensable (écrit et parlé).
Env. C.V. et prét. sous le nº 22.095 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SALES MANAGER EUROPE, MID-EAST, AFRICA

We are a large, dynamic, rapidly expanding petrochemical company — quoted on the American Stock Exchange — with highest quality products and trade mark image, and We are looking for a highly professional Sales Manager with a strong proven track record.

In addition to mother tongue, excellent English is required. Abilities in German, French and Spanish would be appreciated. The successful candidate would be required to reside in Belgium. Travells a requisite. The desired age would be between 35 and 42 yeards old.

Salary commensurate with responsibility plus significant bonus potential.

Address replies to :
Wynn's Belgium, Industriepark West 46
B-2700 St. Niklaas, Belgium
Attention : Mr. J.O. Harrop

Importante entreprise d'installations industrielles
ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION
Siège Social à Paris
filiale groupes de taille internationale
recherche CADRES CONFIRMES

1) CHANTIER D'EUROPE DE L'EST

INGÉNIEURS Grande École

expérimenté en instrumentation, télétransmission, électricité industrielle.
Responsable des études et travaux stations de pompage. Fréquents déplacements. Anglais exigé.

TECHNICIENS confirmés

ayant forte expérience en instrumentation pétrole (étude et chantier).

2) AGENCE GOLFE PERSIQUE

Ingénieur résident nationalité arabe

Ingénieur d'affaires expérimenté en installations électriques industrielles, bâtiment et V R D - Arabe et anglais exigés.

Adresser C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, no 35.679, sous la référence 35.679

Importante Entreprise Nationale de Travaux routiers recherche pour l'Arabie Saoudite :

GEO-TECHNICIEN

Laboratoire routier, connaissant enrobés bitumineux et bétons hydrauliques.
Bonnes connaissances anglais indispensables.
5 ans expérience minimum, techniques et relations avec clients nécessaires.
Ecrire avec références et prétentions sous nº 3.701 à P. LICHAU S.A.
10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Dans le cadre de ses activités d'assistance technique en Asie, Société d'Ingénieurs Conseils
recherche

SPÉCIALISTE MATÉRIELS T.P.

parlant et rédigeant en anglais, ayant une bonne expérience des plans d'investissement et des appels d'offres de nouveaux matériels de travaux publics, de l'évaluation des matériels en activités et des spécifications. Vous êtres priés d'adresser votre C.V. et d'indiquer votre dernière rémunération annuelle en spécifiant la référence : 875/105 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Société Ingénierie Paris
recherche
pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

spécialisé dans les techniques de

PONTS PRÉCONTRAINTS et MÉTALLIQUES

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur peut faire état d'une large expérience professionnelle ds le dom. des travaux publics, acquise pr partie à l'étranger. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (C.V. + dernier salaire annuel) sous réf. 758/116
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Recherchons

AGENT COMMERCIAL

pour Côte-d'Ivoire ayant 10 ans d'expérience en Afrique Occidentale ou Equatoriale.
Niveau BAC. Adresser curriculum vitae détaillé et photocopies de certificats de travail à Société Commerciale africaine 22, r. de Courcelles, 75008 Paris

---

United nations relief and works agency for Palestine refugees requires accountants / auditors with excellent Knowledge of english for work in the middle east, For further details write to director of personnel, unrwa temporary headquarters (vienna office) operngasse 20b, A-1040 VIENNA.

Bureau d'Etudes
à vocation internationale
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour poste INSPECTEUR DU MATERIEL TP au Moyen-Orient
Le candidat retenu diplômé d'une école d'ingénieurs aura une bonne connaissance des matériels TP et de l'organisation des ateliers de réparation. Il sera habitué à rédiger des rapports techniques portant aussi bien sur le matériel que sur les méthodes de travail.
Une solide expérience acquise pour partie à l'étranger dans des fonctions similaires est nécessaire, ainsi que la pratique de l'anglais. Les personnes intéressées sont invitées à écrire (C.V. + dernière rémunération annuelle France) ss réf. 895/101
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Importante Société d'Ingenierie
recherche pour séjour
au Moyen-Orient

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation supérieure, cet ingénieur aura acquis une très bonne expérience du travail de chantier notamment en contrôle de travaux à l'étranger.
Pour ce poste auquel sont attachés les avantages de l'expatriation, la connaissance de l'anglais est nécessaire. Les candidats intéressés sont invités à prendre contact rapidement en écrivant (joindre CV + dernière rémunération annuelle) sous référence 888/101 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

BUREAU D'ETUDES
à vocation internationale.
Siège social Paris, recherche
pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR-PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingén. diplômé, s'exprimant en anglais se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'année au minim. Les personnalités intéressées sont invitées à prendre un premier contact en écriv. (joindre C.V. et indiquer der. rémunérat annuelle sous référence 871/106
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui tr.

Distributeur régional de matériel de manutention (10.000.000 H.T. C.A.)
recherche pour Région EST de la France :

CHEF DÉPARTEMENT COMMERCIAL

Il devra impérativement avoir une expérienec de plusieurs années dans la vente de chariots élévateurs.
Sa mission consistera, à l'aide d'une équipe, à assurer une diffusion, sous forme de vente ou de location, de matériels de manutention.
Position cadre.
Anglais ou Allemand souhaité.

Ecrire nº 7364 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e
Avec C.V et photo

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
de Construction et Installation Electriques
(5.000 personnes), crée un poste de

RESPONSABLE DE LA SECTION « CONTROLE QUALITE »

pour un important chantier d'installations électriques situé dans le Sud-Est de la France

EXIGENCES DU POSTE :
Ce poste nécessite une expérience pratique de plusieurs années :
— du contrôle de la qualité en raccordement électrique (sertissage et soudage), en tôlerie et en mécanique,
— du travail en équipe avec les responsables de la production,
— des contrôles de conformité d'installations électriques.

PROFIL DU CANDIDAT :
Le candidat retenu :
— sera un INGENIEUR Grande Ecole ou equivalent (électricité ou électrotechnique),
— aura une forte personnalité basée sur une autorité naturelle et un sens inné des rapports humains,
— sera un gestionnaire rigoureux doublé d'un pédagogue averti.
La Nationalité française est indispensable.

MISSIONS :
Les principales missions sont :
— d'animer la section de contrôle des installations (10 personnes),
— d'assurer la surveillance de la conformité » l'exécution.
— de sensibiliser l'encadrement pour amener les équipes de production de chantier au niveau de la qualité souhaitée.

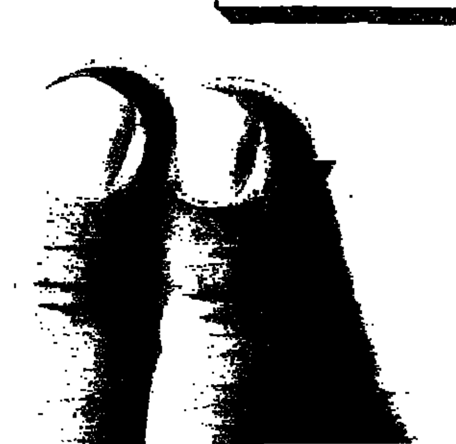
Ecr. avec C.V. complet, photo, prét. ss le nº 22.063, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche
Pour usine Sarthe fabriquant produits métallurgiques destinés à grande consommation,

INGÉNIEUR SERVICE TECHNIQUE

Capable animer bureau étude, équipe techniciens chargée adaptation des matériels aux techniques de fabrication, projets investissements.
Ce poste requiert formation ingénieur A.M. expérience industrielle d'au moins 5 ans.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo, à : CIBAL, 89, rue de Tocqueville (17e).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

importante société de services et de conseils en informatique

Filiale de puissants groupes industriels français

Pour sa division Informatique de Gestion et sa Division mini système recherche

• France

INGENIEURS GRANDES ECOLES (X, MINES, ECP, TELECOM, ...)

— Pour sa Direction des Affaires

INGENIEURS D'AFFAIRES

• Pour compléter son équipe et leur confier la gestion et le développement d'affaires existantes et nouvelles, • ils devront avoir l'expérience de la responsabilité d'importants projets informatique. (Réf. IA/M)

— Pour sa Direction Commerciale

INGENIEURS COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

• Les candidats devront avoir une bonne formation technique et une bonne aptitude à la vente dans la profession informatique, • expérience SSCI ou constructeur nécessaire. (Réf. IC/M)

— Pour développer des Projets importants

INGENIEURS ORGANISATION ET CONCEPTEURS

• Pour compléter l'équipe chargée de développer des projets importants, • âgés de 28 ans minimum. (Réf. IO/M)

INGENIEURS FORMATION INFORMATIQUE

• Confirmés, ou débutants (ayant effectué leur service militaire dans la branche informatique) connaissant COBOL ou PL 1, la pratique de DL 1, IMS ou CICS sera appréciée. • Pour la DIVISION MINI SYSTEME, nous recherchons une expérience de conception et de réalisation sur mini ordinateurs et micro processeurs. • Ils auront un profil d'ingénieurs ESE, INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISEN, ENSERG, IIE, ... (Réf. II/M)

• France/Afrique

INGENIEURS INFORMATICIENS DE GESTION

DEBUTANTS ET CONFIRMES

• Pour compléter ou créer des équipes, en France ou à l'Etranger, • chargés de la conception et la réalisation d'applications, • les candidats auront un profil d'ingénieurs Grandes Ecoles (X, Mines, ECP, Télécom, ...), • et disposés, pour certains, à effectuer des séjours à l'étranger, d'une durée d'environ 18 mois). (Réf. IG/M)

ANALYSTES PROGRAMMEURS

• IUT ou équivalent, • d'une expérience de 2 ans, • pratiquant le COBOL, sous OS et PROTEE, • ou pratiquant PL 1, connaissances IMS, DL 1, CICS très appréciées. (Réf. AP/M)

INGENIEURS SYSTEMES

• IUT ou équivalent, • bonne connaissance du DOS VS, • sa première mission sera l'Afrique. (Réf. IS/M)

Pour tous ces postes les rémunérations offertes dépendront des compétences et de la personnalité des candidats.

Adresser C.V., photo, prétentions, délai de disponibilité sous référence correspondante (en précisant le nom des Sociétés auxquelles vous ne désirez pas communiquer votre candidature) à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance recherche pour son département EXPLOITATION

informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent

• expérience indispensable dans la fonction de pupitreur sur grosse configuration IBM avec environnement téléprocessing.
• travail en équipe
• postes de responsabilité

Envoyer C.V. et photo sous réf. 12.465

Havas Contact 156, Bd Haussmann 75008 PARIS

Etablissement financier Crédit-bail Immobilier

recherche

Juriste

ayant habitude de la rédaction des actes : connaissance du droit et de la fiscalité immobilière appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel, C. C. C. C., 18 bis, avenue Hoche, 75008 PARIS.

GROUPE DE PRESSE recrute pour son SERVICE DE NUIT

RÉDACTEUR

connaissant parfaitement problèmes politiques, économiques, sociaux, nationaux et internation. Ayant expérience d'une revue de presse. - Pratique de la dactylographie nécessaire.
Ecrire avec références professionnelles détaillées à : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Négociateurs TERRAINS
Min. garanti 2.500 + % possible 10.000 et +. Avantages sociaux. Voiture indispensable.
Se prés. avec C.V. : DIM'S 35, rue de Courcelles, Paris (8e).

Importante Société de produits de grande consommation rech.
ADJOINT DIRECTION JURIDIQUE
Poste qui implique conjointem. à une formation théorique une expér. professionnelle dans les domaines : droit des stés, marques de fabrique, assurances, etc.
Libre immédiatement.
Envoyer C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions à : Agence HAVAS 77007 MELUN no 1.198.

Promoteur immobilier britanniq. recherche

COMPTABLE HME

parfaitement bilingue anglais B.T.S. pour assurer comptabilité à Paris et à Nice.
Ecrire avec C.V. et prétentions no T 075.682 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'inventer dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthodes de fabrication,
— Exploitation des machines à commande numérique,
— Utilisation des langages de commande numérique,
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT),
— Utilisation du basic ou fortran,
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité
Adr. C.V., photo et prétentions, no 21.495, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Service de documentation technique, recrute :

DOCUMENTALISTE DIPLOMÉ (ÉE)

Contrat de 6 mois
Solides connaissances allemand et anglais
Expérience documentation scientifique appréciée
40 h p. sem. Hor. personnalisés.
Env. C.V. dét., prét. et photo s/réf. 950 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra

---

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

à PARIS

recherche pour son Service MONTAGE EXTÉRIEUR

UN INGÉNIEUR

FORMATION :
— diplômé grande école,
— connaissances en froid et régulation souhaitées mais possibilité de formation complémentaire,
— ayant de préférence quelques années d'expérience,
— anglais ou allemand souhaité.

POSTE :
Assistance du Chef du Service.
Montage extérieur pour l'organisation et la gestion des chantiers de réalisations d'ensembles de génie chimique et frigorifique.

Adr. C.V. dét. à C.C.M. SULZER, 51, bd Brune, Paris (14e) - Cedex 59. — 75388 PARIS BRUNE.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
Division Immobilière recherche pour son Service Climatisation et Fluides

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

CONFIRME
35 ans minimum
Le candidat aura :
— une bonne expérience du bureau d'études et de l'entreprise,
— une autorité affirmée,
— une pratique du chantier,
— lecture de l'anglais indispensable.
Rémunération suivant références
Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions, à no 22.153
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES
LEADER DE SA PROFESSION
recherche pour continuer son expansion et renforcer sa Direction Comptable et Financière

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER

D.E.C.S. ou Expertise Comptable

— Une expérience de quelques années dans un groupe international anglo-saxon est souhaitée.
— Age 30 ans minimum.
— Une connaissance parfaite de l'anglais est exigée.

Lieu de travail : PARIS (13e)

Env. C.V., photo, niveau de rémunérat. à no 22.175, CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, Paris-1er.

LE MINISTERE DE LA DEFENSE DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES recherche pour ses SERVICES INDUSTRIELS

TECHNICIEN

possédant une bonne qualification en mécanique et électricité pour assurer des tâches de service après-vente de véhicules de combat.
Libéré des obligations militaires.

(Référence SDP/A.)

Adresser les candidatures sous la référence correspondante à :

ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX
Route de la Minière. — SATORY
78013 VERSAILLES

SOCIETE INTERNATIONALE recherche Pour sa succursale de PARIS

CONTROLLER

Dynamique, capable de prendre en charge la comptabilité générale, le contrôle budgétaire et le reporting anglo-saxon.
• Formation supérieure niveau D.E.C.S. ;
• Expérience société multinationale appréciée ;
• Anglais lu et parlé ;
• Age souhaité : 25 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions no T. 075.873 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002, Paris.

SOCIETE INTERNATIONALE
Banlieue SUD
recherche pour son service CONTROLE DE GESTION MARKETING

jeune assistant

Niveau ESC Sciences ECO DUT Gestion

SON ROLE :
• élaboration des budgets
• analyse des écarts
• études de rentabilité
• participation à l'élaboration d'outils de gestion

SES QUALITES :
• sens du contact et goût du travail en équipe
• méthodique, organisé et précis
• dynamique
• anglais souhaité
• de préférence libre de suite

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris sous référence 35662

HAVAS CONTACT

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENTS MANUTENTION APPAREIL DE LEVAGE

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

— Très bonne expérience de l'Industrie.
— Statut cadre.
— Fixe important.
— Intéressement aux résultats.
— Frais remboursés sur justificatifs.

Envoyer C.V. complet et photo à : No T 75640 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT
Société recherche
AIDE-COMPTABLE
disponible immédiatement. Travail conviendrait à personne expérimentée, même âgée ou retraitée. Temps partiel possib.
Salaire : 3 500 F pour temps complet.
Ecrire à M. CAPPELAIRE Société AIR - AILE
6 bis, rue Jean-Pierre-Timbaud, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Importante Société du bâtiment et T.P. rech. pour son siège comptabilité générale au siège social
UN COMPTABLE DE-DECS
âgé 30 ans minimum, expérience professionnelle, de préférence dans activité bâtiment et T.P. Sérieuses références exigées. Libre immédiatement.
Tél. : 578-65-00, M. FONTAINE.

PROGRAMMEURS
Cobol OS-VS
sur IBM 370/135 - 155
4 à 5 ans d'expér. minimum.
MARKET 18, r. de Provence - 9e 824-60-40

Siège Association Tourisme social - Paris recherche
CADRE RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL
Expér. 5 ans min. Sens contacts, relations publiques, démarchage.
Ecr. no 1.355 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

---

Recherchons pour S.I.C.O.B. du 21 au 30 septembre des

ÉTUDIANTES

chargées d'interroger par terminal un système automatique d'information.
Pour tous renseignements, écrire ou téléph. à I.R.I.A. Service des relations extérieures, B.P. 105, 78150 LE CHESNAY.
Tél. : 954-90-20, poste 600

Sté Relations publiques recherche

JOURNALISTE

professionnel
Min. 30 ans - Disponible
Pr contacts Paris et province
Ecr. no T. 75.690 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPTE STE ACCUMULATEURS INDUSTRIELS
Banlieue Nord-Ouest Paris recherche

ASSISTANT

de service technico-commercial, niveau V, échelon 2.
Formation Bac technicien, base Electricité. Expérience professionnelle. Chargé des relations avec constructeurs. Rédaction des offres. Suivi des Etudes et Réalisations. Déplacements courte durée. Véhicule personnel. Place stable. Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous le no 8.412 B Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

---

ATTACHÉ (ÉE) DIRECTION

CONTACT HUMAIN
Introduit (e) Serv. achats, gdes surfaces, collectivités, magasins à succursales multiples
recherché par
Entreprise TISSAGE et FABRICATION Prêt-à-Porter Maille (Robes, Pulls, etc...)
POSSIB. COLLABORATION TR. IMPORTANTES, STABLES et DURABLES si résultats probants (C.A. 1976 : 24 millions de francs).
Ecrire avec C.V. s/référ. 3.074, à GAUTRON
29, rue Rodier - 75009 PARIS

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE (Hors contr.)
Région versaillaise recherche pour rentrée 77

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES

pour le 2e cycle
Ecr. no 7.355 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ch. prof. ou étud. ESPAGNOL pr cours intensif, août débutant PARIS. Tél. : 687-23-89, p. 58.

Institut d'études de marché recrute

ENQUÊTEURS (TRICES)

expérimentés (es)
Tél. pr rdez-vs au 637-46-55

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

proche BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEURS-ANALYSTES

FORMATION GRANDE ECOLE
D.E.A. D'INFORMATIQUE pour
— développement de logiciel de base sur mini-ordinateurs ;
— fonction qualité et support logiciel.
Quelques années d'expérience et connaissance de la langue anglaise souhaitées.

Adressez C.V. manuscrit à no 21.522, CONTESSE Publicité — 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ QUARTIER BOURSE

recherche

Pour son Service du Personnel (3 PERSONNES)

UNE COLLABORATRICE

EXPERIMENTEE
Capable d'assurer secrétariat et tenue des dossiers.
Pouvant aider à la paie.
Très bonne dactylo,
ordre, méthode et discrétion indispensables.

RESTAURANT D'ENTREPRISE
AVANTAGES SOCIAUX

ECRIRE AVEC C.V., PHOTO ET PRETENTIONS, No 375 M, REGIE - PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE REGIES cherche :

ASSISTANTE CHEF DE PUBLICITÉ

(si possible connaissant le Marché Petites Annonces)

Pour prospection par visites annonceurs sur Paris et Région Parisienne, par téléphone et suivi de mailing. La candidate devra avoir le goût du contact, être dynamique, avoir une bonne élocution et présentation.
— Lieu de travail : quartier Bourse.
— Bon salaire.
— Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous le no 378 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

demandes d'emploi

GESTIONNAIRE

Cadre 50 ans, solide formation, bilingue français-anglais, espagnol, excellent gestionnaire connaissant méthode objectifs et budgets, intéressante expérience passée à la fois Société multinationale et auprès P.M.I., très au courant marketing-vente

recherche
Situation préférence Paris ou Est Parisien.

Ecrire no 1359 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

H. 32 ans. Etudes sup. comptabilité et gestion d'entreprise niv. D.E.C.S., 7 a. exp. DIRECTION administrative - personnel et financière - informatique. RELATIONS PUBLIQUES organisation spectacle recherche situation. Ecr. M. GUERINEAU LOMPRE, 2, rue Nélaton, 15e.

H.E.C., D.E.C.S. 2 a. d'AUDIT 28 a., ch. contrat de 1 a. début octobre 77. 100 000 F. PARIS ds domaine finances, comptabilité, contrôle de gestion. Ecrire : no T 75 669 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. psychologue clinicienne diplômée de l'Institut, expér. ch. emploi. Ecr. Mme Abramowicz 9, rue de la Convention, 93260 LES LILAS.

J.F. 26 a. D.E.S. droit privé 1re partie doctor. d'Etat spécial. droit médical droit famille et succession R.J. L.B. pratique élaboration contrats civils et cciaux rech. place assistante ds cabinet ou entreprise tenue préparat. dossier contact clientèle si nécessaire, libre de suite. Ecr. no T 075 679 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE IRLANDAIS CHERCHE travail à Paris. Tél. : 588-54-37.

---

15 ans de réussite à votre service
Les décisions se prennent à l'échelon de la région.
Conseiller d'affaires, relations de haut niveau, très bien introduit préfecture, équipement, mairie, conseil général et régional, chambre de commerce, régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées,

Bordeaux et Marseille, étudierait toutes propositions.

Ecr. no 1.360, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

ETUDIANT ferait lessiv., cuisine, salle de bns, etc., fin juillet et week-ends, août, pour banl. Est ou Paris de préfér. Tél. pour rendez-vous : 844-07-28, M. Raban G., 8, rue du 18-Avril-1944 93130 Noisy-le-Sec

---

J.F. - 26 ans
Etudes supérieures (lettres)
ALLEMAND - ANGLAIS RUSSE
Expérience secrétariat et rédaction entreprise de presse ch. ACTIVITE VARIEE comportant initiative, responsabilité et permettant utiliser langues étrangères préfér. EDITION - PRESSE
Ecr. no 21.543 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Monsieur - Cinquantaine
Etudes supérieures
« COMMERCIAL-NE »
Sens aigu des responsabilités
NEGOCIATEUR TOUS NIVEAUX
recherche poste de confiance ou MISSIONS OUTRE-MER
Ecr. Havas Contact
156, bd Haussmann, 75008 PARIS no 66.926, qui transmettra.

J.H. 30 a., DUT, DEST, CNAM électrotechn., ch. empl. stable. Ecr. no T 75.597 M, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.H. 24 a., FRAISEUR P 3 poss. BP Fraiseur, prépar. BTS, BE, rech. emploi BE France ou étr. Ecrire à J. MARTEAU 9, allée de l'Aqueduc 78340 Les Clayes-sous-Bois

---

CADRE SUPERIEUR

46 ANS

offre
Personnalité, dynamisme, disponibilité, loyauté.
VEND :
20 a. d'exp., stratégie et terrain (product., commercial France-export, gestion, organisation). Imaginat. tourn. vers le concret. Sens aigu de la rentabilité.
CHERCHE :
PMI qui ale de l'amb. et veuille s'adjoindre un homme de l'art. Des respons. réelles et étendues. Une rémunération très motivante liée aux résultats.
Ecr. no 7.338, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Exp. allem., esp., nat. allem., dipl. E.S.I.T., licence droit, cherche emploi stable.
Ecr. no 1.341, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Cadre administratif - 48 ans DOCUMENTALISTE expérim. spécialisé formation permanente, recherche situation stable, Paris, banlieue ouest. - Libre de suite.
Ecrire : BOURNIQUEY 17, allée Fernand-Léger, appt 101, 92000 NANTERRE.

Cadre 34 ans, expérience GESTION et ANIMATION d'une maison familiale de vacances, cherche poste similaire, ou COORDINATION au siège d'une association.
Ecr. no 1.352, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Hme TUNISIEN, 38 a., cél., exp. enseign. repr违s., bachelier, langues : franç., arabe, anglais. Désire collab. Société pour Moyen-Orient ou Afrique.
Ecr. no 1 333 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN SUPÉR.

55 ans, Suisse, en France depuis 1953. Allemand courant, grande expér. chef de bureau d'études et méthodes dans industrie bois et aluminium, ch. situation identique ou équival. Libre de suite.
Ecr. : Havas Orléans no 100.472

TECHNICIEN SUPERIEUR
B.T.S. métallurgie, électro-tech., portugais, anglais, français. 3 an. expér., ch. emploi au BRESIL. Possède carte immigrat. mod. 19. A. Duchene, rua Visconde de Parnaba, 1316 Brasil, Sao-Paulo
Tél. : 93 - B - 177 - R. 46

Sénégalais, 29 a., ch. poste prof. d'anglais, expér. niv. maîtrise.
Téléphone : 417-38-25

formation profession.

RENTREE SCOLAIRE 77/78
formation professionnelle
Cours du jour ou du soir.

• PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3.
• NIVEAU BAC.
• OPERATEUR PUPITREUR D.O.S. niveau 1re ou B.E.P.C.
• MECANOGRAPHE COMPT. niveau B.E.P.C.
• SECRETAIRE STENO-DACTYLO niveau bac.

FAX

Ecole privée fondée en 1950 : 6, rue d'Amsterdam, 874-95-69 ; 94, rue Saint-Lazare, 874-56-60.

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose *GUIDE COMPLET (230 pages)*
Extraits du sommaire :
• Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
• La graphologie et ses pièges.
• 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
• Réussir entretiens, interviews.
• Les bonnes réponses aux tests.
• Emplois les plus demandés.
• Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

International Consultants Luxembourg rech. partenaire av. appartem. libre, Paris. Participation. - Téléphone : 526-68-91.

occasions

EN SOLDE
moquettes et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 s/stock. 355-66-50.

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre Pianos droits modernes (1970 à 74) excédent stock, exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer. Etat neuf avec garantie. Crédit poss.
PIANOS MAGNE
50, rue de Rome, 75008 PARIS Mo Europe. - Tél. : 522-30-90 et 21-74. - Ouvert en août.

villégiatures

SUISSE

Loue meublé

A LAUSANNE

Appartement tout confort, 3 pièces, cuisine, bains, TV. 2 - 4 personnes - Très calme Vue panoramique sur lac Léman. 4.000 FF pour août ou prix à convenir pour durée. Tél. : 256-22-22 PARIS.

Playa de Aro, Espagne, Appart. et stud. à louer s/ grande plage calme. Tél. Bruxelles 649-92-52.

Urgt, loue août, Toulon, joli mas, gde piscine. Tél. heures repas : (94) 41-60-56 ou : 28-83-81.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Alfetta Berline blanche 73, tr. b. él. Px s/Argus. T. bur. 605-70-95

12 à 16 C.V.

Cède R. 15 T.L. Excell. état. Tél. après 19 h au 016-28-41

VOLVO 264 GL, octobre 76, 12.000 km, toutes options. 60.000 F - 602-46-25

604, janv. 76, gris métall., intér. cuir fauve, T.O. et antenne él., 4 haut-parl. 1re main, 45.000 km. Sté CEPIM, 579-54-57 (P. 95)

divers

Conditions Spéciales Vacances Livraisons Immédiates LANCIA Autobianchi 11 rue Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

A vdre 4 pneus Dunlop S.P. 185 VR 15 1.500 km : 1.000 F. Tél. après 19 h au 203-72-48

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

EXELMANS imm. réc., calme, étage élevé., asc. Séjour dble + 2 chbres + belle terrasse plain-pied. Px 635 000 F. 532-61-08.

GAM BETTA, rue de la Chine, Très bel immeuble brique. Gd 2 pièces, tt confort, 4e, asc. Urgent, cause départ. 213.000 F. H.B. 370-91-78, H. dom. 348-05-21

13, PL. DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS E 100 M2 A 235 M2
227-91-45 ou 755-98-57

BUTTE-MONTMARTRE 2 p. s/jdin, gde c., entrée, w-c, bains, chauff. central, asc., 5e étage. Prix 185 000. Urgent 255-66-18.

Me LAMARCK, rue Damrémont. liv. s/rue + 2 chbres service, jardin, grande cuisine, entrée, w-c, s. de bns, penderie, chauff. central., asc., 4e ét. imm. stdg. Px 370 000 F. Urgent 255-66-18.

Square CARPEAUX, très beau et grand studio aménagé, cuisine équipée, entrée, w.-c., bains, chff. central., asc., ét. impecc. Prix 250 000 F. Tél. : 255-66-18.

AV. TRUDAINE, bel imm. P. de T., 5 p. 150 m2, 3e ét., état parfait, agencé, décoré. Prix : 660.000 F. Possibilité achat logt + petit. Tél. : 526-31-66/38-33.

MARAIS PIERRE TAILLE 3 p., tr. belle cuis., s. bains aménagement raffiné. TEL. 370 000 URGENT 266-19-00.

CHAMPS-ELYSEES-BERRI
Immeuble en pierre de taille de bon standing, 4/5 pièces 120 m2, balcon, bon état + chambre de service.
700 000 F.
TELEPHONE : 720-04-14.

R. COMMINES magnifique 3 p. cuisine, bains, 85 m2, bel immeuble. T. 567-22-88.

EUROPE-LIEGE
Imm. pierre de taille, 200 m2, poss. partie professionn, 1er ét., asc., tél., service. T. 874-70-47.

RANELAGH
Bel imm. pierre de taille, 5 P., tt cft, impeccable, chbre serv. MARTIN, Dr Droit, tél. 742-99-09.

RUE RODIER
Prix intéressant. Gd 3 P., cft. MARTIN, Dr Droit, tél. 742-99-09.

17e S/Gd JARDIN, PLEIN SUD, refait neuf, 55 m2, sél. + chbre. Tél., bains. 285.000.- - 750-10-02.

Mo JOURDAIN. Tr. orig. 105 m2 s/terrasse, liv. dble, 3 ch., cuis., bns, cheminée. Asc. particulier. Prix : 460.000 F - T. : 366-45-29

BEAUBOURG
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
Poutres apparentes, v.-o., asc. STUDIOS, 2 P. DUPLEX
Disponibles immédiatement
A partir de 130.000 F.
Tous les jours, 13-19 h, sauf dimanche. Tél. matin : 770-73-77

MAGENTA
100 m2, impeccable, ascenseur. Exceptionnel. - 395.000 F. 206-15-30.

Mo JOURDAIN, bel imm. réc., living 40 m2, ch., c. équip., belle s.d.bns, park., balcon, vue imprenable. 370.000 F. T. 797-93-21.

QUAI ANATOLE-FRANCE
EXCEPTION. - LUXUEUX 8 P.
350 M2 URGENT. Cause départ - Tél. : 785-45-86

Près Place PEUPLIERS
Studio, cuis. Cft, 2e étage, bon immeuble. Calme - 331-89-46

15e Dans bel immeuble pierre de taille, 5e étage, sans ascenseur. Livg + 2 ch. Bains, cuis., wc, chambre de bonne au 7e étage - 723-38-48

Avant ouverture du plus grand CABARET DE PARIS
Soyez déjà sur place en achetant directement au Pptaire
DUPLEX très original avec jardin privatif.
Prix très étudié - 265-44-94

14e Av. RENE-COTY - Imm. pierre de taille. TT CFT. 140 m2. Dble liv. + 4 ch. + bur. Cuisine, 2 bains. Parfait état. 850.000 F. D. Bourgeois, 293-62-16

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2
227-91-45 ou 755-98-57

CARDINAL-LEMOINE
DANS IMMEUBLE RESTAURE
2 P. 45 M2 ENVIRON
Cuisine, bains, placards. Entièrement aménagé, 4e étage, asc. Renseignements et visites 755-98-57 ou 227-91-45

CHAMBRE-DÉPUTÉS
IMM. de CLASSE au 1er étage, Appt 6 p. principales, quelques travx à prévoir - 633-08-11, mat.

JUSSIEU - FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICUL. RESTE : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLENDIDE DUPLEX 78 M2, tout confort - 723-38-74

15e - RUE BRANCION
2 p., cuis., bns, tt cft. 3e étage. 45 m2 - Parfait état.
Me voir le 27 de 13 à 16 h. : 43, RUE BRANCION.

BOSQUET-GRENELLE
appt d'angle très ensoleillé, 6 pièces pp., cuisine, bains, toilette, 140 m2, 5e étage, imm. tout confort. 567-22-88.

7e, dernier étage sur terrasse 150 m2 grande classe, 960-06-02.

LUXEMBOURG
ravissant appt de 2 pièces tt cft, tél., calme, soleil. URGENT, 249 000 à discuter. PROMOTIC : T. 325-10-74.

MONTPARNASSE-CELS
studio tout confort 80 000 F. placement. T. : ODE. 95-18.

ASSAS
APPT de 3/4 pièces, charme caractère T. : ODE. 42-70.

DANS COUR-PATIO
Spendide Duplex 55 m2. Impeccable. - Exceptionnel. 238.000 F. - 206-15-30.

PORTE D'ORLEANS
Spendide 2 P., tt cft, 3e étage, plein sud. Impeccable. Exceptionnel. 165.000 F. - 206-15-30.

LE MERIDIEN de PARIS. Imm. réc. Dern. ét. en Duplex 5 P. + dble parking. 550.000 F. COTIMO - SUF. 62-74

9, RUE DES BOULANGERS
STUDIO, 2 P. DUPLEX
Terrasse. Luxueuse rénovation. Mardi, mercredi, 14 à 17 heures. Prix à partir de 150.000 F. ou TEL. : 727-11-54

Paris Rive gauche

Mo PASTEUR IMM. entièrem. rénové (asc.)
STUDIOS sur jardin, cuisine équipée, bains, wc, moquette - 293-58-66

PLAISANCE. Immeuble récent séjour + 2 chbres, étage élevé, parking, 420 000 F. T. 532-61-08.

LUXEMBOURG
Pptaires vdent directement PLUSIEURS STUDIOS ET 2 PCES, cuis., bains, w-c. S/PL. MARDI, MERCREDI 11 HEURES à 17 HEURES. 7, RUE ROYER-COLLARD.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90.

15e GD 4 P. 101 m2
+ loggias + téléphone.
Avec 2 salles de bains, dans immeuble neuf, grand standing.
PRIX : 650.000 F
S/pl. ts les jours 14-19 h. 30, sf mardi, 19-21, rue Cambronne. Tél. apr.-midi 783-64-32 ou s/RV
766-25-32

Région parisienne

MONTROUGE
300 mètres Porte d'Orléans, splendide 3 P., tt cft, 1er étage, plein sud, impeccable, exceptionnel. 218.000 F. - 206-15-30.

Bord SEINE DUPLEX 250 m2
Plein ciel. 1.200.000 F. 333-38-76.

Part. 90 m2. Beau 3/4 p.+loggia. Parly II. Calme. Dernier étage.
350.000 F - URGENT
954-35-75 avant 8 h., après 20 h.

COLOMBES
5 min. Gare, petit imm. neuf tt cft. Beau 3 pièces 65 m2 + 12 m2 balcon, 4e et dernier ét., cuis. aménagée, Tél., cave et emplacement voiture, sous-sol. Parf. état SEICAP OPE. 73-45.

CHATILLON-S/BAGNEUX Mo
Imm. neuf, gd standing. Balc., vue s/jdin. Très beau 3 P. cuisine, équipée. Soleil. 295.000 F - SEG. 36-17

COURBEVOIE (gare de Bécon) récent, sans vis-à-vis, 3 pièces tt cft, balcon, bon état, parkg. MARTIN Dr Droit : 742-99-09.

SEVRES R. G. résidentiel, vue imprenable, récept, 2 ch., cuis., bns. 423 000 F. Tél. : 027-57-40.

Province Province

COTE D'AZUR. VILLEFRANCHE-SUR-MER
« CACTUS ROC »
Chemin du Col du Caire-Basse-Corniche
20 appartements de prestige dans un cadre unique au monde
Visite sur place et PROGADIM
5, rue de la Buffa, 06000 NICE
Tél. (93) 82-16-12

VENCE dans un cadre de verdure et quelques km de la mer. La résidence Henri-Matisse petit immeuble de très grand standing 2-3 et 4 pièces, piscine, larges terrasses, vue dégagée. Documentation et vente : Berteau foncier le Grignan, av. Emile-Hugues, 06140 Vence. Téléph. : (93) 58-01-56, (93) 58-31-49.

CANNET-CANNES. vd appt 3 p., 86 m2+balcon, vue panoramique mer. Tél. hre rep. (93) 58-10-98.

A vendre, près Colmar, dans vignoble, 2 pces. Tt conft, dans petite copropriété. 130.000 F. SCHMIDT, 3, rue de Husseren, 68000 COLMAR

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT CPT.

OUVERT pendant les vacances. Nombreux clients de province rech. appts rive gauche, toutes surface. PROMOTIC, 122, bd du Montparnasse, 6e. T. 325-10-74.

locaux commerciaux

Hachette impt local cclal à vendre ou à louer. T. 227-19-75.

immeubles

PLAINE MONCEAU
magnifique imm. Pierre de T. 4 étages libres, 3 étages occup. 2 A - 265-40-99

Particulier vend
13e ARRDT immeuble récemment entièr. rénové 20 Appts dont 2 libres à la vente + 2 belles boutiques sur rue. Situation d'angle sur grande place, 100 m métro. A saisir : 1 600 000 F. Ecr. : MINET Pub., no3376/JT 40, r. Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transm.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (XIVe)
— 26, rue des Plantes
— 23, rue Benard
— 29, rue H.-Maindron
A louer sans frais d'agence studios et 2 pces, tt conft. Tél. : 266-18-65

PARIS (XVIe)
61-63, rue Chardon-Lagache. A louer directement par Société propriétaires beaux studios et 2 pièces tout confort. Tél. : 525-27-55 et 266-18-65.

BUTTES-CHAUMONT
Ds imm. neuf, conft électrique, studios, cuisine équipée, S. de B., 650 F + ch. - 261-01-36.

Parmentier, part. cède bail, appt 2 p., tt cft, 6e et dernier étage, imm. réc., libre 31 août. 355-69-15, av. 8 h. ou apr. 19 h.

16e BOULEVARD FLANDRIN Studio, 35 m2, tout cft, téléph. 1.100 F + charges. 261-01-36.

locations non meublées Demande

Paris

Couple ch. à louer 2 p. minim. 55 m2 (gd liv.), av. tél., ds im. anc. Paris sf 10e, 18e, 19e et 20e arrdt. Agce s'abst. : 366-43-66.

Région parisienne

Particulier loue 4 p. de suite Saint-Maur. Ecrire HAVAS MONTE-CARLO no 2 029.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl., loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Téléph. : 577-54-04

EXELMANS 325-20-77
150 m2 en duplex, balcons, terrasse, dern. ét., asc. privé.

maisons individuelles

Etude Maître Nicolas
17540 Saint-Sauveur-d'Aunis
TEL. : 01-80-14 (46)
A vendre, Chatelaillon-Plage, sur front de mer, maison anc., à tourelles, 6 Pces princip., S. de B., S. d'eau, cuis., gar., gd terrain planté, vue impren., tt conft. excell. état : 600.000 F.

échanges

Fonctionn. échange env. 2 a. sa villa plage FARINOLE (Corse), cont. appt Paris, Ecole-Militaire. Ecr. no 75.603 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

constructions neuves

HYERES les PALMIERS (Var) plein centre, face Casino Municipal, petit immeuble en construction, 22 logemets + logement de gardien. Insonorisation très poussée. T 1 à T 4 (au 5e app. en triplex : 103 m2 + terr. 72 m2. Vue exceptionnelle). Px fermes et définitifs, livraison juill. 78. S.C.I. LE NEPTUNE, 2, rue Pierre-Brossolette, 83400 HYERES. Tél. : (94) 65-14-16.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX
sur un seul niveau.
Libres le 1er septembre 1977, Tél., direction de l'immeuble.
293-62-52

224-08-80
Domiciliat. courrier, secrét. permanence, téléph., telex.

CHAMPS-ÉLYSÉES
ds imm. nf climatisé, gd stdg. locataire principal sous-loue directement en précaire BUREAUX NON CLOISONNES Lignes téléphoniques disponibles possibilités parking immeuble.
1) 5e étage sur rue 92 m2, avec grande terrasse.
2) rez-de-chauss. sur rue 57 m2.
Sur R.-V. au : 723-78-22.

DOMICILIAT. TEL. SECRET.
TELEX Frais 100 F/mois.
APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

Affaire exceptionnelle. Bar-Restaurant sur nationale cédé raison santé. Murs et fonds 400m2, profess. + bel appt. 5/7 000m2 parc, chiff. d'aff. justifiant seul px vente 600 000 F ou traite moitié comptant. RUIZ IMMOBILIER, 20, rue Maury, 31000 TOULOUSE. Tél. (61) 62-79-24.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions LIIP
834-09-24 ou AXE 50-00

pavillons

ASNIERES (92) 3 min. gare. Pav. sur rue résid., expos. est-ouest, sans jdin, pl.-pied 78m2, 3 pièces, bns, w.-c., + cab. toil. avec w.-c., chffage central gaz. Tél., 2 garages. Prix 300 000 F. Tél. : 303-33-83 (préf. le matin).

Environs de GISORS
50 km DE PARIS
Pav. 8 pces, cft. 1.100 m2 jardin + 2.600 m2, dont 700 m2 eau source, poissons. - Tél. 331-89-46.

villas

LE VESINET Proche R.E.R. et lycée
VILLA S/900 m2. Récept. 50 m2, 3 chbres + 2 possib. Tt conft. A saisir. Ag. Mairie, 976-52-52.

maisons de campagne

BRETAGNE SUD, 80 m. Golfe Part. vd très belle constr. 1963, parf. ét., 5 P., R.-de-C. : cuis., S. à M., wc, S. d'eau ; étage : 3 gdes chbres, grenier aménag., eau, chauff. centr., tél., cour av. appentis. Tél., H. de B., à : M. CELARD - 774-45-19.

propriétés

35 km PARIS OUEST
ILE DE VAUX. - Très BELLE ppté. - 878-97-52, 24 h. sur 24.

PROVENCE : choix de châteaux, mas, propriétés. LE TUC, B.P. 14 Orange. - (90) 34-35-93.

Var rég. Le Luc. Mas provençal rest. Séj. 60 m2, 4 ch., 2 bns. Tt cft + villa gardien neuve. 5.000 m2, bord riv. Px 700.000 F. La Tour Immobilier 83340 Le Luc.

LE VESINET, luxueuse maison partic. 2.900 m2 terrain, récept. 120 m2 + bur., 4 chbres, 4 s. de bns+chbre serv. Beaux arbres. 723-67-40 le matin ou à défaut 256-13-72.

Dans le VEXIN, 40 min. Paris très beau MANOIR de pierre authentique 16e, d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Ppriété de grande classe. Prix 1 500 000 F. RHODES 958-19-28.

Evreux impec. mais. bourgeoise 6 ch., gd séj., chem., bur. dép., s/terrain clos 650 m2, parf. ét. gl, libre immédiat. Px 500 000. (32) 33-27-04, h. b. 007-21-06 soir.

Pour clientèle de l'étranger, rech. propriétés, terrains, villas, châteaux.
G.D. 33, rue Anna-Jacquin, 92000 BOULOGNE Téléph. : 605-07-52

domaines

A vendre en Provence. Domaine env. 80 ha longé par une rivière sur 4 km, barrage Colliner 1 hectare, château d'eau 160 m3 + 2 mas avec 2 piscines, meublés et super équipés. Vendu par propriétaire. Ecrire Rossel Régies Publ. no 514 547, rue Royale 112, 1000 BRUXELLES.

VAR (83) domaine 97 ha 40 minutes mer. Px à débattre. Morcellement possible. T. 329-33-33.

NORMANDIE banl. Rouen vds magnifique ppriété boisée close de 165 ha av. pav. tt cft. Agce s'abstenir. Tél. : (32) 44-01-45.

châteaux



Ds un cadre de verd. sur 1,7 ha en bordure d'un cours d'eau.
CHATEAU
en état, de 400 m2 h.o., 20 pièces aménagées, logt de gdien sur deux niveaux. Prix : 600 000 F.
CATRY STANDING
28, rue Sylvabelle, MARSEILLE (6e). Tél. : (91) 37-09-33/37-09-27.

terrains

70 km Paris - Près GISORS Part. vd terrain 56.170 m2, dont 29.000 m2 boisés av. bx arbres, le reste planté pommiers. Bordé par route. Eau. Electricité. Tél. Situation élevée. Belle vue vallée Epte. Px 300.000. T. (56) 51-06-67.

CROISSY SUR-SEINE
500 m centre. Beau TERRAIN 800 m2. Gde façade, entièrement viabilisé. PX 340.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

viagers

R. BALLU. 150 m2, 4e, ascens. 2 têtes 92 et 71. Libre 1er décès. 30 000 F. Rente : 3 800 F.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-7-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27-7-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 juillet à 0 heure et le mercredi 27 juillet à 24 heures.

Le flux d'air froid de secteur nord maintiendra un temps instable en France dans la journée de mardi, mais une perturbation venant de l'Atlantique affectera la Bretagne dès mercredi matin ; elle traversera une grande partie de notre pays dans la journée et se situera, le soir, des Pyrénées aux Alpes.

Mercredi 27 juillet, le temps sera frais et instable sur la moitié est de la France, où se produiront encore des averses ; il sera plus nuageux sur la moitié ouest et il pleuvra un peu en Bretagne. Au cours de la journée, les pluies se déplaceront vers le sud-est ; elles atteindront les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes le soir. Après le passage de cette étroite zone pluvieuse, le temps redeviendra variable sur la moitié ouest du pays avec des éclaircies et des averses, mais il fera moins frais que la veille. Les vents, de nord-ouest en général, seront modérés dans l'intérieur, mais souvent assez forts près des côtes.

Mardi 26 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était, à Paris-Le Bourget, de 1 007,3 millibars, soit 755,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 juillet) : Ajaccio, 26 et 21 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 12 ; Dijon, 19 et 11 ; Grenoble, 20 et 11 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille-Marignane, 26 et 16 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice-Côte-d'Azur, 28 et 18 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 18 et 12 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes 33 et 23 ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 17 et 12 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 19 et 13 ; Madrid, 33 et 13 ; Moscou, 24 et 16 ; New-York, 24 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 19 et 11 ; Téhéran, 39 et 27.

Visites, conférences

MERCREDI 27 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14. 30, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie révolutionnaire » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : accroître son énergie et ses réalisations » (entrée libre).

18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Raymond Lemaire : « La rénovation des villes historiques. Un cas concret : le grand béguinage à Louvain ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 824

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II		■			■				
III							■		
IV	■				■		■		
V	■								
VI							■		
VII				■	■	■			
VIII			■					■	
IX									
X		■				■			■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ne peuvent se passer de godets ; Symbole chimique. — II. Dans un certain sens, c'est un début de berceuse ; Modifia une évolution. — III. Lieu... d'aisance ; Mal armé pour l'action (épelé). — IV. Grecque ; Bienheureux. — V. On l'enfile dans un but décent. — VI. Points à la ligne ; Désigne une reine céleste. — VII. Repaire pour des spécialistes du vol; Dans un ancien alphabet. — VIII. Canton ; Fait son lit en Italie. — IX. Permettent de piquantes communications. — X. Se déplaçait dans les Rocheuses ; En honneur chez les Laudiniens. — XI. Tiennent bon.

VERTICALEMENT

1. Cadeau de noces ; Donner une certaine saveur. — 2. Sera peut-être oubliée. — 3. Naquit dans un château ; Grondent ou murmurent. — 4. Très propre ; Gavroche. — 5. Prise à bonne source (épelé) ; Sommiers dont la solidité est parfois mise à rude épreuve. — 6. Fis de sérieux rangements ; Division topographique. — 7. Dame de compagnie. — 8. Types sévèrement gardés ; Fine mouche. — 9. Se promènent à poil.

Solution du problème n° 1 823

Horizontalement

I. Atout ; Uve — II. Vautour (usurier). — III. EM ; Aussi. — IV. Richesse. — V. SS ; Ré ; Na. — VI. Altaï. — VII. Ornai : VIII. Noua ; Sali. — IX. Rosses. — X. Idiote. — XI. Senne ; Ana.

Verticalement

1. Aversion ; Is. — 2. Tamis ; Ronde. — 3. Ou ; ONU ; In. — 4. Utah ; Aaron. — 5. Touerai ; Oté. — 6. Ussel; SSE. — 7. URSS; Tuas. — 8. Iéna ; Léon. — 9. En ; Saisis.

GUY BROUTY.

MODE

Collections d'hiver

LA BÊTE ET LA MOTO

JEAN-LOUIS SCHERRER a eu le coup de foudre pour Raquel Welsh qu'il vient d'habiller dans son dernier film : *l'Animal*. Sa silhouette, très emmitouflée, suggère la savane, voire le parc zoologique avec des garnitures de peaux de bêtes, des impressions de léopard et des accessoires toutes griffes et dents dehors en veau imprimé et strass.

Ses modèles les plus remarquables sont en drap ou en velours noir ourlé de renard, à capuchon et grandes manches, ceinturés ou amples en manteaux, en vestes trois-quarts ou en tailleurs ajustés à jupe plissée. Il les taille en tweeds, en velours, en lamé or sur fond noir ou en crêpes imprimés.

Il crée pour la « femme fatale » une garde-robe complète, à base de mousseline enroulée autour du corps, des ensembles de dîner et des robes à danser, très belles, quand elles sont décolletées au corsage carré fendu jusqu'à la taille.

MARC BOHAN chez CHRISTIAN DIOR propose, sur un *rythme de comédie musicale*, un pot-pourri joyeux où chaque style est représenté. Cela va du tailleur à pantalon à la chemise en passant par tous les classiques.

Son thème de la saison, que l'on trouvera à tous les niveaux de la mode, est une collerette de *Pierrot disposée de façon à s'enrouler* autour du cou et des épaules. Il la propose surtout pour le crépuscule et le soir, assortie ou contrastant avec la couleur ou le tissu du vêtement ; mais, aussi, gonflée en boule de vison, de renard argenté ou de zibeline sur *une parka de cuir*, un *manteau* de drap, de lainage ou de velours. On retrouvera le même motif dans des robes à jupons contrastants, des capes domino pour le soir, à encolures géantes, en gros taffetas uni ou imprimé sur de souples robes de mousseline de soie. *Parmi les détails de la collection*, de grandes écharpes unies accompagnent les tailleurs et des deux-pièces de tweed, et réapparaissent pour les robes du soir en faille ou en velours, toujours portées sur une épaule.

Quoique les robes de cette saison soient plutôt souples et blousantes, on sent que les couturiers aimeraient les ajuster au corps. Aussi Bohan propose-t-il, parmi d'innombrables modèles de mousseline de soie, un corselet de satin baleiné et un bustier découpé en fleur *qu'aurait aimé* Jean-Gabriel Domergue.

Collection-gag chez PIERRE BALMAIN, où nous est dévoilé le dernier bolide Honda, enfourché par un mannequin habillé de cuir d'autruche tabac, du casque à heaume aux bottes, à la robe-culotte et à la gibecière géante. Il utilise, pour le jour, beaucoup de houppelandes à plis creux, à capuchon et à longue écharpe sur des robes-chandails élaborées, souvent bicolores.

Les tailleurs, en gros tweed, sont terminés d'une cagoule à la berbère, ne découvrant que les yeux. Des ensembles désassortis dans les coloris forts mais assourdis, juxtaposent un corsage bleu à poches multiples, des manches vertes et une grande jupe-culotte rouge bourgogne. Ces mêmes coloris papillonnent en robes de faille à manches en volutes, courtes ou longues, pour le crépuscule et le soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

DIOR : robe à collerette de Pierrot, rouge, sur une robe noire dans la même soie gaufrée d'Abraham, ceinturée, à ampleur basse sur un jupon rouge.

BALMAIN : ensemble en tweed bourru de Marescot à jupe froncée, grande écharpe frangée et cagoule à la berbère découpée autour des yeux.

SCHERRER : manteau à capuchon en drap noir de Léonard, à ceinture et découpes en « liquette », ourlé de renard.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



CARNET

Naissances

[…]- Tomi et Mié Kohiyama ont la […] d'annoncer la naissance de leur […]ur

Mari, Irène,

[P]aris, le 21 juillet 1977.

[D]octeur Kohiyama et Mme, née […]lette Charbonneau, 7, rue Pierre-[…]iard, 75009.

—

- M. François Toutain et Mme, Janine Dahlem, Christophe et […]lle, sont heureux d'annoncer la […]ssance de

Marianne,

[le] 23 juillet 1977.

[…]1, boulevard Malesherbes, […]008 Paris.

Mariages

- Michèle Quazza et Pierre Duclos […] la joie d'annoncer leur mariage […] aura lieu le samedi 30 juil[let] 1977, à Montreuil-sous-Bois […]100).

Décès

Jean DALEVÈZE

[C]atherine, Jean-Pierre et Pascal […]unier,

[T]hérèse et Simone Conilleau, […] fille, son gendre, petit-fils et ses […]rs,

[ont] la douleur de faire part du [décè]s de

M. Jean DALEVÈZE,
critique d'art
et homme de lettres,

[sur]venu subitement, en son domi[cile], le 23 juillet 1977, 60, rue Blan[…], 75003 Paris.

[L]es obsèques seront célébrées le [me]rcredi 27 juillet.

[L]a levée de corps se fera à 9 h. 30 […] l'inhumation aura lieu au cime[tiè]re d'Aulnay-sous-Bois dans le [cav]eau de famille.

[C]et avis tient lieu de faire-part.

[M]. et Mme Mounier, 33, rue Crou[le]arbe, 75013 Paris.

[Jean Dalevèze était né au Mans, le […] octobre 1912. Sous ce pseudonyme — […] véritable nom était Jean Conilleau, — il mena une longue carrière de cri[tiq]ue artistique, théâtral et littéraire, particulièrement après la guerre aux « Nouvelles littéraires », ainsi qu'à [Ra]dio-Luxembourg, à la R.T.F., puis à [l'O].R.T.F., où il anima pour France-[Cu]lture l'émission « L'art et la vie », [av]ec Georges Charensol, et « Présence [de]s arts ». Il excellait dans l'entretien […] publia d'intéressantes rencontres avec [Je]an Anouilh et Pablo Picasso notam[me]nt.

[L]e chroniqueur, qui fut aussi collabo[rat]eur de « l'Œil » et de « la Tribune [de]s nations », était aussi auteur de plu[sie]urs monographies, parmi lesquelles [ce]lles consacrées à Modigliani et plus [ré]cemment à Aizpiri et Baboulène.]

Jacques PÉRIER

Mme Jacques-C. Perier,
M. et Mme Charles Boniface,
M. et Mme Christian Denesle et [le]urs enfants,
M. Edouard Boniface,
Mlle Pascale Boniface,
Mlle Simone Perier,

[on]t la douleur de faire part du [dé]cès de

M. Jacques PÉRIER,
[vic]e-président délégué d'UNIPHAR,
ancien secrétaire général
du Conseil national
de l'ordre des pharmaciens,
ancien ministre,
officier de la Légion d'honneur,

[su]rvenu le 18 juillet, à l'âge de [so]ixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 25 juil[let] 1977 dans la stricte intimité [fa]miliale.

[Né le 19 novembre 1904 à Paris, [Ja]cques Périer avait été secrétaire géné[ral] de la Confédération générale des [cad]res de l'économie française, de 1936 [à] 1940, puis secrétaire général du Conseil [nat]ional de l'ordre des pharmaciens de [194]1 à 1945.

[A]près la guerre, il avait été conseiller [de] l'Union française, de 1947 à 1958, et [que]steur de cette assemblée à partir de [194]9. De juin à novembre 1957, il avait [oc]cupé le poste de sous-secrétaire d'Etat [à l]a présidence du conseil dans le cabi[net] de M. Maurice Bourgès-Maunoury.

[E]n 1958, il était devenu délégué général [de] l'Union des industries et commerces [pha]rmaceutiques (UNIPHAR), dont il était [dep]uis 1975 vice-président délégué.

[I]l était conseiller honoraire du com[me]rce extérieur.]

—

— On nous prie d'annoncer le [déc]ès de

Mme veuve BERNICOT,

[mè]re de Mlle Thérèse Bernicot, [col]laboratrice du « Monde » retraitée.

[L]es obsèques auront lieu le jeudi […] juillet, à 14 heures, en l'église [Sa]int-Ouen-le-Vieux, 4, rue du […]unty.

—

— Mme Henri Bonnafoux, née [Ma]deleine Fieschi-Vivet,
[M]. et Mme Paul Percie du Sert [et] leurs enfants, Hugues, Anne et [Hé]lène
M. et Mme François Couprie,
[J]ean-Pierre Bonnafoux, mission[nai]re OMI,
[M]. et Mme Pierre Nourrit,
[M]me Philippe Bonnafoux et Paul-[He]nri,
[M]. Jean Fieschi-Vinet,
[M]. et Mme Jean-Marie Casanova [et] leurs enfants,
[M]lle Yvonne Casanova,
[M]. Georges Santa-Maria,
[L]es familles parentes et alliées, [ont] l'immense douleur de faire part [du] décès de

M. Henri BONNAFOUX,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
docteur en chirurgie dentaire,
[pré]sident d'honneur du Syndicat [des] chirurgiens-dentistes de la Corse
et du conseil départemental
de l'ordre,
médaille d'or
des syndicats professionnels,

[sur]venu le 25 juillet 1977, en son [dom]icile.

[L]es obsèques auront lieu le 27 juil[let] 1977 en l'église Saint-Roch, à [Aja]ccio.

[N]i fleurs ni couronnes.

[L]a famille ne reçoit pas.

Nos abonnés, bénéficiant d'une ré[du]ction sur les insertions du « Carnet [du] Monde », sont priés de joindre à [leu]r envoi de texte une des dernières [ba]ndes pour justifier de cette qualité.

— Mme Hippolyte Durand, son épouse,
M. et Mme Manuel Lavoinne, Frédéric, Christine, Laurence et Dominique,
M. Hugues-Michel Durand, avocat à la cour,
M. Jean-Pierre Guillier et Mme, née Cécile Durand, avocat à la cour, ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Mallet de Chauny, sa sœur, ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès dans sa soixante-seizième année, du

docteur Hippolyte DURAND,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
membre du Conseil national
de l'ordre des médecins,
président honoraire
du Syndicat national des urologistes
français,

survenu à son domicile, le 24 juillet 1977.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 juillet 1977, à 15 h. 30, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi.

21, chemin du Bas-des-Ormes,
78160 Marly-le-Roi.

[Né le 5 juin 1902 à Saint-Pierre-de-la-Réunion, Hippolyte Durand, après des études de médecine, puis une spécialisation en urologie, était devenu membre du Conseil national de l'ordre des médecins en 1948. Il présidait la section centrale des territoires d'outre-mer auprès du Conseil national. Chirurgien urologue de l'hôpital de Montmorency, le docteur Hippolyte Durand avait pris sa retraite en 1973.]

—

— Mme Albert Gaum,
Michael, Jocelyn et Melissa Gaum,
Viviane et Ulrich Keim,

ont la douleur de faire part de la mort subit de

M. Albert GAUM,

survenue en Corse, le 19 juillet 1977.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité en Angleterre.

—

— Mme Albert Hentschel,
M. et Mme Jacques Hentschel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Hentschel et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Jaupart et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert HENTSCHEL,
ingénieur au corps des mines,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Versailles, le 23 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Service au temple protestant de Versailles, 3, rue Hoche, le mercredi 27 juillet 1977, à 11 heures.

Inhumation à Ouistreham (Calvados) dans le caveau de famille.

108, boulevard de la Reine,
78 Versailles.

—

— Le président du conseil d'administration,

Le directeur général de la Mutuelle centrale de réassurance,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 24 juillet 1977, de leur délégué général en Afrique,

M. Charles PENINOU,
ingénieur agronome,
officier de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 27 juillet, à 16 heures, en l'église de La Cadière-d'Azur, dans le Var.

—

— Le président, le comité directeur, les responsables et militants de la Fédération unie des auberges de jeunesse, ont le triste devoir de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Eugène QUET,

survenu trop prématurément.

Il fut le principal responsable du développement des auberges de jeunesse en France.

Ils garderont de lui le souvenir ému d'un conseiller profondément social et humain.

—

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. le professeur
Carlos REAL DE AZUA,

survenu à Montevideo, le 16 juillet 1977.

—

— Mme V. Laprevote, née Madeleine Rosambert, et ses enfants et petits-enfants,
Mme P. Rosambert,
M. G. Michel et sa fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROSAMBERT,
commandeur de l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre
de saint Grégoire le Grand,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Nancy,
membre correspondant
de l'Institut de France,
consul honoraire de Yougoslavie,

survenu le 24 juillet, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 27 juillet 1977, à 9 h. 45, en l'église Saint-Léon-IX de Nancy.

Selon la volonté du défunt, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Offrandes au profit des œuvres de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

Nancy, 17, rue du Grand-Verger.
Nancy, 4, rue Saint-Léon.

[Né à Resiczabanya (Hongrie) en 1896, André Rosambert fit toutes ses études de droit à Nancy. Avocat avant la guerre, résistant et interné, il fut commissaire du gouvernement près la cour de justice de Nancy, puis conseiller et enfin président à la cour de Nancy. Après la dissolution de la municipalité du docteur Weber, il présida début 1970, pendant un mois et demi, la délégation spéciale chargée d'administrer la ville de Nancy jusqu'aux élections.]

—

— L'Institut national d'études slaves a la douleur d'annoncer la mort de

M. Jean SAUSSAY,
agrégé de l'Université,
assistant à l'université de Paris-VIII,
membre du bureau de l'INES,
secrétaire de rédaction
de la « Revue des études slaves »,
ancien pensionnaire
de la Fondation Thiers,

décédé subitement à Montpellier, le 21 juillet 1977, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Joseph VAN TRI,

le 27 juillet 1976, une prière, une pensée, est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

—

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

LES ÉTATS-UNIS PROPOSENT LA PROLONGATION POUR QUATRE ANS DE L'ACTUEL ACCORD MULTIFIBRE

Au lendemain de l'ajournement des négociations sur le renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.), le représentant des Etats-Unis, M. Michael B. Smith, a annoncé le 25 juillet à la presse qu'un protocole prolongeant pour quatre ans les règles actuelles du commerce international des textiles serait ouvert à la signature des pays qui le désirent à compter du 15 décembre prochain. Il a pris contact avec le GATT afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Ce protocole américain a le soutien du Japon, de la Communauté européenne (dont la France s'est désolidarisée), ainsi que de quelques gros exportateurs tels la Corée du Sud et Hongkong. Il prévoit la possibilité de négocier des dérogations « raisonnables » dans le cadre d'accords bilatéraux.

Pour les représentants du Brésil *et de l'Inde, qui ont le soutien* des pays d'Amérique latine, le protocole américain constitue une « *autorisation générale de transgresser l'accord* ». — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Le chef de la délégation française à Genève qui négocie le renouvellement de l'accord multifibre est M. Pierre-Marie Colmant et non Colimant, comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos éditions du 26 juillet.

La hausse du yen ne devrait pas entamer la puissance commerciale japonaise

De notre correspondant

Tokyo. — La revalorisation du yen par rapport au dollar au cours de ces dernières semaines *ne va pas, apparemment,* provoquer, comme on pouvait s'y attendre, une réduction substantielle de l'excédent commercial du Japon. Bien que la progression des exportations ait commencé à se ralentir, le surplus n'est pas prêt de se résorber, la faiblesse de la demande intérieure freinant les importations.

On admet aujourd'hui, dans les milieux officiels, que, malgré la montée du yen, le surplus de la balance commerciale risque de dépasser largement les 7 milliards de dollars prévus pour l'année fiscale 1977 (avril 1977-mars 1978), et atteindre 13 à 15 milliards (contre 11 milliards en 1976). Dans ces conditions, la balance des paiements courants, qui, selon les prévisions, devait être déficitaire de 700 millions de dollars, pourrait enregistrer un excédent de 4 à 5 milliards de dollars.

Soumis à une pression de plus en plus forte, ces derniers mois, de la part de ses partenaires, qui exigeaient un réalignement du yen (que de nombreux experts, notamment américains, estiment artificiellement sous-évalué), Tokyo s'est apparemment résigné, au début de juillet, à laisser sa monnaie se revaloriser par rapport au dollar. Les Japonais, dont la monnaie flotte depuis 1973, ont toujours rejeté les accusations de *manipulation du yen, affirmant* que la Banque du Japon, n'intervenait sur le marché des changes que dans un souci d'éviter les fluctuations erratiques, « *sans contrarier fondamentalement les tendances profondes* ».

Un moyen de lutter contre l'inflation

La revalorisation délibérément acceptée de la devise nippone, parallèle à un mouvement encore timide d'internationalisation, témoigne assurément de la volonté de Tokyo de réviser sa politique monétaire. A court terme, toute hausse d'une monnaie forte entraîne un « effet pervers », c'est-à-dire un accroissement de l'excédent commercial (les importations évaluées en yens diminuant et les exportations augmentant). Pour l'avenir, la question est de savoir si la nouvelle orientation de la politique monétaire japonaise est de nature à modifier sensiblement la tendance du commerce extérieur. La plupart des experts financiers, à Tokyo, sont très sceptiques à ce sujet.

En fait, le gouvernement Fukuda a, apparemment, décidé de laisser le yen se réévaluer pour des raisons avant tout internes. A la lumière de l'expérience allemande, le premier ministre a compris qu'une monnaie forte pouvait être non seulement un instrument *conjoncturel de lutte contre l'inflation*, mais encore ne signifiait pas automatiquement une réduction de l'excédent commercial. On estime qu'un accroissement de 1 % de la valeur du yen par rapport au dollar se traduit par une diminution de 0,1 % des prix de gros. Dans le domaine du commerce extérieur, alors qu'au cours du premier semestre de 1977 le yen a augmenté de plus de 10 % par rapport au dollar, les exportations ont progressé de 20 %. (*le Monde* du 21 juillet.)

La nouvelle force du yen va toutefois réduire la compétitivité des industries qui travaillent avec des marges de profits étroites (textile, produits chimiques). Au risque de provoquer un certain mécontentement, aux Etats-Unis et en Europe, le MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) pourrait d'ailleurs accorder une aide aux entreprises dont les activités auront à pâtir de la hausse du yen. En revanche, pour les industries exportatrices de pointe (télévision, électronique, automobile), l'effet de la revalorisation sera minime, la compétitivité des produits japonais dans ces domaines tenant souvent moins au prix qu'à la qualité, on estime qu'une hausse de prix de 5 % serait pratiquement sans effet. Le constructeur *automobile Nissan admet qu'une* augmentation de 3,8 % sur le marché américain n'entame en rien leur compétitivité.

En matière d'importations, l'effet sera aussi pratiquement nul. Selon une enquête de l'ambassade américaine à Tokyo, conduite auprès de grosses sociétés importatrices, treize sur dix-huit d'entre elles estiment que c'est uniquement à partir du seuil de 250 yens pour 1 dollar que pourrait s'opérer un sensible accroissement de la compétitivité des produits importés. En outre, les importations japonaises étant principalement constituées de matières premières et de denrées alimentaires, dont la demande est fixe, une diminution de leur prix, ne devrait guère faire augmenter les quantités achetées. De plus des mouvements de paysans s'opposent à une augmentation des *importations* de blé notamment. L'échec récent des négociations entre la C.E.E. et le Japon en matière agricole tend enfin à prouver que le Japon n'est guère disposé, pour l'instant, à changer de politique.

A moins d'une relance de la demande interne (le gouvernement pourrait en automne adopter un budget supplémentaire), on ne s'attend pas que la revalorisa*tion du yen provoque une reprise* des importations. Dans l'immédiat, la hausse du yen, par rapport au dollar, permet surtout aux Japonais de vendre leur main-d'œuvre plus chère, … par conséquent de s'en sortir.

PHILIPPE PONS.

Le réveil des démons

(Suite de la première page.)

C'est dire qu'en face de nous toute fermeture des frontières ou même simplement toute pratique protectionniste peuvent avoir de telles conséquences que nous n'avons pas le droit de les provoquer en donnant nous-mêmes le mauvais exemple.

Et là, soit dit en passant, nous touchons du doigt le manque de sérieux des tenants du programme commun, lorsqu'on voit le parti communiste proposer la suppression autoritaire de 50 milliards d'importations. A l'égard de qui ? Cela ne peut pas être à l'égard des pays pétroliers ou fournisseurs de matières premières. Alors est-ce à l'égard du Marché commun, dont ce serait bien évidemment la fin immédiate ? Est-ce à l'encontre des pays de l'Est ou des pays en voie de développement, avec qui nous cesserions pratiquement tout commerce puisque actuellement, en retirant le pétrole et les matières premières, ils exportent chez nous environ 17 milliards.

On mesure là la légèreté de telles propositions économiques d'autant que, en admettant que le reste du monde limite ses mesures de rétorsion à 50 milliards d'exportations françaises seulement, cela se traduirait par un million de chômeurs en France.

Tout démontre que nous sommes désormais « condamnés au commerce extérieur ». Toute autre attitude nous conduirait à une crise effroyable. Les difficultés ou les déconvenues que nous pouvons rencontrer sur le marché extérieur méritent donc une autre réponse que le repli. Cette réponse c'est l'attitude offensive sous une double forme : le dynamisme sur les marchés extérieurs, c'est l'affaire des exportateurs ; la lutte contre le protectionnisme des autres, c'est l'affaire des pouvoirs publics.

Le jugement que l'on peut porter sur le dynamisme français mériterait à lui seul un article. Un tel jugement en effet, pour être complet, doit faire une analyse des différents comportements, les uns très hardis et expérimentés, les autres encore hésitants ou prompts aux découragements. Mais, globalement, saluons ici les efforts et les progrès qui jalonnent ces dernières années.

La seconde condition d'un commerce extérieur prospère pour notre pays, c'est évidemment l'élimination des obstacles tarifaires ou déguisés que nous pouvons rencontrer sur d'autres marchés. Nous sommes d'accord pour la liberté des échanges, mais dans la réciprocité. D'où les attitudes extrêmement fermes que nous avons adoptées dans les deux grandes négociations internationales déterminantes pour le commerce extérieur et qui s'engagent cette année : les négociations commerciales multilatérales, appelées parfois « Tokyo round » et, pour un secteur qui nous touche particulièrement, l'accord multifibre.

Cette année aura également entendu le président de la République française lancer au « sommet » de Londres la notion tout à fait nouvelle de « libéralisme organisé ». Ainsi s'ouvre une décennie de commerce international différente des précédentes et à laquelle nous devons essayer d'apporter notre empreinte pour qu'elle corresponde à nos intérêts extérieurs.

Une véritable organisation du commerce international

Cela explique qu'au nom du gouvernement j'ai annoncé dans toutes les capitales européennes comme à Washington notre résolution d'obtenir du « Tokyo-round » une véritable organisation du commerce international, autrement dit un meilleur accès des marchés protégés, un écrêtement des barrières douanières dissuasives, une réduction réelle des obstacles non tarifaires. En d'autres termes, nous exigeons une réciprocité intégrale à la façon loyale dont la Communauté européenne — et la France en tête — joue le jeu de la liberté des échanges.

C'est donc avec une totale indépendance de pensée que nous apprécierons, le moment venu, les résultats de la négociation.

Ces quelques réflexions montrent combien le gouvernement est conscient des intérêts exportateurs de la France. A la différence des auteurs du programme commun, il ne traite pas le commerce extérieur en une trentaine de lignes rédigées en pétitions de principes, en aphorismes creux et en incantations sans moyen de mise en œuvre. Il sait ce qu'est le commerce international, ses problèmes, ses difficultés, mais aussi la place déterminante qu'il occupe dans notre économie. Il sait qu'on ne répond pas durablement à telle ou telle difficulté par le protectionnisme, mais par des restructurations industrielles pour reconquérir le marché intérieur et par un dynamisme sur le marché extérieur. En se battant pour faire ouvrir des frontières, il défend mieux l'emploi que ceux qui proposent de fermer les nôtres.

A moins que ceux-là, prévoyant par avance que leur politique conduira à la flambée des prix et à la dépréciation monétaire, c'est-à-dire à la fin de nos exportations, n'aient déjà fait une croix sur le commerce extérieur.

Mais alors il faut le dire franchement, car ce serait une régression dont la France ne se relèverait pas.

ANDRÉ ROSSI.

La Grande-Bretagne contingente les importations de téléviseurs sud-coréens

Le protectionnisme continue à s'infiltrer à doses répétées dans différents pays. Ainsi, à Londres, le *ministère britannique du commerce* impose des quotas d'importation sur les téléviseurs sud-coréens. Il autorisera l'importation de trente-cinq mille récepteurs pour cette année et l'année prochaine, et comptabilisera dans ce chiffre les achats déjà enregistrés depuis le 1er janvier, de sorte que le contingent est pratiquement épuisé avec treize mille postes déjà livrés ou vendus et vingt mille en transit.

Par ailleurs, à Washington, où *l'affaire des téléviseurs japonais* connaît un nouveau rebondissement, les autorités américaines ont ouvert une enquête pour déterminer d'une part si les fabricants japonais de téléviseurs ont consenti des « *ristournes secrètes* » à leurs clients, pour vérifier d'autre part si des exportateurs japonais ne se sont pas livrés à la pratique de prix illicites.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/2	4 1/2	3 3/4	5	8 3/4	9 1/4
1 mois ..	5 1/4	5 3/4	3 3/4	4 1/4	2 3/8	2 7/8	11 3/4	12
3 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	2 5/8	3 1/8	11 3/4	12
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	3	3 1/2	11 3/4	12

LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA PÊCHE AUX HARENGS MÉCONTENTE LES DANOIS

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La décision récemment prise à Bruxelles par les ministres des Neuf, par huit voix contre une (celle du Danemark), d'interdire complètement la pêche au hareng en mer du Nord jusqu'au 30 septembre (*le Monde* du 20 juillet) a soulevé au Danemark une tempête de protestations. Les associations de pêcheurs et les conserveries, directement touchées par cette mesure, ont déjà annoncé qu'elles allaient exiger de la C.E.E. et du gouvernement de Copenhague des indemnités pour compenser les pertes qu'elles allaient avoir à subir. Quant au président du parti des socialistes du peuple (communistes dissidents), M. Gert Petersen, il a demandé que le Parlement soit convoqué d'urgence.

Beaucoup de commentateurs s'indignent que le gouvernement n'ait pas fait jouer son droit de veto. Dans les ports du Jütland, on s'inquiète aussi à la pensée que ladite interdiction pourrait être prolongée au-delà du 1er octobre et peut-être ensuite pour des mois. Envisageant le pire, une conserverie de Skagen, dont le hareng est la principale matière première, a décidé d'envoyer dès maintenant l'un de ses collaborateurs au Canada pour voir s'il ne lui serait pas possible d'importer des harengs d'Amérique du Nord pour pouvoir survivre.

CAMILLE OLSEN.

LA GRANDE-BRETAGNE RENONCE A UTILISER UN CRÉDIT DE L'IRAN

La Grande-Bretagne a renoncé à tirer la dernière tranche de 400 millions de dollars sur le prêt de 1,2 milliard que lui a accordé l'Iran en 1974. Selon la Trésorerie britannique, cette décision a été prise conjointement par les deux gouvernements. En fait, la Grande-Bretagne enregistre une amélioration de sa balance des paiements (les réserves monétaires représentent huit mois d'importations), alors que l'Iran connaît dans le même temps une nette détérioration de sa situation financière.

Ainsi, il y a quelques jours, l'Iran a retiré une somme de 500 millions de dollars qui était déposée à la Banque de France. Après ce retrait, l'Iran n'a plus en compte que 300 millions de dollars auprès de la Banque de France sur le milliard versé entre 1974 et 1976. Aux termes de l'accord conclu en juin 1974 entre Paris et Téhéran, l'Iran avait versé, en acompte sur le règlement des ventes françaises d'équipements, 300 millions en octobre 1974, 400 en octobre 1975 et 300 en octobre 1976. Toutefois, l'Iran pouvait effectuer *des retraits, après préavis,* notamment si sa situation de trésorerie l'exigeait. Cette clause a déjà joué en avril 1976 pour 200 millions de dollars et à nouveau le 21 juillet 1977 pour 500 millions.

—

● *Déficit de la balance commerciale de la C.E.E. en 1976.* — La balance commerciale des neuf pays membres de la C.E.E. a *accusé en 1976 un déficit global* de 15,9 milliards d'unités de compte européennes (1 U.C.E. = 1,12 dollar). L'office des statistiques de la C.E.E., qui a publié ces chiffres le 22 juillet, rappelle qu'en 1975 ce déficit n'était que de 3,3 milliards d'U.C.E. Deux pays seulement, la République fédérale allemande et les Pays-Bas, ont enregistré un solde positif. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AUTOMOBILE

AMÉLIORATION DE LA CONJONCTURE EN JUIN

Les ventes de voitures ont été plus soutenues en juin sur le marché français. Les immatriculations ont atteint 182 500 unités, soit 3,2 % de plus qu'en juin 1976, annonce la chambre syndicale des constructeurs automobiles. Après une baisse sensible en mai (— 7,5 %), les résultats du premier semestre restent nettement positifs avec 1 036 207 (+ 6,6 %) d'immatriculations.

La progression des exportations (+ 14 % en juin et + 12,9 % pour les six premiers mois) a permis aux constructeurs de maintenir la production au niveau élevé de 303 431 unités en juin (+ 11,7 %) et de 1 698 491 unités pour le premier semestre (+ 8,6 %). Les constructeurs pensent que, *« au cours des prochains mois, la progression des exportations pourrait compenser un éventuel tassement du marché intérieur »*.

En revanche, la conjoncture reste médiocre dans le secteur des véhicules utilitaires. La production est en baisse de 3,5 % au cours des six premiers mois en dépit du redressement de juin (+ 9,5 %) pour les véhicules de moins de 6 tonnes. Pour les véhicules d'un tonnage supérieur, la situation est meilleure qu'en avril et mai derniers avec une production en progression de 5,8 % en juin, mais les résultats pour l'ensemble du semestre montrent que le marché est déprimé : + 0,6 % de production ; — 4,3 % d'exportations ; + 1 % d'immatriculations.

LE NOUVEAU MOTEUR LANCÉ PAR LA FRANÇAISE DE MÉCANIQUE ENTRAINE L'EMBAUCHE D'UN MILLIER DE PERSONNES.

(De notre correspondant.)

Lille. — La Française de mécanique (Renault-Peugeot), dont l'usine est installée à Douvrin (Pas-de-Calais), vient d'annoncer le lancement d'un moteur entièrement nouveau : le moteur 829 (1). Il est déjà produit à raison de 180 unités par jour ; chiffre qui va rapidement croître pour atteindre les 1 500 unités par jour.

Cette nouvelle production a déjà entraîné l'embauche de trois cents personnes. A terme, c'est un millier d'emplois qui seraient créés.

C'est le troisième moteur fabriqué à Douvrin après le moteur X lancé en 1972, qui équipe les Peugeot 104 et les R 14, puis, en 1974, le moteur Z pour les 604 Peugeot, les Renault 30 TS, l'Alpine Renault A 310, les Volvo 262, 264, 265. Les deux premiers modèles sortent de l'usine à la cadence de 2 100 unités chaque jour.

La Française de mécanique a aujourd'hui un effectif de trois mille huit cent soixante et onze personnes. Il sera porté à cinq mille vers les années 1979-1980, compte tenu de nouvelles fabrications en fonderie (bras de suspension et porte-fusées) qui débuteront en juillet 1979. — G. S.

(1) Ce moteur équipe, dans un premier temps, la R 20 TS (*le Monde* du 26 juillet).

AFFAIRES

JAZ PASSE A MONTRÉLEC SA PREMIÈRE GROSSE COMMANDE

La société Jaz, premier fabricant français d'horlogerie de gros volume (réveils, pendules, etc.), vient de commander à Montrélec un peu plus de vingt mille modules de montres électroniques à affichage numérique par cristaux liquides 3 1/2 digits (1). Cette commande, d'un montant un peu supérieur à 1 million de francs, sera échelonnée sur un an, la première livraison devant intervenir en septembre. C'est la plus grosse commande que Montrélec ait jamais reçue.

Montrélec a été créée en 1971 par les principales firmes horlogères françaises avec l'aide de la S.D.H. (Société de développement de l'horlogerie), en vue de concevoir des modules de montres électroniques. Tout le dispositif du plan horloger, mis au point en février 1976 par les pouvoirs publics, s'articule autour de la société. Jaz, qui s'est lancé depuis trois ans dans la commercialisation des montres électroniques (plus de cent trente mille vendues en 1976), achetait jusqu'ici ses modules au seul groupe suisse Ebauches S.A.

A. D.

(1) Affichage des heures (de 1 à 12) et des minutes, les secondes, la date et le mois étant obtenus sur commande manuelle.

LA BANQUE DE L'UNION IMMOBILIÈRE CHERCHE DE NOUVEAUX ASSOCIÉS

La banque de l'Union immobilière (BUI) cherche à augmenter « substantiellement » son capital et à recruter de nouveaux associés. Fondé en 1962 par M. Paul Devinat, ancien ministre, présidé par M. Jean-Claude Aaron, de 1969 à 1976, cet établissement est spécialisé dans le financement de la promotion immobilière et dans l'octroi de crédits aux acquéreurs de logements, avec 600 millions de francs d'en-cours. Parmi ses principaux actionnaires figurent la régie Renault (20 %), entrée dans son capital en 1974 par le biais de sa filiale financière, la SOFEXI, et le Crédit social des fonctionnaires.

Les mesures d'encadrement du crédit ont freiné les activités de la BUI, ce qui a entraîné une perte de 11 millions de francs l'an dernier.

Cet établissement souffre aussi d'une insuffisance de fonds propres, que son nouveau président, M. Tavernier, s'efforce de pallier en négociant de nouveaux apports qui pourraient conduire jusqu'à la prise de majorité, notamment par la Banque nationale d'escompte du Venezuela ou par un établissement helvétique.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Edouard Bonnefous à propos des nationalisations

M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat, nous écrit :

J'ai pris connaissance avec intérêt de la série d'articles publiés dans *le Monde* sur « les nationalisations aujourd'hui et demain » (1).

Sans doute est-il permis de regretter quelque peu qu'à cette occasion les actions menées au Sénat en vue de renforcer le contrôle des pouvoirs publics sur les entreprises nationales n'aient été qu'incomplètement évoquées.

A cet égard, il convient de ne pas négliger la portée de la réforme opérée, à l'initiative de la Commission des finances du Sénat, par l'article 7 de la loi n° 76-539 du 22 juin 1976. Pour l'essentiel, cette réforme a consisté à confier à la Cour des comptes le soin de vérifier les comptes et la gestion de l'ensemble des entreprises du secteur public, qui relevait préalablement des compétences d'une commission de vérification des comptes des entreprises publiques.

Cette mesure doit s'apprécier en tenant compte des éléments suivants :

1) La Cour des comptes dispose de moyens d'investigation plus efficaces que l'ancienne commission de vérification, et, s'agissant des différents types d'entreprises relevant plus ou moins directement du secteur public, le champ de ses compétences a été substantiellement élargi par rapport à celui de ladite commission; corrélativement, les moyens en personnel de la Cour des comptes ont été ou seront renforcés ;

2) Constitutionnellement, la Cour des comptes assiste à la fois le gouvernement et le Parlement ; ce dernier peut donc lui demander des enquêtes sur tous les organismes soumis à son contrôle, ce qui n'était pas le cas pour l'ancienne commission de vérification des comptes des entreprises publiques ;

3) L'élargissement du domaine couvert par le contrôle de la Cour des comptes s'est accompagné d'une augmentation parallèle du nombre des entreprises publiques ou semi-publiques pouvant faire l'objet d'investigations directes de la part des parlementaires chargés de suivre et apprécier la gestion de ces entreprises.

Outre l'action menée en vue d'aboutir à ce renforcement du contrôle des entreprises publiques, la Commission des finances du Sénat a publié, l'an passé, un rapport d'information (n° 421, 1975-1976) auquel M. Philippe Labarde a fait écho dans son article du 30 juin 1977. Il me paraît utile de vous préciser qu'un nouveau rapport paraîtra au mois d'octobre prochain. Il sera consacré aux problèmes posés par les créations de filiales et les prises de participation par les entreprises publiques. En effet, leur multiplication pourrait, en l'absence d'un contrôle rigoureux, aboutir à ce que j'ai appelé des « nationalisations silencieuses », en violation des dispositions constitutionnelles selon lesquelles les nationalisations d'entreprises ne peuvent être décidées que par un vote du Parlement (article 34 de la Constitution).

Je voudrais, enfin, formuler quelques réserves sur le rôle des entreprises publiques en ce qui concerne la lutte contre l'inflation, la modération de la hausse des salaires et les économies d'énergie. Sur ces différents points, l'étude de votre journal m'a paru faire preuve d'un réel optimisme, sans insister suffisamment sur la nécessaire recherche de la rentabilité.

(1) *Le Monde* des 29 juin au 7 juillet 1977.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Quatrième semaine de grève des informaticiens

Nouvelle rencontre syndicats-direction au Crédit lyonnais

Les dirigeants du Crédit lyonnais veulent-ils laisser « pourrir » la grève qui, depuis le 29 juin, paralyse une partie des centres informatiques de la banque ? C'est ce qu'affirmait le 24 juillet devant la presse M. Christian Bonnard, responsable C.F.D.T. du comité d'entreprise, à la veille d'une nouvelle réunion syndicats-direction prévue le 25 juillet.

Un double durcissement, syndical et patronal, s'observe dans ce conflit très catégoriel, déclenché par les quatre-vingts opérateurs de Limeil-Brévannes, auxquels s'étaient joints quelque cent cinquante salariés du centre parisien, pour appuyer surtout des revendications salariales. Celles-ci porteraient à 2 964,50 F les plus bas salaires mensuels des informaticiens régis par les anciens contrats et à 4 851 francs les plus hauts salaires. Pour les informaticiens sous nouveaux contrats (qui, après un certain nombre d'années, reviennent dans les agences), ces salaires seraient respectivement de 2 371,60 F et de 2 964,50 F, le tout multiplié par quatorze mois et demi.

La direction a fait savoir qu'elle ne pouvait satisfaire l'ensemble des revendications spécifiques des informaticiens, celles-ci représentant une majoration de 20 et 25 % de la rémunération actuelle, déjà marquée par les avantages propres au travail posté et au travail de nuit.

Face à ces demandes, jugées *« exorbitantes »*, et à la prolongation du conflit *« avec entrave à la liberté du travail »*, la direction décidait, le 20 juillet, de suspendre *« toutes ses propositions »* jusqu'à l'automne. Lundi après-midi, la C.F.D.T. subordonnait la reprise du travail et la réouverture les négociations en septembre au paiement intégral des jours de grève.

En attendant, selon M. Bonnard, la grève coûte très cher au Crédit lyonnais. Huit millions de chèques seraient bloqués depuis le 7 juillet, la clientèle ne reçoit plus de relevé de comptes, le contrôle des valeurs délivrées dans les « billetteries » par le biais des « cartes bleues » n'est pas assuré. Au total, selon la C.F.D.T., le Crédit lyonnais aurait perdu 100 millions de francs, soit 4 millions de francs par jour : beaucoup plus que le montant global des augmentations de salaires réclamées par les grévistes.

Les modalités de la reprise du travail à l'usine d'Évian

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA DIRECTION ET LES SYNDICATS N'ONT PAS ABOUTI

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Les négociations entamées lundi 25 juillet entre la direction de la Société des eaux d'Evian et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine d'embouteillage d'Amphion (Haute-Savoie), et portant sur les modalités de la reprise du travail, n'ont pas abouti, même si cette reprise a effectivement eu lieu lundi (*le Monde* du 26 juillet).

La direction a proposé une avance de 1 500 francs remboursable en quatre mois, la validation des congés payés pendant la grève, des heures supplémentaires le samedi et un prêt exceptionnel de 500 francs. Les syndicats souhaitaient une discussion sur le fond — l'application des accords salariaux, suspendue en raison du plan Barre, — ainsi que le paiement partiel des journées de grève.

Consultées ce mardi 26 juillet par les syndicats, les deux premières équipes (sur quatre) de l'usine d'Amphion ont décidé le principe d'une nouvelle assemblée générale pour mercredi et d'une nouvelle rencontre entre les syndicats et la direction.

D'autre part, la direction a fait savoir qu'au 25 juillet les pertes sur le chiffre d'affaires hors T.V.A. s'élevaient, en raison de cette grève, à 60 millions de francs (120 millions de bouteilles). — *(Intérim.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Nomination de M. « composants électroniques ».* — Prévue par le « plan composant » du gouvernement, la mission interministérielle chargée d'examiner les propositions des industriels pour développer la recherche et la production de circuits intégrés en France, sera présidée par M. Alain Crémieux, ingénieur en chef de l'armement. Il sera assisté de quatre experts. Le rapport final de sa mission devrait être remis le 30 novembre 1977.

● *Alsthom - Atlantique va construire deux centrales thermiques dans l'ouest de l'Iran, à Tabriz.* — Le contrat financier, portant sur 1 milliard de francs, vient d'être signé à Paris. Le contrat initial avait été conclu en mars et les travaux ont commencé en avril. Les deux centrales d'une puissance d'environ 300MW chacune fonctionneront au fuel lourd. — *(A.F.P.)*

Énergie

● *L'administration américaine entreprend une enquête sur les sociétés pétrolières.* — L'administration Carter a décidé, le 25 juillet, de lancer une vaste enquête pour déterminer si les grandes compagnies pétrolières ont facturé, au cours des dernières années, des prix excessifs pour leur pétrole sur le marché intérieur. Le directeur de l'agence fédérale de l'énergie, M. John O'Leary, a déclaré que cette décision avait été prise après qu'il eut été prouvé que les compagnies pétrolières n'avaient pas respecté les réglementations en matière de prix du pétrole instaurées aux Etats-Unis après l'embargo pétrolier de 1973. — *(A.F.P.)*

● *Baisse des prix du pétrole.* — Selon la revue *Petroleum Intelligence*, une tendance à la baisse se manifeste sur les prix des pétroles du Proche-Orient et d'Afrique depuis la réunification des prix. Les rabais sur de nombreux « bruts » du Proche-Orient vont jusqu'à 20 cents le baril, et ceux sur le pétrole africain, de 15 à 45 cents. Le Koweït, l'Iran, l'Algérie et le Nigéria offrent, selon la revue, les rabais les plus importants. Ces baisses de prix sont dues à l'augmentation massive des stocks des raffineries avant la hausse des prix saoudiens au 1er juillet.

Travailleurs indépendants.

● *Le CID-UNATI envisage de barrer les routes* et autoroutes, au moment des départs en vacances si le secrétaire départemental du Rhône de l'organisation, M. François Admettla, n'est pas libéré. M. Admettla a été arrêté le 22 juillet à la suite du vol d'un millier de dossiers du contentieux dans une caisse patronale de commerçants.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SITUATION AU 30 JUIN 1977)	INGO-VALEURS	SICAVIMMO	GESTION RENDEMENT	GESTION SELECTION (France)
Actif net (en millions de F)	71,51	86,34	158,13	45,32
Nombres d'actions	420 173	476 678	762 242	348,176
Valeur liquidative par action (en F)	167,80	182,38	207,45	130,15
Répartition de l'actif net :	%	%	%	%
Valeurs françaises				
— Obligations	37,78	33,27	79,18	34,20
— Actions	7,96	41,40	—	45,62
Valeurs étrangères				
— Obligations	0,28	4,62	11,22	6,41
— Actions	41,28	5,44	—	—
Disponibilités	12,70	15,07	9,52	13,97
	100	100	100	100
Dividende par action :	Francs	Francs	Francs	Francs
— Dividende net	6	10,42	14,00	7,44
— Crédit d'impôt	0,84	0,69	0,79	1,81
— Revenu global	6,84	11,11	14,28	9,25
— Date de mise en paiement	17/12/76	4/7/1977	4/4/1977	4/4/1977

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORBIGNY

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1977 au siège social de la société, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font apparaître un bénéfice net de 1 938 945,47 F après une dotation aux amortissements de 9 116 932,74 F.

L'assemblée a décidé d'attribuer aux actions un revenu global de 8 F, comprenant un avoir fiscal de 2,67 F et un dividende distribué de 5,33 F, en augmentation de 6,50 % compte tenu des recommandations du plan Barre.

Le dividende voté par la dernière assemblée est payable depuis le 15 juillet.

Dans le cadre de la politique de rajeunissement de la flotte, le remplacement d'une première unité a été réalisé en avril 1976, et dès janvier 1977 une seconde unité a été remplacée par un nouveau navire. Les deux opérations ont été réalisées dans de bonnes conditions, et en quelques mois, alors qu'elles étaient prévues sur une période de deux années.

Les plus-values de cession et les résultats d'exploitation ont permis un autofinancement supérieur à 50 %, l'endettement de la société, qui reste limité, s'élève actuellement à 17 400 000 F.

Les résultats de l'année 1976 ont été satisfaisants en dépit des difficultés économiques générales. Il s'avère difficile dans la conjoncture actuelle de préjuger des résultats de l'exercice 1977. Toutefois, le premier semestre de l'exercice en cours s'est déroulé dans de bonnes conditions, et les prévisions couvrant le second semestre ne sont pas défavorables.

FONCINA

Les loyers acquis pendant les six premiers mois de l'exercice 1977 ont atteint 12 570 627 F (contre 11 958 421 F pour la même période de 1976) dont 6 322 637 F au cours du premier trimestre et 6 247 989 F au cours du deuxième trimestre (contre, en 1976, 5 947 459 F et 6 010 962 F respectivement).

Groupe de la

BANQUE DE L'UNION IMMOBILIÈRE UCIP



Résultats des SICOMI au 30 juin 1977

UCIP-BAIL

Progression de 18,50 %

Le bilan provisoire se traduit par un bénéfice de 7 718 000 F contre 6 508 000 F au 30 juin de l'année précédente.

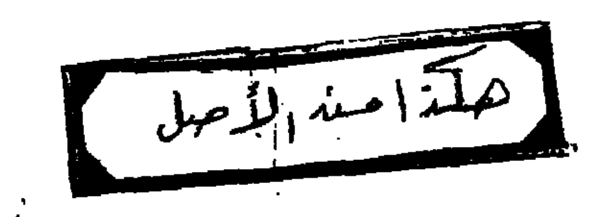
SICOMUCIP

Progression de 14,26 %

Le bilan provisoire laisse apparaître un bénéfice de 8 087 000 F contre 7 078 000 F au 30 juin de l'année précédente.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 30 juin 1977	Epargne-Unie	Uni-Foncier
Capital social (en millions de francs)	464,3	111,5
Actif net (en millions de francs)	589,6	143,6
Nombre d'actions en circulation	2 321 495	557 250
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à court terme	8,28	5,05
— Créances hypothécaires	4,24	2,78
— Obligations françaises classiques	34,31	33,66
— Obligations françaises convertibles	2,90	3,95
— Actions françaises	22,31	40,16
— Valeurs étrangères	27,96	13,50
	100	100
Valeur liquidative	253,99	257,75
Dividende mis en paiement le 9 avril 1977	12 mois	12 mois
Dividende net	12,20	16,25
Impôt déjà payé au Trésor	2,29	1,95
Revenu global par action	14,49	18,20



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 JUILLET

Le manque d'affaires provoque un nouveau repli

Il aura fallu quarante-cinq minutes seulement, ce lundi, pour procéder aux cotations des cent quatre-vingts valeurs inscrites à terme. C'est dire le peu d'intérêt que continuent de susciter les actions françaises, dont la majorité se sont encore effritées. En repli dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané affichait une baisse de 0,80 % à la clôture.

Tous les compartiments, ou presque, ont éprouvé des pertes, les écarts de cours restant, la plupart du temps, assez limités cependant. En revanche, la métallurgie a bien résisté, se redressant même sensiblement.

Les plus fortes baisses ont été relevées sur Sagem, Kléber, Saunier-Duval et B.H.V. (— 4,5 à — 5 %). L'inverse, les meilleurs scores ont été inscrits par Marine-Wendel, Usinor et Générale de Fonderie (+ 4,5 % à + 6,7 %).

La désaffection des investisseurs étrangers, liée ou non, aux remous monétaires qui se poursuivent, a-t-elle entraîné celle des opérateurs français ? Ces derniers ont, en tout cas, brillé, une fois de plus, par leur absence. Les changements de quotités à terme — un grand nombre de titres se traitent désormais par cent, et non plus par vingt-cinq ou cinquante — ont pu, également, décourager quelques bonnes volontés. La seconde séance du nouveau terme n'aura guère été plus encourageante que la première...

Aux valeurs étrangères, les américaines ont faibli. Les mines d'or ont été irrégulières.

Sur le marché de l'or, où le volume de transactions a atteint 4,40 millions de francs seulement, contre 2,21 millions, le lingot s'est traité à 23 495 F, contre 23 385 F. Le napoléon s'est également inscrit en hausse, à 245 F, contre 244,20 F.

LONDRES

Rechute

Inquiet de l'évolution de la situation sociale, le marché, après un départ prometteur, vire à la baisse. Une demi-heure après l'ouverture, l'indice des industrielles accuse un repli de 3,1 points à 434,1. Effritement des fonds d'État. Tendance indécise aux mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 55 contre 146 40

VALEURS	CLOTURE 25/7	COURS 26/7
Beecham	488 ...	478 ...
British Petroleum	914 ...	914 ...
Courtaulds	110 ...	111 ...
De Beers	283 ...	286 1/2
Imperial Chemical	383 ...	380 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	283 ...	283 ...
Shell	550 ...	548 1/2
Vickers	183 ...	183
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 1/2
*West Driefontein	19 3/8	19 1/2
*Western Holdings	15 3/4	16 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/7	26/7
1 dollar (en yens) ...	264 65	264 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PULLMAN INC. — Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est élevé à 8,87 millions de francs contre 10,15 millions l'an passé à la même époque. Pour le semestre, le résultat net ressort à 14,57 millions de francs contre 19,06 millions, soit 1,33 dollar par titre contre 1,75. Un dividende trimestriel de 33 cents a été annoncé.

AMAX. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 60,2 millions de francs contre 72,4 millions, soit 1,66 dollar par titre contre 2,11 dollar un an plus tôt. La hausse des frais financiers et une réduction des crédits d'impôts à l'investissement seraient à l'origine de cette diminution.

PERRIER. — La société, qui vient de reprendre les activités de la société brésilienne Imstaca, mettra en bouteilles et commercialisera sur place les produits Pepsi-Cola et Crush-Int (orange, Crush, Gini). Après restructuration des activités de Perrier au Brésil, le nouveau groupe ainsi constitué produira 400 millions de cols d'eau minérale et de sodas, dès l'exercice 1977-1978.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après six séances consécutives de hausse, les cours se sont brutalement repliés lundi à Wall Street, sous la pression d'une vague de ventes bénéficiaires. L'indice Dow Jones a graduellement fléchi pour finalement s'établir à 914,24 en recul de 9,18 points.

L'activité quotidienne, qui avait sensiblement augmenté au cours des précédentes séances, s'est fortement ralentie, 20,43 millions de titres changeant de mains contre 23,11 millions vendredi et 27 millions jeudi 21 juillet.

Outre les dégagements bénéficiaires, bien légitimes après plus d'une quinzaine de points de hausse, il semble que l'annonce d'une forte baisse (— 1,1 %) des commandes de biens durables en juillet ait suscité de nouvelles inquiétudes quant à la poursuite de la reprise économique.

Certains analystes ont également noté un certain ralentissement des achats étrangers, à la suite de la baisse continue du dollar sur les marchés des changes.

Indices Dow Jones : transports, 237,58 (— 1,76) ; services publics, 118,10 (— 0,57).

VALEURS	COURS 22/7	COURS 25/7
Alcoa	54 1/2	54 ...
A.T.T.	63 1/2	63 3/4
Boeing	57 1/4	58 1/2
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 1/2
Du Pont de Nemours	123 1/8	122 ...
Eastman Kodak	60 5/8	60 ...
Exxon	54 7/8	52 3/4
Ford	46 ...	45 1/2
General Electric	55 1/8	54 3/4
General Foods	35 1/8	35 1/4
General Motors	69 5/8	68 3/4
Goodyear	21 ...	21 1/2
I.B.M.	273 1/2	273 7/8
I.T.T.	35 1/2	35 3/8
Kennecott	29 3/4	29 1/8
Mobil Oil	69 5/8	68 1/2
Pfizer	28 3/4	26 5/8
Schlumberger	68 5/8	66 1/8
Texaco	30 1/2	30 1/8
U.A.I. Inc.	20 ...	20 1/8
Union Carbide	50 1/8	49 3/4
U.S. Steel	38 5/8	38 ...
Westinghouse	22 1/8	21 3/4
Xerox	52 1/2	51 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 juill.	25 juill.
Valeurs françaises ..	84,7	84,1
Valeurs étrangères ..	99,7	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,7	55,5

BOURSE DE PARIS - 25 JUILLET - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 822	4 807	4 810
Allemagne (100 DM)	213 330	213 640	212
Belgique (100 F.)	13 748	13 720	13 752
Pays-Bas (100 fl.)	199 400	199 480	198
Danemark (100 krd)	81 380	81 600	81 500
Suède (100 krs)	111 640	112 070	110 500
Norvège (100 k.)	92 150	92 700	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 285	8 270	8 300
Italie (1 000 lires)	5 472	5 457	5 550
Suisse (100 fr.)	201 ..	201 600	201 ..
Autriche (100 sch.)	30 015	30 045	30 050
Espagne (100 pes.)	5 624	5 623	5 525
Portugal (100 esc.)	12 565	12 560	13 ..
Canada ($ can. 1)	4 543	4 537	4 505

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	23300	23430
Or fin (kilo en lingot)	23385	23495 ..
Pièce française (20 fr.)	244 20	245 ..
Pièce française (10 fr.)	207 ..	205
Pièce suisse (20 fr.)	215 .	218 50
Union latine (20 fr.)	200 ..	208 50
Souverain	220 10	223 ..
Pièce de 20 dollars	1060	1100 ..
Pièce de 10 dollars	550	550 ..
Pièce de 5 dollars	330	... ..
Pièce de 50 pesos	939 50	939 50
Pièce de 10 florins	213 50	214 ..

LE CONFLIT ENTRE LE CAIRE ET TRIPOLI

Une diversion risquée

(Suite de la première page.)

Contrairement à la Syrie et à l'Union soviétique, qui paraissent aujourd'hui résolument hostiles à la convocation de la conférence de Genève « *aux conditions inacceptables posées par M. Begin* », le président Sadate ne serait pas opposé à la proposition du premier ministre israélien que soutient M. Carter. Il est frappant à cet égard que le chef de l'Etat égyptien ait passé sous silence, dans son discours du 22 juillet, tout à la fois le « plan Begin », les résultats de la visite de ce dernier aux Etats-Unis et la perspective de la reprise des négociations avec le gouvernement de Jérusalem. Il est tout aussi significatif que ni la Syrie ni la Jordanie — les deux autres pays du « champ de bataille » — n'aient pas cru bon, à la différence de l'Arabie Saoudite et du Soudan, d'adresser à l'Egypte des messages de solidarité au sujet du conflit avec la Libye.

Tout se passe comme si le président Sadate tentait d'apaiser son armée, de la convaincre que rien ne peut être entrepris sur le front oriental aussi longtemps que le « fou de Tripoli » menace la sécurité et l'intégrité territoriale de l'Egypte.

Diverses informations de source privée font état en effet de l'impatience croissante au sein des forces armées. Nombre d'officiers, surtout parmi les jeunes, interrogent leurs supérieurs sans ambages pour savoir comment leur gouvernement envisage un règlement du conflit du Proche-Orient, alors qu'il est devenu évident pour eux que, depuis la victoire du Likoud en Israël et compte tenu du soutien dont celui-ci bénéficie aux Etats-Unis, aucune solution pacifique n'est possible. Certes, le président Sadate a fait une discrète allusion à la possibilité d'une nouvelle guerre, mais il n'a pas indiqué comment il pourrait remplacer à brève échéance l'armement et les pièces de rechange que lui refuse l'U.R.S.S.

La chute du régime libyen arrangerait bien les choses. Mais l'armée égyptienne ne paraît pas en mesure de se lancer sur Tripoli. Et il n'est pas évident que des raids de temps à autre suffiraient à assurer le succès d'un éventuel coup d'Etat en Libye.

Quel serait le régime le plus menacé si le conflit venait à se prolonger et à s'étendre ? Tripoli court des risques évidents, mais la diversion lancée par Le Caire sur la frontière occidentale de l'Egypte est, elle aussi, dangereuse.

ERIC ROULEAU.

(Lundi 25 juillet.)

De l'« union » à la confrontation

1971

1er SEPTEMBRE. — La constitution de l'Union des Républiques arabes est approuvée par référendum en Egypte, en Syrie et en Libye.

1972

1er JANVIER. — Naissance officielle de l'Union des Républiques arabes.

2 AOUT. — MM. Sadate et Kadhafi décident à Benghazi de procéder par étapes à l'« unification totale » de l'Egypte et de la Libye. La fusion doit intervenir le 1er septembre 1973.

1973

22 JUIN - 9 JUILLET. — Les divergences sur la nature de l'Union éclatent au grand jour au cours de la visite du président libyen en Egypte.

18 - 21 JUILLET. — Quelque vingt mille Libyens entreprennent une « marche de l'unité arabe » en direction du Caire pour inciter M. Sadate à accepter le projet.

29 AOUT. — Les deux pays décident à nouveau de fonder un Etat unifié à une date qui reste à déterminer.

23 OCTOBRE. — Dans une interview au « Monde », le colonel Kadhafi dénonce la « guerre d'opérette » menée par l'Egypte et la Syrie contre Israël.

1er DECEMBRE. — L'Egypte et la Libye rompent virtuellement leurs relations (rappel des diplomates).

1974

18 FEVRIER. — Lors d'une visite impromptue au Caire, le colonel Kadhafi se réconcilie avec M. Sadate.

19 AVRIL. — L'Egypte accuse la Libye d'avoir télécommandé une attaque contre l'Académie du génie militaire du Caire, qui avait fait onze morts la veille.

27 AVRIL. — Le colonel Kadhafi réfute les allégations lancées contre lui et annonce qu'il interrompra son aide financière à l'Egypte.

6 AOUT. — Dans un message aux dirigeants libyens, M. Sadate accuse le colonel Kadhafi d'avoir fomenté des attentats. Il aurait exigé l'éviction du président libyen.

17 AOUT. — Réunis à Alexandrie, les deux présidents décident d'enterrer la hache de guerre.

1975

11 AVRIL. — M. Sadate déclare que le colonel Kadhafi est « un malade mental ».

12 MAI. — Le centre d'information libyen au Caire est attaqué par un commando.

1976

9 FEVRIER. — L'Egypte accorde l'asile politique au colonel Meheichi, ancien membre du Conseil de la révolution libyenne.

19 MARS. — Selon Le Caire, Tripoli procède à l'expulsion de milliers de travailleurs égyptiens.

22 JUILLET. — Le président Sadate affirme que la Libye a fomenté le complot qui faillit renverser le régime du général Nemeiry au Soudan.

13 AOUT. — L'Egypte renforce son dispositif militaire le long de la frontière. M. Sadate : « Cette fois, Kadhafi ne m'échappera pas. »

14 AOUT. — Attentat contre le train reliant Alexandrie à Assouan.

23 AOUT. — Le détournement d'un Boeing entre Le Caire et Louxor est attribué à un commando libyen. Selon Tripoli, l'opération a été montée par les Egyptiens.

1977

4 FEVRIER. — Evoquant l'affaire palestinienne et l'accord israélo-égyptien dans le Sinaï, le colonel Kadhafi accuse le président Sadate de « haute trahison ».

7 AVRIL. — Cinq personnes — dont un Egyptien — condamnées à mort pour menées terroristes et exécutées à Tripoli.

15 AVRIL. — Selon Le Caire, la Libye fournit des chars soviétiques à l'Ethiopie.

28 AVRIL. — Selon la presse cairote, l'U.R.S.S. vient d'adresser un mémorandum à plusieurs gouvernements arabes, les invitant à intervenir « pour empêcher Le Caire de se lancer dans une aventure militaire contre la Libye ».

19 MAI. — M. Jalloud, le numéro deux du régime de Tripoli, soutient que l'Egypte préparait son opinion à une attaque armée contre la Libye.

21 JUILLET. — La presse cairote accuse la Libye d'avoir fomenté l'assassinat de l'ancien ministre, le cheikh Zahabi, par une organisation de musulmans intégristes. Les forces égyptiennes attaquent des villages frontaliers.

(Samedi 23 juillet.)

Égypte

POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'UNE OPPOSITION REDOUTABLE

Le régime se montre favorable aux exigences des intégristes islamiques

De notre correspondant

Le Caire. — Nombre d'Egyptiens montrent soit de l'inquiétude, soit un vif intérêt à l'égard de la montée de l'intégrisme musulman que vient de mettre en lumière l'assassinat, par l'organisation extrémiste Takfir oua Hegra (Repentir et Retraite), d'un ancien ministre des *waqfs* (biens islamiques de mainmorte) qui fut un modèle de tolérance, le cheikh Hussein Zahabi.

Pourtant, le président Sadate, dans son dernier discours, le 16 juillet, n'a fait qu'une rapide allusion à cette affaire. Bien que l'« émir » de Takfir oua Hegra ait révélé que son mouvement avait participé aux troubles de janvier 1977 en brûlant les cabarets de l'avenue des Pyramides, le Raïs a accusé, de nouveau, les communistes d'être seuls responsables de « *ces émeutes de voleurs* ». Des journalistes marxistes dont Radio-Moscou avait loué les articles ont été qualifiés de « *traîtres* » et de « *dévoyés* » par le chef de l'Etat à qui on prête l'intention de faire voter une loi « *contre la présence des athées dans la presse* ».

Pour le moment, les services officiels préparent plusieurs autres textes destinés à remplacer des dispositions du code Napoléon par d'autres empruntés au droit coranique, dont l'application intégrale est la revendication majeure des intégristes de tous bords. Jusqu'à présent, seuls les Emirats arabes unis et la Libye ont instauré la loi musulmane dans toute sa rigueur, l'Arabie, quant à elle, n'ayant jamais cessé de l'appliquer depuis Mahomet.

Dans les cercles politiques, cependant, chacun, ou presque, est convaincu que le Raïs sait très bien que les extrémistes islamiques (1), en raison de leurs arguments religieux et nationalistes, de leur disponibilité pour la violence et de leur implantation à la fois populaire et occulte, constituent pour le régime un danger potentiel bien plus grave que celui d'une opposition de gauche mal organisée et n'ayant guère d'activités clandestines. La discrétion du président Sadate est expliquée par le souci de ne pas heurter les milieux musulmans étrangers (saoudiens et koweïtiens, notamment), ou égyptiens, qui soutiennent son gouvernement tout en n'étant pas très éloignés des thèses intégristes. Mais elle cacherait sa détermination d'exercer à l'avenir un strict contrôle sur les groupements musulmans extrémistes. Dans l'esprit du Raïs, la « *loi antiterroriste* » en cours d'élaboration par le parti majoritaire, et prévoyant les travaux forcés à perpétuité ou la peine de mort pour les cadres des associations secrètes armées, viserait essentiellement l'extrême droite islamique.

Usée jusqu'à la trame, l'infrastructure de l'Egypte s'affaisse un peu partout. Chaussées et égouts attendent d'être réparés, mais des minarets flambant neufs se dressent dans les villes et les villages. Les mosquées sont pleines à craquer. Autour d'elles des foules masculines, où les soldats en uniforme sont nombreux, s'abandonnent à l'extase de *zikr* endiablés (danses religieuses rythmées sur le nom d'Allah). Sous prétexte d'exorcisme, hommes et femmes se livrent, comme jamais auparavant à l'ivresse des *zar*, sorte de vaudou musulman. Dans le pays des premières musulmanes dévoilées, les rues se peuplent de jeunes filles portant des coiffes à la Blanche de Castille. Les discours politiques s'ouvrent invariablement sur des invocations coraniques, « *Sciences et foi* » est l'un des slogans du régime. A tous les niveaux croyance en Dieu et religiosité, foi et exaltaion, religion et politique, se confondent et se confortent.

Dans le désarroi consécutif à la défaite de 1967, accru en 1970 par la brutale disparition de Nasser, beaucoup d'Egyptiens jusque-là croyants pas trop zélés, se jetèrent sur les exercices religieux comme sur une bouée de sauvetage. La guerre d'octobre 1973 effaça le traumatisme de 1967, mais l'Egypte fut ensuite frappée de plein fouet par l'inflation mondiale, tandis que la libéralisation de l'économie y favorisait, pour certains, le développement d'un mode de consommation à l'occidentale. Les difficultés chroniques du petit salarié se muèrent en souffrances, en humiliations quotidiennes. C'est sur ce terrain que l'intégrisme islamique a pu trouver un second souffle, offrant aux déshérités un mélange de consolation spirituelle, assortie parfois d'aide matérielle et d'idéaux politico-religieux.

Au début de cette décennie, le président Sadate, pour complaire au colonel Kadhafi, chargea le général égyptien Abdel Moneim Amine de créer, dans les facultés et les usines, un millier de « comités islamiques » ayant pour mission de « *lutter contre le marxisme athée* ». Après la rupture égypto-libyenne, en 1974, certains comités continuèrent à recevoir des subsides de Tripoli, et c'est à eux qu'on attribue généralement les graves attentats commis depuis lors dans des locaux administratifs ou des trains. L'appui libyen ne paraît pas avoir manqué non plus à l'organisation Al-Tahrir Al-Islami (la libération islamique), responsable, en 1974, d'un coup de main sanglant contre l'académie militaire d'Héliopolis. Al-Tahrir Al-Islami est un mouvement panislamique fondé jadis par un Syrien, et dont des dirigeants palestiniens, comme MM. Yasser Arafat et Abou Ayad, furent membres dans leur jeunesse, mais dont la section égyptienne, dirigée par un Palestinien transfuge des Frères musulmans, M. Salah Souraya, *s'était placée* dans l'orbite libyenne après l'exécution de son chef et l'emprisonnement de la plupart de ses cadres. Cette organisation ne semble plus être active dans la vallée du Nil.

Aujourd'hui, le colonel Kadhafi a apparemment renoncé à stipendier tel ou tel groupuscule égyptien, préférant chercher à organiser à l'échelle du monde arabe les partisans d'un « *socialisme islamique* », théorie défendue à l'université d'Al-Azhar par le cheikh Souad Galal, mais qui, actuellement, n'a pas d'audience populaire en Egypte. L'accusation du vice-ministre égyptien de l'intérieur, selon laquelle la Libye soutenait Takfir oua Hegra, a donc laissé sceptiques les observateurs au Caire. Cette société secrète, maintenant démantelée par la police militaire, avait été créée, au début de la décennie, par un jeune ingénieur égyptien, M. Choukri Ahmed Moustapha, formé par l'aile la plus extrémiste des Frères musulmans.

L'« émir » de l'organisation proposait à ses fidèles de « *sauver la société par un retour à l'islam pur* ». Il recevait des fonds d'Egyptiens émigrés et aussi, dit-on, de Saoudiens et de Koweïtiens. Selon une rumeur circulant au Caire, Takfir oua Hegra aurait compté parmi ses membres le jeune prince saoudite qui assassina le roi Fayçal en 1975. A part ses préférences pour une certaine liberté sexuelle et son opposition à la pratique de la dot masculine, le mouvement professait un islam rigoureux, que d'aucuns comparent à celui du cheikh Abdel Halim Mahmoud, grand imam et recteur d'Al-Azhar. Docteur de la Sorbonne et ancien ministre, le cheikh, sur ses vieux jours, en est venu à l'idée que l'islam avait perdu sa pureté dès le Moyen Age, au contact de la philosophie antique.

On ne saurait citer tous les cercles ou groupements qui soutiennent de telles thèses et trouvent un écho jusque dans les facultés des sciences. Les universités, en effet, n'ont pas boudé, loin de là, l'intégrisme islamique, donnant même leur préférence aux propagateurs les plus violents de cette doctrine. Le groupe Al-Charî'a (le Droit coranique) est le plus connu des mouvements intégristes estudiantins, mais sa relative modération lui vaut d'être, depuis quelque temps, en perte de vitesse.

Rescapé de la période nassérienne, le mouvement intégriste le plus important et sans doute aussi le mieux organisé reste celui des Frères musulmans. Jadis unis sous la bannière de leur fondateur, l'instituteur égyptien Hassan El Banna, assassiné par la police en 1948, ils se sont par la suite divisés sur les moyens de parvenir à « *restaurer la société islamique dans sa pureté coranique originelle* ». Objectif commun à tous les intégristes d'Egypte.

La branche des Frères musulmans le moins mal connue est celle dite d'Al Daoua (l'Appel), du nom de son organe de presse, qui tirerait à *80 000 exemplaires*. Son *morched*, ou guide, est un sexagénaire discret, M. Omar Telmisani, qui dit avoir consacré sa vie à l'étude des textes musulmans. Les lecteurs *d'Al Daoua* soutiennent, tout en le critiquant, le régime de M. Sadate. Le second groupe est dirigé par un homme d'affaires prospère, toujours en voyage entre le Nil et les lacs suisses, M. Saïd Ramadan. Plus actifs, plus durs et sans doute plus nombreux que les précédents, les membres de ce second groupe offrent au gouvernement de l'appuyer si celui-ci les autorise à fonder un parti politique et les fait participer au pouvoir.

Ces deux mouvements recrutent la majorité de leurs adhérents dans la petite bourgeoisie provinciale, et ; sur les vingt-cinq députés connus au Parlement pour leur intégrisme, une quinzaine seraient à leur dévotion. Ce n'est plus un secret au Caire que des fonds publics et privés parviennent à ces Frères musulmans de tous les pays pétroliers de la péninsule Arabique.

Un troisième groupe de Frères musulmans, dit les « dénonciateurs des mécréants », se caractérise par son hostilité sans nuance au régime. Fonctionnant dans une clandestinité totale, ayant peut-être une direction collégiale, recrutant surtout dans la jeunesse, favorable à l'assassinat politique et au terrorisme, ce courant est celui qui inspire le plus d'inquiétude aux adversaires de l'intégrisme.

Que sont devenus les Frères musulmans ouverts au monde moderne qui, comme M. Sayed Kotb, dans la revue *Rissala* (le Message), en 1951, suppliaient littéralement l'université d'Al-Azhar de mettre à son programme marxisme, capitalisme, histoire sociale et droit du travail ? Ils semblent avoir *été* engloutis dans une mer obscure. A ce train, si l'Egypte ne réagit pas, elle risque de mettre en péril sa cohésion nationale, fondée sur l'entente entre plus de 30 millions de musulmans et au moins 5 millions de chrétiens coptes, qui ne voudraient pas voir leurs églises brûler de nouveau, comme en 1972. Elle risque aussi de compromettre la modernisation, lentement acquise depuis l'avènement de Mehemet Ali (1805) et poursuivie jusqu'à nos jours.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Mercredi 27 juillet.)

(1) Au temps où il était militaire et où il était à tout le moins le lien entre les « officiers libres » de la révolution de 1952 et les Frères musulmans, puis en participant à la répression nassérienne contre ces derniers, M. Sadate a pu connaître de près les intégristes.

APRÈS LE VOYAGE DE M. BEGIN A WASHINGTON

SATISFACTION DE COMMANDE ?

Le désenchantement qu'ont suscité dans le monde arabe les résultats de la visite de M. Menahem Begin aux Etats-Unis n'égale en ampleur que la satisfaction ressentie par les Israéliens.

Leur soulagement provient essentiellement du fait que la rencontre Carter-Begin n'a pas dégénéré — comme beaucoup l'avaient prévu — en épreuve de force. Celle-ci était d'autant plus improbable que les atouts que détient Israël tant aux Etats-Unis qu'au Proche-Orient sont tels que le chef de l'exécutif américain ne peut pas se permettre de rompre avec M. Begin.

Ce dernier, à n'en pas douter, s'est taillé — selon ses propres termes — un « rare succès ». Il a eu droit aux vifs éloges du président Carter sans rien céder sur l'essentiel. Pourtant, ses « propositions de paix » sont aux antipodes de celles que son interlocuteur américain n'a cessé d'exposer, au fil de déclarations, depuis mars dernier.

Sur le fond, M. Begin n'envisage nullement le retour de l'Etat juif aux « frontières de 1967 légèrement rectifiées » et encore moins l'établissement d'une patrie (« homeland ») palestinienne. Non seulement il oppose son veto à la participation de l'O.L.P. à de futures négociations, ce qui est dans l'ordre des choses, mais aussi à la présence d'une personnalité connue de cette organisation au sein d'une délégation jordanienne.

Très habilement, le premier ministre israélien a esquivé au cours de sa conférence de presse les questions de fond pour s'étendre sur diverses possibilités de procédure — conférence de Genève, pourparlers bilatéraux, ou « de proximité », sous l'égide américaine, — toutes d'ailleurs inacceptables pour les Arabes, qui ne veulent, en principe, reprendre les négociations que si celles-ci ont quelque chance d'aboutir.

Le président Carter n'a sans doute pas été surpris par les réactions négatives, voire parfois violemment hostiles, des pays arabes et de l'O.L.P. D'où la perplexité qu'il a suscitée — y compris parmi les responsables américains, note le « New York Times », — en déclarant : « Les bases ont été jetées pour permettre la réunion, en octobre prochain, d'une nouvelle conférence de Genève, à moins d'un événement imprévu. »

Au moins deux raisons peuvent être avancées pour expliquer l'optimisme affiché par le chef de l'exécutif américain. Devant l'impasse, il aurait choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Après tout, devant les périls que recèle la situation au Proche-Orient, n'est-il pas préférable de gagner un répit de quelques mois ?

Le président Carter a peut-être, d'autre part, quelque raison de penser que certains pays arabes n'ont pas dit, malgré tout, leur dernier mot. L'Egypte, en particulier, ne souhaite pas prolonger une impasse qui risque fort d'avoir de sérieuses répercussions sur le plan intérieur. L'Arabie Saoudite, de même, tient à entretenir la conviction — ou l'illusion ? — que sa politique résolument américaine n'a pas échoué. D'une manière générale, les Arabes sont loin d'être prêts à une confrontation militaire, bien que beaucoup pensent qu'elle est devenue inéluctable. Dans ces conditions, ne serait-il pas utile qu'ils feignent de croire — comme le président Carter — à un possible règlement avec Israël ?

On voit mal en tout cas, jusqu'à plus ample informé, ce qui autoriserait à fonder des espoirs sérieux sur l'« entente » en trompe-l'œil sur laquelle ont débouché les entretiens Carter-Begin.

(Vendredi 22 juillet.)

M. Carter estime «très probable» la reprise de la conférence de Genève

(Suite de la première page.)

Les parties seront libres de présenter à la table de conférence toutes les propositions qui leur paraîtront judicieuses, sans que l'une puisse exiger de l'autre qu'elle accepte à l'avance cette proposition. Et, pour illustrer son « *objectivité* », M. Begin a déclaré qu'il ne demanderait pas aux Arabes d'accepter les propositions israéliennes visant à faire de Jérusalem la capitale réunifiée de l'Etat d'Israël.

M. Begin a réaffirmé, sur un ton très ferme, son opposition à toute participation de l'O.L.P. aux discussions. Certes, tout comme le gouvernement qui l'a précédé, il n'a pas d'objection à la présence d'Arabes palestiniens dans la délégation jordanienne. Mais il estime qu'en aucune circonstance un représentant de l'O.L.P. ne pourrait siéger à Genève. « *Nous ne pouvons négocier avec des gens qui veulent détruire notre Etat et notre patrie* », a dit M. Begin.

M. Begin a admis qu'il fallait être pragmatique et envisager des solutions de rechange dans l'hypothèse où la conférence ne pourrait se réunir. Il en imagine deux : soit sous forme de commissions bilatérales, créées et animées sous les bons offices de Washington, où Israël discuterait avec ses voisins, selon le précédent de la conférence de Rhodes de 1949, *soit* sous forme de ce qu'il a appelé des « *conversations de proximité* », les Etats-Unis assurant un rôle actif de médiateur entre Israël et les pays arabes.

En fait, le résultat le plus tangible du premier contact entre le président Carter et M. Begin a été enregistré sur le plan des relations publiques. Le premier ministre israélien, au cours de sa conférence de presse, a réussi à corriger son image de « terroriste » fanatique que ses premières apparitions à la télévision avaient renforcée. Cette fois, il est apparu comme un homme d'Etat détendu et souriant, suffisamment sûr de lui pour faire preuve d'humour et pour lever les dernières réserves qu'éprouvaient à son endroit nombre de juifs américains.

Le premier ministre a également marqué un point sur le plan des relations personnelles. A s'en tenir à leurs déclarations, le président Carter et M. Begin se sont fait beaucoup de compliments.

M. Begin a pris soin de souligner que le président Carter n'avait exercé aucune pression et que les Etats-Unis et Israël, loin de s'affronter, avaient renforcé leur amitié. Il a ajouté que, comme le président Carter, il croyait à la divine providence...

HENRI PIERRE.

(Vendredi 22 juillet.)

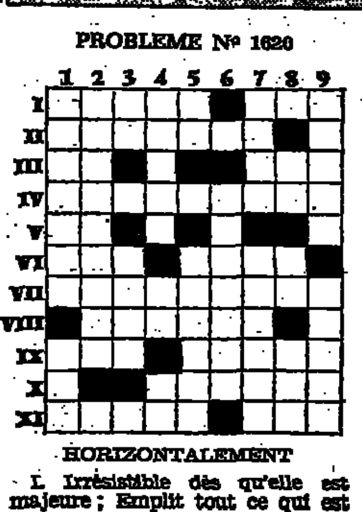
Direct. : Jacques Fauvet

Impr. du « Monde », 5, r. des Italiens, Paris

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460.

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1620



HORIZONTALEMENT

I. Irrésistible dès qu'elle est majeure ; Emplit tout ce qui est vide. — II. Aimables génies. — III. Terme musical ; Ne fit pas circuler. — IV. Ne put cacher sa mauvaise humeur. — V. Lettres de rupture. — VI. Se peignent en nuances tendres ; Coule en Crimée. — VII. Obligent à lever le pied. — VIII. Chaudes dépouilles. — IX. Génie ; Tamise. — X. Permet de cadrer. — XI. Souple grimpeuse ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Grossit quand elle est bien placée ; A des moments de détente. — 2. Pas gracieuses du tout. — 3. Abréviation ; A de bonnes dents. — 4. Hésita à s'asseoir ; Préfixe ; Entendu en Provence. — 5. Pronom ; Ne porta pas chance à Vercingétorix. — 6. Changeras de couleurs. — 7. Est généreux ; Pas catholiques quand elles sont noires. — 8. Cité ; Titre abrégé ; Forme de savoir. — 9. N'ont rien d'extraordinaire ; Commun à mesure.

Solution du problème n° 1619

Horizontalement

I. Rétussir. — II. Am ; Io ; Uar. — III. Cursive. — IV. Aliénés. — V. Iso ; As. — VI. Lit ; Inles. — VII. Loess ; Ida. — VIII. Ennuis. Er. — IX. Stases. — X. Rots. — XI. Coussette.

Verticalement

1. Racaille ; Oc. — 2. Emulsions. — 3. Riolent. — 4. Sise ; Snals. — 5. Soin ; Isis. — 6. Veau ; Sert. — 7. Roes ; Li ; Sot. — 8. Aède ; Te. — 9. Brousssards.

GUY BROUTY.

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 499 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 21 JUILLET AU MERCREDI 27 JUILLET 1977

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1499

ABONNEMENT : Six mois — Un an
France ...... F 35 — F 60
Etranger .... F 48 — F 85
(Tarifs avion page 3.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

« MARCHE VERTE »

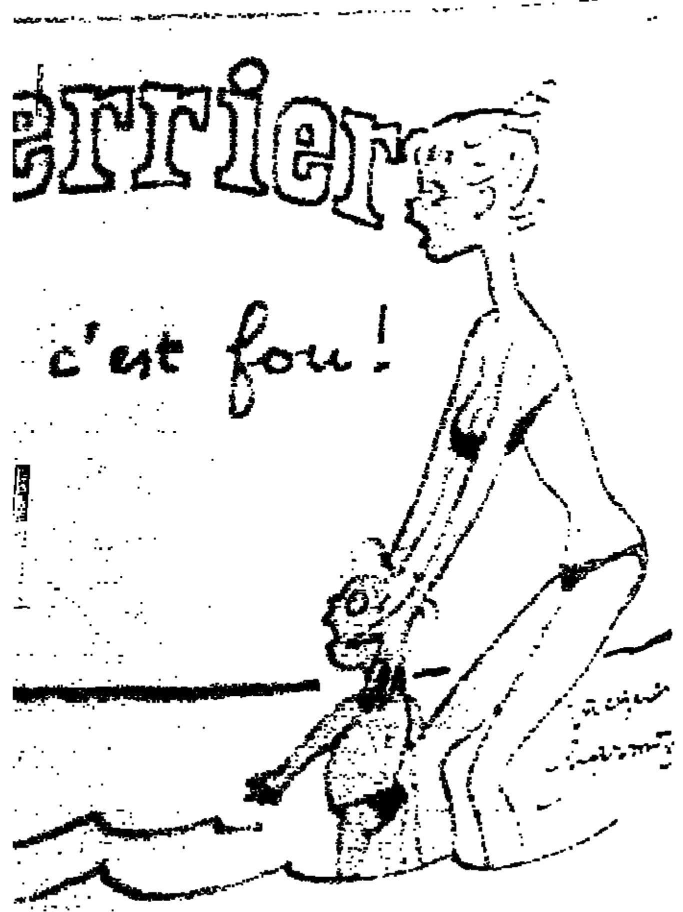
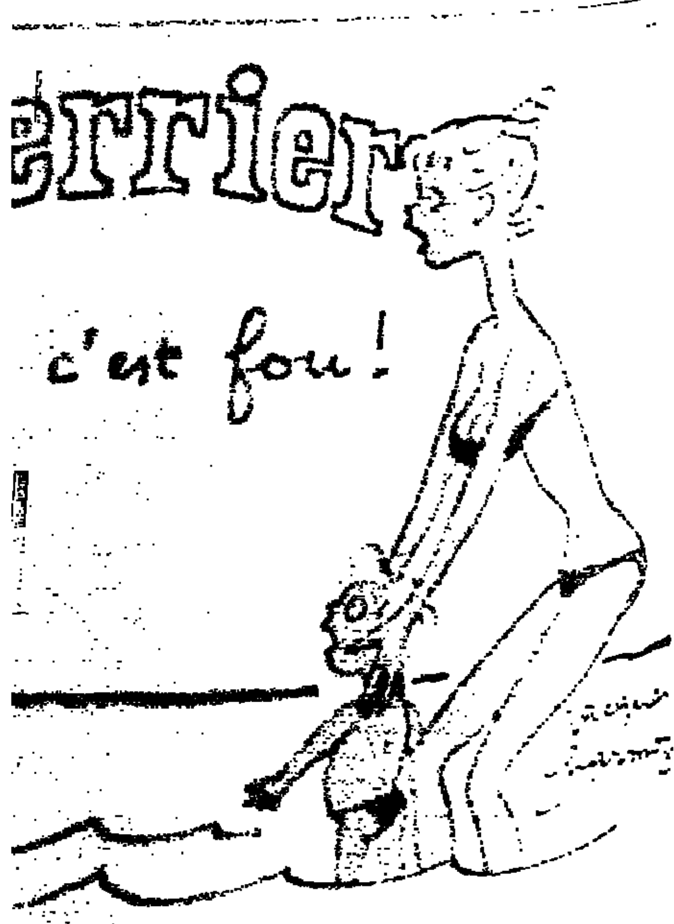
...vers Malville : ...nchantement

Aux États-Unis UN MÉDICAMENT ANTIDIABÉTIQUE EST INTERDIT

JOSIANE SAVIGNEAU.

LES PALESTINIENS COMMENCENT À APPLIQUER LE NOUVEL ACCORD AVEC L'ÉTAT LIBANAIS

F.O. DEMANDE ... À LA ... POUR TOUS ...

Triomphe des conservateurs au Sri-Lanka

La défaite que Mme Bandaranaïke vient de subir aux élections du Sri-Lanka (naguère Ceylan) aura été plus écrasante encore que — dans l'Inde voisine — celle de Mme Gandhi en mars dernier. Son Parti de la liberté ne conserve qu'une poignée de députés. Le premier ministre sortant a tout juste évité l'humiliation de perdre son propre siège. L'opposition de droite, le parti national unifié (U.N.P.) de M. Jayawardene, dispose à elle seule, avant même la fin du dépouillement, de plus des trois quarts des sièges, ce qui lui permettra de modifier la Constitution. M. Jayawardene n'a pas caché sa préférence pour un système présidentiel de type français ni son désir de devenir le prochain chef de l'Etat.

Si la victoire de l'U.N.P. était prévisible, la déroute de Mme Bandaranaïke et celle, encore plus complète, du Front uni de la gauche, qui a perdu tous ses sièges, constituent une surprise. Jamais un parti n'avait subi un tel échec au Sri-Lanka. Certes, l'île semble avoir généralement suivi les mouvements amorcés en Inde. Mais si le fils de Mme « B », comme celui de Mme Gandhi, défrayait la chronique politique, la démocratie autoritaire ceylanaise était moins dictatoriale que celle qui prévalut en Inde jusqu'en mars dernier.

Ainsi, en moins de deux ans, les principaux pays du sous-continent indien ont connu des bouleversements politiques. Au Bangladesh, l'armée est arrivée au pouvoir après l'assassinat, en août 1975, de Mujibur Rahman. En Inde, le Parti du Congrès, qui régnait depuis l'indépendance, s'est effondré. Au Pakistan, M. Bhutto vient d'être déposé par l'armée. Il faut aller jusqu'au Népal pour trouver un régime qui semble maintenir une certaine stabilité.

Comment Mme Bandaranaïke, élue triomphalement en 1970 sous l'emblème du « socialisme démocratique », portée à la tête du mouvement des pays non alignés à la conférence de Colombo en août dernier, a-t-elle pu mordre si piteusement la poussière ? Pourquoi un parti conservateur, champion de l'ordre et de la libre entreprise, renaît-il de ses cendres dans un pays qui possède un niveau d'éducation et un système de prestations sociales uniques dans le tiers-monde ? Essentiellement à cause de l'échec de la politique dirigiste du gouvernement, des carences de sa gestion et de la corruption dans ses rangs.

M. Jayawardene se prétend « démocrate socialiste », ce qui lui a permis d'attirer de nombreuses voix de travailleurs, de chômeurs et de nouveaux électeurs — il y en a un million deux cent mille — déçus par le régime actuel. Mais il aura sans doute autant de mal que Mme Bandaranaïke à réaliser ses nombreuses promesses électorales, surtout dans le domaine social.

Dans un pays où elle était ancienne et bien enracinée, la disparition de la gauche traditionnelle, longtemps associée au Parti de la liberté, va créer un vide. Elle n'a pas su, elle non plus, conserver sa crédibilité.

M. Jayawardene n'aura pas la tâche facile. La situation économique est très mauvaise, les syndicats, puissants dans l'administration, l'industrie et les plantations, mèneront la vie dure au nouveau gouvernement. La minorité tamoule, en remportant une quinzaine de sièges, a démontré son unité et risque de relancer l'agitation en faveur d'un Etat séparé. Enfin, les jeunes, dont une partie s'était déjà soulevée en 1971, pourraient à nouveau porter dans la rue, ou dans la forêt, la contestation d'un régime parlementaire auquel ils ne croient guère.

(Samedi 23 juillet.)

L'APOTHÉOSE DE M. TENG HSIAO-PING

• La « bande des quatre » est exclue du parti
• Un nouveau comité central sera élu cette année

Des manifestations réunissant plusieurs centaines de milliers de personnes ont salué, à Pékin et dans les grandes villes chinoises, l'annonce officielle de la réhabilitation de M. Ten Hsiao-ping, associée par un communiqué à la condamnation des « quatre » et à leur expulsion du parti. Ces décisions, attendues depuis longtemps, ont été annoncées à l'issue d'un plénum du comité central qui s'est tenu à Pékin du 16 au 21 juillet.

M. Teng Hsiao-ping, dont la photographie a été publiée samedi en page une des journaux de Pékin, apparaît désormais en troisième position dans la hiérarchie du régime, après M. Hua Kuo-feng, confirmé dans ses fonctions de président du parti, et le maréchal Yeh Chien-ying. Un nouveau comité central sera élu lors du onzième congrès du parti qui sera « convoqué à une date appropriée cette année ».

La Chine pourrait être désormais dirigée par un triumvirat : M. Hua Kuo-feng, le maréchal Yeh Chien-ying et M. Teng Hsiao-ping. C'est du moins ce que donne à penser un éditorial conjoint du « Quotidien du peuple », du « Drapeau rouge », organe doctrinal du P.C., et du « Quotidien de l'armée populaire de libération » publié au lendemain de l'annonce officielle de la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping. Il n'est pas exclu que ce dernier devienne premier ministre.

Un « anti-héros » efficace

par ALAIN JACOB

La nouvelle « réhabilitation » de M Teng Hsiao-ping ne ressemble en rien à son premier retour en grâce, il y a un peu moins de quatre ans. Personne, au printemps 1973, ne s'attendait à le voir réapparaître. Au plus fort de la révolution culturelle, le Quotidien du peuple *l'avait qualifié de* « renégat », *d'* « agent spécial », *de* « révisionniste contre-révolutionnaire ». *Il n'était plus qu'un mort politique, au même titre que Liu Shao-chi, par exemple, l'homme auquel il avait été le plus directement associé.*

De nombreux mystères

Le 12 avril 1973, parmi les diplomates et les journalistes invités à un banquet en l'honneur du prince Sihanouk et qui, dans le hall de l'Assemblée nationale populaire, assistent à l'inauguration d'une exposition de photographies sur le Cambodge, personne ne remarque d'abord ce petit homme trapu aux cheveux en brosse, mêlé aux officiels chinois qui arrivent en compagnie du prince. Mais d'autres responsables chinois poussent du coude quelques correspondants pour attirer leur attention. M Teng Hsiao-ping lui-même, au passage, fait un gros clin d'œil à un conseiller de l'ambassade d'U.R.S.S. qu'il a bien connu lors de son dernier voyage à Moscou, dix ans plus tôt, pour les ultimes conversations sino-soviétiques entre partis. Nul doute qu'il y ait eu à l'époque, dans cette soudaine réapparition, une part de mise en scène, vraisemblablement conçue par Chou En-lai lui-même. Mais si la voie du pouvoir devait à nouveau s'ouvrir largement et rapidement devant lui, le « réhabilité » n'en faisait pas moins sa rentrée par la petite porte.

Rien de semblable aujourd'hui où, sans sortir de l'ombre, M. Teng Hsiao-ping aura fait figure de personnage central sur la scène politique chinoise plusieurs mois avant de reprendre officiellement des fonctions. Rien de comparable non plus entre le limogeage ignominieux subi en 1967 — qui l'aurait même, dit-on, conduit à la tentation du suicide — et l'éclipse finalement assez brève dont il sort en triomphateur. La décision du 7 avril 1976, qui le destituait de ses fonctions, ne lui ôtait pas d'ailleurs sa qualité de membre du parti. Sans doute de puissants amis s'étaient-ils alors employés pour que rien d'irréparable ne s'accomplisse, réservant ainsi des lendemains auxquels — tout le démontre aujourd'hui — chacun songeait déjà.

(Lire la suite page 5.)

Le conflit entre Le Caire et Tripoli

Le président Sadate appelle les Libyens à « exiger des comptes » du colonel Kadhafi

Le calme continuait à régner sur la frontière égypto-libyenne, le mardi 26 juillet en fin de matinée, mais les deux pays n'avaient encore conclu aucun accord. Le président Boumediène et M. Yasser Arafat, le chef de l'O.L.P., se sont rendus lundi 25 juillet à Tripoli, afin de poursuivre leur mission de médiation.

Dans un souci évident de conciliation, le gouvernement de M. Kadhafi s'est borné à protester auprès de l'ONU contre « les actes d'agression » égyptiens, sans pour autant demander encore la réunion du Conseil de sécurité.

Les versions de l'affrontement fournies par Le Caire et Tripoli sont contradictoires et, sur certains points, confuses. Selon un porte-parole libyen, l'aviation égyptienne aurait effectué plusieurs raids contre des localités libyennes le samedi 23 juillet. La veille, elle s'était livrée à un pilonnage intensif de la base libyenne d'El-Adem-Gamal-Abdel-Nasser.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 25° anniversaire de la révolution nassérienne, le président Sadate a invité le 22 juillet les Libyens à exiger du « fou » de Tripoli qui les gouverne qu' « il rende des comptes pour le sang versé » et « cesse de jouer avec le feu ».

Une diversion risquée

Le président Sadate ne dissimulait pas, ces trois dernières années, sa volonté de renverser le régime du colonel Kadhafi. Ses griefs sont multiples à l'égard du « *malade mental* » de Tripoli : celui-ci — prisonnier du « *rêve mégalomane* » qui le pousse à vouloir réaliser l'unité arabe sous son égide — aurait télécommandé à peu près tous les complots, les attentats, les troubles, qui se multiplient dans la vallée du Nil et financé les groupements musulmans intégristes.

Depuis environ un an, diverses mesures prises au Caire indiquaient que le successeur de Nasser s'apprêtait à frapper un « bon coup ». La capitale égyptienne est devenue le centre de ralliement de tous les opposants, républicains ou royalistes, au colonel Kadhafi. L'ex-roi Idriss y est l'objet d'égards particuliers ; M. Baccouche, premier ministre de l'ancien régime, a eu droit à un accueil chaleureux ; deux anciens membres du Conseil de la révolution libyenne préparent fébrilement la succession de celui qui fut leur chef, avec le soutien actif des autorités cairotes. Depuis l'été 1976, enfin, quelque vingt mille à trente mille soldats égyptiens d'élite campent sur la frontière libyenne.

« L'argent d'une puissance étrangère »

L'hostilité du président Sadate au régime libyen ne s'explique pas seulement cependant par les menées subversives — réelles ou supposées — du colonel Kadhafi en Egypte. Les problèmes intérieurs auxquels le successeur de Nasser doit faire face sont de toute façon très réels, comme l'ont montré les violentes manifestations des 17 et 18 janvier dernier. Si les organisations de musulmans intégristes, qui constituent aujourd'hui le principal danger pour le régime du Caire, ont pu s'affirmer et étendre leur influence, c'est grâce à la dégradation de la situation interne et à la tolérance du président Sadate lui-même, qui cherchait à satisfaire son principal bailleur de fonds, l'Arabie Saoudite, et à contrecarrer les mouvements de gauche, nassériens et marxistes.

Les efforts du Caire pour renverser le régime libyen répondent surtout à la volonté du président Sadate de rejeter au second plan le conflit israélo-arabe, qui l'embarrasse au plus haut point, et de se présenter comme le champion de l'Afrique « modérée » face à l'influence « déstabilisatrice » des pays qui ont choisi de se lier à l'Union soviétique. Ces deux préoccupations ressortent clairement du discours qu'il a prononcé le vendredi 22 juillet. « *Il est normal,* a-t-il déclaré, *que l'Egypte soit aujourd'hui à la tête de ceux qui rejettent toute intervention étrangère en Afrique. Nous n'avons pas lutté pour chasser l'influence étrangère en Afrique par la porte afin de lui permettre d'y revenir par la fenêtre.* »

Le colonel Kadhafi est pour le président Sadate l' « *agent d'une puissance étrangère que vous connaissez tous* ». « *Quels intérêts défend-il,* s'est-il exclamé, *en bradant l'Erythrée au sanguinaire Manguistu Hailé Mariam* (chef de l'Etat éthiopien) ? »

La presse égyptienne assurait en avril que des chars soviétiques avaient été livrés à Addis-Abeba par le truchement de la Libye. Le chef de l'Etat soudanais, le général Nemeiry, se faisait sans doute l'interprète du président Sadate quand il écrivait le 22 juillet à ce dernier que le colonel Kadhafi était « *un jouet utilisé par Moscou pour soumettre l'Egypte et le Soudan à l'influence soviétique* ».

Le président Sadate soulignait pour sa part, le 23 juillet, l'isolement de la République libyenne quand il déclarait agir « *au nom des martyrs tombés en Tunisie, au Soudan, au Tchad, au Niger, en Egypte et au Maroc* ».

Certes, l'Algérie, qui redoute une coalition des régimes modérés sur son flanc oriental, est solidaire du colonel Kadhafi. Dans un article publié il y a quelques jours sous le titre « Les manœuvres des apprentis sorciers », *El Moudjahid* insistait sur le caractère « *progressiste* » du régime libyen. Mais le gouvernement d'Alger, aux prises avec le problème du Sahara, prêche la prudence aux dirigeants de Tripoli et souhaite de toute évidence ne pas être entraîné dans ce nouveau conflit.

L'Egypte fut l'un des premiers pays à voler au secours du président zaïrois Mobutu lors de la guerre du Shaba, à dépêcher de l'aide au gouvernement du Tchad pour réprimer la rébellion toubou, cette dernière étant précisément soutenue par la Libye. La récente visite à N'Djamena du vice-président égyptien, le général Moubarak, aurait eu comme objectif de coordonner une action contre Tripoli.

A en croire la presse du Caire, M. Sadate aurait reçu le 22 juillet les félicitations du président Carter « *pour le rôle prépondérant joué par l'Egypte dans les affaires mondiales* ». Le chef de l'exécutif américain a quelques motifs de savoir gré au chef de l'Etat égyptien non seulement pour son action en Afrique, mais aussi pour sa modération dans le conflit israélo-arabe.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

La guerre pour l'Afrique

Les affrontements fratricides entre Le Caire et Tripoli ne manifestent pas seulement la désunion du monde arabe face à Israël ou la « fuite en avant » d'un régime égyptien gravement menacé de l'intérieur. Ils s'inscrivent dans le cadre, beaucoup plus large, des « grandes manœuvres » diplomatico-militaires qui, de Tripoli à Mogadiscio, d'Addis-Abeba à N'Djamena et à Kinshasa, ont transformé une moitié de l'Afrique en un même théâtre d'opérations.

Comment ne pas être frappé par l'interdépendance, voire par l'étroite connexion, qui existe désormais entre des conflits apparemment aussi distincts que ceux du Shaba, de l'Erythrée, de la « bande » d'Aouzou, au Tchad, du Tibesti, du Sahara occidental, du Sud-Soudan, de l'Ogaden, de l'Angola, etc.

A tel point que sur cet immense échiquier dont toutes les pièces paraissent également fragiles le moindre changement de régime — ou simplement de rapport de forces — sur un des « fronts » entraînerait immédiatement des répercussions sur les autres.

En accusant, le 22 juillet, le colonel Kadhafi de favoriser la pénétration soviétique dans la région et en citant nommément l'Ethiopie, le président Sadate soulignait, lui-même, cette interdépendance qui tend à partager aussi bien l'Afrique que le monde arabe en deux blocs antagonistes, à l'intérieur desquels se manifestent de singulières solidarités. On peut voir, aujourd'hui, Tripoli, capitale de l'intégrisme révolutionnaire islamique, rangé derrière l'Ethiopie, viscéralement anti-arabe ; Ryad apporter son appui à des nationalistes erythréens, dont une moitié au moins se réclament du marxisme ; le président Mobutu témoigner à Khartoum sa reconnaissance pour l'aide reçue du président Nemeiry, jadis allié des communistes ; les Israéliens soutenir — au moins de façon indirecte — le régime prosoviétique d'Addis-Abeba dans sa lutte contre les « Arabes »... Tant d'incohérence idéologique illustre à la fois la complexité de la « partie » qui se joue en Afrique et l'âpreté des luttes entre adversaires prêts aujourd'hui à « s'allier avec le diable » pour l'emporter, ou simplement survivre.

Cette complexité s'explique d'abord par l'enchevêtrement de conflits distincts dans leurs fondements, mais mis au service — avec le concours des puissances extérieures — des mêmes objectifs. Querelles territoriales qui témoignent de l'éclatement quasi inéluctable des frontières coloniales ; antagonismes idéologiques, religieux, voire tribaux ; disputes plus cyniques, enfin, qui, à propos de phosphates, de pétrole ou d'uranium, témoignent de l'importance — pour l'Europe surtout — de cette vaste région qui est d'abord un réservoir de matières premières.

Le jeu des grandes puissances aggrave naturellement cette situation déjà explosive. L'engagement soviétique dans la région, s'il comporte des risques évidents — notamment en Ethiopie, — bénéficie au moins de la fragilité des régimes dits « modérés ». Face aux Soviétiques, les Etats-Unis demeurent discrets mais s'en remettent à l'Arabie Saoudite, dont l'activisme diplomatique donne le vertige, et dont chaque conflit accroît l'influence dans la région.

L'Europe, quant à elle, et notamment la France, pressée par Ryad et sollicitée par tous les régimes « modérés » qu'inquiètent les silences de Washington, se trouve, bon gré mal gré, précipitée dans cet imbroglio. Sa passivité serait injustifiable. Mais mesurera-t-elle demain les risques d'une politique trop délibérément favorable à un camp certes modéré, mais dont trop d'éléments ne suscitent ni beaucoup de confiance ni, pour certains d'entre eux, beaucoup de respect ?

(Mardi 26 juillet.)

Les pays arabes rejettent le « plan Begin »

M. Carter estime néanmoins « très probable » la reprise de la conférence de Genève en octobre

La plupart des pays arabes se sont élevés, par le truchement des mass media, *contre les « propositions de paix » exposées par M. Menahem Begin à l'issue de sa visite à Washington. Les principaux reproches portent sur le refus du premier ministre israélien d'envisager un retour aux frontières de 1967 et d'accepter une participation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à d'éventuelles négociations.*

Compte tenu de l'ampleur des divergences entre Arabes et Israéliens, les déclarations relativement optimistes du président Carter ont étonné certains membres de son administration. Le chef de l'exécutif américain a déclaré, en effet, que la convocation de la conférence de Genève lui paraissait « très probable » en octobre prochain.

Des divergences à propos du « plan Begin » sur le règlement de la crise du Proche-Orient se sont manifestées publiquement, le dimanche 24 juillet, entre le président Sadate d'une part, le président Assad de Syrie et le roi Hussein de Jordanie de l'autre. Tandis que ces deux derniers estiment que les propositions du premier ministre israélien ne peuvent fournir « aucune base » de négociations, le chef de l'Etat égyptien a exprimé l'espoir que la conférence de Genève aura lieu et aboutira à un règlement.

De notre correspondant

Washington. — Les entretiens du président Carter avec M. Begin ont pris fin mercredi 20 juillet sur une note d'optimisme « *A moins de difficultés imprévues, je pense que nous avons accompli le travail préparatoire à la conférence de Genève, que je considère comme très probable* », a déclaré le président américain. Mais à la lumière des déclarations de M. Begin à sa conférence de presse donnée dans l'après-midi, et compte tenu des premières réactions des pays arabes, les milieux politiques et diplomatiques de la capitale restent perplexes et se demandent ce qui peut justifier l'optimisme présidentiel.

Certes, le président Carter a fait preuve de prudence, admettant que le succès de la conférence n'était pas assuré, compte tenu des sérieuses divergences de vues entre les dirigeants arabes et israéliens. Mais, à son avis, « *ils sont tous soucieux de se rencontrer.* (...) *l'objectif de la paix les transcende* ». Le président Carter a indiqué qu'il n'avait pas cherché, dans ses conversations avec M. Begin, à résoudre le problème des frontières. A ce stade, il ne lui paraît pas utile de définir un tracé ou de prendre des décisions sur des « *détails* ».

Quelques instants plus tard, M. Begin lui faisait écho en éludant les questions des journalistes sur ce qu'il a également appelé des « *détails* ». A son avis, les dirigeants arabes ou israéliens devraient maintenant s'imposer une « *trêve politique* » jusqu'à la conférence de Genève, bref s'abstenir de déclarations offensantes ou prêtant à la controverse afin de créer une bonne atmosphère pour les futurs pourparlers.

Le président Carter et M. Begin ont ainsi délibérément refusé de révéler la dimension des retraits militaires envisagés par Israël et les formules d'autonomie administrative concernant la rive occidentale du Jourdain. « *On en discutera à Genève* », a déclaré M. Begin, qui a démenti avoir jamais dit qu'il ne fallait pas reculer d'un pouce. L'objectif prioritaire est de convoquer la conférence de Genève, qui devrait se tenir, selon M. Begin, sans conditions ni engagements préalables.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ENTRE LE CAIRE ET TRIPOLI

Une diversion risquée

(Suite de la première page.)

Contrairement à la Syrie et à l'Union soviétique, qui paraissent aujourd'hui résolument hostiles à la convocation de la conférence de Genève « *aux conditions inacceptables posées par M. Begin* », le président Sadate ne serait pas opposé à la proposition du premier ministre israélien que soutient M. Carter. Il est frappant à cet égard que le chef de l'Etat égyptien ait passé sous silence, dans son discours du 22 juillet, tout à la fois le « plan Begin », les résultats de la visite de ce dernier aux Etats-Unis et la perspective de la reprise des négociations avec le gouvernement de Jérusalem. Il est tout aussi significatif que ni la Syrie ni la Jordanie — les deux autres pays du « champ de bataille » — n'aient pas cru bon, à la différence de l'Arabie Saoudite et du Soudan, d'adresser à l'Egypte des messages de solidarité au sujet du conflit avec la Libye.

Tout se passe comme si le président Sadate tentait d'apaiser son armée, de la convaincre que rien ne peut être entrepris sur le front oriental aussi longtemps que le « fou de Tripoli » menace la sécurité et l'intégrité territoriale de l'Egypte.

Diverses informations de source privée font état en effet de l'impatience croissante au sein des forces armées. Nombre d'officiers, surtout parmi les jeunes, interrogent leurs supérieurs sans ambages pour savoir comment leur gouvernement envisage un règlement du conflit du Proche-Orient, alors qu'il est devenu évident pour eux que, depuis la victoire du Likoud en Israël et compte tenu du soutien dont celui-ci bénéficie aux Etats-Unis, aucune solution pacifique n'est possible. Certes, le président Sadate a fait une discrète allusion à la possibilité d'une nouvelle guerre, mais il n'a pas indiqué comment il pourrait remplacer à brève échéance l'armement et les pièces de rechange que lui refuse l'U.R.S.S.

La chute du régime libyen arrangerait bien les choses. Mais l'armée égyptienne ne paraît pas en mesure de se lancer sur Tripoli. Et il n'est pas évident que des raids de temps à autre suffiraient à assurer le succès d'un éventuel coup d'Etat en Libye.

Quel serait le régime le plus menacé si le conflit venait à se prolonger et à s'étendre ? Tripoli court des risques évidents, mais la diversion lancée par Le Caire sur la frontière occidentale de l'Egypte est, elle aussi, dangereuse.

ERIC ROULEAU.

(Lundi 25 juillet.)

De l'« union » à la confrontation

1971

1er SEPTEMBRE. — La constitution de l'Union des Républiques arabes est approuvée par référendum en Egypte, en Syrie et en Libye.

1972

1er JANVIER. — Naissance officielle de l'Union des Républiques arabes.

2 AOUT. — MM. Sadate et Kadhafi décident à Benghazi de procéder par étapes à l'« unification totale » de l'Egypte et de la Libye. La fusion doit intervenir le 1er septembre 1973.

1973

22 JUIN - 9 JUILLET. — Les divergences sur la nature de l'Union éclatent au grand jour au cours de la visite du président libyen en Egypte.

18 - 21 JUILLET. — Quelque vingt mille Libyens entreprennent une « marche de l'unité arabe » en direction du Caire pour inciter M. Sadate à accepter le projet.

29 AOUT. — Les deux pays décident à nouveau de fonder un Etat unifié à une date qui reste à déterminer.

23 OCTOBRE. — Dans une interview au « Monde », le colonel Kadhafi dénonce la « guerre d'opérette » menée par l'Egypte et la Syrie contre Israël.

1er DECEMBRE. — L'Egypte et la Libye rompent virtuellement leurs relations (rappel des diplomates).

1974

18 FEVRIER. — Lors d'une visite impromptue au Caire, le colonel Kadhafi se réconcilie avec M. Sadate.

19 AVRIL. — L'Egypte accuse la Libye d'avoir télécommandé une attaque contre l'Académie du génie militaire du Caire, qui avait fait onze morts la veille.

27 AVRIL. — Le colonel Kadhafi réfute les allégations lancées contre lui et annonce qu'il interrompra son aide financière à l'Egypte.

6 AOUT. — Dans un message aux dirigeants libyens, M. Sadate accuse le colonel Kadhafi d'avoir fomenté des attentats. Il aurait exigé l'éviction du président libyen.

17 AOUT. — Réunis à Alexandrie, les deux présidents décident d'enterrer la hache de guerre.

1975

11 AVRIL. — M. Sadate déclare que le colonel Kadhafi est « un malade mental ».

12 MAI. — Le centre d'information libyen au Caire est attaqué par un commando.

1976

9 FEVRIER. — L'Egypte accorde l'asile politique au colonel Meheichi, ancien membre du Conseil de la révolution libyenne.

19 MARS. — Selon Le Caire, Tripoli procède à l'expulsion de milliers de travailleurs égyptiens.

22 JUILLET. — Le président Sadate affirme que la Libye a fomenté le complot qui faillit renverser le régime du général Nemeiry au Soudan.

13 AOUT. — L'Egypte renforce son dispositif militaire le long de la frontière. M. Sadate : « Cette fois, Kadhafi ne m'échappera pas. »

14 AOUT. — Attentat contre le train reliant Alexandrie à Assouan.

23 AOUT. — Le détournement d'un Boeing entre Le Caire et Louxor est attribué à un commando libyen. Selon Tripoli, l'opération a été montée par les Egyptiens.

1977

4 FEVRIER. — Evoquant l'affaire palestinienne et l'accord israélo-égyptien dans le Sinaï, le colonel Kadhafi accuse le président Sadate de « haute trahison ».

7 AVRIL. — Cinq personnes — dont un Egyptien — condamnées à mort pour menées terroristes et exécutées à Tripoli.

15 AVRIL. — Selon Le Caire, la Libye fournit des chars soviétiques à l'Ethiopie.

28 AVRIL. — Selon la presse cairote, l'U.R.S.S. vient d'adresser un mémorandum à plusieurs gouvernements arabes, les invitant à intervenir « pour empêcher Le Caire de se lancer dans une aventure militaire contre la Libye ».

19 MAI. — M. Jalloud, le numéro deux du régime de Tripoli, soutient que l'Egypte préparait son opinion à une attaque armée contre la Libye.

21 JUILLET. — La presse cairote accuse la Libye d'avoir fomenté l'assassinat de l'ancien ministre, le cheikh Zahabi, par une organisation de musulmans intégristes. Les forces égyptiennes attaquent des villages frontaliers.

(Samedi 23 juillet.)

Égypte

POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'UNE OPPOSITION REDOUTABLE

Le régime se montre favorable aux exigences des intégristes islamiques

De notre correspondant

Le Caire. — Nombre d'Egyptiens montrent soit de l'inquiétude, soit un vif intérêt à l'égard de la montée de l'intégrisme musulman que vient de mettre en lumière l'assassinat, par l'organisation extrémiste Takfir oua Hegra (Repentir et Retraite), d'un ancien ministre des *waqfs* (biens islamiques de mainmorte) qui fut un modèle de tolérance, le cheikh Hussein Zahabi.

Pourtant, le président Sadate, dans son dernier discours, le 16 juillet, n'a fait qu'une rapide allusion à cette affaire. Bien que l'« émir » de Takfir oua Hegra ait révélé que son mouvement avait participé aux troubles de janvier 1977 en brûlant les cabarets de l'avenue des Pyramides, le Raïs a accusé, de nouveau, les communistes d'être seuls responsables de « *ces émeutes de voleurs* ». Des journalistes marxistes dont Radio-Moscou avait loué les articles ont été qualifiés de « *traîtres* » et de « *dévoyés* » par le chef de l'Etat à qui on prête l'intention de faire voter une loi « *contre la présence des athées dans la presse* ».

Pour le moment, les services officiels préparent plusieurs autres textes destinés à remplacer des dispositions du code Napoléon par d'autres empruntés au droit coranique, dont l'application intégrale est la revendication majeure des intégristes de tous bords. Jusqu'à présent, seuls les Emirats arabes unis et la Libye ont instauré la loi musulmane dans toute sa rigueur, l'Arabie, quant à elle, n'ayant jamais cessé de l'appliquer depuis Mahomet.

Dans les cercles politiques, cependant, chacun, ou presque, est convaincu que le Raïs sait très bien que les extrémistes islamiques (1), en raison de leurs arguments religieux et nationalistes, de leur disponibilité pour la violence et de leur implantation à la fois populaire et occulte, constituent pour le régime un danger potentiel bien plus grave que celui d'une opposition de gauche mal organisée et n'ayant guère d'activités clandestines. La discrétion du président Sadate est expliquée par le souci de ne pas heurter les milieux musulmans étrangers (saoudiens et koweïtiens, notamment), ou égyptiens, qui soutiennent son gouvernement tout en n'étant pas très éloignés des thèses intégristes. Mais elle cacherait sa détermination d'exercer à l'avenir un strict contrôle sur les groupements musulmans extrémistes. Dans l'esprit du Raïs, la « *loi antiterroriste* » en cours d'élaboration par le parti majoritaire, et prévoyant les travaux forcés à perpétuité ou la peine de mort pour les cadres des associations secrètes armées, viserait essentiellement l'extrême droite islamique.

Usée jusqu'à la trame, l'infrastructure de l'Egypte s'affaisse un peu partout. Chaussées et égouts attendent d'être réparés, mais des minarets flambant neufs se dressent dans les villes et les villages. Les mosquées sont pleines à craquer. Autour d'elles des foules masculines, où les soldats en uniforme sont nombreux, s'abandonnent à l'extase de *zikr* endiablés (danses religieuses rythmées sur le nom d'Allah). Sous prétexte d'exorcisme, hommes et femmes se livrent, comme jamais auparavant à l'ivresse des *zar*, sorte de vaudou musulman. Dans le pays des premières musulmanes dévoilées, les rues se peuplent de jeunes filles portant des coiffes à la Blanche de Castille. Les discours politiques s'ouvrent invariablement sur des invocations coraniques, « *Sciences et foi* » est l'un des slogans du régime. A tous les niveaux croyance en Dieu et religiosité, foi et exaltaion, religion et politique, se confondent et se confortent.

Dans le désarroi consécutif à la défaite de 1967, accru en 1970 par la brutale disparition de Nasser, beaucoup d'Egyptiens jusque-là croyants pas trop zélés, se jetèrent sur les exercices religieux comme sur une bouée de sauvetage. La guerre d'octobre 1973 effaça le traumatisme de 1967, mais l'Egypte fut ensuite frappée de plein fouet par l'inflation mondiale, tandis que la libéralisation de l'économie y favorisait, pour certains, le développement d'un mode de consommation à l'occidentale. Les difficultés chroniques du petit salarié se muèrent en souffrances, en humiliations quotidiennes. C'est sur ce terrain que l'intégrisme islamique a pu trouver un second souffle, offrant aux déshérités un mélange de consolation spirituelle, assortie parfois d'aide matérielle et d'idéaux politico-religieux.

Au début de cette décennie, le président Sadate, pour complaire au colonel Kadhafi, chargea le général égyptien Abdel Moneim Amine de créer, dans les facultés et les usines, un millier de « comités islamiques » ayant pour mission de « *lutter contre le marxisme athée* ». Après la rupture égypto-libyenne, en 1974, certains comités continuèrent à recevoir des subsides de Tripoli, et c'est à eux qu'on attribue généralement les graves attentats commis depuis lors dans des locaux administratifs ou des trains. L'appui libyen ne paraît pas avoir manqué non plus à l'organisation Al-Tahrir Al-Islami (la libération islamique), responsable, en 1974, d'un coup de main sanglant contre l'académie militaire d'Héliopolis. Al-Tahrir Al-Islami est un mouvement panislamique fondé jadis par un Syrien, et dont des dirigeants palestiniens, comme MM. Yasser Arafat et Abou Ayad, furent membres dans leur jeunesse, mais dont la section égyptienne, dirigée par un Palestinien transfuge des Frères musulmans, M. Salah Souraya, s'était placée dans l'orbite libyenne après l'exécution de son chef et l'emprisonnement de la plupart de ses cadres. Cette organisation ne semble plus être active dans la vallée du Nil.

Aujourd'hui, le colonel Kadhafi a apparemment renoncé à stipendier tel ou tel groupuscule égyptien, préférant chercher à organiser à l'échelle du monde arabe les partisans d'un « *socialisme islamique* », théorie défendue à l'université d'Al-Azhar par le cheikh Souad Galal, mais qui, actuellement, n'a pas d'audience populaire en Egypte. L'accusation du vice-ministre égyptien de l'intérieur, selon laquelle la Libye soutenait Takfir oua Hegra, a donc laissé sceptiques les observateurs au Caire. Cette société secrète, maintenant démantelée par la police militaire, avait été créée, au début de la décennie, par un jeune ingénieur égyptien, M. Choukri Ahmed Moustapha, formé par l'aile la plus extrémiste des Frères musulmans.

L'« émir » de l'organisation proposait à ses fidèles de « *sauver la société par un retour à l'islam pur* ». Il recevait des fonds d'Egyptiens émigrés et aussi, dit-on, de Saoudiens et de Koweïtiens. Selon une rumeur circulant au Caire, Takfir oua Hegra aurait compté parmi ses membres le jeune prince saoudite qui assassina le roi Fayçal en 1975. A part ses préférences pour une certaine liberté sexuelle et son opposition à la pratique de la dot masculine, le mouvement professait un islam rigoureux, que d'aucuns comparent à celui du cheikh Abdel Halim Mahmoud, grand imam et recteur d'Al-Azhar. Docteur de la Sorbonne et ancien ministre, le cheikh, sur ses vieux jours, en est venu à l'idée que l'islam avait perdu sa pureté dès le Moyen Age, au contact de la philosophie antique.

On ne saurait citer tous les cercles ou groupements qui soutiennent de telles thèses et trouvent un écho jusque dans les facultés des sciences. Les universités, en effet, n'ont pas boudé, loin de là, l'intégrisme islamique, donnant même leur préférence aux propagateurs les plus violents de cette doctrine. Le groupe Al-Charî'a (le Droit coranique) est le plus connu des mouvements intégristes estudiantins, mais sa relative modération lui vaut d'être, depuis quelque temps, en perte de vitesse.

Rescapé de la période nassérienne, le mouvement intégriste le plus important et sans doute aussi le mieux organisé reste celui des Frères musulmans. Jadis unis sous la bannière de leur fondateur, l'instituteur égyptien Hassan El Banna, assassiné par la police en 1948, ils se sont par la suite divisés sur les moyens de parvenir à « *restaurer la société islamique dans sa pureté coranique originelle* ». Objectif commun à tous les intégristes d'Egypte.

La branche des Frères musulmans le moins mal connue est celle dite d'Al Daoua (l'Appel), du nom de son organe de presse, qui tirerait à *80 000 exemplaires*. Son *morched*, ou guide, est un sexagénaire discret, M. Omar Telmisani, qui dit avoir consacré sa vie à l'étude des textes musulmans. Les lecteurs *d'Al Daoua* soutiennent, tout en le critiquant, le régime de M. Sadate. Le second groupe est dirigé par un homme d'affaires prospère, toujours en voyage entre le Nil et les lacs suisses, M. Saïd Ramadan. Plus actifs, plus durs et sans doute plus nombreux que les précédents, les membres de ce second groupe offrent au gouvernement de l'appuyer si celui-ci les autorise à fonder un parti politique et les fait participer au pouvoir.

Ces deux mouvements recrutent la majorité de leurs adhérents dans la petite bourgeoisie provinciale, et, sur les vingt-cinq députés connus au Parlement pour leur intégrisme, une quinzaine seraient à leur dévotion. Ce n'est plus un secret au Caire que des fonds publics et privés parviennent à ces Frères musulmans de tous les pays pétroliers de la péninsule Arabique.

Un troisième groupe de Frères musulmans, dit les « dénonciateurs des mécréants », se caractérise par son hostilité sans nuance au régime. Fonctionnant dans une clandestinité totale, ayant peut-être une direction collégiale, recrutant surtout dans la jeunesse, favorable à l'assassinat politique et au terrorisme, ce courant est celui qui inspire le plus d'inquiétude aux adversaires de l'intégrisme.

Que sont devenus les Frères musulmans ouverts au monde moderne qui, comme M. Sayed Koth, dans la revue *Rissala* (le Message), en 1951, suppliaient littéralement l'université d'Al-Azhar de mettre à son programme marxisme, capitalisme, histoire sociale et droit du travail ? Ils semblent avoir été engloutis dans une mer obscure. A ce train, si l'Egypte ne réagit pas, elle risque de mettre en péril sa cohésion nationale, fondée sur l'entente entre plus de 30 millions de musulmans et au moins 5 millions de chrétiens coptes, qui ne voudraient pas voir leurs églises brûler de nouveau, comme en 1972. Elle risque aussi de compromettre la modernisation, lentement acquise depuis l'avènement de Mehemet Ali (1805) et poursuivie jusqu'à nos jours.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Mercredi 27 juillet.)

(1) Au temps où il était militaire et où il était à tout le moins le lien entre les « officiers libres » de la révolution de 1952 et les Frères musulmans, puis en participant à la répression nassérienne contre ces derniers, M. Sadate a pu connaître de près les intégristes.

APRÈS LE VOYAGE DE M. BEGIN A WASHINGTON

SATISFACTION DE COMMANDE ?

Le désenchantement qu'ont suscité dans le monde arabe les résultats de la visite de M. Menahem Begin aux Etats-Unis n'égale en ampleur que la satisfaction ressentie par les Israéliens.

Leur soulagement provient essentiellement du fait que la rencontre Carter-Begin n'a pas dégénéré — comme beaucoup l'avaient prévu — en épreuve de force. Celle-ci était d'autant plus improbable que les atouts que détient Israël tant aux Etats-Unis qu'au Proche-Orient sont tels que le chef de l'exécutif américain ne peut pas se permettre de rompre avec M. Begin.

Ce dernier, à n'en pas douter, s'est taillé — selon ses propres termes — un « rare succès ». Il a eu droit aux vifs éloges du président Carter sans rien céder sur l'essentiel. Pourtant, ses « propositions de paix » sont aux antipodes de celles que son interlocuteur américain n'a cessé d'exposer, au fil de déclarations, depuis mars dernier.

Sur le fond, M. Begin n'envisage nullement le retour de l'Etat juif aux « frontières de 1967 légèrement rectifiées » et encore moins l'établissement d'une patrie (« homeland ») palestinienne. Non seulement il oppose son veto à la participation de l'O.L.P. à de futures négociations, ce qui est dans l'ordre des choses, mais aussi à la présence d'une personnalité connue de cette organisation au sein d'une délégation jordanienne.

Très habilement, le premier ministre israélien a esquivé au cours de sa conférence de presse les questions de fond pour s'étendre sur diverses possibilités de procédure — conférence de Genève, pourparlers bilatéraux, ou « de proximité », sous l'égide américaine, — toutes d'ailleurs inacceptables pour les Arabes, qui ne veulent, en principe, reprendre les négociations que si celles-ci ont quelque chance d'aboutir.

Le président Carter n'a sans doute pas été surpris par les réactions négatives, voire parfois violemment hostiles, des pays arabes et de l'O.L.P. D'où la perplexité qu'il a suscitée — y compris parmi les responsables américains, note le « New York Times », — en déclarant : « Les bases ont été jetées pour permettre la réunion, en octobre prochain, d'une nouvelle conférence de Genève, à moins d'un événement imprévu. »

Au moins deux raisons peuvent être avancées pour expliquer l'optimisme affiché par le chef de l'exécutif américain. Devant l'impasse, il aurait choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Après tout, devant les périls que recèle la situation au Proche-Orient, n'est-il pas préférable de gagner un répit de quelques mois ?

Le président Carter a peut-être, d'autre part, quelque raison de penser que certains pays arabes n'ont pas dit, malgré tout, leur dernier mot. L'Egypte, en particulier, ne souhaite pas prolonger une impasse qui risque fort d'avoir de sérieuses répercussions sur le plan intérieur. L'Arabie Saoudite, de même, tient à entretenir la conviction — ou l'illusion ? — que sa politique résolument américaine n'a pas échoué. D'une manière générale, les Arabes sont loin d'être prêts à une confrontation militaire, bien que beaucoup pensent qu'elle est devenue inéluctable. Dans ces conditions, ne serait-il pas utile qu'ils feignent de croire — comme le président Carter — à un possible règlement avec Israël ?

On voit mal en tout cas, jusqu'à plus ample informé, ce qui autoriserait à fonder des espoirs sérieux sur l'« entente » en trompe-l'œil sur laquelle ont débouché les entretiens Carter-Begin.

(Vendredi 22 juillet.)

M. Carter estime «très probable» la reprise de la conférence de Genève

(Suite de la première page.)

Les parties seront libres de présenter à la table de conférence toutes les propositions qui leur paraîtront judicieuses, sans que l'une puisse exiger de l'autre qu'elle accepte à l'avance cette proposition. Et, pour illustrer son « *objectivité* », M. Begin a déclaré qu'il ne demanderait pas aux Arabes d'accepter les propositions israéliennes visant à faire de Jérusalem la capitale réunifiée de l'Etat d'Israël.

M. Begin a réaffirmé, sur un ton très ferme, son opposition à toute participation de l'O.L.P. aux discussions. Certes, tout comme le gouvernement qui l'a précédé, il n'a pas d'objection à la présence d'Arabes palestiniens dans la délégation jordanienne. Mais il estime qu'en aucune circonstance un représentant de l'O.L.P. ne pourrait siéger à Genève. « *Nous ne pouvons négocier avec des gens qui veulent détruire notre Etat et notre patrie* », a dit M. Begin.

M. Begin a admis qu'il fallait être pragmatique et envisager des solutions de rechange dans l'hypothèse où la conférence ne pourrait se réunir. Il en imagine deux : soit sous forme de commissions bilatérales, créées et animées sous les bons offices de Washington, où Israël discuterait avec ses voisins, selon le précédent de la conférence de Rhodes de 1949, soit sous forme de ce qu'il a appelé des « *conversations de proximité* », les Etats-Unis assurant un rôle actif de médiateur entre Israël et les pays arabes.

En fait, le résultat le plus tangible du premier contact entre le président Carter et M. Begin a été enregistré sur le plan des relations publiques. Le premier ministre israélien, au cours de sa conférence de presse, a réussi à corriger son image de « terroriste » fanatique que ses premières apparitions à la télévision avaient renforcée. Cette fois, il est apparu comme un homme d'Etat détendu et souriant, suffisamment sûr de lui pour faire preuve d'humour et pour lever les dernières réserves qu'éprouvaient à son endroit nombre de juifs américains.

Le premier ministre a également marqué un point sur le plan des relations personnelles. A s'en tenir à leurs déclarations, le président Carter et M. Begin se sont fait beaucoup de compliments.

M. Begin a pris soin de souligner que le président Carter n'avait exercé aucune pression et que les Etats-Unis et Israël, loin de s'affronter, avaient renforcé leur amitié. Il a ajouté que, comme le président Carter, il croyait à la divine providence.

HENRI PIERRE.

(Vendredi 22 juillet.)

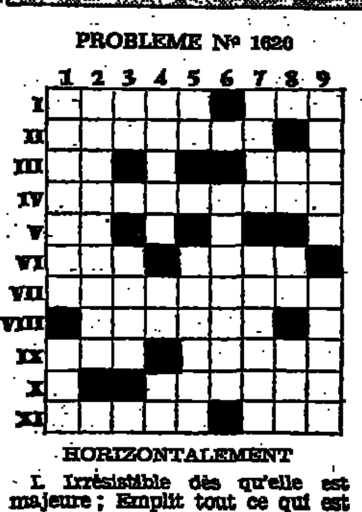
Direct. : Jacques Fauvet

Impr. du « Monde » 5, r. des Italiens, Paris

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460.

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1620



HORIZONTALEMENT

I. Irrésistible dès qu'elle est majeure ; Emplit tout ce qui est vide. — II. Aimables génies. — III. Terme musical ; Ne fit pas circuler. — IV. Ne put cacher sa mauvaise humeur. — V. Lettres de rupture. — VI. Se peignent en nuances tendres ; Coule en Crimée. — VII. Obligent à lever le pied. — VIII. Chaudes dépouilles. — IX. Génie ; Tamise. — X. Permet de cadrer. — XI. Souple grimpeuse ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Grossit quand elle est bien placée ; A des moments de détente. — 2. Pas gracieuses du tout. — 3. Abréviation ; A de bonnes dents. — 4. Hésita à s'asseoir ; Préfixe ; Entendu en Provence. — 5. Pronom ; Ne porta pas chance à Vercingétorix. — 6. Changeras de couleurs. — 7. Est généreux ; Pas catholiques quand elles sont noires. — 8. Cité ; Titre abrégé ; Forme de savoir. — 9. N'ont rien d'extraordinaire ; Commune mesure.

Solution du problème n° 1619

Horizontalement

I. Rétu sir. — II. Am ; Io ; Uar. — III. Cursive. — IV. Aliénés. — V. Iso ; As. — VI. Lit ; Iules. — VII. Loess ; Ida. — VIII. Ennuis. Er. — IX. Stases. — X. Rots. — XI. Cossette.

Verticalement

1. Racaille ; Oc. — 2. Emulsions. — 3. Riotent. — 4. Sise ; Snais. — 5. Soin ; Isis. — 6. Veau ; Sert. — 7. Rues ; Li ; Sot. — 8. Aède ; Te. — 9. Broussards.

GUY BROUTY.

LA POLOGNE ENTRE LE MIEL ET LE VINAIGRE

La justice polonaise a décidé, à la mi-juillet, de classer l'affaire Pyjas, qui concerne un étudiant de Cracovie découvert mort le 7 mai dernier devant les marches d'un foyer. Les milieux contestataires jugeraient suspectes les circonstances de ce décès. Le magistrat instructeur a annoncé aux journalistes étrangers que la justice avait retenu la thèse de l'accident. Fait sans précédent, le magistrat a communiqué certaines pièces du dossier aux journalistes.

Les cinq membres du comité de défense des ouvriers (K.O.R.), parmi lesquels MM. Jacek Kuron et Adam Michnik, ainsi que les quatre sympathisants de ce comité en détention provisoire depuis le 19 mai dernier ont été remis en liberté samedi 22 juillet. En vertu de l'amnistie décrétée à l'occasion de la fête nationale les poursuites contre eux ont été abandonnées. Deux autres personnes, inculpées mais relâchées pour raison de santé, font également l'objet d'un non-lieu.

De surcroît, les cinq ouvriers condamnés après les événements d'Ursus et de Radom en juin 1976, à des peines de trois à dix ans de prison ont été également relâchés.

Un an après les révoltes ouvrières, la Pologne reste sous l'effet du choc, et les autorités s'interrogent sur la conduite à tenir pour ramener le calme.

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

I. — Hors de l'Église, point de salut

Varsovie. — Les étés en Pologne se suivent, mais ne se ressemblent pas. L'an dernier, le monde politique avait eu le sentiment que ses vacances avaient été « gâchées ». Les troubles qui avaient éclaté à l'improviste le 25 juin 1976 dans plusieurs villes où la population protestait contre l'augmentation des prix des principaux produits alimentaires de base, les grèves déclenchées ici et là sans préavis, avaient laissé un goût amer. La fièvre était restée si forte dans l'opinion que le gouvernement, pour calmer la demande, avait dû recourir en plein mois d'août à des mesures de rationnement du sucre.

Cette année, alors que la tension est restée latente tous ces derniers mois et que les escarmouches n'ont pas manqué entre le pouvoir et les opposants, chacun s'apprête à profiter de son repos estival sans trop d'inquiétude. Etrange atmosphère que celle qui règne ces jours-ci à Varsovie : un calme apparent, trompeur sans doute, mais réel, l'impression d'un répit, d'une attente, d'un « *sursis* », disent certains.

Les vagues de l'agitation ont reflué, mais elles ont tout de même laissé derrière elles un « pavé » bien encombrant : neuf détenus, pour la plupart des militants du Comité de soutien aux travailleurs (KOR) mis sous les verrous au milieu de mai pour avoir voulu apporter leur solidarité aux étudiants de Cracovie après la mort dans des circonstances mystérieuses de l'un d'entre eux, Stanislaw Pyjas, également sympathisant du KOR.

L'arrestation de ces éléments considérés comme les plus actifs au sein du Comité de soutien signifie-t-elle un changement de politique du pouvoir ? La tolérance relative montrée pendant des mois envers le KOR a-t-elle définitivement laissé la place à la répression et aux procès ? La question est au cœur des débats à Varsovie. Il n'est pas sûr que même la direction du parti et du pays soit en mesure de lui apporter une réponse claire.

La première constatation qui s'impose, c'est que la crise née en juin 1976 et les événements qui l'ont alimentée par la suite ont montré l'existence d'un fort potentiel de contestation, non seulement dans la classe ouvrière, mais aussi dans de vastes sphères intellectuelles. L'élément le plus nouveau, et qui, ces derniers temps, a été à l'évidence pris sérieusement en compte par le pouvoir, a été l'engagement dans cette opposition ouverte aux formes multiples (pétitions, bulletins d'information, diffusion de samizdats, tels que *Zapi*) de milieux catholiques généralement plus prudents. Il est significatif que, parmi les quatorze grévistes de la faim qui, en mai, ont réclamé la libération des « *neuf* » et de cinq ouvriers encore détenus pour les actes de violence commis le 25 juin 1976, il se soit trouvé un Père dominicain et un intellectuel catholique, M. Bogdan Cywinski, rédacteur en chef de la revue *Znak*, publiée à Cracovie.

Le rapprochement entre la gauche intellectuelle d'origine marxiste et l'Eglise catholique s'est manifesté aussi pendant la semaine de la culture chrétienne, en mai. Au cours de cette semaine, de nombreux écrivains oppositionnels, dont certains avaient rarement mis les pieds dans une église, ont récité des poèmes et autres textes littéraires en présence du cardinal Wiszynski. A la stupéfaction de certains de ces intellectuels, ce dernier devait ensuite les recevoir à la primatie où il les encouragea à « *défendre les valeurs culturelles de la nation* ».

Un grand gagnant

L'Eglise en tant que telle et le cardinal Wiszynski moins que tout autre n'ont assurément ni commandé ni coordonné la contestation des neuf derniers mois, que ce soit de façon directe ou indirecte. Les rares ecclésiastiques qui acceptent de temps à autre de se confier à des étrangers ne cachent pas que les buts véritables de l'Eglise sont bien éloignés de ces querelles quotidiennes. Maintenir et propager la foi, préserver et élargir la liberté du culte, sauvegarder par cette foi commune l'unité de la nation, telles ont été à travers les siècles et telles sont encore aujourd'hui les tâches que s'assigne l'Eglise polonaise. Il n'en reste pas moins que, comme le notait récemment un spécialiste autrichien des questions polonaises, M. Martin Pollack, dans la revue *Wiener Tagebuch* : « *Dans la confrontation entre la bureaucratie du parti et les combattants pour les droits civiques, il y a eu un grand gagnant, l'Eglise catholique. Sans lutter elle-même, elle s'est affirmée comme une force contre laquelle personne en Pologne ne peut gouverner. Par son attitude ouverte et critique, elle a « intégré » de fait tous les intellectuels critiques, sans pourtant ouvrir un conflit avec le régime.* »

Un intellectuel socialiste comme Adam Michnik, l'un des neuf membres du KOR actuellement détenus, est l'un des exemples les plus remarquables de cette « *intégration* ». Son dernier livre, *l'Eglise, la Gauche et le Dialogue*, paru en France (1) au moment de son retour en Pologne au début du mois de mai, constitue une autocritique pour la méconnaissance, manifestée dans le passé par la gauche marxiste, du rôle joué par l'Eglise contre le « *pouvoir totalitaire* ». C'est en même temps une tentative de rechercher avec l'Eglise un terrain d'entente, quitte à enjoliver certaines attitudes de la hiérarchie catholique avant 1939. Michnik répond ainsi au « *gréviste de la faim* », Cywinski, qui, dès 1971, avait publié sous le titre *les Racines des insoumis* (2) une étude dans laquelle il retraçait l'histoire et les fondements politiques et philosophiques de la tradition contestataire en Pologne. Même Cywinski se dit « *heureusement surpris* » par l'esprit d'ouverture manifesté dans son livre par Adam Michnik.

Des luttes d'influence indéniables

Comme Michnik, de nombreux intellectuels de formation marxiste reconnaissent aujourd'hui que, lorsque l'Eglise s'oppose au pouvoir, ce n'est pas pour défendre des privilèges, qui n'existent guère, ou par simple conservatisme — renouveau liturgique et renouveau politique ont plus profondément pénétré les milieux catholiques polonais qu'on ne le croit souvent en Occident, — *mais pour défendre son « champ de liberté »* contre les empiétements d'une autorité qui se voudrait absolue. Inversement, la hiérarchie ecclésiastique, à commencer par le cardinal Wyszynski, paraît s'être défaite de la méfiance qu'elle avait longtemps nourrie envers les intellectuels « athées ». De la sorte l'Eglise est devenue encore plus qu'auparavant un puissant facteur d'unité.

M. Gierek, le premier secrétaire du parti, a-t-il saisi l'importance de ce phénomène ? L'appel à la tolérance envers ceux qui ont des « *vues différentes sur la religion* », qu'il a exprimé le 30 juin devant le Sejm (Parlement), paraît en être un signe. La remise en liberté de M. Jan Jozef Lipski, intellectuel catholique et l'un des principaux animateurs du KOR, en est un autre. Dans l'ensemble, le premier secrétaire est resté fidèle à sa volonté d'éviter la confrontation directe avec l'Eglise. Mais est-il toujours suivi par ses compagnons ?

Le second élément du tableau qu'offre la vie politique polonaise en cet été 1977, c'est le manque de cohésion de l'équipe en place. Plus personne ne nie que des luttes d'influence se sont déroulées ces derniers mois dans l' « appareil ». Même les opposants admettent aujourd'hui cette réalité et distinguent entre les tenants d'une ligne plus libérale incarnée par M. Gierek et les partisans d'une remise en ordre énergique. Ceux-ci ont marqué des points ces derniers temps. L'arrestation des « *neuf* » a été pour eux un succès. Dans leur logique, la mesure n'avait que trop tardé, car, estiment-ils, si cette « *poignée d'agitateurs* » avait été mise à l'ombre plus tôt, les esprits se seraient apaisés plus vite.

(1) A « l'Institut Literacki » des éditions Kultura, à Maisons-Laffitte.
(2) Titre polonais : « Rodowody Niespokojnych ».

Mais que faire maintenant de ces « *prisonniers* » ? Les remettre en liberté, à la mi-août, à l'expiration du délai réglementaire de trois mois ? Prolonger leur détention de trois nouveaux mois ? Leur intenter un procès ? Personne à Varsovie ne peut actuellement donner une réponse à ces questions. Officiellement, une instruction a été ouverte, mais elle ne serait pas menée avec beaucoup de diligence. Elle s'appuie sur les articles 132 du code pénal (contacts avec un représentant d'une organisation étrangère dans le but de nuire aux intérêts politiques de l'Etat polonais) et 271 (diffusion de fausses nouvelles).

Dans un appel adressé le 8 juin aux participants à la réunion de Belgrade, le KOR s'est défendu contre ces griefs. Toutes les informations que nous avons diffusées, affirme-t-il, étaient « *exactes et honnêtes* ». Il ajoute : « *Leur publication a été dictée par la conviction que la mise en lumière des événements passés sous silence par les moyens d'information officiels servait l'intérêt général.* »

L'organisation d'un procès aurait immanquablement pour effet de porter atteinte au prestige de la Pologne à l'étranger. Elle contredirait aussi la ligne défendue encore lors du plénum d'avril du comité central par le premier secrétaire. M. Gierek s'était alors assez nettement engagé en faveur de solutions politiques. « *Contre les opinions et les points de vue qui sont faux*, avait-il dit, *nous employons des moyens politiques, des arguments et des polémiques.* » S'ils veulent regarder la réalité en face, les représentants du « *pouvoir ouvrier* » devraient reconnaître que, devant la carence totale des syndicats, la seule organisation sociale à avoir apporté une aide *matérielle, juridique, médicale*, aux travailleurs victimes de la répression a été le KOR.

Que la ligne de M. Gierek ait du mal à s'imposer contre une partie de l'appareil et le *lobby* policier, véritable Etat dans l'Etat, paraît clair. Il est troublant, par exemple, d'entendre M. Bogdan Rolinski, rédacteur en chef de *Zycie Warszawy*, l'un des journaux *les plus* virulents dans la campagne contre les « *dissidents* », affirmer n'avoir aucun souvenir de la phrase du premier secrétaire sur l'utilisation des moyens politiques pour résoudre les problèmes actuels. Le même personnage, qui a décidément une mémoire bien sélective, ne se rappelle pas non plus que le porte-parole du gouvernement, M. Janiurek, a défendu, le 17 mai, la thèse de l' « *accident* » au sujet de la mort de l'étudiant Stanislaw Pyjas. Or, cette thèse est aujourd'hui à peu près abandonnée. Elle n'a pas été reprise en tout cas, le 1er juin, à la télévision, par le directeur du cabinet du procureur général. Dans cette affaire aussi, l'enquête suit son cours, dit-on. Maintenant, il faudra en attendre les résultats pour être définitivement fixé.

Ces contradictions dans les attitudes officielles ne s'expliquent pas autrement que par l'opposition entre ceux qui veulent en toute occasion couvrir les agissements de la police et ceux qui s'efforcent de faire respecter la légalité socialiste. Beaucoup pensent à Varsovie que l'équilibre a failli être rompu en faveur des premiers. C'est ce qu'un commentateur, M. Dominique Horodynski, rédacteur en chef du journal *Kultura*, a appelé « *la dialectique des extrêmes* ». « *Chaque fois qu'apparaît une tendance extrémiste, on voit naître immédiatement la tendance opposée, tout autant extrémiste, souvent plus forte ou potentiellement plus forte* » écrivait le 29 mai M. Horodynski dans son hebdomadaire.

La majeure partie des dirigeants restant convaincus que le « *sectarisme* » ne mène qu'à la crise, c'est finalement la ligne moyenne qui a prévalu. De tous les pays de l'Est, où le vent de la contestation a soufflé depuis un an, la Pologne reste celui où la liberté d'expression et d'action pour les mécontents reste la plus grande. Ce n'est pas un fait nouveau, mais il est réconfortant de constater qu'il demeure vrai.

(Samedi 23 juillet.)

II. — Les tâtonnements de la « démocratie socialiste »

Varsovie. — Contrairement à certains propagandistes du régime, qui n'ont pas hésité à grossir démesurément les mouvements de contestation dans le pays, peut-être dans le dessein de forcer la main au pouvoir pour accentuer la répression, M. Gierek, le chef du parti ouvrier unifié, s'est efforcé, ces derniers mois, d'en minimiser l'importance. Pour le courant qu'incarne le premier secrétaire au sein du parti, il est moins utile de s'acharner sur quelques « marginaux » que de résoudre les véritables problèmes du pays.

Deux grands enseignements ont été tirés de la crise de juin 1976. D'abord, les mécanismes de la démocratie socialiste doivent être renforcés et complétés. Ensuite, le développement économique doit accorder une place accrue à la consommation et à l'amélioration des conditions de vie.

Depuis le septième plénum du comité central, au mois d'avril, le renforcement de la démocratie socialiste est devenu la ligne directrice de la politique idéologique du parti. Cette formule a été employée tant de fois dans le passé, un peu partout en Europe de l'Est, qu'on a peine, au premier abord, à y voir autre chose qu'une clause de style. M. Gierek et ses amis paraissent pourtant vouloir prendre l'affaire au sérieux. « *Il fut un temps*, nous a fait remarquer un idéologue du parti, *où, lorsque nous avions des difficultés, notre réplique consistait invariablement à accentuer la propagande. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce que nous voulons, c'est améliorer l'éducation des gens, créer une bonne atmosphère, et, pour y parvenir, il faut que l'économie marche bien, que les conditions de vie de la population soient meilleures.* »

Depuis quelque temps, la presse du parti accorde une plus grande attention à l'activité des organismes dits d' « *autogestion ouvrière* ». Le premier secrétaire a lui-même appelé à élever « *le niveau et le rôle de cet important forum de la démocratie ouvrière* ». Toutefois, si l'intention est clairement exprimée, elle ne paraît pas s'être déjà véritablement concrétisée.

Un autre problème préoccupe les experts, celui du contrôle des organes d'Etat. Comme le note M. Rakowski, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Polityka* et l'une des personnalités les plus brillantes du courant libéral, il s'agit de « *préserver chaque rouage du pouvoir de toute décision erronée ou arbitraire* ». M. Rakowski poursuit : « *Théoriquement de tels mécanismes fonctionnent. Cependant, la pratique prouve qu'ils sont parfois faillibles, qu'ils ne sont efficaces qu'en partie* ».

Certains songent à la possibilité de créer des instances de contrôle plus indépendantes du gouvernement, car, disent-ils, « *le malade ne peut pas faire lui-même son diagnostic* ». D'autres s'interrogent sur la responsabilité des fonctionnaires. Des propositions sont faites en vue de modifier le système électoral afin d'offrir aux citoyens un véritable choix. La revue théorique *Nowe Drogi* a publié un article à ce sujet il y a quelques mois. La direction a, paraît-il, immédiatement reçu un coup de téléphone de l'ambassade des Etats-Unis pour demander si les rédacteurs de l'article en question étaient toujours en place...

L'intérêt du premier secrétaire pour ces questions s'est affirmé par la nomination récente à ses côtés comme « *conseiller* » d'un expert en droit constitutionnel, M. Sylwester Zawadzki. L'une des tâches de ce spécialiste serait précisément de soumettre prochainement au premier secrétaire un dossier sur la « *démocratie socialiste* ». D'autres conseillers ont été appointés auprès de M. Gierek, notamment en matière économique, ce qui dénote de sa part le souci de se dégager quelque peu de l'influence de l'appareil du parti. A long terme, cette tendance pourrait représenter une remise en cause du rôle du parti en tant qu' « *intellectuel collectif* ».

Timidement, certains mettent leur espoir dans les ressources inventives du caractère polonais. Les communistes qui ont instauré le système socialiste en Pologne, explique encore M. Rakowski, « *ne disposaient que d'une seule expérience, l'expérience soviétique. Aujourd'hui, plus de trente ans après la fin de la seconde guerre mondiale, il existe un système socialiste mondial, de puissants partis communistes ayant diverses conceptions de ce que doit être le socialisme. Il est difficile d'imaginer que la richesse des formes, des méthodes, des modes de solution des divers problèmes économiques et sociaux dont se servent les différents pays socialistes et partis communistes n'incitent pas les Polonais à des recherches créatrices, conformes à la nature de l'homme et à leurs ambitions* ».

La tâche de la génération actuelle est de fournir à la population les bases matérielles dignes d'un pays moderne. Les investissements, auxquels d'une façon générale un coup de frein sérieux a été donné, sont accordés cette année de préférence à quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, la construction de logements, l'industrie alimentaire et de consommation, et la production pour l'exportation.

Ce n'est pas cette année encore que les Polonais verront la fin de leurs difficultés d'approvisionnement, notamment sur le marché de la viande. Mais, si la récolte *de céréales est bonne*, la situation devrait tout de même s'améliorer quelque peu. Les récoltes désastreuses des deux dernières années ont provoqué, en raison de la diminution des stocks de fourrage, une réduction notable du cheptel : près d'un quart pour les porcins à la fin de 1976 par rapport à la fin de 1975 et 6 % pour les bovins. Pour limiter les dégâts, le gouvernement avait dû acheter à l'étranger quelque 6 millions de tonnes de céréales et fourrages en 1975 et 1976. Cette année, il a importé 100 000 tonnes de viande et il devra, même si la récolte est satisfaisante, acquérir environ 3,5 millions de tonnes de fourrage afin de reconstituer les stocks. La situation ne pourra donc être entièrement assainie.

Afin de « pomper » l'importante épargne de la population (350 milliards de zlotys au 31 mars) et offrir ainsi un exutoire au désir de consommation, le gouvernement a décidé de faire un gros effort dans la production de produits pour le marché. Dix milliards de zlotys supplémentaires par rapport aux prévisions sont investis cette année dans le secteur de la transformation alimentaire et dans celui des biens industriels. Durant les cinq premiers mois de l'année, les fournitures de ces produits sur le marché ont augmenté de 15 %, alors que le plan prévoyait un chiffre de 9 %. Une certaine amélioration est donc perceptible, mais l'équilibre n'est pas encore rétabli.

La construction accélérée de logements a fait l'objet au début de juin d'une réunion du comité central du parti. Une attention d'autant plus grande doit être portée à ce secteur que la poussée démographique reste forte — on compte quelque cent mille mariages par an — et qu'il s'agit d'éviter que les restrictions générales aux investissements ne ralentissent le rythme déjà trop lent de la construction. D'ici à 1990, a annoncé le chef du gouvernement, M. Jaroszewicz, lors du VIIIe plénum du comité central au début de juin, « *presque chaque famille disposera de son propre appartement* ». Cela implique la construction de sept millions trois cent mille logements de 1970 à 1990, soit un doublement des capacités. Au cours du présent quinquennat (1976-1980), quelque un million cinq cent mille unités devront être construites : mais sans une accélération au cours des deux prochains plans quinquennaux, l'objectif fixé aura beaucoup de mal à être atteint.

Le premier secrétaire du parti paraît porter à la solution de ce problème un vif intérêt. Au cours de la même session du comité central, il a déploré les trop longs délais d'attente, les difficultés persistantes dans ce secteur et déclaré : « *La question du logement est aujourd'hui un facteur décisif dans le règlement des problèmes sociaux. Sa solution déterminera dans une large mesure la force numérique de la prochaine génération, le bonheur de maintes jeunes familles, leur prospérité et donc le développement de la nation.* » Pour relancer l'activité dans le bâtiment, M. Gierek a envisagé le lancement d'un emprunt d'Etat.

Le déficit du commerce extérieur

En matière économique, le problème le plus grave de l'heure, en dehors de la structure des prix de détail, dont plus personne n'ose proposer la réforme, reste celui du commerce extérieur. Dès maintenant, les spécialistes s'accordent pour dire que les prévisions du Plan, qui prévoyaient une forte expansion des exportations (+ 13 %) ne seront pas réalisées. Pire, contrairement à ce qui était souhaité, les importations devraient augmenter plus vite que les exportations, aggravant ainsi un déficit commercial déjà lourd (quelque 2,7 milliards de dollars en 1976). Les emprunts contractés à l'étranger représentent une charge de plus en plus lourde. On estime à Varsovie que l'an prochain le service de la dette absorbera 40 % environ des revenus des exportations vers les pays occidentaux contre 25 % en 1976.

Le problème est à la fois d'ordre humain et structurel. La production augmente vite, plus vite même que prévu, mais la part consacrée à l'exportation reste faible : quelque 13,5 %. La structure industrielle est en effet mal adaptée aux marchés extérieurs, trop peu spécialisée, et la qualité des produits offerts est souvent insuffisante. A cela s'ajoute un manque d'intérêt des cadres en dépit de l'octroi de primes bénéficiant de réductions fiscales. Afin de stimuler les ventes à l'étranger, on a introduit, depuis le 1er mai, une mesure permettant aux entreprises de conserver 10 % de leurs revenus en devises occidentales. On envisage aussi d'étendre le système des primes à tous les salariés travaillant pour l'exportation. Les réformes en profondeur, hélas ! se feront encore attendre.

Depuis cinq ans le développement du pays a été impétueux, massif, mais peu sélectif. Un grand bond en avant a été fait, mais, comme si elle avait été dépassée par sa propre vitesse, la machine, en regimbant, a quelque mal à retrouver son équilibre. Les prochains bonds seront plus modestes. Pour représenter un véritable progrès, ils devront être aussi plus sectoriels.

Pays de profondes transformations sociales, terre riche en hommes et en moyens, la Pologne peut réussir son entrée dans le monde des plus développés. Cette évolution sera sans doute favorisée si, parallèlement, comme le souhaitent la plupart des dirigeants, la participation des salariés et de tous les citoyens à la vie politique et économique se renforce. Le pouvoir a le choix entre la voie de la confiance dans une démocratie socialiste élargie et celle des procès politiques d'un autre âge. Les prochaines semaines diront dans laquelle il désire s'engager.

FIN

(Lundi 25 juillet.)

DÉCOUVERTE DE LA CORÉE DU NORD

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

III. — Se suffire à soi-même...

Arrivé en Corée du Nord par le chemin de fer reliant ce pays à la Chine, conduit à Panmunjom, siège de la commission militaire d'armistice depuis la fin du conflit entre Séoul et Pyongyang (notre précédent numéro), André Fontaine relate dans l'article ci-dessous un entretien avec le ministre nord-coréen des affaires étrangères et des visites dans une école révolutionnaire et dans un stade où il assista à un « mouvement d'ensemble » en présence du premier ministre du Laos.

Mercredi. — Visite du musée de la Révolution, palais de marbre dont les galeries ont 4 kilomètres de long, et où tout concourt à célébrer l'œuvre du Grand Leader et à inspirer aux générations montantes le respect de leurs aînés — que nos interprètes ont tendance à appeler leurs « ancêtres ». Le clou est constitué par une immense maquette de la bataille de Botcheumbo, l'un des grands faits d'armes de la guérilla antijaponaise, avec commentaire enregistré et éclairages appropriés : un spectacle son et lumière, en quelque sorte, mais dans le style d'Edouard Detaille. Du début à la fin, le « camarade-président », qui harangue les paysans du haut d'un tertre, est baigné d'une clarté céleste, et l'on peut entendre en français une sorte de litanie à sa gloire : « *Notre général, cher est son nom, qui est le patriote sans faille, cher est son nom...* » Mais la mécanique tombe en panne, et c'est la version coréenne que nous écoutons finalement, tandis que la ville flambe sous les coups des partisans.

Ce qui frappe le plus le visiteur un peu au fait de la question, dans ces galeries pleines de photocopies agrandies de documents étrangers, notamment japonais, c'est l'absence pour ainsi dire totale de références à ce qui a, de l'extérieur, pesé sur le destin de la Corée, sauf, bien entendu, les agissements criminels des impérialistes américains et de leurs valets de Séoul. C'est ainsi que nous n'avons nulle allusion à l'accord conclu, en août 1945, entre les Soviétiques et les Américains qui, sur la proposition de ces derniers, fixa au 38e parallèle la ligne de démarcation entre leurs troupes chargées de recevoir la capitulation du Japon. Aucune allusion à la déclaration anglo-américaine du Caire du 1er décembre 1943, prévoyant le rétablissement de l'indépendance de la Corée. Aucune à Hiroshima, qui facilita tout de même un peu, nous semble-t-il, la victoire des partisans coréens sur l'impérialisme nippon. Aucune allusion, enfin, au retrait des troupes américaines de Corée, le 29 juin 1949, retrait qu'un de nos accompagnateurs ignorait visiblement en toute bonne foi. Quant à l'intervention des « volontaires » chinois, en décembre 1950, qui sauva le régime, menacé par la foudroyante contre-offensive de Mc Arthur, c'est seulement parce que nous avions posé une question à son propos qu'on nous a montré, dans un coin, une photo où l'on pouvait en voir quelques-uns. Le parti pris est manifeste. Il s'agit, conformément aux idéaux du Djoutché, la doctrine officielle de l'Etat et du parti, de convaincre les Coréens de ne compter que sur leurs propres forces, de ne dépendre de personne, y compris en matière de défense.

Nous voilà maintenant dans une école révolutionnaire spécialisée dans l'enseignement des langues. Classe de français, dirigée par un professeur qui possède parfaitement notre langue. Au moment où nous arrivons, il fait résumer et expliquer par ses élèves un texte consacré à un exploit de la Résistance française. Une jeune personne, à qui nous demandons pourquoi elle a choisi d'apprendre la langue de Molière, nous répond du tac au tac que c'est pour contribuer à la diffusion des idées révolutionnaires du président Kim Il Sung. Quels auteurs français a-t-elle lus ? Victor Hugo, bien sûr, Voltaire. Mais quel livre de Voltaire ? *Les Prisonniers*. Enfin, dans un livre intitulé *les Prisonniers*, elle a vu qu'il était question de Voltaire. Curieusement, le manuel dont se servent les élèves et qui se compose pour l'essentiel d'extraits de textes, ne comporte aucun nom d'auteur. A le feuilleter rapidement, il nous a semblé qu'il s'agissait à l'occasion de traductions. Le tout a, bien entendu, un fort contenu idéologique.

Nous passons dans la classe d'anglais : les élèves répètent à pleine voix des phrases débitées par un magnétophone enroué. Les questions que nous posons à tel ou tel font clairement apparaître un excellent niveau de connaissance de la langue. Quant à la littérature, c'est autre chose. « *Quels auteurs avez-vous lus ?* » demandons-nous à un jeune homme. « Des romans. — *De qui ?* — Shakespeare'ls production ! »

Mieux vaut voir une seule fois...

Nous sommes ensuite reçus par le ministre des affaires étrangères, M. Heu Dam. Il nous cite un excellent proverbe coréen : « *Il vaut mieux voir une seule fois qu'écouter cent fois* », qui ferait une très bonne devise pour les journalistes.

Sans indépendance économique, nous dit-il, il n'y a pas de souveraineté politique véritable. D'ailleurs, la tendance générale de l'époque est à la revendication de la souveraineté. Aucun pays ne veut être dépendant, le peuple français pas plus qu'un autre. Aussi bien est-ce sans aucune ingérence étrangère que le gouvernement de Pyongyang entend parvenir à la réunification, qui doit être réalisée, comme le président Kim Il Sung nous le répétera quelques jours plus tard, par des moyens pacifiques.

Quant à ce que pourraient être ces moyens, le ministre se réfère à la déclaration conjointe adoptée par le Nord et le Sud le 4 décembre 1972 à la suite de la visite en Corée populaire du chef des services de renseignements de Séoul. Cette déclaration retenait trois principes : 1) réunification dans l'indépendance sans ingérence étrangère ; 2) réunification par des voies pacifiques sans recours aux forces armées ; 3) grande union nationale en tenant compte des différences de régime, d'idéologie et de croyances. « *Si les deux parties mettent en application ces trois principes*, poursuit M. Heu Dam, *la réunification se fera. Malheureusement, le Sud les viole constamment, par exemple en soutenant que les troupes américaines, puisqu'elles sont présentes sous le drapeau des Nations unies, ne sont pas en réalité des troupes étrangères. Des armes américaines dernier cri sont constamment introduites dans la péninsule.* »

Le ministre se déclare sûr que les Américains ont fourni au gouvernement de Séoul des armes nucléaires. Comme nous lui confessons notre scepticisme et lui demandons pourquoi alors le Sud cherche à acheter des usines de retraitement, il répond en substance que c'est parce que la « clique de Séoul » veut développer sa panoplie. Dans ces conditions, le régime de Pyongyang envisage-t-il de se doter d'armes atomiques ? Non. A-t-il signé le traité de non-prolifération ? Il étudie la question.

Notre interlocuteur ne pense-t-il pas qu'une discussion directe avec les Etats-Unis serait utile ? Pourquoi M. Carter ne serait-il pas invité à Pyongyang ? Nixon est bien venu à Pékin. Réponse : « *S'il veut venir ici, il sera le bienvenu.* » Pour une information, c'en est une. Mais le ministre en atténue la portée quand il ajoute ce commentaire : « *Nous avons interprété la visite de Nixon en Chine comme celle d'un vaincu avec le drapeau blanc. C'est dans le même esprit que nous accueillerions M. Carter* »

On en vient aux relations entre la France et la Corée populaire. Pyongyang n'en veut pas à notre pays de sa participation à la guerre de 1950. « *Nous ne savons pas par suite de quelle position erronée il a pris cette décision et, de toute façon, c'était sous un autre régime... Nous espérons avancer vers l'avenir et développer avec la France des relations mutuellement avantageuses basées sur des principes d'égalité complète. Mais nous constatons qu'il a fallu dix ans pour élever notre représentation commerciale à Paris au niveau qu'elle a actuellement, et huit ans pour élever de cinq à huit personnes les effectifs de cette mission.*

» *Notre pays, qui s'est donné pour symbole le cheval ailé de Tsheulima, est habitué à avancer à grande vitesse, et nous sommes très mécontents de cette lenteur. Je dois encore préciser qu'un développement de nos relations avec la France ne nous intéresserait pas s'il devait aboutir à consacrer l'existence de deux Corées. Et c'est une des raisons pour lesquelles nous rejetons la condition préalable parfois mise en avant de la reconnaissance par l'U.R.S.S. et par la Chine populaire du régime de Séoul* »

Le ministre reconnaît, d'autre part, qu'il existe actuellement un certain retard dans les paiements extérieurs de la Corée. Mais il assure qu'il n'y a là rien de catastrophique ni d'irrémédiable. « *Dans le commerce extérieur, il y a tantôt des déficits, tantôt des excédents, et il n'est pas facile de vendre les produits nord-coréens sur le marché capitaliste.* »

Quant au différend sino-soviétique, c'est un sujet dont Pyongyang ne veut pas se mêler. Il lui suffit de constater que les deux grandes puissances communistes, avec lesquelles il entretient des relations d'égal bon voisinage, soutiennent avec autant de fermeté ses positions sur la réunification.

Dans l'après-midi, visite d'un hôpital. Très propre, moderne, voire modèle, avec de fort beaux équipements et très peu de malades. Le régime a certainement obtenu d'excellents résultats en matière de santé publique, avec la gratuité totale des soins médicaux et la désignation d'un médecin pour chaque Coréen au jour de sa naissance. Mais il n'y a encore qu'un médecin pour six cents habitants, et l'on ne fait pas de difficultés pour reconnaître que c'est insuffisant.

Il est temps de rejoindre le stade, où se déroule, en présence du premier ministre du Laos, un « *mouvement d'ensemble* ». Spectacle typiquement coréen et strictement inexportable puisque, dans le cas présent, il requiert le concours de pas moins de 50 000 exécutants. Au fond, des milliers d'enfants assis, et dont on ne peut voir que les têtes, tournent, le moment venu, des panneaux assemblés comme les pages d'un cahier. L'ensemble compose une sorte d'écran sur lequel les slogans succèdent aux images, les arcs-en-ciel aux évocations guerrières, avec ce qu'il faut de trouvailles amusantes : passage d'une locomotive, d'un avion, clignement des yeux d'un énorme vieillard, poissons qui se trémoussent pour enthousiasmer un public dont le plaisir est visible. Devant cet écran vivant, pendant deux heures, nous verrons se succéder, avec une synchronisation fabuleuse des gestes, une sorte de ballet d'une grande beauté plastique, dont chaque mouvement est chargé d'idéologie, mais doté d'assez de couleur et d'esprit d'invention pour qu'à aucun moment on ne puisse l'accuser de lourdeur.

Ces « mouvements d'ensemble » font l'admiration de bien des visiteurs étrangers, notamment du tiers-monde, envieux de la discipline que leur succès atteste, et des instructeurs ont été envoyés de Pyongyang pour en organiser dans des pays aussi lointains que le Zaïre ou la Mauritanie. Tel est bien d'ailleurs l'un des buts de l'affaire. Nos guides ne s'en cachent pas : les mouvements ont un double intérêt, nous disent-ils : ils sont excellents pour la santé et ils préparent très jeunes les enfants au « collectivisme ». A Pyongyang, on n'a pas peur du mot dont MM. Giscard d'Estaing et Chirac se servent comme d'un chiffon rouge.

A peine le « mouvement » terminé, nous bondissons à la maison de la culture pour y assister à un opéra révolutionnaire : *Forêt, parle !* Le thème est patriotique à souhait : sous l'occupation japonaise, un chef de village travaille pour la résistance. Mais il ne doit le dire à personne : tous ses concitoyens, et parmi eux sa fille chérie, le rejettent donc à qui mieux mieux. Tout finira bien heureusement : après la destruction de la garnison japonaise par les guérilleros et une embuscade tendue aux ennemis dans la forêt. Des projections sur écran permettent d'apporter au spectacle ce qu'il faut de flammes, de fleuves et de cascades qui coulent. Que le spectacle soit parfaitement adapté au public, il suffit pour s'en rendre compte d'entendre derrière nous les reniflements de dizaines et de dizaines de bonnes dames que les malheurs de la jeune fille font pleurer à chaudes larmes.

Le programme en français qu'on nous a remis ne comporte aucune indication quant aux noms des auteurs du livret ou de la partition, comme des très bons chanteurs qui les interprètent. Comme nous nous en étonnons, on nous dit qu'il s'agit là d'une œuvre collective, tout à fait conforme aux idées du Djoutché. Comment ne pas faire le rapprochement avec cette anthologie littéraire que nous avions vue le matin en classe de français et dans laquelle ne figurait aucun nom d'auteur... Il est difficile d'imaginer un pays qui tourne plus résolument le dos au vedettariat. Les applaudissements à la fin de la représentation sont d'une grande brièveté. Tout au long du spectacle d'ailleurs on a beaucoup plus salué les rebondissements de l'action que les interprètes. Il y a, dans cette masse si politisée, une extrême fraîcheur d'âme.

(Mardi 19 juillet.)

IV. — Du passé au présent

Jeudi. — Départ en avion pour le Nord. Paysage de montagnes verdoyantes, qui pourrait être suisse ou jurassien. Mais les alignements des maisons des coopératives agricoles, presque toutes pareilles, et les usines, nombreuses, sont bien coréens. A Hyesan, où nous nous posons, nous retrouvons non seulement le gigantesque monument de pierre et de bronze de rigueur à la gloire de Kim Il Sung et des guérilleros antijaponais, mais le fleuve Amnok, alias Yalou, que nous avions traversé en train pour entrer en Corée. Il est devenu tout étroit, et l'on voit, à deux pas, les maisons, les rizières et les vélos de la Chine voisine. Les enfants des deux pays se baignent ou patinent ensemble suivant les saisons. Aucune défense militaire n'est visible d'un côté comme de l'autre. Mais il n'existe ni pont ni poste-frontière.

La ville est de type septentrional, avec des habitations basses, aux longues cheminées, conçues pour lutter contre le froid. Nous avisons, près de l'hôtel, un officier soviétique en uniforme, ce qui surprend, puis un militaire chinois. Renseignements pris, il s'agit d'attachés militaires invités par le gouvernement à faire un tour dans la région. La Corée populaire entend ne rien devoir à l'aide étrangère.

Après le déjeuner, nous partons pour le mont Baiktou, sommet couronné de neiges éternelles, en bordure de la frontière chinoise, près duquel Kim Il Sung, venant de Mandchourie, où il s'était réfugié, implanta les premières bases de l'armée révolutionnaire populaire coréenne, fondée le 25 avril 1932. La route est une voie sacrée, jalonnée de tours de guet, jadis bâties par l'occupant, et de monuments célébrant la geste des guérilleros, que des milliers d'enfants et de jeunes visitent chaque jour dans le dessein de se pénétrer de l'exemple des « ancêtres » et de s'en inspirer pour travailler à la construction de la Corée nouvelle. Première halte à Botcheunbo, où les partisans ont attaqué, le 4 juin 1937, la garnison japonaise, victoire remportée, dit l'officiel *Panorama de la Corée*, « *sous le commandement direct du camarade Kim Il Sung, Grand Leader. Cette victoire a démontré au peuple coréen que la restauration de la patrie était une certitude absolue. Elle a énergiquement impulsé la lutte antijaponaise de libération nationale* ». Le quartier nippon a été conservé, et il est d'autant plus facile d'imaginer la scène que cent tableaux l'ont immortalisée. Devant le monument, des pionniers, par dizaines, écoutent au garde-à-vous.

Un peu plus loin, au détour de la route, une station de flottage du bois et un village dont les habitants se terrent aussitôt que nous montrons le nez. Visiblement, on n'a guère l'habitude ici de recevoir des étrangers. Mais c'est bien souvent que nous constaterons ce même réflexe, auquel font exception pionniers et pionnières, qui manquent rarement de saluer au passage d'une voiture officielle, les garçons en se découvrant et en s'inclinant, les filles en faisant le salut des jeunes, la main perpendiculaire au front, ce qui signifie, paraît-il, « *toujours prêt* ». Baden-Powell a fait école dans ce pays, d'où le geste du poing levé a disparu depuis longtemps.

Musées en plein air

La route monte sous le soleil tandis que la forêt s'épaissit. A gauche, un monument, un de plus, marque l'entrée d'un des camps de la guérilla. C'est un véritable musée en plein air, dont l'installation a dû prendre beaucoup de temps et de patience. On est allé jusqu'à entourer de verre les cendres d'un foyer ou des troncs d'arbres que les partisans avaient revêtus de mots d'ordre patriotiques. Il y a plusieurs camps de ce genre, jalonnant la voie sacrée et recevant, jour après jour, sauf en hiver, car il fait dans ces parages jusqu'à moins 40 degrés, des fournées de visiteurs et de visiteuses aussi respectueux qu'attentifs, consignant dans un grand cahier relié de rouge les explications reçues et leurs propres observations. Près du lac de Samdjiyeun, au bord duquel nous allons coucher, le monument n'est pas encore construit, mais des dizaines d'ouvriers travaillent, qui avec de bonnes vieilles pelles, qui avec des excavatrices du dernier modèle, à aplanir le rectangle qui enserrera, dans deux ans, un immense cortège de personnages de bronze dont on peut voir les maquettes en contre-plaqué, grandeur nature. Le régime ne lésine pas lorsqu'il s'agit d'exalter ses origines.

Vendredi. — Réveil sous une pluie battante, de mauvais augure pour monter les pentes du Baiktou. Il fait un froid de canard et il a fallu faire appel à l'armée pour déblayer, en plusieurs endroits, la route enneigée. Nous grelottons en grimpant la courte distance qui sépare l'aire de stationnement des voitures de la crête la plus proche. Mais, quand nous l'atteignons, c'est un enchantement. Un grand lac de volcan, d'un bleu profond, s'étale sous nos yeux, et le soleil, qui se montre soudain, illumine les cimes neigeuses qui se mirent sur ses eaux. La rive d'en face est chinoise. Le spectacle est grandiose, le calme absolu du lac contrastant avec la violence des arêtes déchiquetées, et l'on comprend qu'il occupe une place de choix dans l'imagerie d'un régime soucieux d'exalter la gloire du passé pour mieux stimuler l'enthousiasme du présent.

Retour sous la pluie à Hyesan, où nous reprenons l'avion, cette fois pour Hameung, dans la plaine côtière de l'Est. Le temps, ici, est magnifique et le vert éclatant des rizières compose, avec la mer, sous le soleil qui décline, un paysage enchanteur. Nous filons tout droit vers le combinat chimique où est fabriqué, en grande série, le vinalon, fibre synthétique tirée du charbon et du calcaire, que le pays produit tous deux en abondance, et inventée par un Coréen, dans l'esprit du Djoutché, qui veut que l'on ne compte que sur ses propres forces. On l'a surnommé le « coton coréen ». Mélangé à la laine, au nylon, au coton, il fournit une grande partie de la consommation nationale de tissu et contribue à expliquer que la population soit, dans son immense majorité, aussi nettement et proprement vêtue. On fabrique également avec le vinalon, qui résiste à l'acide et absorbe l'eau, des tissus industriels, de même que des filets pour la pêche, des chaussures et des équipements sportifs et militaires.

L'usine illustre la volonté d'automation proclamée par le camarade président, qui a mis au nombre des objectifs nationaux prioritaires la suppression, dans toute la mesure du possible, des travaux pénibles. Il y a encore à faire, et nous avons vu, par exemple, de vieilles femmes accroupies pour replanter un à un des piments, de même que des ouvrières d'un combinat textile, qui n'étaient plus toutes jeunes, passer des journées dans une atmosphère d'étuve ou dans un bruit strident. Il reste que l'exemple du vinalon est loin d'être unique et que, même un peu averti, on est sidéré par l'effort d'équipement industriel que ce pays du tiers-monde, ravagé il y a un quart de siècle par une guerre impitoyable, a été capable de réaliser. Il y faut un esprit de mobilisation nationale auquel l'exaltation constante des vertus du Leader, quelque agacement qu'elle puisse inspirer au scepticisme et à l'individualisme occidentaux, a certainement contribué.

Partie d'un combinat beaucoup plus grand, l'usine de vinalon n'occupe que mille personnes, et les vastes ateliers où s'accomplissent les diverses phases du processus de production sont pratiquement déserts. De surcroît, là aussi, les gens ont tendance à se cacher dès qu'ils aperçoivent un étranger. Près du tiers des employés ont des diplômes d'ingénieur ou de technicien. Les salaires vont de 70 wons (1) par mois à 200 pour le directeur. Mais il y a de fortes primes pour récompenser l'effort, et elles atteignent facilement, quand elles ne les dépassent pas, les 100 %. De surcroît, la Corée du Nord a totalement aboli les impôts. La semaine est de quarante-huit heures et il faut encore compter avec les heures supplémentaires fréquentes et rémunérées au tarif normal, comme avec le travail exceptionnel des jours chômés, payé, celui-là, au double. Ce n'est pas tout : le Leader a posé le principe que la journée du Coréen devait se décomposer en trois parties, dont huit heures pour l'étude ; on ne fait pas de difficulté pour reconnaître que ce dernier objectif n'est pratiquement jamais atteint. L'étude peut d'ailleurs consister éventuellement dans la lecture de romans. Il n'en reste pas moins qu'on peut estimer à deux heures par jour, en moyenne, le temps qui lui est consacré. Il y a peu de pays sous le ciel où l'on travaille autant d'heures et où l'on consacre tant de temps à se perfectionner professionnellement et idéologiquement. La productivité est-elle à la mesure de cette mobilisation permanente ? Il est difficile de répondre à cette question, mais il nous a semblé plus d'une fois que, dans telle ou telle entreprise, une partie au moins du personnel ne manifestait pas une activité extrême.

Les congés ? Quinze jours par an pour les ouvriers, un mois au maximum pour les cadres. Retraite à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq pour les femmes. Mais, très souvent, on continue à travailler au-delà, en cumulant le montant de la retraite avec le salaire.

Sur le chemin du retour en ville, la maison qu'occupait jadis un roi de Corée déposé par son fils. Images de raffinement et de paix : un pavillon, à l'entrée, au milieu des jardins, abritait sous sa terrasse des poètes qui s'y réunissaient tous les jours. C'est tout ce qui reste de l'ancienne Hamheung. Le reste a disparu sous les bombes, pour céder la place au décor familier des villes socialistes : vastes artères bordées d'immeubles de quatre ou cinq étages, dont le revêtement de briques et de céramique a parfois tendance à se dégrader. Derrière s'étendent des quartiers de maisons sans étage, constructions provisoires qui attendent sagement leur relève par les H.L.M.

L'esprit « djoutchéen »

Samedi. — Nous sommes réveillés à 6 heures du matin par un groupe de pionniers qui défilent sous nos fenêtres. La journée commence tôt pour les petits Coréens. Il pleut. Sous l'effet du « front froid », ennemi public presque aussi souvent dénoncé que l'impérialisme américain, la température moyenne, sur la côte est, est inférieure de 7 ou 8 degrés à la normale. Mais, grâce à la clairvoyance du Leader, nous répète-t-on partout — et jusque dans un spectacle que nous verrons dans quelques jours, — les mesures nécessaires ont été prises à temps, et la production agricole a connu un niveau très satisfaisant, alors que les récoltes, dans de nombreux pays de la terre, se trouvaient compromises.

La première visite est pour une usine de constructions mécaniques qui exécute des travaux à la commande pour l'industrie coréenne. Le directeur, au visage couvert de cicatrices, est manifestement un ouvrier sorti du rang. Il nous apprend que, pendant la guerre, une ou deux bombes sont tombées sur chaque mètre carré de l'usine, qui a reçu dix-neuf fois la visite du camarade président. Il nous montre avec orgueil les machines, toutes *made in Korea*, dont il dispose, parmi lesquelles un tour vertical de 8 mètres et une énorme presse. Il nous donne comme une preuve de l'esprit « djoutchéen » qui anime ses compatriotes le fait que le Japon, puis l'Allemagne fédérale, ayant refusé — sous la pression des Américains alertés par Séoul — de livrer à l'entreprise un certain type de haut fourneau, les ouvriers, exaltés par le défi qui leur était ainsi lancé, l'ont réalisé eux-mêmes en trois mois. La même aventure s'est répétée à propos d'un tour de 20 mètres qui avait été commandé à l'Italie, ce qui a permis au pays de réaliser une économie de 600 000 livres sterling.

Après une brève visite à une poissonnerie, nous reprenons l'avion. Vingt minutes de vol et nous nous posons à Weunsan, au bord de ce que nous appelons la mer du Japon et les Coréens la mer de l'Est. Une grosse *tchaïka* soviétique, à rideaux blancs, housses blanches et tapis d'Orient par terre, nous conduit, à deux heures de là, dans un hôtel de tourisme qui constitue le point de départ de l'excursion vers un autre *must* coréen, le mont Keumgang, alias montagne de Diamant, dont l'une des particularités est de changer de nom à chaque saison. Hautes protubérances schisteuses plantées de pins qui émergent des nuages, cascades que séparent des vasques d'eau couleur d'émeraude au hasard des rochers arrondis par le courant, chutes vertigineuses, ce massif où l'on compte quelque mille espèces végétales resplendit au printemps de l'éclat des azalées, des cerisiers en fleur et des magnolias, pour se transformer, sous le soleil de l'automne, en une mer de feu. Nous l'escaladons sous la pluie, mais, bien qu'elle dissimule les sommets, le spectacle reste enchanteur, dans la tradition délicate de la peinture extrême-orientale, et l'on ne s'étonne pas d'entendre presque à chaque détour d'un sentier particulièrement escarpé les récits du monde des fées et de dragons qui régnaient jadis en ces lieux.

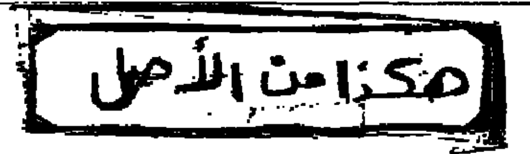
La guerre, depuis, est passée par là. On s'est battu avec acharnement dans cette région aujourd'hui très proche de la ligne de démarcation, et la route pittoresque que nous emprunterons le lendemain a été construite par l'armée pendant les combats, pour permettre aux convois d'échapper au pilonnage de la route côtière par l'artillerie de marine. Depuis lors, le Leader a voué cette région au tourisme, et notre guide, l'extase dans la voix et le regard, rapporte qu'il est venu trois fois en personne veiller à l'exécution de ses instructions.

(Mercredi 20 juillet.)

Prochain article :

AVEC LE RESPECTÉ LEADER

(1) Au cours du change avec le yuan chinois, le won du Nord se situe à environ 2 F ; compte tenu du caractère autarcique de l'économie nord-coréenne, cette indication ne signifie pratiquement rien pour le marché intérieur.



DU NORD

passé au présent

LE RETOUR DU VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS

Toute la Chine a fêté, ce samedi 23 juillet, le second retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping et l'exclusion du « gang des quatre » par des manifestations monstres dans toutes les villes du pays.

A Pékin, après une soirée enthousiaste et désordonnée la veille, des centaines de milliers de manifestants ont défilé le 23 au matin, dans un vacarme de pétards, de gros tambours et de cymbales : des slogans étaient hurlés en chœur. En fin de matinée, cependant, la pluie s'est mise à tomber par averses, alternant avec un crachin maussade, et a terni la fête.

Des signes avant-coureurs de manifestations avaient été enregistrés le 22 juillet en fin d'après-midi, quand les myriades de drapeaux rouges ont fait leur apparition sur les bâtiments publics de la capitale et divers grands magasins, et quand des pétards ont éclaté. Mais c'est seulement à 20 heures, au moment où toutes les radios et les télévisions du pays, comme l'agence officielle Chine nouvelle, diffusaient la nouvelle de la réhabilitation de M. Teng, que la fête a commencé. Tous les bâtiments publics se sont brusquement illuminés.

Bientôt, Pékin n'était plus Pékin mais Rio, raconte le correspondant de l'A.F.P. Les pétards, les feux d'artifice éclataient dans tous les quartiers. La foule descendait dans la rue. Ceux qui n'avaient pas de tambours frappaient sur des casseroles. Dans une odeur et des nuages de poudre brûlée, des groupes ont commencé à défiler en hurlant, au son d'orchestres divers, sur la grande avenue Changan qui traverse le centre de la capitale chinoise. Des dizaines de petits défilés, formés derrière des cortèges de camions transportant des orchestres et de grands drapeaux rouges, ont convergé vers Tien-An-Men, où s'élève depuis peu le mausolée du président Mao.

A Nankin, ancienne capitale culturelle de la Chine, connue pour les positions politiques généralement modérées de sa population, les manifestations ont été particulièrement enthousiastes le 22 au soir, et ont repris massivement le lendemain matin, bloquant, comme à Pékin, presque totalement la circulation dans le centre de la ville.

Changhaï elle-même, qui avait donné son nom au groupe (dit de Changhaï) des dirigeants radicaux limogés en octobre dernier, offre une revanche éclatante à M. Teng Hsiao-ping. La grande métropole industrielle — 12 millions d'habitants — avait été particulièrement active dans ses manifestations « anti-Teng Hsiao-ping » au lendemain du limogeage de ce dernier, le 7 avril 1976. A l'époque, certains manifestants réclamaient même la peine de mort contre lui. Cependant, l'allégresse de la population ne s'est pas manifestée dès le 22 juillet. Il a fallu attendre le lendemain matin pour que des foules immenses forment des défilés, qui s'écoulaient dans les grandes artères de la cité et en particulier le long des quais du fleuve Huang Pu.

Toutefois, à Pékin, pas plus qu'à Changhaï, on a aperçu de portraits de M. Teng Hsiao-ping portés par les manifestants. Dans le grand fleuve de drapeaux multicolores où le rouge domine, les manifestants brandissaient les portraits en couleur des présidents Mao et Hua Kuo-feng, et parfois ceux de Chou En-lai et du maréchal Chu Teh, le « père de l'armée rouge » décédé en 1976 comme Mao et Chou En-lai.

La session plénière du comité central « a mis pleinement en action la démocratie », affirme un éditorial commun du « Quotidien du peuple », du « Drapeau rouge » et du « Quotidien de l'armée de libération ».

L'éditorial souligne que la session a permis « de renforcer l'unité, d'apporter à tous des avis utiles, de concentrer les efforts de tous et de préparer complètement, sur les plans politique, idéologique et organisationnel, la réunion du XI[e] congrès national du parti ».

« Avec le président Hua Kuo-feng à la tête de notre parti, avec les vice-présidents Yeh Chien-ying et Teng Hsiao-ping et d'autres camarades du comité central travaillant de concert avec le président Hua, notre parti a de nouveau ce que Lénine décrivait comme un groupe relativement stable, composé des membres les plus expérimentés et influents, élus aux plus hautes charges. La lutte entre notre parti et le gang antiparti des quatre est une des luttes majeures entre deux lignes dans l'histoire de notre parti et a prouvé que le président Hua est sage et résolu, et aussi efficace dans la destruction que dans la construction », ajoute l'éditorial.

Décrivant les « quatre » comme de « viles créatures » rejetées « dans la poubelle de l'histoire », l'éditorial estime néanmoins qu'il ne faut pas « sous-estimer la profondeur et l'étendue de leur influence empoisonnée » et que « la victoire ne sera complète que lorsque des batailles auront été gagnées sur les plans organisationnel, d'une part, et idéologique et politique, d'autre part ».

Le prochain congrès fera l'analyse de cette lutte au sein du parti, discutera le rapport politique du comité central, révisera les statuts du parti, élira un nouveau comité central et « restera dans les annales du parti comme un important repère dans la marche de notre pays vers un grand ordre », conclut l'éditorial.

Aucune réaction n'avait été enregistrée à l'étranger le 23 juillet au matin, à l'exception de celle, très discrète, de l'U.R.S.S., vivement *attaquée dans le communiqué du comité central*. L'agence Tass a annoncé la réhabilitation de M. Teng Hsias-ping sans faire de commentaire et s'est bornée à constater que le communiqué de Pékin contenait « les habituelles attaques contre l'Union soviétique ».

(Lundi 25 juillet.)

Un « anti-héros » efficace

(Suite de la première page.)

Car il reste de nombreux mystères à éclaircir dans ces derniers épisodes de la carrière de M. Teng Hsiao-ping. Et d'abord, fut-il vraiment la victime de la « bande des quatre », *comme la propagande officielle tend à le faire croire aujourd'hui ? Ou bien prit-il, au contraire, lui-même l'offensive, dès qu'il en eut les moyens, contre des adversaires abhorrés, irréconciliables, avec lesquels il ne pouvait imaginer de cohabiter dans les organes suprêmes du pouvoir ? Divers indices suggèrent que les dirigeants du* « groupe de Changhaï », *ainsi que Mme Chiang Ching, étaient, en fait, depuis longtemps sur une position défensive, que les politiques dont ils se réclamaient étaient, en fait, battues en brèche sur tous les fronts depuis des années. On dit aujourd'hui à Pékin que si M. Teng Hsiao-ping a commis des erreurs, elles ont été aggravées par le fait qu'il devait combattre l'influence pernicieuse de la* « bande des quatre ». *Le raisonnement pourrait aussi bien être renversé.*

Au demeurant, quel homme est-ce ? Curieusement, son personnage n'a guère tenté les biographes. Il a beau avoir adhéré à vingt ans à un parti communiste chinois à peine naissant, s'être d'emblée montré un redoutable organisateur à la tête des premières armées rouges, avoir participé à la Longue Marche à trente ans, être membre du comité central depuis 1945, s'être trouvé, dès l'origine, au premier plan de la vie publique en Chine populaire, il n'en reste pas moins une sorte d'« anti-héros » *— à l'opposé d'un Chou En-lai ou d'un Chu Teh, — dont la vie n'évoque pas l'idée d'une épopée. Lui-même, d'ailleurs, a peu écrit. Déjà, au tout début des années 20, en France, il est l'un des plus actifs parmi les jeunes* « étudiants ouvriers » *chinois qui publient* la Lumière rouge, *mais rédige très peu lui-même. Seulement, comme il a un joli coup de plume, c'est lui qui recopie sur les stencils les articles de ses camarades.*

La parole, en revanche, est son domaine de prédilection, car il sait trouver des formules à l'emporte-pièce, qui font choc, frappent ses auditeurs... au point de pouvoir se retourner aisément contre lui. De février à septembre 1976, les dazibaos *des universités, comme la presse chinoise, se sont emparés de ces phrases riches d'images mais d'une idéologie douteuse Mao Tse-toung, qui ne semble guère l'avoir jamais aimé, lui resservira tardivement des paroles vieilles de près de quinze ans —* « Blanc ou noir, le bon chat est celui qui attrape les souris », *— pour décréter, au printemps dernier, qu'*« il ne connaît rien au marxisme-léninisme » *et qu'il ne fait* « aucune distinction entre impérialisme et marxisme ».

De fait, M. Teng Hsiao-ping est connu pour son pragmatisme beaucoup plus que pour la précision de ses convictions idéologiques. Administrateur hors de pair, il est en même temps l'un des rares dirigeants chinois survivants, le seul peut-être, qui puissent se permettre d'intervenir avec autorité pratiquement dans tous les domaines, de l'agriculture à la défense nationale, en passant par l'éducation, la littérature et les spectacles. Pour ne rien dire, bien sûr, de la diplomatie, où son style incisif et parfois abrupt a laissé quelques traces dans l'esprit de ses interlocuteurs, M. Kissinger, par exemple.

En Chine, qu'est-il ? Avant tout ce que les Chinois appellent « un dirigeant expérimenté », *c'est-à-dire un homme qui a vécu, qui connaît les affaires. Il a le goût de la vie aisée et de la bonne chère — les gardes rouges lui reprochèrent de faire transporter par avions spéciaux ses partenaires de bridge, et les meilleurs restaurants de Pékin le font passer pour un client régulier — ce qui le distingue encore d'un Chou En-lai, modèle de rigueur et de frugalité.*

Mais ce petit homme râblé, au regard tantôt malicieux, tantôt glacial, la cigarette éternellement entre les doigts, inspire confiance à sa manière. Il n'est pas de ceux qui font rêver les peuples ni qui les transportent dans l'aventure révolutionnaire. Il est bien, en revanche, l'homme de cette stabilité à laquelle on lui reprochait, il y a un an, de penser un peu trop, au détriment de la lutte des classes. Rien ne pouvait mieux le désigner pour rassurer aujourd'hui une population à laquelle les bouleversements d'une « année extraordinaire » *ont laissé un goût dominant pour la sécurité.*

ALAIN JACOB.

(Lundi 25 juillet.)

« Qu'importe la couleur du chat, du moment qu'il attrape les souris » (Teng Hsiao-ping)

(Dessin de CHENEZ.)

QUAND M. HUA KUO-FENG DÉNONÇAIT M. TENG HSIAO-PING

Dans son éloge funèbre prononcé le 18 septembre 1976, à l'occasion des obsèques du président Mao Tse-toung, M. Hua Kuo-feng, alors premier vice-président du comité central et premier ministre du conseil des affaires d'Etat, déclarait notamment, au sujet de M. Teng Hsiao-ping, aujourd'hui réhabilité :

« *La grande révolution culturelle prolétarienne, que le président Mao déclencha et dirigea lui-même en incarnant les intérêts et les aspirations de la classe ouvrière, des paysans pauvres et moyens pauvres qui veulent continuer la révolution, a brisé les complots de restauration ourdis par Liu Shao-chi, Lin Piao et Teng Hsiao-ping, soumis à la critique leur ligne révisionniste contre-révolutionnaire et permis de reprendre la partie des pouvoirs qu'ils avaient usurpée au sein du parti et dans l'appareil d'Etat, assurant ainsi la progression victorieuse de notre pays dans la voie du marxisme-léninisme.* »

La révolution culturelle enterrée

Des centaines de milliers de Chinois acclament dans les rues de Pékin la réhabilitation d'un homme qui était encore présenté il y a quelques mois comme un « révisionniste de droite ». Le comité central du parti assure dans un communiqué qu'il a adopté « à l'unanimité la résolution réinstallant dans ses fonctions le camarade Teng Hsiao-ping ». C'est avec la même unanimité qu'il avait démis l'ancien dauphin de Chou En-lai en avril 1976. De telles fluctuations dans la doctrine officielle n'étant par un événement nouveau en Chine, il y a moins lieu de s'étonner de cette réhabilitation que de s'interroger sur son processus.

Selon le communiqué du parti, le président Hua Kuo-feng avait « suggéré » cette mesure au nom du bureau politique du parti dès le mois de mars. Le maître de la Chine ayant pris sa décision dès le printemps, pourquoi a-t-il fallu attendre quatre mois pour qu'elle soit mise en œuvre ?

Depuis le 12 décembre, jour où *une revue de Pékin avait indiqué* que les mots « capitulard » et « contre-révolutionnaire » n'étaient plus applicables à l'ancien vice-premier ministre, ses partisans ont essayé à plusieurs reprises de forcer la main au pouvoir, collant des affiches murales pour annoncer le retour en grâce de l'ancien vice-premier ministre. Les autorités de Pékin ne confirmaient ni ne démentaient ces informations.

La première raison de cette apparente valse-hésitation est sans doute que les dirigeants chinois voulaient laisser se développer la campagne contre la « bande des quatre » et éliminer leurs partisans dans les administrations régionales. Le communiqué publié le 22 reprend toutes les accusations portées contre les radicaux, y compris les plus invraisemblables.

Cette diatribe permet d'escamoter des questions de bon sens. En raison de quels faits nouveaux le comité central réhabilite-t-il M. Teng Hsiao-ping ? Quel est le contenu des deux lettres que celui-ci a envoyées au président Hua au printemps ? Qui s'était trompé ? L'ancien candidat à la succession de Chou En-lai (et dans ce cas l'a-t-il reconnu ?) ou ceux qui — suivant Mao et M. Hua Kuo-feng — l'avaient condamné ? Tout en détournant l'attention des militants, la résolution adoptée par le comité central permet d'accréditer l'idée que M. Teng Hsiao-ping a été une victime de la « bande des quatre ».

La seconde raison du retard apporté à la réhabilitation de M. Teng tient probablement au fait qu'un débat a été ouvert quant à la place qui lui reviendrait une fois lavé du péché de révisionnisme de droite. Parvenu au sommet de la hiérarchie, M. Hua Kuo-feng ne pouvait pas assister sans inquiétude à la remontée d'un homme dont le talent et la réputation étaient plus solidement établis que les siens. Le communiqué du comité central insiste sur la prééminence de l'ancien chef de la sûreté. C'est pour lui une victoire. Dans la présentation qui vient d'être faite de la session plénière du comité, M. Teng Hsiao-ping n'apparaît même qu'au troisième rang, derrière le président du parti et le maréchal Yeh Chien-ying, vice-président.

Le retour de M. Teng, connu *pour son laxisme idéologique* et sa volonté de faire de la Chine une puissance moderne d'ici à la fin du siècle par les moyens les plus pragmatiques, a une signification politique. Un trait est tiré sur la révolution culturelle.

Les autorités semblent avoir veillé à ce que les portraits de M. Hua Kuo-feng soient les seuls exhibés dans les défilés de Pékin. En apparence, les cortèges célèbrent autant la chute des « quatre » que le retour de M. Teng. Mais comment celui-ci ne serait-il pas tenté de voir avant tout dans ces manifestations sa revanche ?

(Lundi 25 juillet.)

Les « herbes vénéneuses » devenues « fleurs odorantes » de M. Teng

Pékin *(A.F.P.)*. — Si les pensées de Mao sont rassemblées dans un petit Livre rouge, celles de M. Teng Hsiao-ping le sont dans une sorte de Livre noir écrit à la main par ses détracteurs sur les murs des principales villes, et notamment dans les universités Peita et Tsinghua de Pékin. Les aphorismes, les boutades, les jugements ironiques et les critiques acerbes de M. Teng n'ont pas été publiés à des centaines de millions d'exemplaires en trente-six langues comme les pensées de Mao, mais son « œuvre » est bien connue en Chine.

Voici, puisées dans une série de quelques centaines d'écrits et de dires du dirigeant chinois recueillis sur les murs pendant sa disgrâce de l'an passé, quelques déclarations attribuées à M. Teng Hsiao-ping. Certaines sont tirées de ses trois grands textes politiques, qualifiés en 1976 d'« *herbes vénéneuses* » et présentées aujourd'hui comme des « *fleurs odorantes* » :

« *J'ai déjà été limogé une fois. Croyez-vous que je craigne de l'être une seconde fois ?* » (devant un meeting étudiant au printemps 1976). « *Je suis vieux et sourd, je ne vous entends pas.* » M. Teng Hsiao-ping fait allusion devant des étudiants à une critique de Mao qui avait déclaré en 1965 : « *Teng Hsiao-ping est sourd, mais, aux réunions, cela ne l'empêche pas de s'asseoir loin de moi. En six ans depuis 1959, il ne m'a pas fait de rapport sur son travail. Il me respecte, mais il préfère rester loin de moi.* »

M. Teng a porté aussi ce jugement sur un certain style de vie politique : « *Mener continuellement la lutte fatigue les gens. C'est en fait une répression sociale.* » (Août 1965, à propos de l'obligation faite dans certaines unités de tenir chaque jour des séances d'études politiques après de dures journées de travail). Il ajoutait : « *Le conformisme est néfaste. Celui qui s'absente à une seule conférence est immédiatement jugé comme manquant de zèle.* » « *Quand on parle de préparer la relève révolutionnaire, il convient de rappeler qu'il faut des camarades dotés d'un solide esprit de parti, d'un bon style de travail et d'une grande capacité de s'unir aux autres. Pour le moment, tout dépend de nous, nous les vieux* », dit-il le 3 août 1975.

« *Ose agir et travaille hardiment ! Ne crains pas de faire des bêtises dans ton travail ! Si l'on t'accuse de « restauration »* (du capitalisme), *cela signifie que tu fais du bon travail* », conseillait-il en janvier 1976 à un ami membre du comité de parti du Yunnan.

« Il faut préserver l'ordre »

Les pensées de M. Teng sur l'économie sont d'actualité en 1977, au moment où la Chine a lancé une vigoureuse campagne de développement de la production agricole et industrielle, en se prononçant pour un certain recours aux technologies avancées occidentales. La devise de Teng n'est-elle pas : « *Qu'importe qu'un chat soit noir ou blanc, du moment qu'il attrape les souris !* »

« *Voilà quelle est la situation générale en Chine : l'agriculture freine l'industrie, la science et la technique sont arriérées et cela freine aussi l'industrie* », déclare-t-il le 14 juillet 1975.

En mai 1975, il se fait cinglant pour dénoncer le laxisme : « *Maintenant, chacun peut aller ou ne pas aller au travail selon son bon plaisir, ou ne pas respecter les règlements. Comment cela pourrait-il continuer ainsi ?* » et il renchérit en août 1975 : « *De nos jours, personne n'est responsable de rien. Il faut s'attaquer au cœur du problème. Pour le moment, tout est sens dessus dessous, et cela conduit à de grandes difficultés.* »

Le dirigeant, qui avait eu maille à partir avec les gardes rouges pendant la révolution culturelle, n'oublie pas les étudiants : « *Il semble aujourd'hui que les étudiants ne veulent plus lire les livres dans de nombreuses écoles... On peut observer dans tous les coins du pays que ce ne sont pas les hommes qui lisent les journaux spécialisés en langues étrangères, mais les souris* » (10 septembre 1975, lors d'une conférence scientifique).

Il déclare encore à cette occasion : « *Si le but principal des écoles n'est pas la diffusion des connaissances, à quoi servent-elles ? (...) On ne doit pas injurier et humilier les professeurs comme auparavant. Il faut respecter les professeurs qui n'ont pas commis d'erreurs. Il faut préserver l'ordre. Si les professeurs sont injuriés et même battus, comment peuvent-ils faire preuve de dynamisme ?*

» *Le pendule doit maintenant pencher dans l'autre direction. Les vieux cadres doivent s'armer de résolution. Ils n'ont pas besoin d'avoir peur de leur passé et doivent se lancer dans la lutte pour la vie. Il se peut qu'on soit renversé une deuxième fois. Tant pis. Haut les cœurs ! Même celui qui est renversé pour la seconde fois a bien rempli sa tâche. Qu'est-ce que cela peut faire d'être renversé ? C'est même méritoire* », ajoutait-il.

« *Il faut immédiatement rendre leur liberté aux vieux cadres et les nommer là où ils pourront épanouir leurs qualités d'organisateur. Dans un Etat, la science et la technique doivent avoir la priorité. (...) Nous devons aider les techniciens et leur offrir des conditions spéciales. (...) Ceux qui occupent les W.C. sans réussir à chier doivent laisser la place* », poursuivait-il.

« Le factionnalisme dans l'armée »

L'ancien chef d'état-major de l'armée — qui vient d'être réhabilité et dont la carrière a été dominée par les questions militaires de 1926 à 1949 — parle en orfèvre quand il dit :

« *Il y a un bon nombre de problèmes dans l'armée. (...) Je peux les exprimer en cinq caractères (mots) : vanité, indiscipline, arrogance, gaspillage et paresse.* »

Il disait en juillet 1975 : « *Dans le passé, quand un ordre était lancé, on aurait immédiatement bondi pour l'exécuter et rien de plus n'aurait eu besoin d'être dit. Maintenant, c'est très différent. Ce ne sont pas seulement des individus, mais parfois des unités entières qui, en bloc, s'opposent aux ordres (...) Il y a un grand nombre de gens dans l'armée qui aiment être flattés. Non seulement ils veulent qu'on leur dise qu'ils sont bons, mais ils veulent qu'on leur dise qu'ils sont excellents. (...) Le pouvoir des forces armées est très grand. Elles sont devenues un pouvoir en coulisses et sont engagées dans le factionnalisme* », estimait-il devant la commission militaire du P.C. en juillet 1975.

A propos des arts enfin, M. Teng a repris les images utilisées lors de la campagne des Cent Fleurs : « *Il est inacceptable qu'une seule fleur s'épanouisse. S'il s'en trouve d'autres, laissez-les s'épanouir aussi.* » Par là, il visait les opéras « *révolutionnaires* » que Chiang Ching disait tant apprécier.

(Lundi 25 juillet.)

Le « sommet » de la majorité apporte des satisfactions non négligeables à M. Chirac

Les dirigeants de la majorité qui se sont rencontrés mardi 19 juillet avaient au moins, au départ, un objectif commun : mettre fin à la « zizanie » et donner une meilleure image de la nature de leurs relations. Pour l'essentiel, cet objectif a été atteint. Certes, au terme de cette discussion de cinq heures, certains sourires paraissaient un peu appliqués et quelques propos témoignèrent — surtout le soir à la télévision — d'un reste de tension, mais c'est tout de même le spectacle de la cohésion retrouvée et de la détente qu'ont offert MM. Chirac, Lecanuet et Soisson.

Chacun des partenaires a manifesté sa satisfaction. C'est la règle. Encore convient-il de chercher, au-delà de ce bonheur commun, les motifs qu'ont véritablement les uns et les autres de se féliciter des résultats de ce premier « sommet ».

Centristes et giscardiens assurent qu'il s'agit là d'un succès parce que la rencontre n'a pas seulement donné lieu à une sorte de cérémonie symbolique, parce qu'elle sera suivie d'autres séances et parce qu'aucun des partenaires — ceci vise M. Chirac — n'est autorisé à donner des investitures tant que durent les discussions. A cela s'ajoutent, pour le parti républicain, le fait que la déclaration adoptée fait référence au chef de l'Etat, aux institutions, et tout de même le spectacle de la cohésion retrouvée et de la détente qu'ont offert MM. Chirac, Lecanuet et Soisson.

Du côté de M. Chirac, on ferait volontiers remarquer que ledit « code » ou « pacte » est encore plus proche des règles proposées aux candidats de la majorité par le président du R.P.R. lors de la campagne précédant l'élection municipale de Paris, mais ce n'est pas là l'essentiel du bilan positif pour les gaullistes. Si l'on se réfère aux positions prises par M. Chirac depuis la création de son parti, on constate en effet que sur trois points au moins il a tout lieu d'être satisfait de la conclusion des travaux du 19 juillet.

L'ancien premier ministre est partisan de l'organisation d'élections primaires au sein de la majorité (c'est là son avantage tant que ses partenaires ne se liguent pas contre lui). Or non seulement il y a longtemps que l'espoir d'une entente « anti-R.P.R. » a été abandonné par ceux des giscardiens et des centristes qui avaient caressé ce projet, mais encore le texte élaboré au terme de la réunion revient en fait à admettre comme principe quasi général les candidatures multiples et à en fixer la discipline. Les candidatures uniques apparaissent presque comme des exceptions.

Autre préoccupation permanente de M. Chirac : éviter que son parti ne soit impliqué dans la rédaction d'un programme commun de la majorité : il n'est pas question de programme dans la déclaration mise au point le 19 : les « valeurs » et « orientations » évoquées ne sont même pas « communes ». Là réside d'ailleurs une source de tension et de discussions pour les prochaines rencontres : les « non-gaullistes » ne donnent certainement pas le même sens que les gaullistes aux mots « valeurs » et « orientations ».

Enfin, la déclaration ne contient pas une seule allusion au premier ministre. C'est là un résultat appréciable pour M. Chirac, qui, depuis bientôt un an, s'applique avec un rare acharnement à tenir M. Barre hors du jeu des partis. Sur sa lancée, le président du R.P.R. a d'ailleurs forcé son avantage en ce domaine, dès le 20 juillet, en réduisant pratiquement à un tête-à-tête, « autour d'un verre », la rencontre que le chef du gouvernement entend organiser avec les responsables de la majorité au mois de septembre.

Au cours des dernières semaines, MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient laissé percer l'inquiétude que leur inspirait ce « sommet » proposé par M. Chirac. Ni les récentes déclarations de celui-ci, ni le caractère limité de l'accord conclu (« L'union ne doit pas se limiter à un cartel électoral », avait lancé le premier ministre à Strasbourg !), ni finalement aucun des résultats de ce « sommet » ne sont, en fait, de nature à rassurer le président de la République et son chef de gouvernement.

NOËL-JEAN B[illegible]ROUX.

(Jeudi 21 juillet.)

DÉSACCORD ENTRE LE P.S. ET LE P.C. SUR LA DÉFENSE

Les socialistes refusent la conception communiste de la stratégie tous azimuts

Au comité directeur du P.S., samedi 23 juillet, à Paris, sur l'actualisation du programme commun, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a indiqué que la direction du parti socialiste (le secrétariat national et le bureau exécutif) fera connaître « dans les meilleurs délais » *sa position sur l'arme nucléaire.*

Cette position tiendra compte, notamment, de la discussion en cours au sein du P.S. et des réponses des communistes aux questions des socialistes sur les orientations de politique extérieure qu'implique l'adoption de l'arme nucléaire par le comité central du P.C.F. le 11 mai dernier.

Malgré la déclaration de M. Kanapa qui, dans l'Humanité, *estime que la neutralité n'est pas une politique pour la France, les socialistes craignent que la conception communiste de la* « stratégie tous azimuts » *ne s'inscrive dans une perspective neutraliste, supposant un abandon des alliances de la France, voire un alignemnet partiel sur les thèses du pacte de Varsovie. Une convention nationale du P.S. sur la défense est convoquée pour le 11 décembre prochain.*

Par ailleurs, dans un entretien accordé à neuf quotidiens régionaux et publié le 26 juillet, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, n'exclut pas l'éventualité d'un référendum afin que les Français puissent se prononcer en connaissance de cause sur le maintien ou non de la force de dissuasion. A son avis, la politique énergétique civile d'un gouvernement de la gauche pourrait également être soumise au référendum.

L'acceptation d'une certaine « *maintenance* » de l'arme nucléaire ne doit pas conduire à modifier la politique extérieure de la France, car les socialistes sont favorables au maintien des alliances actuelles. Il n'est pas utile d'ajouter au programme commun de gouvernement la défense « *tous azimuts* », même si les accords de juin 1972 entre le P.C.F. et le P.S. tentent de définir une stratégie militaire permettant de faire face à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit. C'est, en substance, ce qu'a indiqué M. Pierre Bérégovoy à l'issue de la réunion du comité directeur du parti socialiste, consacrée au bilan des travaux de mise à jour du programme commun de gouvernement. « *Des mots peuvent avoir leur importance,* a ajouté le secrétaire national du P.S., *et nous sommes attentifs à l'emploi de certains mots* ».

M. Bérégovoy révélait ainsi très précisément, la nature des obstacles sur lesquels ont buté, la semaine dernière, les quinze négociateurs des trois partis de la gauche chargés de réviser, notamment, le chapitre du programme commun de gouvernement consacré à la défense nationale. La « *maintenance* » de l'arme nucléaire — c'est-à-dire son entretien opérationnel et son perfectionnement dans d'étroites limites — et la stratégie « *tous azimuts* », préconisées le 11 mai dernier par le comité central du P.C.F., forment, en effet, pour les communistes, une conception d'ensemble de la sécurité nationale. Elle est assez fondamentalement distincte de celle des socialistes ou des radicaux de gauche, comme le soulignait *le Monde* des 13 mai et 13 juillet.

Aux yeux de nombreux socialistes, il résulte des propositions du P.C.F. que celui-ci a choisi, au nom de l'indépendance nationale, de rechercher l'autarcie militaire de la France, voire un neutralisme militaire ou une défense solitaire. Pour M. Robert Pontillon, secrétaire national du P.S. et l'un des négociateurs de l'actualisation, il s'agit d'une « *glorieuse mais dangereuse utopie* » Certains socialistes, membres de la commission de la défense de leur parti, vont jusqu'à prêter des arrière-pensées à leurs partenaires du P.C.F., soupçonnés, par des déclarations d'inspiration gaulliste, de vouloir renverser les alliances extérieures de la France et s'aligner sur des suggestions du pacte de Varsovie.

Inconcevable

Pour de nombreux socialistes, la référence du P.C.F à la stratégie « *tous azimuts* » et la volonté exprimée le 11 mai par M. Jean Kanapa, de disposer de réseaux de détection indépendants témoignent d'une certaine tendance à accepter l'isolement de la France par rapport à ses engagements antérieurs, tant atlantiques qu'européens.

En préconisant de réviser, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la désignation des cibles et l'orientation des engins nucléaires, M. Kanapa suggère, éventuellement, un pointage simultané des missiles sur les Etats-Unis et sur l'Union soviétique. Or, estiment ces mêmes socialistes, une telle répartition des forces affaiblirait, techniquement, l'efficacité de la panoplie nucléaire Elle serait politiquement inconcevable puisqu'elle reviendrait à viser, également, les alliés actuels de la France.

En proposant, d'autre part, de s'affranchir des réseaux de détection aérienne de l'OTAN par le biais de coûteuses solutions nationales de remplacement, le P.C.F. oublie, apparemment, que la dépendance est réciproque en ce domaine. L'OTAN et la France, qui est un maillon important du dispositif NADGE, peuvent cesser de se communiquer leurs informations-radar. Mais, du même coup, observent les socialistes, le réseau allié est rendu partiellement aveugle, du fait du refus français. Au nom d'une indépendance conçue avec rigueur, affirment encore ces socialistes, il est porté atteinte à une coopération sans intégration dans l'OTAN que le général de Gaulle, lui-même, n'avait jamais rejetée, puisque la participation au réseau allié de détection aérienne laisse intacte la liberté de choix et de contrôle, par la France, de sa riposte.

Sur une autre point des discussions relatives à la sécurité européenne, le divorce entre le P.S. et le P.C.F. est, aujourd'hui, si évident qu'un compromis paraît difficile.

De nombreux socialistes demandent que la France demeure, à titre conservatoire, dans l'alliance atlantique et qu'elle s'emploie à accroître l'autonomie militaire d'une Europe trop aisément rassurée, jusqu'à présent, par la « *présence confortable* » de troupes américaines sur le continent. M. Pontillon imagine même que cette Europe pourra s'émanciper et, ainsi, se prévaloir d'une sorte de « *neutralité active* » fondée sur un armement moderne, y compris une capacité nucléaire de dissuasion. Le P.C.F., en revanche, conjugue ses critiques sur l'« *impérialisme ouest-allemand* » et sa domination économique et militaire, avec la dénonciation, par avance, d'une « *communauté européenne militaire* », filiale de l'OTAN, qui ouvrirait, de surcroît, à la République fédérale d'Allemagne l'accès à l'armement nucléaire Les communistes reprennent la proposition des pays du pacte de Varsovie, à l'automne de 1976, invitant les Etats détenteurs de l'arme nucléaire à s'engager à ne pas l'utiliser en premier.

Pour de nombreux socialistes, comme M. Charles Hernu, qui préside la commission de la défense nationale du P.S., un tel engagement est inacceptable. Le rapport actuel des forces classiques dans le Centre-Europe est trop défavorable aux Etats occidentaux. L'existence d'une dissuasion nucléaire peut rétablir un équilibre, et s'interdire de vouloir brandir la menace ultime, le cas échéant, reviendrait à consentir un désarmement unilatéral de fait.

A la différence de ce qui se passe au P.C.F., où l'on préfère insister sur les tentatives du « *grand capital étranger* » pour « *entraver la grande expérience démocratique proposée à la France* », on s'intéresse beaucoup, au P.S., aux raisons du développement militaire constaté en Union soviétique. Le maintien de la « *légalité socialiste* » dans les pays de l'Est ne peut pas expliquer à lui seul, selon les experts du P.S., le renforcement du potentiel militaire. La majeure partie du dispositif demeure dirigé contre l'Europe. Loin de contredire la poursuite des négociations internationales dans lesquelles l'U.R.S.S. est engagée, son expansionnisme militaire en constitue le complément indispensable, car seuls sont décomptés, dans ces discussions, les armes et matériels effectivement en service.

Les divergences entre socialistes et communistes sont donc importantes. Elles touchent aux fondements de la conception de la sécurité collective propre à chacun des partenaires de la gauche, et à la définition des moyens militaires qui sont censés l'assurer.

Les socialistes expliquent qu'ils n'étaient pas « *demandeurs* » en la matière. Et il est vrai que les communistes les ont devancés. Mais les dirigeants du P.S. ne peuvent pas agir comme si l'initiative du P.C.F. n'existait pas et feindre d'ignorer que le nouveau programme militaire des communistes s'est considérablement écarté des accords de juin 1972.

Compromis ?

Si, comme on le croit généralement, les socialistes décidaient, quant à eux, de s'en tenir pour l'essentiel à leur programme spécifique de gouvernement « *Changer la vie* » de 1972, et aux ambiguïtés actuelles du programme commun de gouvernement, les divergences n'en continueraient pas moins d'apparaître avec le P.C.F. Car le P.S., issu du congrès d'Epinay-sur-Seine en juin 1971, s'est prononcé à ce jour pour l'instauration d'un système de sécurité collective en Europe, pour le refus du neutralisme « *à la suisse* » ou « *à la suédoise* », pour l'appartenance de la France à l'alliance atlantique et pour « *l'interruption* » de la construction de la force de dissuasion nucléaire.

Autant de principes que le P.C.F. conteste désormais, à des degrés divers. Entre des socialistes, qui se sont officiellement « *refusés à prendre acte du fait nucléaire français* », et des communistes, pour lesquels « *l'arme nucléaire est le seul moyen de dissuasion réel dont disposera pour un temps le pays* », le compromis sera malaisé.

La difficulté est accrue du fait que les responsables socialistes ne peuvent pas, sans inconvénient majeur pour leur crédibilité, attendre les conclusions de la convention nationale du P.S., promise pour le 11 décembre, sur la défense. La révision, en cours, du programme commun de gouvernement ne peut rester en suspens sur des chapitres aussi importants. Tout nouvel atermoiement donnera raison à ceux pour qui l'accord P.S.-P.C.F. de juin 1972 sur la défense a masqué un refus de trancher, au fond, de questions épineuses. Mais toute précipitation de la direction du P.S. sur la voie d'un « *aggiornamento* » de sa doctrine de défense risque de passer pour un ralliement aux thèses communistes et de mécontenter la base du parti, notamment les chrétiens et les partisans de l'écologie qui s'opposent à l'arme nucléaire, le plus souvent, pour des raisons morales.

JACQUES ISNARD.

(Mardi 26 juillet.)

EN VERTU DE LA LOI « ANTI-CASSEURS »

Une information judiciaire est ouverte après l'intervention des militants communistes à TF 1

Une cinquantaine de manifestants communistes ont envahi, aux cris de « *Concorde à New-York !* », le studio de TF 1 où Roger Gicquel s'apprêtait à présenter le journal télévisé, jeudi 21 juillet, à 20 heures. Aussitôt, l'incident devait susciter, de tous les horizons de la profession et du monde politique, des réactions véhémentes. Alors que l'hôtel Matignon dénonçait cette « *atteinte intolérable à la liberté de l'information* », tandis que le parti socialiste se disait très « *à l'aise pour contester la méthode que les représentants communistes ont cru devoir employer* », Roger Gicquel dénonçait, à l'antenne de la première chaîne, ce « *coup de force sur TF 1* » et M. Jean Cazeneuve, président de la société, élevait « *une très vive protestation contre cette agression* ».

Ces incidents ont donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire, confiée, vendredi 22 juillet, à M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Le magistrat devra rechercher si se trouve constitué le délit prévu à l'article 184 du code pénal (loi « anti-casseurs ») et qui punit de six jours à un an d'emprisonnement et de 500 à 3 000 francs d'amende ceux qui se sont introduits ou maintenus irrégulièrement dans un local affecté à un service public de caractère administratif, culturel ou scientifique.

La bande du film, enregistré sur magnétoscope jeudi 21 juillet par TF 1 et diffusé vendredi 22, a été saisie par la police judiciaire, à la demande de M. Chavanac. Le magistrat a délivré une commission rogatoire à la P.J. pour « *identifier et entendre les auteurs du délit* ».

Sur le plan politique, la polémique se développe. La majorité exploite l'affaire avec véhémense. Après M. Raymond Barre, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a fait entendre la voix du gouvernement, estimant que le P.C., en dépit de ses nombreux efforts pour apparaître comme un défenseur des libertés, a montré « *son vrai visage* ». Dans les partis, ce thème est repris par MM. Jean-Pierre Soisson, pour le P.R., Bernard Stasi et André Diligent, pour le C.D.S., tandis que le R.P.R. demeure silencieux.

Les deux partenaires du P.C. ont désapprouvé nettement l'initiative des travailleurs de l'Aérospatiale, tout en condamnant l'utilisation par le gouvernement et sa majorité de l'information radiotélévisée à des fins de propagande. Le parti communiste, pour sa part, continue de justifier l'opération.

« La vérité sur « l'affaire » de TF 1. » Sous ce titre, *l'Humanité* du lundi 25 juillet publie en première page la déclaration faite samedi 23 par le bureau politique du P.C.F. ainsi qu'un éditorial de son directeur, M. Roland Leroy. Le bureau politique du parti communiste estime que « *loin de relever de l'* « *opération de commando* », l'intrusion des militants communistes dans les studios de TF 1 « *s'est déroulée dans le calme et la correction* ».

Il ajoute : « *Dramatisant sans scrupules cette initiative des travailleurs communistes de l'Aérospatiale, le pouvoir orchestre une campagne de grande envergure contre le parti communiste français.*

» *Il s'agit d'une diversion.*

» *La réaction enragée de l'audience acquise par la grande politique démocratique que le parti communiste français a définie lors de son XXII*e *congrès.* »

Pour M. Roland Leroy, il faut « *comprendre les travailleurs* ». Le directeur de *l'Humanité écrit* : « *Il s'agit d'abord — en cette* « *affaire* » *comme à propos d'un récent article des* Cahiers du communisme — *pour les hommes de la droite au pouvoir de tenter désespérément de reprendre du terrain perdu.* » « *La vérité,* ajoute-t-il, *est que le déploiement de la politique du XXII*e *congrès du parti communiste français, l'écho rencontré dans le pays par cette politique de conquête des libertés et d'extension de la démocratie mettent en difficulté les hommes du grand capital. Faire porter sur les travailleurs communistes de l'Aérospatiale l'accusation de vouloir soumettre l'information à des* « *groupes de pression* » *est ridicule. C'est comme si l'on accusait les paysans de faire triompher une politique qui donne la parole aux travailleurs, assure une information pluraliste et permette sur toutes les grandes questions nationales de larges débats démocratiques.*

» *C'est d'autant plus nécessaire que le pouvoir exerce aujourd'hui une mainmise sans précédent sur le service public que devrait constituer la radio-télévision et qu'il fait de celle-ci un instrument quotidien de sa propagande.* »

Les dirigeants du parti communiste étaient-ils informés par avance de cette initiative ? En refusant de se prononcer, lorsqu'il a été interrogé le 21 juillet en fin de soirée, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, a laissé penser qu'il n'avait pas été mis au courant ; il était d'ailleurs, en début de soirée, l'invité d'Antenne 2, ce qui, semble-t-il, aurait dissuadé les militants de l'Aérospatiale d'intervenir sur cette chaîne. Quant à M. Paul Laurent, membre du secrétariat, il déclarait seulement aux journalistes, aussitôt après l'incident : « *Comment savez-vous que c'était des communistes ? Vous leur avez demandé leur carte ?* » En revanche, des journalistes avaient été informés peu avant 20 heures par le service de presse du P.C. que quelque chose allait se passer à TF 1. D'autre part, la déclaration de M. Claude Poperen, membre du bureau politique, a été rédigée dès le début de la soirée. On observera enfin que *l'Humanité* du 22 juillet avait publié en « une » un cliché de l'occupation, pris par un de ses photographes présent sur le plateau.

En tout état de cause, s'il assume pleinement l'action du 21 juillet, le parti communiste semble aujourd'hui comprendre qu'il a involontairement déclenché contre lui une campagne démesurée, les hommes politiques et les organes de presse proches de la majorité s'étant emparés d'une affaire qui, en d'autres circonstances — des précédents le montrent — n'aurait pas donné lieu à une telle exploitation.

THOMAS FERENCZI.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

Lundi 18 juillet

VIENTIANE. — *Les dirigeants vietnamiens et laotiens signent un* « accord d'amitié et de coopération » *qui consacre le rôle prépondérant de Hanoï au Laos et un* « communiqué conjoint » *mettant en garde les pays de la région qui seraient tentés de favoriser au Laos une instabilité que Hanoï, pour sa propre sécurité et pour la défense du socialisme, ne saurait tolérer. L'accord s'étend sur une période exceptionnellement longue de vingt-cinq ans renouvelable par tranche de dix ans. Il officialise le rôle que les Vietnamiens jouent déjà au Laos dans de nombreux domaines — politique, économique, militaire — et qui trouve son origine dans l'aide apportée, il y a une trentaine d'années, par le P.C. vietnamien à la formation du parti populaire révolutionnaire laotien (parti communiste) et dans la coordination d'une longue guerre commune contre un même adversaire.*

Mercredi 20 juillet

ABIDJAN. — *M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, rend public un important remaniement ministériel. Neuf ministres sont démis de leurs fonctions. Le chef de l'Etat avait laissé prévoir depuis plusieurs semaines qu'il se séparerait de certains de ses plus anciens collaborateurs, et l'avait confirmé, vendredi 15 juillet, à l'occasion du conseil national du parti démocratique. Il avait notamment déclaré :* « Il s'agit surtout de nous pencher d'une façon sérieuse sur ce que l'on a appelé « le mal du siècle » : la corruption sous toutes ses formes. »

Jeudi 21 juillet

PARIS — *La conférence ministérielle franco-britannique sur les Nouvelles-Hébrides, ouverte le mardi 19 juillet, s'achève par la publication d'un communiqué conjoint. De nouvelles élections à l'Assemblée représentative seront organisées avant la fin de cette année, les règles du scrutin actuelles étant, pour des raisons de temps, maintenues. Les deux gouvernements sont convenus de* « tenir ensuite, au mois de décembre 1977 ou de janvier 1978, une autre conférence ministérielle à Port-Vila, pour décider, après consultation des membres de la nouvelle Assemblée représentative, des règles fixant la composition d'un conseil de gouvernement et d'un calendrier détaillé des étapes menant à l'indépendance ».

Dans les premiers mois de 1978, un « système d'autonomie interne » *sera mis en place, les compétences respectives des représentants de la population et des deux puissances administrantes étant établies dès maintenant. L'indépendance, après de nouvelles élections et un référendum, pourra être proclamée dans la seconde moitié de l'année 1980.*

ADDIS-ABEBA. — *L'Ethiopie assure avoir* « *écrasé* » *des troupes régulières somaliennes infiltrées dans la province d'Ogaden, et* « *mis hors de combat plusieurs milliers de soldats* ». *La télévision d'Addis-Abeba a présenté des images de matériel somalien détruit à 250 kilomètres à l'intérieur du territoire éthiopien. Selon le communiqué d'Addis-Abeba, trois colonels somaliens et une trentaine d'officiers de grade inférieur et de soldats ont été faits prisonniers.*

NEW-DELHI. — *M. Neelam Sanjiva Reddy sera le sixième président de la République indienne, est-il annoncé officiellement à New-Delhi.*

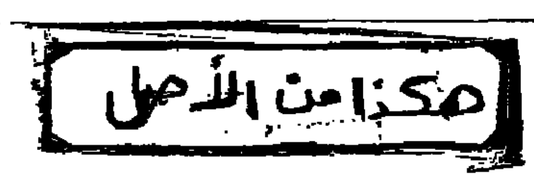
Vendredi 22 juillet

LISBONNE. — *Le Parlement portugais approuve par 166 voix contre 86 le projet de loi sur la réforme agraire, qui lui avait été soumis par le gouvernement.*

La nouvelle loi, qui remplace les deux décrets promulgués en juillet 1975 par le général Vasco Gonçalves, a été votée par les députés du parti socialiste et du parti social-démocrate, ainsi que par le général Galvao de Melo, député indépendant. Le parti communiste le Centre démocratique et social, l'unique représentant de l'Union démocratique et populaire (extrême gauche), les deux députés indépendants qui avaient été exclus du P.S. en novembre dernier et trois socialistes, dont l'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, ont voté contre. Avant le scrutin, un de ces derniers députés a démissionné du parti. Les deux autres, qui n'ont pas respecté la discipline de vote imposée par la direction du P.S., risquent d'être suspendus ou exclus de cette formation.

Lundi 25 juillet

PARIS. — *Le tribunal international constitué par la France et la Grande-Bretagne pour délimiter leur plateau continental rend un arbitrage très favorable, pour l'essentiel, aux thèses françaises concernant la mer d'Iroise (approches atlantiques de la Manche, présumées pétrolifères) et la région des îles anglo-normandes. Le tribunal, dans la sentence de deux cent quarante et une pages, accorde à la France 5 744 kilomètres carrés de la zone que revendique la Grande-Bretagne dans le premier cas, et 2 957 kilomètres carrés dans le second. Le tribunal a accepté la requête britannique sur une zone minima de la Manche occidentale.*



هكذا من الأصل

Les difficultés économiques du monde occidental

La crise économique continue à peser sur les pays industriels. Ainsi, selon les dernières perspectives de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), la croissance se ralentirait au cours du premier semestre de 1978. Elle resterait « modeste et hésitante » dans tous les grands pays, sauf aux Etats-Unis.

Le chômage augmenterait dans la plupart des Etats, sauf outre-Atlantique et au Japon. En France, le nombre des sans-travail pourrait atteindre 5,5 % en juillet de l'année prochaine. Les vingt-quatre pays membres de l'Organisation compteraient alors dix-sept millions de chômeurs.

Les perspectives pessimistes des experts de l'O.C.D.E. tiennent aussi au fait que la liberté des échanges est de plus en plus menacée dans le monde.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf se réuniront les 25 et 26 juillet prochains pour examiner les mesures de limitation des importations des produits textiles prises par la Commission de Bruxelles. Le conseil de la C.E.E. a six semaines pour les amender. On sait que le gouvernement français considère ces mesures comme « inacceptables, parce qu'insuffisantes ».

Il est vraisemblable que, dans le même esprit, Paris aurait repoussé le compromis sur l'accord multifibre réalisé au GATT, à la fin de la semaine dernière, entre la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon, si celui-ci avait été accepté par les pays du tiers-monde.

C'est l'échec en tout cas qui vient d'être enregistré à Tokyo dans les négociations entre le Japon et le Marché commun sur l'importation de produits alimentaires

Feu la division internationale du travail ?

Pendant près d'un quart de siècle, libre commerce et croissance ont fait si bon ménage que l'on tenait pour une loi des plus éprouvées celle des résultats bénéfiques nés de l'ouverture généreuse des frontières.

Ce qui paraissait excellent hier, ce qui avait créé, sans conteste, des richesses et des emplois devient aujourd'hui suspect. Il n'est bruit que de défendre ses industries menacées. La France n'a pas attendu que la C.E.E. lui donne en partie raison pour décider des restrictions d'importations sur les textiles. Le C.N.P.F. monte en ligne.

Il est vrai que les vieux réflexes protectionnistes sont prêts à resurgir plus vite en France qu'ailleurs. Qu'on se rappelle la panique de certaines branches industrielles avant l'ouverture du Marché commun ! Cela dit, il serait un peu facile de placer uniquement sur le compte de la tendance « colbertiste » bien connue du gouvernement et du patronat français ces réactions devant la tournure du commerce international.

Les troubles ressentis aujourd'hui — amplifiés par la crise de chômage qui règne en Occident — dépassent la simple réaction défensive et quasi traditionnelle quand l'expansion forte n'est plus là pour gommer les difficultés.

Ce qui se passe est tout simplement la traduction de l'émergence des pays du tiers-monde sur la scène mondiale. L'Occident, bizarrement, n'a pas cru vraiment à la redistribution obligatoire de certaines cartes, après la décision des pays du Proche-Orient, fin 1973, de quadrupler le prix du pétrole. Beaucoup plus qu'à tirer la leçon de l'événement pour « redéployer » ses industries, il a cherché la division du front arabe, sans succès. Il n'a même pas su faire ce qu'il fallait pour donner à la conférence Nord-Sud l'allure d'une réussite pour les deux parties.

Du coup, nous voici revenus à la politique mesquine des contingentements, à un néo-protectionnisme (qu'on le baptise ou non « libéralisme organisé ») qui, s'il s'élargit mènera où l'on sait, c'est-à-dire à plus de chômage. Si la C.E.E. fermait globalement ses frontières, disait récemment M. Davignon, elle compterait non pas 5,4 millions de chômeurs comme aujourd'hui, mais le double.

Tout l'art des gouvernements consiste à faire payer le plus possible par le voisin la « note pétrolière ». Il n'y a pas de miracle : l'excédent commercial des pays de l'OPEP sera durable, car ils n'ont pas chez eux, pour la plupart, de quoi « profiter » de leurs rentrées de devises, en important massivement nos produits manufacturés ou nos biens d'équipement... faute de consommateurs.

L'excédent ici se traduit évidemment par le déficit là, et le problème de la plupart des pays industrialisés est de pousser leurs exportations et de freiner leurs achats à l'étranger. Comme tout le monde veut faire la même chose, la crise à facettes multiples (inflation, troubles sectoriels, chômage, instabilité des changes) s'enracine.

Une autre cause des troubles du commerce international tient au fait qu'un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique savent maintenant fabriquer les produits qui étaient jadis notre apanage. Ne parlons pas du Japon, exemple trop connu, et qui a choisi quelques créneaux où il est imbattable. Ce ne sont plus, comme d'aucuns le croient, les différences de salaires importantes ou de charges sociales ridicules qui lui permettent de s'imposer sur certains marchés, mais une productivité record fondée surtout sur un exceptionnel appétit de travail de la main-d'œuvre et des dirigeants

Pour les textiles et autres produits exportés de Hongkong, de Macao ou d'Afrique, l'affaire est toute différente. Des conditions de rémunération encore fort médiocres permettent d' « arroser » l'Occident de produits à très bas prix, et l'ampleur prise par ce mouvement en change la nature et conduit forcément à poser la question des « sauvegardes »

Mais il ne faudrait pas prendre prétexte de cette situation pour, montant sur ses grands chevaux, remettre en cause toute la philosophie des rapports avec le tiers-monde Combien de fois n'avons-nous pas entendu les experts d'Occident lancer la formule « Trade not aid ». *Voici le moment de l'appliquer.* Il serait quand même paradoxal qu'à l'heure où l'on essaie de trouver les voies *pour prolonger* le dialogue Nord-Sud, une campagne de plus en plus insistante aboutisse à refouler les exportations du tiers-monde.

A cet égard, la précipitation de la France dans l'affaire des textiles, et le fait qu'elle ait estimé « *insuffisantes et inacceptables* » les mesures communiquées, le 12 juillet dernier, par la Commission aux gouvernements des Neuf, ont quelque chose d'inquiétant.

Dans ce « club de Dakar », qui n'a rien de subversif puisqu'il abrite aussi bien des responsables du tiers-monde, et *même* des *ministres* africains, que les chefs d'entreprise européens, on s'était accordé sur les branches à développer dans l'hémisphère sud. On trouvait là deux sortes de secteurs :

1) Des industries de transformation des matières premières extraites sur place — implantation beaucoup plus logique puisqu'elle supprime le double transport par mer des produits d'origine et de produits transformés — comme la sidérurgie et la métallurgie des métaux non ferreux, les industries d'engrais, de pâtes à papier et de papier, et de meubles ;

2) Des industries aux techniques simples mais grosses consommatrices de main-d'œuvre, bien adaptées à des *régions* où le chômage est une maladie endémique beaucoup plus grave que chez nous (chaussures, cycles et motocycles, composants, petit appareillage électrique, montage d'appareils de radio et de télévision, bonneterie, confection et notamment de lingerie et de chemiserie, jouets).

Les remèdes du long terme

Faut-il refuser aux pays du tiers-monde cet éventail de fabrications, c'est-à-dire interdire l'exportation de machines qui les aideront à les produire, sous prétexte qu'ils concurrenceront un jour nos propres industries ? C'est là où les réflexes du court terme influencés par le chômage que nous connaissons ne doivent pas, nous en reparlerons, nous détourner des vrais remèdes du long terme.

Un cas plus difficile posé par la concurrence internationale est celui des pays à commerce d'Etat. Le déficit commercial grandissant des pays de l'Est pousse ceux-ci à exporter davantage et souvent dans des conditions où il est bien difficile de mettre le nez. Sans repères sur la formation des prix, comment accuser un pays de *dumping ?* Dans son livre - pamphlet *Vodka - Cola,* M Charles Levinson accuse les Occidentaux de retirer le pain de la bouche de leurs travailleurs pour renforcer des régimes « totalitaires » du jour où ils n'ont plus traité le marché des pays de l'Est comme un marché de consommateurs (il n'y aurait rien à redire à exporter nos produits finis vers l'U.R.S.S et ses satellites) mais comme une zone de *producteurs* On leur installait des usines dont la production, par une sorte de boomerang, revenait concurrencer ensuite celle des pays d'origine.

C'est tout un processus — il n'intéresse pas seulement les pays de l'Est — qui est ainsi condamné Mais qu'il s'agisse des rapports Est-Ouest ou Nord-Sud, faut-il tout bêtement revenir au temps où l'on se calfeutrait, précisément pour éviter ce genre de situations ?

La tentation des faux remèdes dont certains seraient pires que le mal doit être repoussée avec vigueur Qu'elles viennent de droite ou de gauche, les revendications « protectionnistes » (qu'on appelle autrement parce que le mot est heureusement tombé du côté péjoratif) font penser aux méthodes de type ligne Maginot... qui nous ont si bien réussi, lors de la dernière guerre De telles pratiques pourraient, à la rigueur, être envisagées pour un pays qui n'a pas à acheter obligatoirement à l'étranger de quoi faire tourner ses machines, sinon il s'agit du type même de la politique de Gribouille Les mesures de rétorsion ne tarderaient pas à pleuvoir sur nous, et comme nous comptons parmi les pays exportateurs dignes de ce nom, des centaines de milliers de chômeurs s'ajouteraient à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Au reste, pour être logique jusqu'au bout, c'est un retrait du Marché commun qu'il faudrait envisager puisque aussi bien nous sommes « embarqués » dans un système où les francs-tireurs ne sont pas admis !

Il ne faut être ni ange ni bête dans cette affaire de la révision des « valeurs » du commerce international. Toutes les formes de concurrence déloyale doivent évidemment être combattues, qu'elles proviennent de la « surpuissance » de certaines nations (Etats-Unis), ou, au contraire, de l'infantilisme de la politique sociale de certains autres (Sud-Est asiatique). Il faut pourchasser le *dumping* autant que la valse des étiquettes qui fait que des produits fabriqués à Hongkong sont débaptisés en Allemagne ou dans un autre pays du Marché commun et réexpédiés chez le voisin sous la bannière étoilée du traité de Rome.

A cet égard, les règles du GATT et leur révision pourront être d'un certain secours, et si les pays du Marché commun, unanimes, savent utiliser l'organisme de Genève, les Allemands ne seront plus les seuls à dire... « *GATT mit uns* » pour préserver la liberté du commerce.

Comme le disait M Claude Cheysson, « *la libéralisation doit se poursuivre, mais pas n'importe comment Je suggère qu'elle soit sélective et parfois conditionnelle... Si, d'évidence, une activité a été essentiellement conçue pour déverser des produits sur nos marchés, je ne vois pas de raison de lui ouvrir les portes sans restriction...* [De même] *Je ne vois pas pourquoi, au nom de la liberté du commerce, nous devrions encourager l'exploitation sociale des population. les plus défavorisées* »

Le deuxième remède est dans la reprise la plus sincère et la plus rapide, dans toutes les instances appropriées, et notamment à la CNUCED, du dialogue Nord-Sud. L'Occident a compris, après les conversations qui ont plus ou moins « dérapé », lors de la dernière rencontre de l'avenue Kléber, qu'il ne pouvait plus compter sur une certain... forme de pression pour arriver à ses fins, les pays les plus pauvres s'étant rendu compte qu'ils avaient malgré tout (et notamment malgré la hausse du prix de l'énergie qui les affecte plus durement que d'autres) intérêt à rester accrochés à la locomotive de l'OPEP La recherche d'une sorte de contrat global de solidarité économique entre les deux hémisphères est la seule voie de recours.

Les nations riches pouvant de moins en moins compter sur le « mol oreiller » des protections ou sur le retour au système d'échanges du dix-neuvième siècle, ne se défendront qu'en adaptant leurs industries à la nouvelle demande mondiale.

Ce fameux « redéploiement » demande du temps, mais il est étrange de voir combien la France « traîne les pieds » sur ce chemin Le gouvernement n'a qu'une politique « verbale » sur ce chapitre et la plupart des industriels s'accrochent à leurs bastions, sentant le sol se dérober sous eux lorsque leurs produits sont contraints de s'effacer devant ceux de l'étranger, mieux adaptés aux besoins d'une nouvelle clientèle L'ampleur du chômage leur donne bonne conscience aujourd'hui pour réclamer à cor et à cri des protections... qui, précisément, produiront à long terme de nouveaux chômeurs

La manière dont le tiers-monde se présente maintenant sur la scène du commerce international devrait rappeler que le phénomène de développement mondial s'apparente à ce processus de « destruction, créatrice » dont parlait Schumpeter. Ceux qui seront aptes à le comprendre, donc à se mettre en position de *devancer et de conduire les transformations* indispensables, gagneront La « division internationale du travail » s'inscrit, elle aussi, dans le courant de la grande loi d'évolution des espèces

PIERRE DROUIN.

(Vendredi 22 juillet.)

Washington estime nécessaire la baisse du dollar

M. Michel Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a estimé, le 21 juillet, que, à son avis, **« la plus grande partie de la baisse nécessaire du dollar s'était déjà produite ».** ***Après avoir rappelé son attachement à des changes flottant librement, sans intervention de la Banque centrale, il a ajouté :*** **« Que le point d'équilibre ait déjà été atteint ou non, le temps nous le dira, mais je m'accommoderai très bien du résultat, quel qu'il soit. »**

Irresponsabilité

Outre les conséquences sur l'inflation mondiale et sur l'économie européenne dont les déséquilibres vont encore s'accentuer, la chute du dollar qui se produit depuis trois semaines *révèle* une faiblesse plus cachée, mais peut-être plus inquiétante encore, du monde capitaliste.

A Francfort, la *devise* américaine a baissé de près de 4 % du 28 juin au 21 juillet. Même par rapport au franc, sur la solidité duquel il y aurait beaucoup à dire puisqu'elle est obtenue grâce aux taux d'intérêts les plus élevés d'Europe, Italie exceptée, et à des emprunts à l'étranger, le « décrochage » est spectaculaire.

Mais à en croire les responsables américains qui, fidèles à leur tradition de non-intervention sur le marché des changes, assistent sans broncher à la retraite, celle-ci correspond pour l'essentiel à un rajustement souhaitable pour l'Amérique et l'ensemble de la communauté internationale. Les Etats-Unis ne risquent-ils pas d'enregistrer cette année un *déficit* considérable de leur balance commerciale de l'ordre de 20 à 25 *milliards* de dollars contre 9,2 milliards en 1976 ? Un tel solde négatif n'appelle-t-il pas une « correction » lorsque simultanément on voit l'excédent du Japon (qui a doublé pour le seul mois de juin) atteindre déjà, pour les premiers six mois de l'année, 6,6 milliards de dollars, et celui de l'Allemagne fédérale rester important (6,8 milliards de dollars pour les cinq *premiers* mois). Si, au lieu de s'arrêter aux seuls chiffres de la balance commerciale, on porte son attention sur la balance des paiements courants (laquelle, outre la précédente, englobe le solde des opérations de « services » : fret, assurances, revenus des travailleurs étrangers, dépenses de tourisme, etc.), le contraste apparaît tout aussi saisissant.

Dans le discours qu'il a prononcé à la réunion ministérielle de l'O.C.D.E., le 23 juin, M. Michel Blumenthal, secrétaire au Trésor, fit remarquer que le déficit des paiements américains prévus pour 1977 était « à peu près égal » au surplus cumulé du Japon, de l'Allemagne fédérale, des *Pays-Bas* et de la Suisse. Et d'ajouter qu'il était temps que ces derniers pays reviennent à un meilleur équilibre. Dans les commentaires qu'il avait, quelques semaines auparavant, faits devant la presse, M. Blumenthal avait mieux précisé la thèse officielle de Washington : en laissant leur déficit des paiements courants se détériorer d'encore 10 milliards de dollars d'une année à l'autre (en passant d'un déficit de 0,6 milliard de dollars, en 1976 à un déficit estimé à 11 milliards en 1977) les Etats-Unis apportent une contribution importante « *à la stabilité* » du système monétaire international et *au développement des échanges.* L'idée sous-jacente à cette curieuse affirmation est qu'aussi longtemps que les pays de l'OPEP disposeront d'un surplus financier, celui-ci devra nécessairement trouver sa contrepartie dans le déficit enregistré par le reste du monde. Les Etats-Unis se sont bien comportés en en prenant « à leur charge » une partie, tandis que le Japon ou l'Allemagne fédérale faillissent, selon cette conception, à leur devoir de solidarité puisque leurs excédents ne peuvent qu'accentuer le déséquilibre des autres pays importateurs de pétrole pris globalement.

Plus inquiétant que le déficit

Ce qui est, d'une certaine façon, plus inquiétant que le déficit lui-même, c'est qu'un pareil « raisonnement » passe pour un propos « responsable » propre à inspirer une politique. Il montre aussi comment on peut se donner à bon compte les apparences de la logique économique ou financière en citant quelques chiffres, sans se demander si l'on est en droit de les comparer. Or, en l'occurrence, la comparaison n'est pas possible parce que, parmi les pays importateurs de pétrole, les Etats-Unis occupent une situation tout à fait particulière. Le pétrole de l'OPEP étant payable en dollars, les Américains règlent leurs achats dans leur propre monnaie. Pour eux, acheter leur pétrole en Arabie Saoudite ou au Texas, c'est, du point de vue financier en tout cas, la même chose (à la différence du prix près).

C'est seulement maintenant que l'on commence à mesurer les immenses conséquences du fait que, au moins en ce qui concerne les échanges pétroliers, tout se passe comme si les pays de l'OPEP — et singulièrement ceux de la péninsule Arabique ainsi que le Venezuela — faisaient partie de l'espace financier américain. On dira que les Saoudiens, même s'ils encaissent des dollars, ont toujours la faculté de convertir ces derniers à leur convenance, en deutschemarks ou en francs suisses. Outre qu'il est possible *qu'une* fraction peut-être non négligeable des avoirs saoudiens soient gelés sous forme d'obligations à long terme non commercialisables du Trésor américain, la différence n'existe pas car, depuis la levée aux Etats-Unis de tous les contrôles de change au début de 1974 (quelques semaines après le quintuplement du prix du pétrole), tous les citoyens américains, et par conséquent aussi notre hypothétique producteur de pétrole texan, peuvent sans limite « exporter » leur fonds à l'étranger (sauf il est vrai à les déclarer).

Lorsque Allemands, Japonais ou Français achètent leur pétrole au Proche-Orient, ils doivent se procurer les ressources financières nécessaires en cédant sur le marché international des biens et des services réels, à moins (cas des derniers nommés) qu'ils n'en empruntent une partie On ne peut donc en aucun cas comparer leur situation avec celle des Américains pour qui, répétons-le, cette nécessité n'existe pas. Cela dit, il ne faut pas employer le mot « privilège » à tort et à travers et ne pas dire, comme on l'avait fait naguère, à propos des investissements américains en Europe, qu'il suffit que les Etats-Unis impriment des billets de banque pour régler leur pétrole. Il va de soi que les importateurs d'outre-Atlantique doivent, pour régler leurs achats, être solvables et que, de leur point de vue, il n'y a aucun avantage à les payer en dollars plutôt qu'en devises. Ce dont il est question ici, c'est de l'intégration de fait qui existe entre l'économie américaine et les pays de l'OPEP, telle l'Arabie Saoudite, à monnaie convertible (c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'existe aucune barrière entre leur propre monnaie et le dollar). Doit-on aller jusqu'à amalgamer la balance des paiements de ces pays avec celle des Etats-Unis, ce qui laisserait apparaître globalement un excédent que les banques américaines prêtent au reste du monde ?

Sans aller jusqu'à poser cette question, un petit nombre d'économistes américains commencent à prendre conscience du manque total de symétrie entre la position des Etats-Unis et celle des autres pays industrialisés. C'est outre-Atlantique *qu'ont été réfutés publiquement, et* de la façon la plus explicite, les sophismes de la Trésorerie. La banque Morgan, dans son bulletin de juin, écrit qu' « *Il y a un lien direct entre, d'une part, les importations américaines de pétrole et, de l'autre, le surplus de l'OPEP* ». (Rappelons que, dans une interview accordée au *Monde* du 28 avril 1977, M. Otmar Emminger, président de la Bundesbank, avait fait allusion à ce lien.) Or, les Etats-Unis, depuis 1973, ont beaucoup augmenté leurs importations de pétrole, lesquelles devraient représenter, cette année, plus de 44 % de leur consommation totale contre 34,80 % en 1973 (et 40,50 % en 1976) Leur facture pétrolière est passée de 6,5 milliards de dollars, il y a quatre ans, à quelque 38 milliards de dollars en 1977 (29,80 milliards *en 1976*).

Ne nous obnubilons pas à notre tour sur les chiffres, mais l'auteur de l'analyse de la Morgan n'a peut-être pas tort de faire remarquer que « *le montant net des importations américaines, les revenus pétroliers de l'Arabie Saoudite et le surplus de l'OPEP sont du même ordre de grandeur* ». Ce dernier surplus a été, rappelons-le, de 37,6 milliards en 1976, pour autant qu'on puisse l'évaluer à la première décimale près ! Et notre auteur d'en tirer la conclusion suivante, qui va à l'opposé de la théorie officielle de Washington et du jugement des experts de l'O.C.D.E. (dont la seule doctrine constante est de répéter, comme pour enfoncer un clou, qu'un déficit peut être une bonne chose et que, le plus souvent, il l'est !) : « *Une réduction du déficit américain à travers une politique de l'énergie effective et l'abaissement des importations de pétrole pourrait permettre d'atteindre plusieurs objectifs importants... Elle contribuerait... à diminuer le surplus de l'Arabie Saoudite et des autres membres de l'OPEP excédentaires, et, par là même, à favoriser un meilleur équilibre des paiements internationaux* ».

Et la baisse du dollar dans tout cela ? A la fin du mois de mai, le ministre allemand des finances, M. Hans Apel, avait indiqué que la persistance du déficit américain conduirait à de nouveaux troubles sur le marché des changes. Pour des raisons que nous avons dites et quelques autres, il n'est pas sûr qu'un solde négatif de la balance des paiements courants des Etats-Unis ait mécaniquement pour effet de peser sur le dollar. Mais ce qui est certain, c'est que le formidable mécanisme financier qui s'est mis en place a pour effet d'accroître constamment le montant des dollars en circulation dans le monde via les dépôts effectués par les membres excédentaires de l'OPEP auprès des banques de New-York ou sur le marché de l'eurodollar (auquel les grandes banques françaises participent très activement). L'existence de cette énorme masse de fonds liquides crée les conditions presque parfaites d'une instabilité quasi permanente.

Une autre illusion serait de croire qu'une dépréciation de quelques pour cent de la principale devise du monde est, tout compte fait, un phénomène bénin. Si la baisse se révèle durable, on va de nouveau entendre l'argument selon lequel, les importations représentant moins de 10 % du P.N.B. américain, l'effet sur les prix intérieurs devrait être négligeable. L'argument ne vaut rien. La cause devrait être entendue depuis que les meilleures études sur le sujet ont confirmé ce à quoi on pouvait théoriquement s'attendre, à savoir qu'en gros une dévaluation de, mettons, 3 % finit par se traduire par une hausse d'environ... 3 % du niveau des prix intérieurs. Donnons ici l'explication la plus simple de cette concordance. Du fait qu'il existe un marché international, il découle qu'il ne peut y *avoir qu'un seul niveau de prix dans* le monde, tout au moins pour la masse imposante des biens et des services qui font l'objet d'échanges à travers les frontières. Si les prix exprimés en dollars deviennent, par la dépréciation de cette devise, *ipso facto* inférieurs de 3 % à ce niveau, l'écart sera nécessairement corrigé. Il n'en serait autrement que si la baisse du change venait sanctionner une montée plus forte qu'ailleurs des prix nationaux qui se serait déjà produite. Tel n'est pas le cas en ce qui concerne les Etats-Unis, où l'évolution dans ce domaine a été une des plus modérées du monde. Comme le mouvement ne s'arrête jamais, toute ascension des prix intérieurs américains ne peut manquer à son tour de faire sentir ses effets dans le reste du monde.

En Europe, la baisse du dollar va creuser un peu plus l'écart entre, d'une part, les pays à monnaie forte (Allemagne, Suisse, Pays-Bas) et, de l'autre, les pays à monnaie faible, en relançant la hausse des prix dans ces derniers (toujours le fameux niveau de prix par définition unique ou peu s'en faut). Le « serpent », dernier vestige de l'organisation monétaire de l'Europe, pourra-t-il survivre alors que les pressions sur les couronnes scandinaves, à commencer par la couronne suédoise, vont s'accentuer dangereusement ? A en croire les partisans de la « réévaluation » du deutschemark ou du yen, le réajustement monétaire devrait avoir des effets bénéfiques sur l'économie mondiale en stimulant les importations de l'Allemagne fédérale, de la Suisse et du *Japon. Peut-être. Mais, l'impression* dominante est que, depuis avril ou mai dernier, l'élan de l'économie, de ce côté-ci de l'Atlantique, et peut-être aussi de l'autre, s'est perdu dans les sables. Dans cette conjoncture molle, pour ne pas dire déprimée, ne peut-on craindre que la revalorisation n'entraîne surtout des effets déflationnistes sur l'activité (plus que sur les prix) de ces pays ? Or le chômage augmente en Allemagne aussi, dont l'économie est touchée presque autant que les autres par la sévérité de la crise qui n'en finit pas.

En ce qui concerne la France, il n'est pas sûr qu'un dollar à 4,82 F soit plus favorable à l'expérience en cours du plan Barre qu'un dollar aux environs de 4,95 F. Le marché de change n'est pas sélectif. Ce qui favorise l'importation du pétrole favorise aussi l'importation d'autres marchandises. Quant aux exportateurs, ils devront, sur les marchés tiers, compter avec une concurrence américaine plus vive. Etaient-ce là des résultats souhaitables ?

PAUL FABRA.

(Samedi 23 juillet.)

ENVIRONNEMENT

La guérilla écologique

III. — Flamanville : une chouannerie antinucléaire

par MARC AMBROISE-RENDU

Après le Larzac, où les éleveurs — et derrière eux tout un mouvement contestataire — s'opposent à l'armée, après Naussac, où les Lozériens refusent un barrage-réservoir qui ne profitera qu'au Val-de-Loire, un dernier point chaud de la guérilla écologique : Flamanville. Chaque fois, le processus est le même : un grand projet imaginé à Paris suscite un réflexe de refus chez ceux qui seront sacrifiés au nom de l'intérêt public. Ils trouvent des alliés chez tous ceux qui contestent la société industrielle, militarisée, centralisée, technocratique. Les élus sont vite débordés, les fonctionnaires et les techniciens incapables d'établir le dialogue. Aux procédures administratives et aux réalisations qui vont implacablement leur train répondent alors l'insubordination et parfois la violence. (Notre précédent numéro.)

Il faut visiter le chantier de la future centrale nucléaire de Flamanville pour comprendre qu'une vilaine tempête souffle sous les crânes, là-bas, au bout du Cotentin. Accrochés au flanc de la falaise entre le rebord des pâtures et le ressac glauque, une cinquantaine d'ouvriers attaquent le granit à coup de dynamite et de pelleteuses. Autrefois siège d'extraction d'une mine de fer, l'endroit, encore hérissé de ferrailles et de pans de béton, n'est pas bien gai. Il est rendu encore plus sinistre par les réseaux de barbelés, les chevaux de frise, les grilles renforcées qui le corsètent. Quinze gardiens de l'E.D.F., des chiens-loups et quatre-vingts gendarmes mobiles en tenue de « manif », talkie-walkie à l'oreille et jumelles en bandoulière, patrouillent jour et nuit à l'intérieur de ce camp retranché.

En face, de paisibles Normands, professeurs, cultivateurs ou hobereaux du bocage qu'une espèce de chouannerie antinucléaire agite depuis bientôt deux ans et demi. De temps en temps ils surgissent en haut des falaises, balancent quelques rochers sur le « castrum » de l'E.D.F. et tentent d'en arracher les défenses. Les « bleus » répondent à coups de grenades lacrymogènes, de poursuites judiciaires, de tracasseries administratives. Alors on complote de plus belle dans les fermes, et l'engrenage manifestation-répression accélère sa course.

Il est vrai que la centrale de Flamanville n'est pas une plaisanterie. Si l'E.D.F. réalise son projet, elle sera la plus puissante jamais construite en France. Quatre chaudières atomiques de 1 300 mégawatts cracheront deux fois plus d'électricité que le Cotentin, même en doublant sa consommation, n'en pourra brûler. 175 kilomètres de ligne à haute tension vont donc traverser le département de part en part pour lancer le courant vers Paris et la Bretagne. Même si les six cents pylônes hauts de 43 mètres que l'E.D.F. va planter dans le paysage sont du type « Beaubourg » — le dernier-né et le plus élégant, paraît-il, — les agriculteurs calculent, eux, que pour les dresser il faudra faire bien des dégâts, que les tracteurs devront « slalomer » entre leurs pieds et que les lignes, une fois tendues, survoleront 1 250 hectares de prés.

Quant à la radioactivité, ils estiment en avoir plus que leur content avec l'usine de La Hague, où l'on triture de redoutables déchets venus du monde entier. La réputation du secteur est déjà telle qu'une fabrique de beurre a dû changer sa marque et que l'on craint pour la bonne tenue des cours de la viande.

Les pêcheurs, de leur côté, font remarquer que les rivages ouest du Cotentin sont très poissonneux et encore indemnes de pollution. Or, si la centrale est à cet endroit, c'est qu'elle compte profiter des courants de marée pour son refroidissement. Elle va donc recracher, chaque seconde, à 600 mètres au large, 200 000 litres d'eau chlorée (15 tonnes de chlore par jour) et réchauffée de 15 degrés. Personne au monde, pas même les biologistes de la mer convoqués d'urgence, mais un peu tard, n'est capable de prévoir les effets de ce bouillon.

En tout cas, l'entreprise a de quoi exciter les ingénieurs. Pour planter les réacteurs ils vont pousser à la mer 700 mètres de falaise (la plus grande carrière de granit du monde !) et la plate-forme ainsi créée sera protégée des tempêtes par une digue qui engloutira 100 000 tonnes de béton. Ce terrain à bâtir entièrement *artificiel reviendra à 400 F* le mètre carré. Devis total de la centrale terminée : 13,7 milliards de francs 1977 !

Mais ce ne sont pas ces chiffres-là qui emportent la conviction des partisans de la centrale. Comme M. Henri Varin, le maire de Flamanville, ils songent plutôt aux trois mille ouvriers qui travailleront sur le chantier à son point culminant, aux quatre cents agents de l'E.D.F. installés ensuite à demeure et surtout aux 104 millions de taxe professionnelle que l'usine déversera chaque année sur toute la région. Pour que celle-ci soit mieux préparée à recevoir cette manne et à la faire fructifier, l'administration parle de créer un district, de remodeler le schéma d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.), de lancer un plan d'aménagement rural (PAR) et d'appliquer la procédure dite de « grand chantier ».

« Tout ça se traduira par des élargissements de routes, des lotissements et des terrains de sports dont nous n'avons que faire », rétorquent les paysans. Et la « guérilla mexicaine », comme dit le sous-préfet de Cherbourg, continue à dresser deux clans l'un contre l'autre. On commence à incendier les camions des entreprises qui collaborent avec l'E.D.F. Demain, on sortira peut-être les fusils des coffres des voitures. Comme à Montredon...

De l'acceptation à la contestation

Pour comprendre comment on a pu en arriver là, dans ce Cotentin qui avait accepté presque sans broncher l'installation au cap de la Hague d'un cimetière et d'une usine de déchets nucléaires, il faut retracer trente mois d'histoire locale, faite d'une succession quasi mécanique de coups et de contrecoups. Beaucoup de Normands étaient-ils déjà saturés de nucléaire avec la Hague et l'arsenal de Cherbourg, où se construisent les sous-marins de la force de frappe ? Tout commence le 20 décembre 1974, lorsque le conseil municipal de Flamanville dit oui au projet de centrale. Pour cette ancienne cité minière, isolée dans un canton rural, c'est à la fois le pactole et, comme dit son maire — ancien ouvrier, lui-même ex-adhérent de la vieille S.F.I.O., — *« le retour au bon vieux temps »*.

Mais il ne faut pas une semaine pour que, à deux pas de la même mairie, se tienne la première réunion des opposants. Le conseil général de la Manche et le conseil régional de Basse-Normandie ont beau donner leur bénédiction au projet, les contestataires se renforcent. Tant et si bien que, pour son « confort moral », le maire organise un référendum en avril 1975. Quatre cent vingt-cinq de ses électeurs lui donnent raison, contre deux cent quarante-huit. Réaction : le dimanche suivant, les « non », qui, à tout hasard, ont appelé à une marche de protestation, voient avec stupeur accourir des milliers d'inconnus.

Alors se fonde le comité régional d'information et de lutte antinucléaire, le CRILAN. Notez le mot « information » ; il est essentiel, car, à la tête du CRILAN, on trouve Didier Anger, un professeur âgé de trente-huit ans, résidant à Flamanville avec femme et enfants. Ce pédagogue costaud, calme, peintre à ses heures, adopte tout de suite la bonne tactique. Il informe, explique, persuade. D'abord, ses copains, les professeurs du collège local, puis, de proche en proche, bon nombre d'enseignants du Cotentin. Ces frères prêcheurs s'égaillent dans les villages et tiennent réunion sur réunion.

Les envoyés de l'E.D.F., qui n'ont pas fait le moindre sondage pour tâter l'opinion locale, cherchent plutôt à toucher les élus. Mais, quand ils veulent participer à des réunions publiques, ils se trouvent face à de redoutables contradicteurs, qui, mieux qu'eux, savent parler aux foules. Ce ne sont pas les enseignants mais les ingénieurs qui se font chahuter. Ils renoncent et laissent leurs adversaires maîtres du terrain. Ceux-ci en profitent.

Le CRILAN essaime de canton en canton jusqu'aux limites de la Manche et dans les départements voisins. Chaque comité local — ils sont vingt-cinq — est autonome, mais tous multiplient les réunions de village, les projections de films, les bals antinucléaires. Affiches et feuilles contestataires fleurissent : « La gazette des falaises », « L'envers de la Manche », « Le petit cafard ». Elles trouvent d'autant plus de lecteurs qu'au dernier trimestre 1976 les techniciens de l'usine de la Hague mènent une grève de trois mois et dénoncent les risques de leur profession. Si les atomistes eux-mêmes disent qu'il y a danger...

Sur le terrain, les agriculteurs menacés d'expropriation réunissent leurs parcelles — comme au Larzac — dans un groupement foncier agricole (G.F.A.) auquel quatre cents citadins apportent 40 000 francs. Cette cagnotte servira à acheter les terres de ceux que les offres de l'E.D.F. pourraient tenter.

Alors, à la fin de 1976, l'E.D.F. cherche à forcer l'allure. L'enquête publique est ouverte dans cinq communes voisines du site. La procédure porte la marque d'une certaine précipitation. Une lettre du ministre de l'industrie — alors M. d'Ornano — avait demandé aux préfets, dès avril 1976, d'inclure une étude d'impact dans toute enquête portant sur un site nucléaire. L'étude ne figure pas au dossier : elle ne sortira que six mois plus tard. L'affaire tourne d'ailleurs au référendum : cette fois, sur les registres, on relève 35 % de oui et 65 % de non auxquels s'ajoutent les sept mille signatures d'une pétition. Peine perdue.

Le 8 février 1977, arguant du fait que les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable, l'E.D.F., sans aucun titre de propriété ni même de location, fait commencer des travaux sur le site. Réaction immédiate : les opposants, par deux fois, forcent les ouvriers à évacuer le chantier et laissent un piquet de garde sur la route d'accès.

Les 7, 8 et 9 mars, se déroule une guerre-éclair tout à fait typique. Dans la nuit du 7 au 8, les anti-nucléaires, abusés par de fausses informations, se massent dans une ferme, proche de Valognes, pour intercepter le convoi escorté de gendarmes mobiles qui doit « reprendre » le site. Le 8, au matin, ce convoi surgit de l'arsenal de Cherbourg, fonce sur Flamanville et surprend les sentinelles. Le lendemain, les contestataires, accourus parfois de fort loin, convergent vers Flamanville puis, brusquement, se détournent et « envahissent » Cherbourg où personne ne les attendait. Ils y mènent grand tapage pendant plusieurs heures.

Aux élections municipales du 13 mars, revanche des pro-nucléaires : le maire de Flamanville et onze de ses colistiers sont réélus avec, à peu de chose près, autant de voix qu'il y avait eu de « oui » au référendum de 1975. Le 13 avril, les gendarmes croient pouvoir évacuer le site. D'autant que le tribunal de Cherbourg n'ordonne pas l'arrêt du chantier, comme le lui demandaient les associations. Quelques jours plus tard, les « anti » se font justice et arrachent la clôture du site sur 400 mètres. Les « bleus » reviennent en force... deux engins de travaux publics flambent en représailles, des poursuites sont engagées... les militants ne rêvent que de reprendre le site, etc.

Embarras chez les politiques

Le projet nucléaire de l'E.D.F. a provoqué sur le Cotentin un petit séisme dont les ondes de choc ont ébranlé toutes les structures sociales. Les villages connaissent la zizanie : dans les syndicats ouvriers comme la C.F.D.T., certains militants manifestent avec le CRILAN, alors que ceux qui travaillent à la Hague défendent le nucléaire, leur gagne-pain, les syndicats agricoles sont déchirés et les partis politiques plongés dans un profond embarras. Louis Darinot, député socialiste, qui vient de conquérir la mairie de Cherbourg, pose de multiples conditions à l'acceptation de la centrale, tandis que les communistes font circuler une pétition la refusant.

Dans la presse locale, *Ouest-France* soutient les contestataires, alors que *la Presse de la Manche* plaide pour la centrale. Le sous-préfet voudrait bien ne plus jouer à la « guérilla mexicaine » et reproche à l'E.D.F. de n'avoir pas fait d'information suffisante. Il n'est jusqu'au CRILAN qui ne soit menacé d'éclatement. Cinq associations nouvelles lancées par des sympathisants qui ne se sentaient pas à l'aise dans ses rangs viennent de se créer en quelques semaines. L'une groupe des pêcheurs, l'autre des cultivateurs, la troisième des « modérés », les deux dernières des « marginaux » ou des violents.

Pour sortir de cet imbroglio, beaucoup pensent à un référendum départemental, mais tout le monde en redoute les résultats, car personne aujourd'hui en Cotentin ne peut plus jurer de rien. Comme disait un atomiste, évidemment orfèvre en la matière : *« Si vous n'êtes pas certain d'en garder le contrôle, gardez-vous de faire démarrer une réaction en chaîne... »*

FIN

(Jeudi 14 juillet.)

LA VIE DU LANGAGE

DE VIEUX MOTS NOUVEAUX

LA série des « *Datations et Documents lexicographiques* » (D.D.L.), inaugurée en 1959 par le Centre d'étude du français moderne et contemporain de Besançon, sous la direction de M. Bernard Quemada, se poursuit avec les volumes 9 et 10 de 1976, et 11 de 1977 (1).

Près de douze mille mots ont été ainsi répertoriés ; leur date d'apparition (écrite) précisée, souvent établie pour la première fois, quand il s'agit de termes techniques auxquels les lexicographes ne s'étaient pas encore intéressés ; des centaines de textes non littéraires dépouillés.

Le non-spécialiste s'étonnera que tant de travail soit consacré à reculer de quelques années la datation d'un mot ou d'une expression généralement rare ; parfois même, sorti entre-temps de l'usage. Mais l'entreprise doit mener à terme à la constitution d'un répertoire historique du vocabulaire français et ce répertoire apportera lui-même une contribution décisive à l'histoire des idées et des techniques (2).

Ainsi, la naissance autour de 1800 d'un vocabulaire politique que l'on pouvait supposer plus récent. Dès 1776, M. de Beaumarchais, dans une lettre à Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, trouve le mot parfaitement juste pour définir l'opération (en effet très importante) de vente d'armes aux insurgents d'Amérique du Nord qu'il s'apprête à mener : « Cette affaire *politico-commerciale*, écrit-il, va devenir immense. »

La Révolution. La bourgeoisie prépare ouvertement la liquidation de la révolution populaire. A propos de son journal, *le Tribun du peuple*, Babeuf écrit en 1795 : « Groupez-vous tous autour de ce *paquebot de la démocratie*. » Le mot (paquebot) avait déjà un siècle ; mais il conservait l'idée originelle du pack-boat : un navire armé rapide porteur d'informations importantes.

C'est Bonaparte qui, en 1801, emploie pour la première fois l'expression de *corps enseignant* : la militarisation des lycées, l'instituteur « fantassin de la République », l'incroyable centralisation du savoir, tout cela est en germe dans ce « corps » que veut le Premier Consul.

La bourgeoisie d'affaires a triomphé de l'aristocratie terrienne (quand elle ne l'a pas épousée). Apparaissent en 1827 *industrialiser*, qui aura un succès durable. Mais la France, que veulent industrialiser les banquiers, sera du même coup *financialisée* et *matérialisée*, c'est-à-dire vouée à la finance et aux appétits matériels au détriment des « forces morales de la société ». Le conflit entre la France des « valeurs » et la France du « progrès » est clairement posé derrière les mots, même si *financialiser*, qui décrit pourtant un concept et une réalité historiques certains, n'est pas entré dans la langue.

En 1834, c'est *journalistique* que nous trouvons, pour la première fois, sous la plume de Balzac. Et en 1841, *progressiste*, avec le même sens, toutes choses égales, que nous lui donnons encore. Mais la lutte des classes prend, après 1830, son mouvement et son aspect modernes : alors apparaît dans la littérature politique, en 1832 *le jour du grand œuvre*, dont les variantes mèneront au « grand soir » du vingtième siècle.

Sports et agriculture

Dans le domaine des techniques de production, *moissonneuse, faucheuse, faneuse* et *défonceuse* apparaissent en même temps (1860). La révolution agricole est du même coup datée. L. Villermé, créateur ou au moins premier diffuseur de ces termes, est un ingénieur et un « homme de progrès ». Il s'embarrasse peu, heureusement, que *faucheuse* ou *faneuse* désignent déjà des paysannes occupées à faucher ou à faner. C'est ainsi que se font les meilleurs néologismes : *laveuse* était préférable à « machine à laver ».

Le problème des emprunts à l'anglais est traité indirectement par les *Datations et Documents*. Ils relèvent *pacemaker* dès 1909 au sens d'entraîneur, dans le domaine du sport. Le journal *l'Auto* du 5 juillet 1909 annonce que *« les entraîneurs sont totalement interdits (cette année). Plus de* pacemaker *comme en 1907 »*. Puisque, en matière de sport (cyclisme derrière moto en particulier), le mot anglais a cédé la place sans difficulté à l'*entraîneur* français, pourquoi s'être posé tant de faux problèmes à propos du *pacemaker* cardiaque ?

C'est par le sport aussi que *vedette* et *star* sont entrés dans la langue. La datation du premier (au sens de « personne à la mode, en vue ») est d'un seul coup reculée de trente-sept ans (*de 1956, ancienne datation, à* 1919, nouvelle datation). Quant à *star*, le mot remonte à non moins loin que... 1849 !

Peu d'anglicismes significatifs dans ces trois fascicules. Mais *stopper* reçoit, outre sa datation de 1847 jusqu'ici limitée au domaine maritime, une attestation de la même année pour le domaine général. C'est de Balzac lui-même (*le Cousin Pons*) : « Si l'on a trouvé le moyen d'arrêter les machines à vapeur, celui de *stoper* (sic) la langue d'une portière épuisera le génie des inventeurs. » La graphie balzacienne, avec un seul P, avait pour elle la simplicité (galop-galoper). Ce *stopper* n'est pas le même (sinon de façon lointaine) que le *stopper* des couturières et des remmailleuses de bas, venu du néerlandais.

Des nouveautés en médecine-chirurgie, auxquelles était déjà consacré le fascicule 8. C'est en 1879 qu'on parle pour la première fois d'une *malade déprimée*. La toute récente *déprime*, qui va dans le sens de la langue, fera-t-elle aussi bien son chemin ? En 1922 (conséquence de la guerre ?) apparaît *traumatiser*.

Comment baptiser, quand il entre dans la vie, au moins des plus riches, ce mélange de café et de lait devenu depuis, quasiment, une boisson nationale ? Mme de Sévigné hésite. De Bretagne, elle écrit en janvier 1690 à sa fille : « Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches ; nous sommes en fantaisie de faire bien écrémer de ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café : et c'est en un mot ce *lait cafeté ou* ce café *laité* de notre ami Aliot. »

Le « café au *lait* » s'impose à partir du dix-huitième siècle, entraînant au passage l'expression : « C'est (un peu) *fort de café* », pour parler d'un café au lait trop noir. Quant au *café-crème*, il n'apparaît que bien plus tard, en 1898.

Etape ultime de ce processus socio-gastronomique, et non la moins surprenante : *le café et le lait* disparaissent non des tasses, mais du vocabulaire. On demande un *crème*, grand ou petit, en sachant fort bien de quoi il retourne ! Le supplément du Grand Robert en donne comme (provisoire) première attestation *le Voyage au bout de la nuit*, de Céline, 1932.

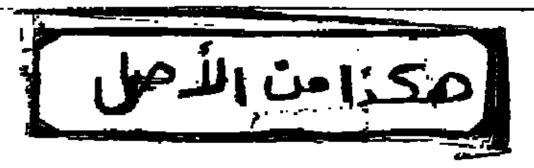
Terminons sur un mystère badin. D'où vient, se demande en 1801 le « Cousin Jacques », auteur d'un dictionnaire néologique à la mode, l'expression : *il raisonne comme un concombre ?* De fait, pourquoi cette honnête cucurbitacée serait-elle plus sotte que le navet ou le poireau ? A moins que « raisonner comme un concombre » ne soit que la traduction honnête d'une comparaison beaucoup plus drue (et fort injuste), que l'on voit précisément apparaître dans les premières années du dix-neuvième siècle.

JACQUES CELLARD.

(Lundi 18 juillet.)

(1) Diffusion (volumes in-8°, de 250 à 360 p. environ), Librairie Klincksieck, rue de Lille, 75007 Paris.

(2) Rappelons que le C.E.F.M.C. et M. Bernard Quemada « sollicitent vivement le concours de tous les contributeurs, équipes organisées ou chercheurs isolés ». 47, rue Mégevand, 25000 Besançon.



TRENTE-SIX MORTS, CENT MALADES, HUIT INFIRMES A VIE

Procès à l'automne pour le talc à l'hexachlorophène

DES dizaines de médecins français ont vu, durant tout le printemps et l'été de 1972, souffrir et mourir sous leurs yeux des enfants devant lesquels leur science était impuissante.

Le syndrome que présentaient ces enfants était analogue à celui qui en avait emporté d'autres durant les années précédentes aux Etats-Unis.

Dû à la pénétration cutanée d'un bactéricide, l'hexachlorophène, il avait justifié, le 7 décembre 1971, l'envoi par la Food and Drug Administration d'une lettre de sévère mise en garde adressée à 600 000 praticiens américains.

Le fait que les médecins français n'aient pas bénéficié à l'époque de cette information que ni le ministre de la santé, ni l'industrie pharmaceutique, ni l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) n'étaient préparés à leur fournir illustre bien les failles de nos *dispositifs de surveillance, de protection* et de sécurité en matière sanitaire.

Un *talc* anodin est certes, en raison d'une terrible erreur de préparation, à l'origine du drame. Mais plusieurs spécialités d'hygiène et pharmaceutiques contiennent de l'hexachlorophène qui, au titre de bactéricide, et bien que préparé et livré par des fabricants de produits chimiques, eût dû faire l'objet non d'une navrante légèreté, mais d'une rigoureuse surveillance.

Il est permis de souhaiter que le Centre national de pharmaco-vigilance qui vient de commencer ses travaux ne les conçoive pas dans le sens restrictif d'un contrôle pharmaceutique, mais qu'il se perçoive aussi et à l'avenir comme responsable, au sens le plus large du terme et à l'instar de l'autorité américaine équivalente, de la sécurité et de la santé des citoyens.

De la lavande au poison

DEUX cent quatre enfants intoxiqués, dont trente-six sont morts et quatre-vingt-dix-huit ont présenté, à des degrés divers, des atteintes du système nerveux central qui laissent à huit d'entre eux des invalidités motrices et mentales très graves et définitives.

Tel est, après cinq ans d'études, d'enquêtes et d'expertises diverses, le bilan navrant des imprudences qui, durant le printemps et l'été de 1972, transformèrent un inoffensif talc à la lavande en un toxique d'autant plus redoutable qu'il était insidieux.

Les indemnités réclamées par les victimes du talc Morhange et par leurs proches s'élèvent à 25 millions de francs, mais, cinq ans après le drame et en dépit des affirmations répétées des ministres concernés, selon lesquelles tout serait mis en œuvre pour un *prompt règlement de l'affaire*, le procès des responsables n'a toujours pas eu lieu. La clôture de l'instruction laisse à penser qu'il pourrait s'ouvrir cet automne.

C'est dès les mois d'avril et mai 1972 que d'étranges symptômes (éruptions, diarrhées, convulsions, coma) furent observés chez des nourrissons dans les Ardennes et dans l'Aube. Les médecins de Troyes et de Charleville notamment, observant des cas isolés, s'efforçaient de répertorier les causes possibles allant du virus aux médicaments qui pouvaient les expliquer. Les recherches causales restant vaines, plusieurs de ces enfants furent adressés à Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, où le professeur Thieffry alertait, le 1er juillet, le ministère de la santé sur la nécessité de rechercher d'urgence les causes possibles de ces graves affections.

Tout le mois de juillet devait être consacré à cette recherche, en vain... jusqu'à ce que, le 17 août, grâce à la perspicacité d'une assistante sociale, l'analyse du talc Morhange utilisé par les mères des trois nourrissons hospitalisés à Charleville indique qu'il contenait non seulement, comme il était prévu, du talc et de l'essence de lavande, mais une concentration énorme d'hexachlorophène (6,39 % au lieu des 0,1 %, dose maximale autorisée pour d'autres produits d'hygiène).

Un appel national était alors lancé pour que le talc maudit soit immédiatement apporté aux autorités sanitaires et, dès le 25 août, une plainte était déposée, le juge d'instruction de Pontoise étant saisi de l'affaire.

Ce dernier inculpait d'homicide et blessures par imprudence le 23 novembre 1972, M. Berty, le président-directeur général de la firme Morhange, qui commercialisait le talc en question, mais qui *se contentait d'expédier à un* fabricant, un conditionneur, l'essence de lavande qu'il fallait ajouter à la poudre de talc avant de l'empaqueter.

Les dirigeants de la firme de conditionnement Setico (MM. Maillard et Brunet) où s'était produite la contamination par l'hexachlorophène, étaient également inculpés, ainsi que leur directeur de fabrication et un de leurs employés.

La firme Morhange à laquelle aurait dû, s'il s'était agi de produits pharmaceutiques, incomber les contrôles de conformité (et donc d'inocuité) n'était pas équipée pour cela, et aucun de ses animateurs ne possédait la moindre compétence d'ordre toxicologique. Que serait venu faire d'ailleurs la toxicologie, voire la pharmacie, dans un simple mélange de talc et de lavande ?

La firme de conditionnement Setico (en liquidation depuis 1974) ne disposait, elle non plus, d'aucun moyen de vérification des mélanges qu'elle mettait en poudreuses. Le secret des parfumeurs étant sacré, elle n'avait à vrai dire aucune notion très précise sur le contenu de ces mélanges. Ce qui aurait été sans grand inconvénient à l'échelle des essences de lavande...

Mais Setico utilisait également (pour d'autres spécialités que le talc Morhange) de l'hexachlorophène, largement employé à faible concentration depuis près de trente ans, et que commercialise *la firme suisse Givaudan. Les* vendeurs de ces autres spécialités, sachant que Setico n'avait pas de laboratoire, n'acceptaient leurs préparations qu'après analyse.

Précaution utile, si l'on sait, comme l'a montré l'enquête, que les sacs et les fûts — certains crevés — de produits les plus divers voisinaient dans les locaux *du conditionneur, le carbonate* de sodium à côté de l'oxyde de zinc ou de titane, ou du G 11 (hexachlorophène). Une couche épaisse de ces poudres mélangées couvrait le sol, à proximité des pétrins ou des trémies servant à la confection des produits finis (1). Et 36 kilos de G 11 avaient été mélangés à 600 kilos de talc Morhange.

Où les accusés sont insolvables

Les responsables de Morhange, pas plus que ceux de Setico, n'étaient solvables ou même assurés pour une catastrophe de l'envergure de celle du printemps 1972...

Les multiples enquêtes et expertises conduites à la diligence du juge d'instruction (près de 1 600 cas furent étudiés) permirent d'incriminer formellement l'hexachlorophène, dont la toxicité à de telles concentrations et chez le très jeune enfant, avait pu se trouver accrue par le fait que le talc examiné était également souillé par des poudres alcalines.

Dès lors, en mai 1976, soit quatre ans après les faits, le directeur de la société Givaudan, fournisseur de l'hexachlorophène, était inculpé à son tour. Seul assuré dans cette affaire, il est l'ultime espoir de recours et d'indemnisation pour des familles, dont certaines ont à faire face aux plus affreuses infirmités...

Les assureurs de Givaudan ont déjà pris contact avec les familles des victimes : faut-il tenir une telle démarche pour une reconnaissance implicite de responsabilité ? Pas nécessairement, si l'on en juge par le seul précédent connu, à savoir l'indemnisation, par un importateur, des familles des victimes britanniques de la Thalidomide. La responsabilité de cet importateur n'étant, en droit, pas engagée en Grande-Bretagne, les accords d'indemnisation s'accompagnaient dans son cas d'une clause spécifiant ce fait.

Il appartiendra néanmoins aux tribunaux de dire si la firme Givaudan aurait dû frapper ses fûts d'hexachlorophène — qui ne portaient que la mention G 11 U.S.P. — d'une tête de mort, ou signaler qu'ils contenaient une substance vénéneuse.

Or, à l'époque, l'hexachlorophène n'était pas classé en France dans la liste des substances vénéneuses en question. Des dispositions officielles datant du 2 septembre 1972, puis du 9 et du 20 septembre 1973 ont remédié, en le soumettant à des règles rigoureuses, à cette situation.

Dès l'été 1971 cependant, une polémique passionnée avait partagé aux Etats-Unis les adversaires et les défenseurs de ce bactéricide, apparemment irremplaçable *pour la lutte contre* les redoutables staphylocoques, mais dont la toxicité chez le nourrisson avait été démontrée dans certaines conditions par deux études retentissantes rendues publiques par la Food ans Drug Administration.

Le directeur de la société Givaudan-France déposait les 27 janvier, 22 février et 3 mars 1972, auprès de M. Boulin, ministre de la santé, des dossiers d'information à ce sujet et, estimant « *qu'il convenait de bien informer l'opinion publique française* », demandait des directives à cette fin.

Urgence toxicologique et routine administrative

A une question écrite posée le 26 février 1972 par M. Daniel Benoist, député de la Nièvre (P.S.), concernant l'effet toxique de l'hexachlorophène mis en évidence aux Etats-Unis, le ministre de la santé répondait le 5 mai 1972 (alors que les premiers enfants des Ardennes et de l'Aube étaient déjà morts) qu'il avait « *demandé une étude à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en liaison avec le service central de la pharmacie et des médicaments* » ; et cela « *bien qu'aucun inconvénient majeur ne semble pouvoir résulter d'un usage raisonnable et strictement externe de ce produit* ».

Rien, pas même l'urgence toxicologique, ne peut ébranler la routine de l'administration... En toute hypothèse, l'hexachlorophène eût-il été considéré comme vénéneux le talc Morhange, qui ne devait pas en contenir, ne relevait pas de ces dispositions. C'était, à *vrai dire, toute* l'industrie des cosmétiques et des produits d'hygiène, son laxisme et son anarchie, que mettait en cause le drame de l'été 1972.

La loi du 10 juillet 1975, suivie de tout un train d'arrêtés et de décrets, devait en tirer la leçon et imposer à la fabrication, au conditionnement ou à l'importation de ces produits des normes de contrôle, d'information, de qualité ou de competence professionnelle jusqu'alors inexistantes

Mais eût-elle existé en 1972, cette législation, hautement bénéfique pour la santé publique, n'aurait sans doute et malheureusement pas changé grand-chose : censée ne contenir que du talc pur et parfumé, la poudre Morhange eût en effet obtenu sans difficulté son autorisation de mise sur le marché. Au-delà des lois, c'est la rigueur et la conscience professionnelle de chacun qu'interpellent deux cents victimes innocentes

L'invasion de notre vie quoti*dienne par une technologie sans* cesse plus perfectionnée implique une véritable éducation, dès le plus jeune âge, des règles de prudence et de responsabilité individuelle et collective sans l'observance desquelles les risques des conforts nouveaux dépasseraient, et de loin, leurs avantages ou leur commodité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTE.

(Mercredi 20 juillet.)

(1) En 1952, l'introduction accidentelle dans un talc pharmaceutique, la poudre Baumol, d'anhydride arsénieux à la place de l'oxyde de zinc prévu avait conduit, en France, à l'intoxication de deux cent quatre-vingt-dix enfants et à la mort de soixante-treize autres.

Peser les avantages et les risques

COMME la plupart des substances chimiques douées d'une certaine efficacité, l'hexachlorophène est toxique. De multiples travaux ont indiqué, depuis 1969, qu'il pouvait passer au travers de la peau (et celle des nourrissons est particulièrement perméable) vers le *courant sanguin.*

Si des doses considérables sont utilisées en applications locales, ce passage peut conduire à l'apparition de lésions du système nerveux se traduisant essentiellement par une destruction de la substance blanche (ou myéline) qui entoure les nerfs.

Les accidents relatés aux Etats-Unis concernaient des nourrissons baignés quotidiennement dans des solutions d'hexachlorophène à 3 % (cas de brûlures ou de lésions cutanées) et qui présentèrent un *syndrome strictement analogue* à celui observé en France. L'autopsie de ces enfants avait montré les lésions très caractéristiques de vacuolisation par plaques du cerveau qui furent retrouvées deux ans plus tard dans les cas français

Pourquoi, dans ces conditions et connaissant le très large usage des solutions d'hexachlorophène dans les maternités et les services de pédiatrie, ce produit n'a-t-il pas été interdit par les très sévères et très rigoureuses autorités américaines ?

Tout le problème des technologies modernes consiste à peser les avantages et les inconvénients des substances chimiques contestées

En l'occurrence, l'hexachlorophène est le meilleur moyen de lutte contre une infection particulièrement redoutable et redoutée des pédiatres : celle que provoquent les staphylocoques dorés.

La polémique américaine (et australienne) a porté essentiellement sur les conséquences qu'aurait un retrait de ce bactéricide puissant sur la mortalité infantile Ces conséquences ont été jugées sérieuses, et c'est pourquoi l'usage de ce produit a été maintenu.

Les rapports australiens indiquent d'ailleurs que sur plus de trente-cinq mille enfants lavés avec des solutions d'hexachlo*rophène à 3 % aucun accident* n'a pu être signalé en dix ans, et aucune infection staphylococcique n'a ravagé les maternités. Inversement, cent quarante-deux hôpitaux américains qui avaient abandonné l'hexachlorophène à la suite des avertissements lancés en 1971 par la Food and Drug Administration ont signalé dans l'année qui suivait une recrudescence des cas de staphylococcie, accompagnée d'une augmentation de la mortalité néonatale

Ce sont ces faits qui ont conduit les autorités américaines *à maintenir l'usage de ce bacté*ricide, tout en multipliant les avertissements et les informations sur la toxicité qu'il présente à doses excessives, ou s'il est volontairement ou accidentellement ingéré.

Il n'aurait certes pas été inutile que la société Givaudan, qui connaissait bien sûr tous ces faits, ne se contente pas de se suspendre aux basques ou aux parapluies ministériels et qu'elle les diffuse elle-même, sans retard, tant auprès de ses clients grossistes, qu'en le notifiant sur ses fûts, ses sacs ou ses boîtes, *ou en prévenant le corps médical* français.

Il n'aurait pas été inutile non plus que le service central de la pharmacie agisse de même et sans retard au ministère de la santé, sans passer par cet autre parapluie, et cette autre *routine, qui est la « demande* d'étude à l'INSERM », étude qui, au demeurant, eût été dérisoire au regard des gigantesques enquêtes et expertises déjà accomplies outre-Atlantique

Dr E. L.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 18 AU 22 JUILLET

DÉCEPTION

Le palais Brongniart n'a guère fait recette cette semaine. Les rues avoisinant la place de la Bourse sont restées désespérément vides.

Il est vrai que le spectacle donné autour de la corbeille n'était guère de nature à attirer les foules. C'est dans un désœuvrement presque complet que les quelques boursiers encore présents procédèrent quotidiennement aux cotations des valeurs françaises. Des cotations expédiées au pas de charge, et à l'issue desquelles les différents indices faisaient preuve, chaque fois, d'un immobilisme un peu inquiétant, fléchissant à peine durant les deux premières séances, pour remonter, tout aussi lentement, pendant les trois dernières.

Inquiétant, car, d'un strict point de vue technique, une semaine marquée par les opérations de liquidation et le début d'un nouveau mois boursier est généralement animée. Certes, eu égard aux nombreux détachements de coupons qui se sont produits récemment, le bilan du mois de juillet est loin d'être négatif. Près de la moitié des primes engagées huit à douze semaines plus tôt ont été « levées », et les acheteurs à découvert ont, la plupart du temps, fait une opération « blanche », ou même gagné un peu d'argent.

Mais le sentiment général était plutôt à la déception.

En effet, et c'est le second point, la semaine écoulée a tout de même été assez riche en événements (certes, contradictoires) pour que les professionnels soient en droit d'en attendre un peu d'animation sur leur marché. Or celui-ci est resté si creux qu'en matière d'échanges tous les records d'étroitesse ont été battus pour l'année en cours.

Les remous monétaires? Ils ont provoqué la raréfaction des ordres provenant de l'étranger et, par contrecoup, découragé les opérateurs français. L'aggravation du déficit du commerce extérieur en juin? La réserve des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques du dernier trimestre 1977, révélée par la Banque de France? La publication de prévisions et appréciations plutôt négatives sur la conjoncture française, faite par l'O.C.D.E.? Chacun de ces éléments a permis aux investisseurs de légitimer un mouvement de reflux, qui se poursuit maintenant depuis trois semaines.

En fait, à la Bourse de Paris, tout le monde se perd un peu en conjectures sur les raisons réelles de ce mouvement. Une seule chose est sûre : après la reprise de mai-juin, les investisseurs ne sont pas prêts à prendre de nouveaux risques sur les valeurs françaises. S'il en existe cependant, nul doute qu'ils auront saisi le prétexte de la publication, à la veille du week-end, d'un sondage d'opinion favorable au chef de l'Etat et à son premier ministre. A moins que les nouvelles dissensions qui semblent se faire jour dans les rangs de la majorité ne les en aient dissuadés.

Quoi qu'il en soit, ils sont restés bien discrets, et la première séance du nouveau terme n'a guère été prometteuse.

PATRICE CLAUDE.

La baisse du dollar s'est poursuivie

La baisse du DOLLAR vis-à-vis des monnaies fortes s'est poursuivie du 18 au 22 sur des marchés des changes passablement nerveux, avec des glissements rapides entrecoupés de brèves rémissions. Après avoir donné quelques signes de faiblesse, le FRANC s'est un peu redressé.

Le 18, la chute de la monnaie américaine reprenait de plus belle pour se poursuivre pratiquement toute la semaine, et faire place, le 22, à un léger raffermissement que beaucoup de cambistes jugeaient fragile et provisoire. A Francfort, le dollar battait tous les jours son record historique de baisse, tombant progressivement de 2,2835 DM à 2.26 DM environ à la veille du week-end, après avoir touché 2,2560 DM, tandis résultat d'un flottement qu'il souhaite « le plus libre possible ». A-t-on vu la fin de la baisse de la monnaie américaine? Les rachats de nombreux opérateurs ou spéculateurs pourraient l'indiquer, mais rien n'est moins sûr.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la hausse irrésistible du DEUTSCHEMARK accroît dangereusement les tensions au sein du « mini-serpent » européen et qu'un « réajustement » semble indispensable à bien des cambistes : ces derniers estiment qu'un tel sort est inévitablement promis aux couronnes scandinaves et peut-être aux monnaies du Benelux.

L'appréciation de la monnaie ouest-allemande s'est exercée à nouveau aux dépens du franc, le

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7195	8,2931	4,1268	3,8877	60.3280	4,1594	1516,25
	—	1,7194	8,3545	4,1557	3,9262	61,3481	4,2073	1517,37
New-York.	1,7195	—	20,7339	41,6666	44,2282	2,8506	41,3393	0,1134
	1,7194	—	20,5803	41,3736	43,7924	2,8026	40,8663	0.1133
Paris......	8,2931	4,8230	—	206,95	213,31	13.7485	199,37	5.4694
	8,3545	4,8590	—	201,03	212,78	13,6182	198,56	5,5059
Zurich....	4,1268	2,4000	49,7615	—	106.1477	6,8415	99,2145	2,7217
	4,1557	2,4178	49,7427	—	105,8462	6,7741	98,7740	2,7388
Francfort.	3,8877	2,2610	46,8795	94,2083	—	6,4452	93,4683	2.5640
	3,9262	2,2835	46,9952	94.4766	—	6,3999	93,3183	2,5875
Bruxelles.	60,3200	35,0800	7,2734	14,6166	15,5152	—	14,5018	3,9782
	61,3481	35,6800	7,3430	14,7621	15,6251	—	14,5811	4,0430
Amsterdam	4,1594	2,4190	50,1555	100,7916	106,9888	6,8956	—	2,7432
	4,2073	2,4470	50,3681	101,2412	107,7600	6,8581	—	2,7728
Milan.....	1516,25	881,80	182,83	367,41	390,00	25,1368	364,53	—
	1517,37	882,58	181,62	365,12	386,46	24.7337	360,64	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires

qu'à Zurich il glissait au-dessous de 2,40 FS.

Les banques centrales sont intervenues tout au long de la semaine, mais uniquement pour corriger les « écarts » trop brutaux, et non point pour se mettre en travers du mouvement.

Il semble bien que les pays à fort excédent commercial (Allemagne fédérale et Japon notamment) se résignent à voir leurs monnaies s'apprécier par rapport au dollar, dont la baisse est approuvée, de manière indirecte par les experts de l'O.C.D.E. : ceux-ci estiment que le déficit commercial des Etats-Unis est une « bonne chose », puisqu'il résulte d'une reprise de l'expansion et contribue à la relance de l'économie mondiale.

Certains avancent que l'Allemagne fédérale jugerait le cours de 2,25 DM pour 1 dollar « raisonnable et suffisant » sans qu'une nouvelle dépréciation soit nécessaire Quant à la Suisse, elle s'efforce de défendre le niveau de 2,40 FS pour 1 dollar, au-dessous duquel sa position compétitive se trouverait menacée. Mais le même M. Blumenthal, tout en déclarant que la majeure partie de « la nécessaire dépréciation du dollar » s'était déjà produite, « s'accommodera très bien » du cours du deutschemark continuant à progresser à Paris, pour atteindre 2,1330 F en fin de semaine, battant ses records historiques, après avoir touché 2,1380 F lundi, puis rétrogradé à 2,1280 F jeudi. A l'étranger, de nombreux opérateurs estiment que la hausse du franc par rapport au dollar est terminée, et qu'ils peuvent en vendre, au comptant ou à terme, comme en témoigne la tension des taux sur l'eurofranc (jusqu'à 15 %). Une chose les préoccupe néanmoins : après les élections municipales, nombre d'entre eux avaient pris position à la baisse sur le franc, lorsque le dollar valait 4,95 F, avec l'espoir de racheter notre monnaie moins cher au courant de l'été ou au début de l'automne. Le 22 juillet le dollar est tombé à 4,82 F, le franc s'est relativement valorisé, et l'opération leur coûte cher, d'autant qu'ils reculent maintenant à fin décembre la « probabilité » d'une chute du franc. Cruelle incertitude...

Sur le marché de l'or, les remous monétaires ont fait monter le cours de l'once de 144 à 145,50 dollars, les prises de bénéfices le ramenant à 144,70 dollars ce même 22 juillet.

FRANÇOIS RENARD.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Thévenet vainqueur pour la deuxième fois

Déjà vainqueur en 1975, Bernard Thévenet a remporté une deuxième fois le Tour de France après avoir repris huit secondes supplémentaires à Hennie Kuiper, dimanche 24 juillet, dans la course-étape contre la montre (6 kilomètres) disputée sur les Champs-Elysées. Son avance définitive — 48 secondes — correspond à l'un des plus faibles écarts enregistrés à l'arrivée de la grande épreuve.

Détenteur du maillot jaune depuis le test chronométré de Morzine, le leader de l'équipe Peugeot a construit sa victoire dans les Alpes où Zoetemelk, Merckx et Van Impe ont fléchi. Il a confirmé sa supériorité au cours de l'étape contre la montre de Dijon-Prénois.

Au palmarès, Thévenet rejoint Antonin Magne, Leducq, Coppi, Bartali, vainqueurs à deux reprises eux aussi.

Sauf dans sa phase finale, le Tour 77 n'a pas été d'un haut niveau. Il a néanmoins révélé le jeune Allemand Thurau (vingt-deux ans) et souligné les progrès de Kuiper. Les Français se sont bien comportés dans l'ensemble, avec Laurent, Villemiane, Meslet, Martin, Danguillaume ; ils ont enlevé huit étapes et Esclassan a ramené à Paris le maillot vert du classement par points. Malheureusement, le Tour a aussi rallumé la guerre du dopage.

L'affaire Zoetemelk

Le Tour de France avait commencé dans un climat de désenchantement. Il s'est terminé dans une atmosphère de malaise que n'ont pas dissipée les sanctions prononcées contre cinq coureurs accusés de dopage, bien au contraire. Au soir de la quinzième étape, on n'avait pas enregistré une seule infraction, ce qui ne manquait pas de surprendre. Aujourd'hui, Zoetemelk figure sur la liste noire, et ce n'est pas moins étonnant. Reconnu positif au terme de la course contre la montre de Morzine le 17 juillet, il est frappé de dix minutes de pénalisation, d'un mois de suspension avec sursis et, accessoirement, d'une amende de 1 000 F suisses, le résultat initial ayant été confirmé par la contre-expertise.

Cette information, communiquée samedi 23 juillet, a jeté le trouble dans l'esprit des observateurs qui tiennent le routier néerlandais pour un exemple de loyauté et de conscience professionnelle. Joop Zoetemelk, qui s'était présenté spontanément à la visite médicale, n'avait jamais été déclaré « positif » au cours d'une carrière déjà longue et avait toujours pris position avec fermeté contre les « *tricheurs* » qui sévissent dans le peloton. Il appartient du reste à l'équipe dirigée par Louis Caput, l'un des champions de la croisade antidopage. Ce dernier n'avait-il pas proposé à Maurice De Muer, directeur sportif de Thévenet, de soumettre leurs deux leaders à un examen médical en présence d'un huissier ?

Comment la répression a-t-elle pu brusquement s'exercer dans le camp des « *purs* », de ceux qui se sont évertués à dénoncer l'escroquerie du dopage et qui ont subi des centaines de contrôles tous négatifs ? Est-il possible, est-il concevable que, de *tous* les « *grands* » de la course, le seul impliqué soit précisément l'un de ceux qui bénéficient des préjugés les plus favorables ? D'autres cas positifs ont été révélés, dimanche 24 juillet, après les deux demi-étapes des Champs-Elysées, gagnées l'une par Thurau (contre la montre) et l'autre par Meslet (en ligne). Ils visent Menendez, Mendes, Ocana et Agostinho, vainqueur à Saint-Etienne, mais il s'agit là de coureurs qui n'étaient pas en compétition pour la victoire finale. On dit que des personnages beaucoup plus considérables sont passés à travers les mailles du filet, et la suspicion est telle que Merckx s'est porté volontaire pour se soumettre, à ses frais, au contrôle médical.

Zoetemelk se trouve désormais dans une situation comparable à celle du vainqueur du Tour, Bernard Thévenet, sous le coup d'une suspension avec sursis pour dopage dans Paris-Nice. A cette différence près que, si Thévenet a reconnu sa faute, Zoetemelk plaide non coupable et affirme qu'il ne s'est pas dopé.

Les deux exemples donnent à réfléchir. Ils peuvent éclairer d'un jour nouveau la récente déclaration — reproduite par le journal *l'Equipe* — de Louis Caput qui « *ne croit pas aux contrôles* » dans leur forme actuelle.

L'affaire Zoetemelk est appelée à des prolongements spectaculaires. On a parlé d'une bombe, elle n'en est peut-être que le détonateur.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

LA DEMI-FINALE DE LA COUPE DAVIS

Mais où sont les Roumains d'antan ?

Curieuse équipe de Roumanie que la France a éliminée de la Coupe Davis, après une dernière journée de simples disputée à Roland-Garros devant un public dense, malgré la pluie intermittente. Ses deux champions en titre, Ilie Nastase et Ion Tiriac, qui ont fait leurs premières armes au stade Progresul de Bucarest, puis sur les courts de Roland-Garros, mènent aujourd'hui aux Etats-Unis — chacun de son côté — une carrière professionnelle confortable sur les bénéfices de laquelle la Fédération roumaine prélève sa dîme. Il est bien naturel que ces vieux renards considèrent la Coupe Davis comme une représentation obligatoire, sinon comme une politique de dédouanement. C'est curieux qu'ils ne mettent pas à défendre les chances de leur pays à l'étranger l'acharnement que nous leur vîmes déployer à Bucarest, devant leur public survolté. Or, si Tiriac, vétéran de trente-neuf ans, ayant repris du service pour le match de double, est à excuser, d'autant plus qu'il fut le meilleur stratège sur le terrain, Nastase, qui perdit avec une combativité émoussée le match-clé contre Jauffret, pose une énigme.

Battu par Gottfried aux Internationaux de France, par Borg à Wimbledon, Nastase commence-t-il, à trente et un ans, l'inexorable glissade sur le toboggan ? Ou bien son inconstance dans l'effort — qui ne l'empêcha pas de gagner de grands championnats : Forest-Hill en 1972, Roland-Garros en 1973, Rome en 1970 et en 1973 — est-elle devenue une fêlure permanente qui le rend incapable de se « regrouper » jusqu'à la dernière balle ? Ou, encore, gagné par l'affreux travers bourgeois du dilettantisme, songe-t-il plus prosaïquement à profiter de la vie et de ses dollars en donnant dorénavant quelques pichenettes de sa raquette magique dans les lieux et circonstances qui lui plaisent ?

Reste le cas de Dumitru Haradau, le deuxième joueur de simple roumain, « espoir suprême et suprême pensée » de son pays puisque la plupart des émules de Tiriac et de Nastase ont « choisi la liberté », notamment Ovici, le « tombeur » de Barthès à Bucarest, aujourd'hui émigré à Omaha (Nebraska). Haradau était un inconnu complet. N'ayant même pas réussi à franchir les qualifications de Roland-Garros en mai, il vient de s'imposer en deux journées comme un joueur de tempérament, c'est-à-dire de cette Coupe Davis où les nerfs comptent autant que la condition physique, en tout cas comme un adversaire nullement facile à manœuvrer. Le jour où il aura pris du métier et surtout un jeu de volée que lui permet sa puissante musculature, on en reparlera.

L'importance du double

Cela dit, voici donc la France qualifiée pour rencontrer en finale de zone européenne soit l'Italie, soit le vainqueur du match Espagne-Hongrie. Ce beau résultat est dû en grande partie à François Jauffret, qui aura superbement marqué ses deux points en simple et aura surtout été l'auteur de la déroute de Nastase le premier jour. Mais Patrick Proisy, en remportant son match contre Haradau et en réussissant un score estimable contre Nastase, n'aura nullement démérité. Il valait mieux sans doute le sélectionner que Patrice Dominguez, assez décevant en double aux côtés de Jauffret.

A propos du double, match essentiel de toute rencontre de Coupe Davis, la France a un mois pour présenter en finale une équipe pénétrée de cette vérité que le service et le retour de service, sans parler du smash, sont les atouts maîtres du jeu à quatre. Parmi nos sélectionnés des tours précédents, Caujolle et Haillet semblent répondre à ces impératifs. Mais déjà sort des rangs de la Coupe de Galéa la jeune garde, Noah, Portes, Bedel, Moretton : c'est ceux-là demain qui formeront le carré et, pourquoi pas, le double ?...

Un dernier mot sur la foule de ces trois journées de Roland-Garros : ce n'était pas celle, profane, des Internationaux de France, mais une chambrée de connaisseurs qui savient à cœur de ne point manifester à tort et à travers. Où trouver pareil public, applaudissant le joueur étranger avec la même chaleur que le représentant national ?

OLIVIER MERLIN.

ATHLÉTISME

Quelques satisfactions du côté du demi-fond

De notre envoyé spécial

Nevers. — Des quatre-vingt-septièmes championnats de France d'athlétisme, organisés à Nevers, les 22, 23 et 24 juillet, on n'attendait pas monts et merveilles. Mais enfin, un modeste record dans la catégorie des juniors (Patrick Chazot, 51 sec. 77/100 au 400 mètres haies), un autre dans une discipline balbutiante (le 400 mètres haies féminin), c'est peu ! D'autant que, si les deux tiers des titres attribués l'an dernier échappèrent à leurs titulaires, le changement ne fut qu'apparent : rares furent, en effet, les champions qui montèrent pour la première fois sur la plus haute marche du podium.

Paradoxalement, dans une réunion insolite à bien des égards, les meilleures satisfactions provinrent du demi-fond court, objet de sempiternelles lamentations depuis la retraite de Michel Jazy et de Jean Wadoux.

Le mérite en revient essentiellement à Francis Gonzalez, dont les qualités étaient connues de longue date. Mais, à vingt-cinq ans, on supposait volontiers qu'il avait touché ses limites. Nul ne se serait hasardé, en tout cas, à imaginer qu'il réaliserait à Nevers la sixième performance mondiale de la saison et viendrait se ranger, dans la *hiérarchie* française de l'histoire du 1 500 mètres, immédiatement derrière ses deux glorieux aînés.

Champion régional de natation en brasse, alors qu'il était encore benjamin, il avait été retiré des bassins par un médecin qui lui avait découvert un... souffle au cœur. C'est ainsi qu'il avait pris le chemin des stades d'athlétisme, conduit par des parents convaincus des bienfaits du sport.

Sans brutaliser son organisme, l'entraîneur Roger Grange, qui se tue depuis douze ans à proclamer l'éclat de ses dons, lui fit suivre un itinéraire jalonné de succès. Mais on faisait la petite bouche : avec sa taille de 1,71 m et la maigreur de ses 60 kilos, Francis Gongalez, n'est-ce pas, ne « ferait » jamais un grand champion. En 3 min. 37 sec 1/10, cet athlète opiniâtre, longtemps occupé par ses études, a fait taire ses détracteurs. Deux secondes plus tard, arriva Alex Gonzalez, coureur sans aucun lien de parenté avec lui, qui avait battu cet hiver le record national du 3 000 mètres en salle, appartenant à Michel Jazy, et qui tardait à affirmer son talent.

Alors que Francis Gonzalèz courut en *tête* dans la seconde moitié de son épreuve, c'est en suivant l'Américain Mark Enyaert, capable de mener le train très rapidement, que José Marajo et Roger Milhau accomplirent des prouesses dans le 800 mètres. Champion des Etats-Unis en 1975, chronométré en 1 min. 44 sec 8/10 cette année, Enyaert fut une fameuse « locomotive ». Il fut aussi le seul athlète étranger invité vraiment utile aux concurrents français. Il gagna en 1 min. 46 sec. 5/10, avec juste ce qu'il fallait de panache, précédant Marajo de deux dixièmes de seconde et Milhau de quatre.

Pour le reste, quelques bonnes performances, comme le bond en hauteur de 2,21 mètres de Paul Poaniewa, le saut en longueur de 7,97 mètres de Jacques Rousseau ou le temps (50 sec. 49/100) de Luc Baggio dans le 400 mètres haies, mais rien de bien saillant. Les jeunes espoirs hésitant à faire tomber de leur piédestal les champions de ces dernières années, ceux-ci s'échangèrent le plus souvent leurs titres en toute tranquillité. Les compétitions y perdirent de leur intérêt.

Un vent de fronde

Il est vrai qu'un vent tourbillonnant de tempête perturba considérablement le déroulement des épreuves lors de la dernière journée, celle dont le programme comportait le plus grand nombre de finales. Ce vent fut même à l'origine d'un incident au saut à la perche, Jacques Desbois étant momentanément privé de son troisième essai à 5,20 mètres par un juge tatillon, soucieux de ne pas lui accorder plus que les trois minutes réglementaires prévues pour chaque tentative. Or s'évertuer à planter une perche, empoignée à 4,60 mètres de son extrémité antérieure et secouée par des rafales, dans un entonnoir de 60 centimètres d'ouverture présentait un réel danger. Desbois protesta. Le public s'échauffa. Et les autres sauteurs menacèrent de quitter le concours afin de manifester leur solidarité.

Un concours interrompu faute de concurrents, on n'avait jamais vu cela. Pas plus qu'on ne vit jamais trois Américains, précisément à l'issue de cette épreuve de saut à la perche, occuper complètement les marches d'un podium dressé pour des championnats de France. Fait également sans précédent, un cadet, Thierry Vigneron, se classa sixième, ce qui lui valut une place parmi le trio national majeur.

Il fut encore donné d'observer un coureur d'une taille de 2 mètres dans le 3 000 mètres steeple ; Guy Drut, ancien chargé de mission par M. Jacques Chirac, et membre du R.P.R., assis auprès de M. François Mitterrand, venu en voisin de Château-Chinon ; la première ronde saccadée de marcheuses lancées sur 5 kilomètres. Indifférent à tout cela, un géant phénoménal, appointé par une firme commerciale, offrait benoîtement des bonbons dans une coupe sportive. Etait-ce la déception éprouvée à la lecture des résultats ? Ils avaient un léger goût acide.

RAYMOND POINTU.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE

MESSIEURS

100 m. : Lucien Sainte-Rose, 10 sec. 53 centièmes.

200 m. : Joseph Arame, 21 sec. 06.

400 m. : Francis Demarthon, 46 sec. 38 centièmes.

800 m. : José Marajo, 1 min. 46 sec. 7 centièmes.

1 500 m. : Francis Gonzalez, 3 min. 37 sec. 1.

5 000 m. : Jacky Boxberger, 13 min. 46 sec. 5.

110 mètres haies : Jean-Pierre Corval, 14 sec. 02.

400 m. haies : Luc Baggio, 50 sec. 49 centièmes.

3 000 mètres steeple : Philippe Gauthier, 8 min. 41 sec. 5.

Hauteur : Paul Paoniewa, 2,21 m.

Longueur : Jacques Rousseau, 7,97 m.

Triple saut : Bernard Lamitié, 16,40 m.

Perche : Jean-Marie Bellot, 5,20 m.

Poids : Arnjolt Beer, 18,53 m.

Disque : Frédéric Piette, 59,72 m.

Marteau : Philippe Suriray, 65,28 m.

Javelot : Lolesio Lutui, 78,64 m.

20 km. marche : Gérard Lelièvre, 1 h. 32 min. 52 sec.

DAMES

100 m. : Annie Alizé, 11 sec. 62.

200 m. : Annie Alizé, 23 sec. 65.

400 m. : Catherine Delachanal, 53 sec. 62.

800 m. : Marie-Françoise Dubois, 2 min. 7 centièmes.

1 500 m. : Joëlle Debrouwer, 4 min. 18 sec. 5 centièmes.

3 000 m. : Christine Seeman, 9 min. 30 sec. 7.

100 m. haies : Sylvie Tarlin, 13 sec. 59 centièmes.

400 m. haies : Catherine Richard, 59 sec. 27.

Hauteur : Marie-Christine Debourse, 1,85 m.

Longueur : Sylvie Tarlin, 6,20 m.

Poids : Léone Bertimon, 16,71 m.

Disque : Noëlle Morlanet, 48,30 m.

Javelot : Nicole Besso, 51,26 m.

5 km. marche : Jeanne Piroux, 27 min. 43 sec. 7.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Classement général final. — 1. Bernard Thévenet (Fr.), 115 h. 38 min. 30 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 48 sec. ; 3 Van Impe (Bel.), à 3 min. 32 sec. ; 4. Galdos (Esp.), à 7 min. 45 sec. ; 5. Thurau (R.F.A.), à 12 min. 24 sec. ; 6. Merckx (Bel.), à 12 min. 38 sec. ; 7. Laurent (Fr), à 17 min 42 sec. ; 8. Zoetemelk (P.-B.), à 19 min. 22 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 21 min. 32 sec. ; 10. Meslet (Fr.), à 27 min. 31 sec., etc.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE

MESSIEURS

100 m libre : 1. Bouyer (C.N. Nice), 52 sec. 43.

1 500 m libre : 1. Fréchou (Nice), 16 min 4 sec. 49.

200 m dos : 1. Lussault (Tours), 2 min. 11 sec. 45.

100 m papillon : 1. Buttet (Gir.), 58 sec. 26.

400 m quatre nages : 1. Eminente (R.C.F.), 4 min. 41 sec. 43.

4 × 200 m libre : 1. C.N. Marseille, 7 min. 58 sec. 89.

4 × 100 m quatre nages : 1. Antibes, 4 min. 4 sec. 9 (record de France).

DAMES

200 m libre : 1. A. Vial (Perpignan), 2 min. 8 sec. 66.

800 m libre : 1. V. Fernandez (Ugine), 9 min. 9 sec. 29 (record de France).

200 m dos : 1. S. Testuz (Stade français O.C.) 2 min. 22 sec. 60.

100 m papillon : 1. P. Clug (R.C.F.), 1 min. 4 sec. 94.

400 m quatre nages : 1. P. Clug (R.C.F.), 5 min. 6 sec. 25 (record de France) ;

4 × 100 m libre : 1. Stade poitevin, 4 min. 5 sec. 89 (record de France).

4 × 100 m quatre nages : 1. E.N. Tours, 4 min. 39 sec. 59.

Tennis

COUPE DAVIS

France b. Roumanie 3 à 2

J. Jauffret b. Nastase, 3-6, 0-6, 6-4, 6-3, 6-1 ; Proisy b. Haradau, 6-2, 6-4, 8-6.

Nastase-Tiriac b. Jauffret-Dominguez, 6-3, 6-4, 3-6, 7-5.

Jauffret b. Haradau, 6-1, 6-4, 6-4 ; Nastase b. Proisy, 6-4, 4-6, 6-6, 6-1.

ATHLÉTISME

Les résultats

ENTRETIEN AVEC STOCKHAUSEN

« Permettre à l'homme de s'émerveiller de nouveau »

STOCKHAUSEN vient d'achever la répétition générale d'*Atmen gibt das Leben*, sa nouvelle œuvre, devant les vitraux de Chagall au Musée national du Message biblique de Nice. Il nous rejoint chez le conservateur, Pierre Provoyeur ; le long visage impérieux et juvénile est calme et détendu ; la chemise indienne brodée, d'une blancheur immaculée, s'épanouit sur le torse de géant « *C'est fini, je suis libre. Parlons.* » Pendant une heure et demie, ce sera plutôt un grand monologue, un torrent passionnant et passionné où s'épanouit sa pensée créatrice comme un flot de musique intuitive.

« Vous disiez en 1968 : « Notre » révolution à nous, c'est celle de la » jeunesse pour l'homme supérieur. » Aujourd'hui, êtes-vous sensible au découragement de la jeunesse devant un monde absurde, aux perspectives aplaties ? Et avez-vous le sentiment d'être moins compris, surtout depuis que vous vous êtes engagé dans la voie d'une musique plus « mystique », au sens large du mot ?

— Il y a, en effet, des gens qui étaient avec moi et qui sont contre mes dernières œuvres, à cause de ce que vous appelez mon côté mystique. Peu importe. Je perds des amis. Je gagne des amis. Toujours. Et je gagne de nouveaux amis dans la jeune génération, parmi les musiciens pop en particulier qui adorent ce qui les envoûte et le climat cosmique de ma musique.

» Moi, je ne comprends pas le découragement. Je suis un chercheur, je suis captivé par ce qui est à découvrir. Quand j'écris, il y a toujours certaines choses qui me réveillent la nuit, des questions que je veux résoudre. C'est peut-être le vieux fond allemand, faustien, qui s'agite en moi, quand je pense, par exemple, à une œuvre qui durerait sept jours, sept soirées, où je mettrais en scène Lucifer... Lucifer, qui n'est pas mort, qui contrôle toujours le monde, que je me représente comme un personnage de film américain ; je le vois à l'œuvre, il est dans chaque usine, dans chaque studio : c'est cet homme qui n'a plus envie de travailler, parce qu'il pense que la bombe atomique viendra bientôt ou bien que les Chinois vont occuper l'Europe jusqu'au Rhin, et tout cela.

» Mais, de l'autre côté, il y a Michael l'archange : c'est un scientifique, un médecin qui annonce que nous allons guérir le cancer et toutes les autres maladies, et que l'homme n'aura plus besoin de médecin ; celui qui voit un monde positif, toujours. Et puis entre les deux, il y aura d'autres personnages, et d'abord la femme éternelle, Eve, qui veut toujours améliorer la race des hommes.

Une création en spirale

» Dans *Atmen gibt das Leben* (Le souffle donne la vie), déjà, vous verrez, un soliste explique les nouvelles découvertes de la substance subatomique (je l'ai lu dans le *New York Times*), ces particules qui pourront bientôt transmettre des messages, des images de télévision, voire des vibrations télépathiques, en traversant les murs et même toute la Terre. J'ai associé cela avec l'idée du Christ qui est venu apporter un message secret à ceux qui veulent sortir de cette partie du monde qui est occupée et séparée du reste de l'univers par Lucifer, l'esprit de séparation.

— Vous avez fait déjà un long chemin ; comment revoyez-vous le début de votre œuvre ; est-ce que vous réécoutez avec plaisir vos premières partitions ?

— Oui, oui, je crois que tout se tient. Ainsi, j'ai fait récemment un disque avec mon ancien *Schlagtrio* et je me suis aperçu qu'il était très proche de mes dernières œuvres ; de même *Formel* pour orchestre, dont le titre est déjà significatif. Seulement, aujourd'hui, j'ai trouvé la manière de créer des « formules » qui sont plus maniables, plus riches, comme dans *Mantra*, *Inori*, surtout, et *Arlequin* ; elles ne sont plus surchargées de tritons, de septièmes majeures et de neuvièmes mineures selon une préoccupation stylistique qui venait de l'école de Vienne, parce qu'on pensait alors qu'en cela consistait l'harmonie, la construction mélodique la plus avancée.

» Mais, à part cela, j'ai toujours le désir de créer des œuvres avec une unique formule, projetée sur tout le temps de la partition, comme dans *Inori* où chaque section tient le rôle d'une seule note à l'intérieur de la mélodie. Maintenant, une série est tout autre chose que seulement un principe qui engendre une multiplication de transpositions et de permutations. Son dessin doit être perceptible. Cela, je l'ai redécouvert en travaillant sur *Hymnen* qui m'a appris comment il faut faire une formule mélodique, rythmique, harmonique, pour qu'elle reste dans la mémoire et soit un archétype de la perception musicale capable de quantité d'expressions. Je me réjouis beaucoup maintenant de retrouver des formules mélodiques que l'on peut chanter...

» Dans *Sirius*, j'ai travaillé avec quatre mélodies principales, qui sont liées aux choses de la vie, aux classifications fondamentales découvertes par l'homme dans la nature. Ça m'a aidé beaucoup de donner une signification à des formules musicales reflétant ce sentiment fondamental de l'âme qui est de réunir, par exemple, une saison avec un élément (terre, feu, vent, eau), avec un signe du Zodiaque, etc. C'est une véritable expansion du sens.

» J'essaye de conjuguer ces différents aspects dans ma musique pour que de nouveau nous recommencions à comprendre le langage des animaux, des étoiles, des choses, qui semblent mortes ou muettes, et qui ne le sont pas du tout. C'est seulement aujourd'hui que les hommes commencent à *chercher scientifiquement le moyen de parler aux plantes...*

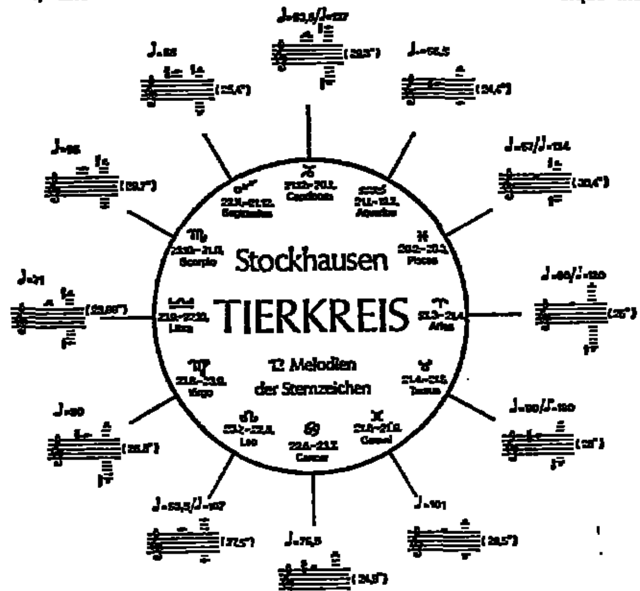
— Ainsi, vous ressentez toute votre œuvre comme une continuité où rien n'est perdu, comme une sorte de spirale indéfinie ?

— Oui, on revient toujours au même point de départ, seulement un étage au-dessus, parce que l'on a eu d'autres expériences, parce que l'on a appris beaucoup de choses et aussi parce que, historiquement, on se situe à un certain moment de sa vie, dans un certain lieu, une certaine culture. Au fur et à mesure, la spirale se déploie.

» En parcourant le Mexique, le Japon, Bali, l'Inde, l'Afrique, l'espace se déploie et aussi l'espace historique : le Moyen Age, je le découvre quand je parcours le Maroc et que je trouve une vie quotidienne, des bruits, des sons, analogues à ceux qu'on pouvait entendre à Cologne au dixième siècle ; le Moyen Age, ce son où je peux aller à chaque instant.

» Pour moi, de plus en plus, l'histoire humaine l'histoire de notre culture, devient *une spirale de la conscience*. Si nous nous réveillons assez, si nous développons notre cerveau et notre souvenir, nous pouvons saisir toutes les périodes du passé qui existent sur notre planète et, j'en suis convaincu, pas seulement sur cette planète. On ne peut pas empêcher l'homme, celui qui veut créer quelque chose de nouveau, de sortir de son système fermé, d'essayer de diriger quelques rayons de lumière qui viennent des autres régions du cosmos sur son travail quotidien.

» Aujourd'hui, tous les matériaux de la musique sont à notre disposition et, pour la première fois peut-être dans la culture humaine, un élément stylistique n'est plus un point de repère historique ; en ce domaine, on ne peut plus inventer du nouveau. Mon petit garçon, par exemple, qui compose, est déçu parce qu'il ne trouve plus de dissonances vraiment dissonantes, de rythmes vraiment irréguliers : il tape sur son piano et, furieux, me dit : « Tout ça, ça sonne comme de la vieille musique ! » C'est le drame de l'avant-garde.



« Le Zodiaque », de Stockhausen.

» C'est pourquoi je pense que la seule chose qui compte, c'est le pouvoir de créer une alchimie des sons, de créer un univers comportant un maximum d'interrelations, de significations, de richesses agglomérant les idées et les éléments les plus dissociés de l'univers ; un monde *qui fonctionne et envoûte, qui vous met* dans un état d'émerveillement.

» Cela veut dire qu'il ne s'agit pas de présenter dans une œuvre un catalogue de tous les matériaux que l'explosion des styles et le tourisme ont mis à notre disposition, mais de travailler à l'intérieur de matériaux très limités et d'y intégrer l'univers par une transformation continue. L'alchimie sonore, c'est quelque chose d'analogue à ce que fait le film (la peinture ne le peut pas), quand, par exemple, il transforme sous nos yeux un oiseau en cheval ou en chaise.

» Ainsi, je vais commencer à composer avec une formule, une mélodie bien définie que j'écoute de nombreuses fois ; *au fur et à mesure, le rythme de la* mélodie se transforme en celui d'une autre mélodie que j'ai entendue souvent également ; je reconnais le nouveau rythme et encore un peu l'ancienne mélodie par les hauteurs de son. Peu à peu les anciennes hauteurs s'annulent, c'est-à-dire que j'ai une seule hauteur, avec les rythmes de la seconde mélodie sur lesquels une nouvelle mélodie commence à naître, que j'apprends à connaître et à identifier, et ainsi de suite. C'est un nouveau thématisme, une sorte de panthématisme, qui s'étend à tous les paramètres du son.

» Un tel traitement était impossible dans le passé. Beethoven s'était arrêté à deux thèmes, et le deuxième n'était jamais bien traité. Schönberg était revenu à la musique monothématique, la musique sérielle, et chez Webern cela s'était réduit à deux ou trois intervalles dans une série de douze sons ; tous les autres étaient des renversements ou des présentations à l'envers, à l'écrevisse. Moi, j'ai toujours cherché dans mes séries à utiliser tous les intervalles possibles, toute leur richesse énorme, et puis à développer *la* série en expansion, ou bien au contraire en contraction vers le microtonal (c'est-à-dire que dans ce cas la série se développe seulement à l'intérieur d'une quinte ou d'une tierce mineure, avec tous les micro-intervalles ; on touche alors à la microscopie acoustique).

» Cette transmutation paramétrique des formules dont je vous ai parlé n'a pu être atteinte récemment qu'avec les synthétiseurs. Pourtant c'est déjà ce que je cherchais, au niveau de l'improvisation instrumentale, avec des œuvres telles que *Spiral*, *Kurzwellen*, *Pole*, qui forment une sorte de nouveau code pour apprendre la musique (on les travaillera à Aix-en-Provence). Cela consiste à écouter un événement très court, de quelques secondes, à la radio, et à essayer de l'imiter le plus rigoureusement possible avec les moyens de l'instrument (et l'aide d'un transformateur électrique) : imiter par exemple avec un hautbois quelqu'un qui parle en chinois, cela paraît impossible, *mais peu à peu les éléments* foncièrement hétérogènes finissent par se convertir l'un en l'autre de quelque manière.

» Voilà précisément ce que l'on arrive à faire avec un synthétiseur : transposer tous les paramètres d'une formule dans une autre, traiter le rythme d'une mélodie avec la séquence de sons d'une autre mélodie ou avec la courbe dynamique ou avec les qualités sonores d'une troisième mélodie, à tous les niveaux de l'alchimie musicale moderne telle qu'on la découvre dans un studio électronique

» Il y aura de grandes conséquences à tirer de cela, et, par exemple, je veux faire une œuvre très vaste qui comportera plusieurs sections, durant chacune une soirée, avec trois formules seulement. Une œuvre théâtrale, un rite musical, fondé sur trois personnages, trois thèmes, que je traiterai à la fois, où je pourrai transformer à chaque instant, comme je le voudrai, l'un en l'autre.

« Il me faudrait dix vies »

— On ne sent guère votre optimisme conquérant chez les jeunes musiciens d'aujourd'hui...

— C'est vrai, et pourtant il y a tellement à découvrir, à inventer ! Tenez, sur le plan de la dynamique musicale : j'ai commencé à travailler avec des échelles de soixante degrés d'intensité et ça marche, je vous assure, ça marche. Mais surtout je pense que nous avons de fantastiques découvertes en perspective : *ainsi, je rêve d'appareils* qui donnent enfin la possibilité de faire vraiment voyager un son, par exemple, à travers votre nez... Un son qui s'arrête devant vous, qui tourne autour de vous, pendant qu'un monsieur est occupé par un autre son qui passe et repasse devant lui à toute vitesse. Impossible de faire cela avec un instrumentiste de 100 kilos qui joue du tuba... Quand la musique deviendra vraiment mobile, elle nous apportera une nouvelle expérience, même sur le plan sensuel.

» Je crois vraiment aux nouveaux matériaux, aux ondes alpha de l'homme, aux vibrations qui permettront dans quelques années — pas dans cent ans, dans vingt ans tout au plus — de moduler une onde avec un homme pour le faire voyager en dehors de notre monde solaire. *Car*, comme tous les scientifiques, je veux faire le voyage cosmique ; il n'est pas question de rester sur cette île pour toujours, ce serait trop bête, il y a trop de problèmes idiots à régler sur notre Terre.

» Je crois à la découverte perpétuelle des formes musicales, des vibrations sonores et des ambiances qui permettront à l'homme de s'émerveiller de nouveau, de saisir le miracle qui lui donne raison de continuer à vivre. Et quand je vois un nouveau synthétiseur, un nouveau computer, je ne comprends pas ces techniciens qui se satisfont de résoudre avec lui de tout petits problèmes, alors qu'il y a des milliers de possibilités qui nous permettraient d'avancer tellement plus vite.

» Moi, je n'ai pas le temps de m'occuper de ce que font les autres. Je sais exactement ce que je veux. Avec chaque œuvre, j'avance dans mon programme sur le traitement des matériaux sonores, les aspects spatiaux de la musique, ses relations avec les autres facultés humaines. Mais il me faudrait dix vies !

» La seule chose qui me préoccupe, c'est que mon cœur ne s'arrête pas trop tôt, parce que ça c'est vraiment quelque chose de fragile. Je voudrais faire deux fois plus que je n'ai fait. J'ai travaillé déjà vingt-cinq ans ; alors, cinquante années de plus, ça doit être possible. J'ai composé jusqu'ici soixante-cinq œuvres, alors ça me donnerait cent quatre-vingts œuvres et, si je peux courir à la même vitesse, ce ne serait pas mal du tout, vous savez : une musique qu'on mettrait *trois siècles à étudier ! Simplement pour* savoir ce que j'ai fait dans *Sirius*, il faudrait cinquante musicologues qui passeraient chacun un an à analyser ce qui se passe dans ce labyrinthe de relations polyphoniques... »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(Jeudi 21 juillet.)

Aux Rencontres d'Arles

LA SURFACE LISSE DE LA PHOTO

LES VIIIes Rencontres internationales de la photographie, qui ont débuté à Arles le 7 juillet, se déroulent cette année dans un climat de petites et moyennes tensions. Des difficultés de tous ordres (projections à la qualité parfois incertaine, défections du dernier moment), des questions politiques aussi sont venues troubler la surface lisse de la photo.

Créée en 1970 par le photographe Lucien Clergue et l'écrivain Michel Tournier — aidés par Jean-Maurice Rouquette et une petite équipe infatigable, — cette manifestation unique en France et même au monde, en évolution constante (elle s'est constituée en une association indépendante du Festival), souffre à la fois de la nécessité de satisfaire un public grandissant (et aux intérêts divergents) et d'une sorte d'essoufflement. Son budget (750 000 F) est très nettement insuffisant.

Arles est la seule ville qui permette de respirer à un moment précis l'air de la photo dans le monde. Là s'y retrouvent les plus grands « noms » mais aussi des éditeurs, des collectionneurs, les représentants des grandes firmes, les fabricants, les amateurs : un public d'environ deux mille personnes aujourd'hui, venues des Etats-Unis et du Japon, d'Angleterre et d'Italie, d'Allemagne, de Suède, pour consommer du mythe — voir les « maîtres », — travailler, témoigner, échanger, regarder, approfondir leurs connaissances, étudier le marché...

Les ateliers (copiés sur le modèle américain, où l'on travaille pendant une semaine avec les meilleurs photographes), les expositions, les projections publiques constituent l'essentiel des activités. Onze ateliers, plus de cent exposants, sept « soirées » : il y eut de lumineux et d'importants moments.

Les voyages fabuleux à l'intérieur du corps humain de Lennart Nilsson — feux d'artifice des hormones sexuelles, contes de fée des vaisseaux sanguins — ont arraché au public des cris de plaisir. Lennart Nilsson n'était malheureusement pas là. Les jeux de lignes extrêmement subtils d'Harry Callahan ont enchanté aussi. Invité d'honneur des Rencontres avec Gisèle Freund, Callahan, qui a soixante-cinq ans, a présenté ses travaux avec un humour las, très spécial — ses photos, il faut le dire, étaient à l'envers.

La soirée allemande, la soirée suédoise et la soirée tchèque ont été accueillies par des sifflets. Will McBride fut contesté, semble-t-il, sur son travail lui-même, les Suédois non sur leurs photos mais sur leur commentaire. Trop long, celui-ci anéantissait toute possibilité de compréhension par le regard. C'est dommage, l'extraordinaire reportage réalisé dans un bar de Hambourg par un photographe du groupe Saftra (collectif de cinq journalistes et neuf photographes qui poursuivent depuis 1967 une démarche politique très cohérente) permettait de comprendre ce que signifie mettre son regard en face et au milieu, à l'intérieur (et avec leur accord) des déclassés, prostituées, souteneurs, homosexuels, travestis « au bout du rouleau », poubelles qui ont quelque chose de précis à dire et qui le disent — c'est un principe chez Saftra — avec le photographe.

La soirée tchèque, dont la réalisation fut une source de difficultés, fut sifflée pour son commentaire « restrictif ». La photographie tchèque devait être représentée à la fois par les travaux d'un « grand regardeur », Joseph Sudek (mort aujourd'hui), et par ceux des jeunes photographes. La revue Fotagrafie *de Prague s'était chargée du choix. Y a-t-il eu des interdictions ? Ces documents, qui devaient transiter par l'ambassade française, ne sont pas arrivés à Arles. Ana Farova, responsable du département photographique du Musée de Prague (jusqu'à ce qu'elle signe cette année la Charte 77 pour les intellectuels) devait présenter elle-même les photos de Sudek. Yan Saoudek devait présenter les siennes. L'un et l'autre n'ont pu sortir de leur pays. Le panorama de la photographie en Tchécoslovaquie s'est résumé à quelques documents trouvés en toute hâte en Europe et aux Etats-Unis. Sous-bois, jardins d'été, natures mortes de Sudek, corps fécondés, d'un érotisme fantastique et mystérieux, de Sudek, plus les célèbres gitans de Kodoulka.*

Il y a une conception très particulière de la photographie à Arles. Toutes les recherches, toutes les démarches sont permises et montrées, dans un souci d'éclectisme évident.

Mais dans le même temps, l'approche exclusive d'ordre strictement esthétique produit curieusement une sorte de mise à plat, d'unification du langage photographique : c'est ainsi qu'on regarde de la même manière les enfants amputés du Vietnam (agence Gamma) et les natures mortes de Joseph Sudek, l'ouvrière fatiguée (Saftra) et les paysages de Caponigro. Les objectifs des uns et des autres ne sont pourtant pas les mêmes, même s'il y a chez tous le souci de la construction, de la lumière, l'utilisation juste d'une grammaire.

A l'inverse, et toujours à cause de cette approche unique, on ne s'est pas assez penché sur les milliers de photos prises bénévolement pendant huit jours par les amateurs de la Maison des jeunes dans tous les quartiers d'Arles. Des photos maladroites, portraits de famille en pied (bien loin des citoyens américains montrés par Elliot Erwitt !) que les familles venaient elles-mêmes tirer. Elles n'allaient pas aux Rencontres mais elles faisaient la queue devant le laboratoire-photo-caravane, elles n'allaient ni aux ateliers, ni aux expositions, ni aux projections, question de classe, de langage, d'un rapport absolument différent à la photo.

Qu'est-ce que la photo ?

Il n'y a pas de débat à Arles pour le savoir, pas de débat public du moins, les discussions se font dans les cafés, par petites tables, par petits groupes, cénacles agréables et fermés, sans danger. Les grands affrontements, et les moindres, se trouvent expulsés de la scène, les divergences, faute de moyen d'expression, restent sans conséquence. Arles est unique, c'est son mérite et sa faiblesse.

CATHERINE HUMBLOT.

(Jeudi 21 juillet.)

CALME YOURCENAR

EN littérature, il devrait n'y avoir d'actualité que du chef-d'œuvre. Qu'importe le *best-seller* dont tout le monde parle mais dont personne, l'automne venu, ne se souviendra. Le journalisme consiste, aussi, à replacer le présent dans la hiérarchie du passé.

Le creux de l'été ramène heureusement à ce devoir. Au lieu de peiner sur tel livre que recommande la notoriété de son auteur mais qui, de toute évidence, ne figurera jamais sur la liste des réussites inaperçues, mieux vaut revenir sur les événements qu'ont éclipsés les tapages d'avant les vacances.

Le Grand Prix de littérature décerné par l'Académie française à Marguerite Yourcenar fait partie de ces événements sacrifiés. On en a moins parlé que d'une échappée du Tour de France, ou des sauteries officielles du 14-Juillet. En quoi on a pris le risque de paraître aussi léger aux futurs historiens que les journaux du début du siècle pour lesquels le président Fallières passait avant Proust. Dans le cas de Marguerite Yourcenar, on a été plus que négligent : on a applaudi sans réserve à sa distinction, comme on avait acquiescé unanimement au bruit de son entrée sous la Coupole. « *Un des plus grands écrivains français vivants* », entend-on dire généralement dès qu'il s'agit d'elle. En France, de tels embaumements valent toutes les exécutions.

La justice y perd, et notre plaisir. Yourcenar est le contraire d'un écrivain dont on se débarrasse par l'éloge et la consécration. Sous des dehors classiques et apaisants, son art opère au prix d'un malaise où ses fervents se reconnaissent et communient en secret. Les rapports subtils entre la tranquillité de sa prose et l'inconfort des âmes qu'elle peint n'apparaissent pas seulement dans *les Mémoires d'Hadrien* (1951) et *l'Œuvre au noir* (Prix Femina 1968). On les repère dès les premiers textes de l'auteur, brûlants d'angoisse et de modernité sous leur moralisme lisse d'un autre temps.

A*LEXIS ou le traité du vain combat* porte sa date : 1929. Pour évoquer la lutte d'un jeune époux contre son penchant naturel à l'homosexualité, Yourcenar use des mêmes subterfuges que Gide dans son *Corydon*, paru neuf ans plus tôt. Comme lui, elle emprunte le nom de son héros à la deuxième *Eglogue* de Virgile, et son sous-titre fait ouvertement écho au très gidien *Traité du vain désir*. Le narrateur tourne autour de ses goûts et de leur genèse avec des précautions telles qu'on doute d'avoir compris ce qui l'agite au juste, surtout aujourd'hui où ces choses s'affichent — autre façon, peut-être, de ne pas se dire librement.

L'état des mœurs il y a un demi-siècle justifiait ce code allusif, faute duquel toute « différence » encourait l'opprobre ou le ridicule. La vérité passait par ce travestissement. Mais l'actuelle libéralisation des esprits n'a pas rendu caduque une certaine approche précautionneuse, et comme circonspecte, des nuances du cœur.

L*E Coup de grâce*, publié dix ans plus tard et opportunément repris avec *Alexis* dans le Livre de Poche, le confirme à sa manière plus moderne. En 1939, la pudibonderie n'est plus ce qu'elle était en 1929, et le « cas » du héros, l'Allemand Eric von Lhomond, n'est pas aussi net. Son « vice », pour reprendre l'expression des autres et qu'il assume lui-même par dérision, consiste moins à aimer les garçons qu'à savourer sa solitude. Ce n'est pas seulement par amitié ardente pour Conrad qu'il repousse l'amour de sa sœur Sophie. Il y va pour lui d'une fidélité à soi-même, radicale et poussée jusqu'à la barbarie puisqu'il finit par exécuter la jeune fille sans trace de pitié.

Le passage de cette dernière chez les bolcheviques qu'il a mission de combattre n'est qu'un prétexte, comme l'imbroglio russo-balte d'après 1914 et 1917 ne constitue qu'un fond de tableau. Les tueries ambiguës de l'époque et les réconciliations provisoires qui ont suivi ont dégoûté les héros du *Coup de grâce* de toute autre conviction que personnelle. Tuer et mourir pour des motifs idéologiques leur semble le crime suprême contre la vie. La seule excuse est de le faire pour la beauté d'un visage ou l'authenticité d'un élan.

Les guerres et les drames publics ne sont donc ici que des occasions d'aller au bout de sentiments et de conflits privés. On est moins près de Gide que de la *Sonate à Kreutzer*, du Rilke des *Lettres à un jeune poète* et du *Livre d'heures*, ou de Jules et Jim. Mais Alexis et Eric ont en commun une même conviction intrinsèquement littéraire que les mots

par Bertrand Poirot-Delpech

anciens, si on les renouvelle avec art, peuvent cerner les moindres singularités affectives. Relire Yourcenar, c'est renouer avec cette tradition moraliste et s'interroger sur la validité de ses analyses en 1977, c'est-à-dire en pleine crise des valeurs qui l'ont fondée.

LE mot même de « moralisme » a entraîné bien des malentendus. On croit couramment qu'il est lié à l'existence et à la prédication d'un bien et d'un mal dans les conduites publiques ou privées. Le credo que partagent les moralistes français, de Montaigne et La Bruyère à La Rochefoucauld, est à la fois plus flou et plus exorbitant. Il ne concerne pas tel ou tel péché mais la possibilité de tout examen de conscience, non pas Dieu mais la nature humaine, réputée éternelle et connaissable hors des sociétés où elle se manifeste.

La tradition moraliste ne se reconnaît pas à ce qu'elle transmet des injonctions éthiques — Laclos, Sade et tant d'autres ne cessent au contraire de contester et de redéfinir l'héritage, — mais à ce qu'elle suppose la maîtrise de la raison et du verbe sur le monde ténébreux des sens. Etre moraliste, pour un écrivain, c'est croire que la parole épuise et nourrit la réalité corporelle. C'est faire comme si le secret de chacun et le mystère de tous pouvaient s'inscrire dans une phrase, de préférence la plus lapidaire possible.

Cette forme occidentale de la superstition s'est prolongée en littérature jusqu'aux environs de la dernière guerre. Un raccourci historique veut que l'existentialisme et le nouveau roman aient périmé l'intimisme bien-disant auquel sacrifiaient, jusque vers 1950, tous les apprentis romanciers, « hussards » ou pas. Ce n'est pas si simple. Si les doutes sur Dieu, l'homme et le langage ont rendu plus difficile et suspecte l'introspection de type moraliste, le fond de nos convictions culturelles en maintient le besoin et le goût. Tout roman de formation à l'ancienne mode est reçu avec soulagement. Les pontifes du texte non signifiant reviennent discrètement au fidéisme et au beau style qui les ont nourris, et légifèrent en linguistique avec autant d'aplomb que Bourdaloue ou Massillon disaient la vertu. L'envie de croire aux mots est plus tenace que celle de croire au Ciel !

POUR cerner nos ombres secrètes et nommer nos démons, les débagoulis d'inconscient à la mode depuis vingt ans n'ont pas démontré leur supériorité sur le vieux discours ordonné et pudique des moralistes.

Après les *Fragments d'un discours amoureux* très « distanciés » de Barthes, la relecture de Marguerite Yourcenar atteste que le français utilisé avec le respect guindé dû aux langues mortes fait encore autant merveille qu'au dix-huitième siècle pour suggérer, comme par contraste, les grouillements de la sensualité (on disait : « les égarements des sens »).

Bien sûr, les tabous auxquels s'affrontent Alexis et Eric ont évolué en cinquante ans, notamment le rite obligé du mariage. L'Eglise ne fait plus peser sur toute joie le soupçon de salissure et la menace du châtiment. Mais la grande erreur de notre société, et peut-être son crime, est de croire que l'affaiblissement de ces contraintes extérieures a délivré l'adolescent du tourment de découvrir la vie et d'assumer ses désirs. La délicatesse d'un inceste jamais avoué, l'ivresse du renoncement, la rage devant les beautés refusées, l'indignation devant les passions dépensées en pure perte : autant de beautés sombres qui n'ont pas disparu avec les couvents, autant d'élans inclassables de l'âme qui ont survécu à l'exaltation mercantile du corps, et dont la prose d'autrefois, par son frémissement contenu, rend mieux compte, aujourd'hui encore, que les aventures formelles les plus fracassantes. Comme l'observe Alexis : « *C'est au moment où l'on rejette tous les principes qu'il convient de se munir de scrupules.* »

LA limite du moralisme à la française se trouve dans le pessimisme qu'il sous-entend. Il maudit la nature humaine comme pour mieux y croire, et en attend le pire ; d'où sa prédilection pour les circonstances, guerres ou massacres intimes, qui en altèrent le meilleur. Il a tendance à prendre le néant pour la mesure grandiose de tout, et à pressentir chez les jeunes destinés à une mort violente on ne sait quelle « légèreté » qui serait un privilège des dieux.

Marguerite Yourcenar s'inscrit dans cette lignée. Le « calme » dont parlent souvent ses héros rappelle celui des monastères et de la tombe. L'apaisement auquel ils aspirent est lié à une certaine impuissance, ou à un inaccomplissement volontaire. Mais la sérénité qui émane de chacune de ses phrases n'a rien du faux repos promis par notre foire aux sentiments ordinaires. C'est la douceur de l'instinct accepté, du cœur exact, du mot juste. Une douceur qui, sans elle, se serait perdue.

(Vendredi 22 juillet.)

Souvarine le prophétique

● Réédité après quarante ans, un Staline déjà chargé de « révélations ».

IL n'est pas fréquent, et pour cause, d'avoir à rendre compte d'un des plus grands livres français du vingtième siècle. La réédition du *Staline* de Boris Souvarine me fournit cette opportunité. Ecrit de 1930 à 1935, republié avec quelques ajouts en 1940, puis en 1977, cet ouvrage n'a rien à voir avec l'adulatrice biographie rédigée jadis par Barbusse. Dès l'origine il annonçait et souvent contenait ce que les travaux de Medvedev et de Soljenitsyne, sans parler du rapport « secret » de Khrouchtchev au vingtième congrès du P.C.U.S., devaient se charger d'expliciter à travers le monde (le monde bien entendu n'inclut pas l'U.R.S.S., délibérément désinformée par ses maîtres). Emergeait ainsi, voici plus de quarante ans, le vrai sur l'une des tyrannies les plus abominables du vingtième siècle ; tyrannie dont les effets, par successeurs interposés, pèsent encore sur notre présent et notre futur.

La performance méritoire de Souvarine lui valut lors de son séjour aux Etats-Unis pendant la guerre, au temps de l'alliance U.S.A. - U.R.S.S., les accusations ostracisantes et tautologiques d'« antisoviétisme » (on dirait aujourd'hui « anticommunisme », ou même « anticommunisme préélectoral »). Cette performance témoigne chez l'écrivain (aujourd'hui octogénaire) pour une extraordinaire lucidité.

Rendons à Souvarine une justice élémentaire : il n'a jamais été stalinien ; il n'a donc point à se repentir d'une faute qu'il n'a pas commise. Son témoignage n'est pas de culpabilité, mais de clairvoyance. Jauressien puis léniniste de la première heure, militant du « sommet » de la IIIe Internationale, notre auteur rompt avec l'U.R.S.S. au milieu des années 20; il rompra avec les trotskistes et avec ce qui lui restait de convictions communistes au cours des années ou décennies qui suivront. Le socialisme lui-même, ou du moins certain socialisme, lui semble parfois contaminé par certains contacts avec la perversion stalinienne. Souvarine paraît croire à la décadence, en Occident, et ailleurs. Faut-il lui donner tort ?

La biographie de Staline en ce livre est scrutée pas à pas depuis la jeunesse géorgienne du séminariste Djougachvili ; celui-ci, à la belle époque, devient révolutionnaire professionnel, il est dans la coulisse, inspirateur de *hold-up* (baptisés « expropriations », ils étaient destinés à remplir les caisses du Parti...). Au long d'un scénario effarant, le récit nous mène jusqu'à la dictature génocidaire des années 30. Emerge de tout cela une figure stalinienne de maître fourbe, énergique et brutal. Staline, empiriste laborieux, se dit lui-même amateur raffiné de vengeance à froid. Est-il vraiment comme le disait Trotski « la plus éminente médiocrité de notre parti » ? Si c'était vrai, il faudrait admettre qu'est sorti de cette médiocrité le système universel au nom duquel on gouverne aujourd'hui plus d'un milliard d'hommes...

Le psychisme du dictateur

Quant au psychisme du dictateur, le diagnostic de Souvarine est basé sur l'analyse de divers médecins ; ils gravitaient dans l'entourage du Kremlin ; ils furent « liquidés » ensuite, lors des grandes purges de l'avant-guerre. Ce diagnostic insiste sur la *paranoïa* stalinienne (besoin de domination, haines pathologiques, morale anesthésiée, tendance au délire de persécution et de grandeur) ; le tout coexistant avec une conscience personnelle très lucide : celle-ci incite le « chef génial » à faire assassiner, y compris dans sa propre famille, les témoins gênants de ses crimes passés.

Le psychisme d'une personne, même omnipotente, n'est pas tout. Reste à décrire et à expliquer le régime politico-social auquel préside cette omnipotence, et dont le psychisme n'est qu'un facteur. Souvarine a écrit là-dessus, dès 1935, des pages très denses ; elles pourraient paraître aujourd'hui banales, tant l'horreur qu'elles véhiculent est devenue monnaie courante, depuis que Soljenitsyne leur a donné l'amplification nécessaire.

Mais il faut imaginer rétrospectivement ce que représentaient, vers *1935-1940*, pour des lecteurs encore ignares, ou favorablement disposés à l'égard des « Soviets », les révélations détaillées de Souvarine. « Révélations » ? Le mot, pris au pied de la lettre, serait trop fort, même pour l'époque. D'autres écrivains, en cet avant-guerre, donnaient déjà, par bribes éparses, des informations comparables à celles qui émanent de ce *Staline*. Mais le mérite éminent de notre auteur, c'est d'avoir systématisé, en un tableau toujours valable, des connaissances qui, à l'époque, étaient fragmentaires quant au régime russe.

Il est impossible ici de résumer fidèlement. Je m'en tiendrai à quelques aspects : sont évoqués dans l'ouvrage, longuement, les désastres de l'agriculture soviétique : ils firent de ce grand pays, aux terres noires fertilissimes, et grenier du monde au temps des tsars, la terre classique des famines, en pleine paix, en 1932 comme en 1921. Autour de 1930, le dictateur et ses complices, lancés dans une folle entreprise de collectivisation, détruisent de leurs propres mains, à force de déportations, la fleur et l'élite massive de la paysannerie soviétique, autrement dit les *koulaks* ou laboureurs compétents. Lénine, lui, instruit par l'échec, aurait reculé dans une conjoncture de ce genre ; il aurait fait une NEP (1). Staline, aiguillonné par la catastrophe agricole, fonce à toute vapeur à travers le sang, vers la disette artificiellement provoquée.

Dès cette époque, le Goulag qu'avaient créé Lénine et Trotski en 1919 remplit sa fonction de hachoir national. Souvarine, dans l'incrédulité ou l'indifférence, parle déjà, dès 1935-1940, de 10 à 15 millions de déportés ! Chiffre incroyable, lancé à la face du monde ; il est pourtant inférieur à la réalité. Dix ans plus tard, au début des années 50, des intellectuels français en seront encore, non point à chiffrer les victimes des camps, mais à se demander « ingénument » si ces camps existent pour de bon...

Le grand jeu de l'extermination

A la veille de la guerre, au moment où tant de gens s'extasient sur le génie stalinien, Souvarine dénonce lucidement le grand jeu de l'extermination. L'opinion publique mondiale avait assisté avec détachement à l'agonie d'une dizaine de millions de moujiks en 1930. Ces moujiks, à en croire Gorki, n'étaient que des brutes épaisses. Qui veut noyer son chien... On s'émut davantage quand le Père des peuples, après 1935, fit fusiller ses amis, ses complices, et plus généralement les élites intellectuelles, militaires, politiques de l'U.R.S.S. Avant même que Khrouchtchev ne donne quelques chiffres saisissants (massacre de 70,4 % des membres du comité central du P.C.U.S., élu en 1934), Souvarine, avec les moyens du bord, chiffrait et détaillait ces meurtres dans le livre aujourd'hui réédité. Le comble du raffinement, c'était bien sûr (toujours la paranoïa lucide) de fusiller les fusilleurs : chefs de la police « politique », Iagoda, Ejov (et Beria après la mort de Staline), périssent de mort violente et successive, en braves millionnaires de l'assassinat.

Tourné vers la biographie, qui donne à voir l'époque bolchevique à travers un homme, ce *Staline* (même prolongé jusqu'en 1953 par un « arrière - propos ») ne prétend pas, quant à l'U.R.S.S., poser toutes les questions, ni donner toutes les réponses. L'une de ces questions fondamentales : pourquoi le système communiste, passé au moule de la folie d'un individu, a-t-il prospéré, après la mort de cet individu, jusqu'à nos jours ? Jusqu'à englober plus d'un milliard d'hommes ? Et cela en s'expurgeant tout au plus de quelques aspects autodestructeurs, mais sans modifier radicalement son essence.

Le problème est de savoir pourquoi l'œuvre de Staline a survécu. Ici la vieille tendresse (intermittente...) de Souvarine pour son maître Lénine l'a peut-être un peu desservi. Certes c'est Staline (et notre auteur a sur ce point raison) qui a porté jusqu'à la perfection le délire idéologique ; ce délire engendre une identification fantasmatique ; elle plie le Réel, coûte que coûte, aux normes de l'Utopie. Au point que les victimes elles-mêmes clament leur « désir » et presque leur « joie » d'être réprimées, déportées, condamnées... Mais, au départ, c'est Lénine lui-même qui est responsable de l'initiale démarche utopique ; cette démarche est inaugurée en 1917 ; elle sera consacrée au cours des années suivantes par de nombreuses mesures ; la fondation du Goulag ne sera qu'un exemple de celles-ci.



★ *Staline vu par Levine.*
Copyright *New York Book Review*, Opera Mundi.

Veut-on comprendre en profondeur Brejnev et les « brejnéviens » ? Ils ont recueilli l'héritage de Staline sous bénéfice d'inventaire ; ils en ont conservé ce qui leur convenait, c'est-à-dire l'essentiel (bureaucratie omniprésente, idéologie totalitaire, etc.). On doit, pour une telle compréhension, remettre en cause, par-delà Staline, l'ensemble du léninisme originel et toute la logique du système : Staline l'avait assumée *jusqu'au bout* en vertu de son personnage démoniaque ; il ne l'avait nullement inventée. Cette remise en cause correspond du reste à la démarche même de Soljenitsyne, avec lequel Souvarine a rompu quelques lances à propos de diverses erreurs de fait contenues dans le *Lénine à Zurich* de l'écrivain russe (2).

Il reste que sur Staline lui-même tout était dit par un Souvarine prophétique dès avant la deuxième guerre mondiale. On se doit de lire et de relire cette réédition (qui n'a pas une ride), à la lumière de ce qui s'est passé pendant la dernière quarantaine d'années ; à la lumière aussi de l'avenir inconnu qui nous attend.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Vendredi 22 juillet.)

★ STALINE, de Boris Souvarine, Ed. Champ Libre, 640 p., 82 F.

(1) NEP (Nouvelle politique économique) : mesures de semi-libéralisation économique prises en U.R.S.S. au temps de Lénine après la crise post-révolutionnaire.

(2) Voir la revue *Est - Ouest*, 1er-15 avril 1976.

VIENT DE PARAITRE

Actualité

JACQUES KAUFMANN : *l'Internationale terroriste*. — De l'insaisissable Carlos à « la bande à Baader » en passant par les soldats de l'armée rouge japonaise et les groupes palestiniens. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Qui les soutient ? Et pourquoi ? (Plon, 240 p., 35 F.).

Histoire littéraire

MAURICE CHAPPAZ, PHILIPPE JACCOTTET, JACQUES CHESSEX : « *Adieu à Gustave Roud* ». — Trois écrivains suisses racontent leur dernière visite à Gustave Roud, décédé en 1976, alors qu'il attendait la mort à l'hôpital de Moudon. (Bertel-Sallaud, 21, chemin de la Cigale, CH. 1010, Lausanne; 90 pages).